

LE CANADA FRANÇAIS

FONDÉ LE 1^{er} JUIN 1860

136^e ANNÉE N° 50 • LE MERCREDI 15 MAI 1996 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU • 112 PAGES \$1.14

ACTUALITÉ



L'eau à la porte!



La pluie absolante de la dernière fin de semaine a provoqué une hausse rapide du niveau du lac Champlain et de la rivière Richelieu. Le lac a maintenant dépassé le niveau des crues extrêmes. Le niveau pourrait continuer à monter un peu aujourd'hui, le temps que le bassin du lac se draine. Si la pluie reprend, la situation pourrait empirer. /

Voir page A-1

MUNICIPAL

Finis les ventes de garage sans permis

Voir page A-2

SOMMAIRE

Au Palais de Justice	A-08
Aux tableaux indicateurs	A-63
Économie	A-42
Editorial	A-10
Education	A-28
Nécrologie	A-40
Opinions	A-12
Sport	A-52

Jasmine et son cher nous rendent visite

Voir page B-1

Le Centre Superdew
Esthétique & protection
778, rue Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-2828

CCM est passée de 1,000 à 325 employés en un an

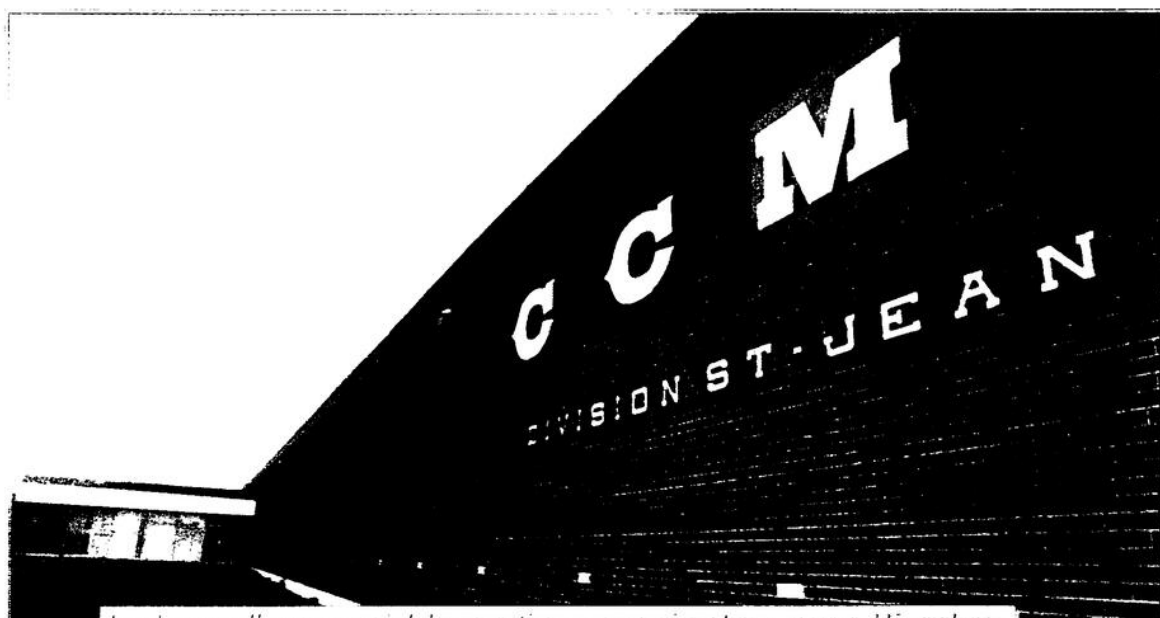
225 mises à pied

Les ventes baissent

de 15%

GILLES BÉLIER

Un autre exemple de la crise économique qui touche le secteur de la construction.



Avec les nouvelles mises à pied, les opérations se poursuivront avec environ 325 employés.

La division Saint-Jean de la CCM, qui emploie 325 personnes, a subi 225 mises à pied. Les ventes de la division ont baissé de 15% en avril par rapport à la même période de l'année dernière. Les mises à pied ont été effectuées dans les divisions de la CCM qui ont subi une baisse de ventes. Les mises à pied ont été effectuées dans les divisions de la CCM qui ont subi une baisse de ventes. Les mises à pied ont été effectuées dans les divisions de la CCM qui ont subi une baisse de ventes.

Budget de \$4,5 millions

Un film de science-fiction sera entièrement tourné ici en juin

SIMON HURTEAU



Le personnel du bureau de production est arrivé à Saint-Jean il y a quelques semaines pour faire du repérage.

Se pourrait-il que les cinéastes soient tombés en amour avec la ville de Saint-Jean sur Richelieu? Toujours est-il qu'après le film «Bolt», ce sera au

tour d'un long métrage de science-fiction d'être tourné dans la région au coût de \$4,5 millions.

Les premiers coups de manivelle de «Laserhawk» sont prévus

pour le 4 juin. L'équipe de production est déjà en place et si tout se déroule comme prévu, le tournage devrait être complet d'ici le 13 juillet. /

Voir page A-1

Héroïne à 17 ans Bébé doit la vie à Chantal

GILLES LEVESQUE

Chantal Dufort, de l'Acadie, se souviendra longtemps du 21 octobre 1995. Sans son intervention et son sang-froid, un jeune bébé de dix mois que la mère de l'enfant avait tenté de noyer dans un bain serait probablement mort.



Chantal Dufort

Ce geste courageux a d'ailleurs été souligné par le Service de la police du Haut-Richelieu la semaine dernière dans le cadre du lancement de la Semaine de la police. /

Voir page A-1

**LES VACANCES
SONT TROP COURTES
POUR LES PASSER
AU GARAGE**

**Goodwrench
Service**

Soyez prévoyants
INSPECTION COMPLETE
INSPECTION MECANIQUE
DIAGNOSTIC DU SYSTÈME DE CLIMATISATION
ALIGNEMENT DES ROUES
INSPECTION DU SYSTÈME DE REFRIGÉRATION

RONDEAU
PONTIAC BUICK CADILLAC GMC Oldsmobile

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC TÉLÉPHONE : 359-9990

FRUITERIE

L'avenue du potager

145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu tél.: 349-3209

MEILLEURE QUALITÉ
MEILLEURS PRIX

HALLES

UNE FOIS! 1000 EN ARGENT

OBTENEZ UN COUPON DE
PARTICIPATION AVEC CHAQUE ACHAT.
TIRAGE LE DIMANCHE 2 JUIN 1996

CÉLERIS
pr. É.-U. no 1



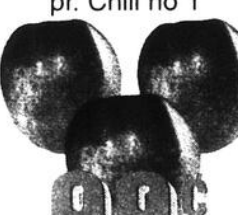
2/99¢

RAISINS VERTS
«THOMPSON»
(sans pépins)
pr. Chili no 1



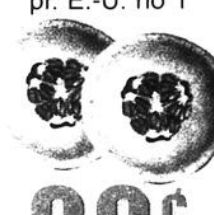
99¢ lb
2,18\$ kg

NECTARINES
pr. Chili no 1



99¢ lb
2,18\$ kg

MELON MIEL
pr. É.-U. no 1



99¢ ch.

RAISINS ROUGES
pr. Chili no 1



99¢ lb
2,18\$ kg

ASPERGES
pr. É.-U. no 1
1re qualité



2/99¢ lb
6,59\$ kg

PIMENTS VERTS
pr. É.-U. no 1
Gr. extra-gros



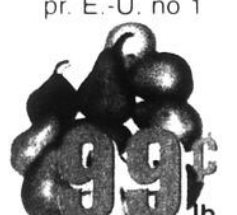
99¢ lb
2,18\$ kg

LAITUES
«ICEBERG»
pr. É.-U. no 1



2/99¢

POIRES
«Anjou» et «Bosc»
pr. É.-U. no 1



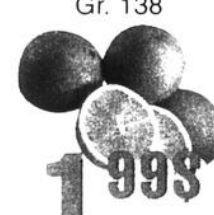
99¢ lb
2,18\$ kg

MANGUES
pr. Mexique no 1



2/99¢

ORANGES
pr. É.-U. no 1
Gr. 138



1/99¢ douz.
2,18\$ kg

POMMES DES É.-U.
rouges «Delicieuses», «Granny Smith» jaunes «Delicieuses» et «Spartan»



99¢ lb
2,18\$ kg

CHARCUTERIE

PASTRAMI
(smoked meat)



3/99¢ lb
8,78\$ kg

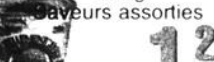
BOLOGNE «LESTERS»
régulier ou cîré



1/89¢ lb
4,16\$ kg

PRODUITS LAITIERS

YOGOURTS «ASTRO»
500 g
saveurs assorties



1/29¢ ch.

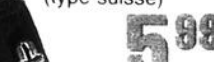
VINAIGRETTES
«RENÉE'S»



2/79¢ ch.

FROMAGERIE

ST-BENOIT DU LAC
(type suisse)



5/99¢ lb
13,20\$ kg

HAVARTI
(léger 23% m.g.)



4/54¢ lb
9,99\$ kg

Spéciaux valables du mardi 14 au dimanche 19 mai ou jusqu'à épuisement des stocks.

347-8555
les petites annonces



Météo

Mercredi

Soleil suivi d'un ennuagement en après-midi

Maximum 17 °C

Jeudi

Nuageux avec 70% de probabilités d'averses de pluie

Minimum 5 °C Maximum 17 °C

Vendredi

Soleil avec passage nuageux en après-midi

Minimum 6 °C Maximum 18 °C

Samedi

Soleil avec passage nuageux en après-midi

Minimum 7 °C Maximum 20 °C



Le Canada Français

347-0323

Président éditeur
Robert Paradis
Vice-présidente
Margarete Racicot Gagnon

Directeur général
René Bonnard
Rédacteur en chef
Gilles Levesque
Directeur de l'information
Marc O. Tremblay
Journalistes
Michel Phaneuf
Gilles Bérubé
Louise Bedard
Secrétaire
Louise Amy Dubois

Publicité
Directeur
Leopold Ste-Marie

Publicité nationale
Bureau Sales
Secrétaire
Gabrielle Agard directrice
Publicitaires
Denis John
André Corriveau
Sylvie Leblond
Lise Morin
Hélène Turcotte
Patrick Laroche
Bernard Paradis
Sylvain Lapointe

Marketing
Jacques Laliberté
Annonces classées
Danielle Robitaille
Lise Gauthier
Contrôleurs
Roger Trépan
Comptabilité
Suzette Vincent
Impression
Imprimerie
Québec St-Jean
Préimpression
Les Ateliers graphiques
du Haut-Richelieu inc.

Contremaître
Rose Audette Lemoine
Filmographie
Quattro Couleur inc.
Contremaître
Stéphane Gauthier
Distribution
Les Messageries
Saint-Jean inc.
Directeur
Paul Pendleton
Encartage
Poly Encarts inc.
Directeur
Claude Brodeur



Membre des médias régionaux
certifié par ARI. Toute publication
contenant des renseignements
bibliothèque nationale du Québec
Toute reproduction des articles ou
informations en tout ou en partie
sans autorisation écrite de la
direction est formellement
interdite sous peine de poursuites
pénales. Les abonnements peuvent
être souscrits auprès des
membres du Syndicat des journaux
du Québec ou de la Société
canadienne de presse.
L'exemplaire \$1.11
Au Canada abonnement 1 an \$34.99
6 mois \$17.49. Hors Canada
abonnement 1 an \$39.99
\$18.00
Tous les tarifs en \$US

LAVE-AUTO EL LATINO

Super special 32.95\$

- Lavage extérieur
- Nettoyage intérieur
- Cire protection

SERVICE SPÉCIALISÉ
Travail garanti ou argent remis

470, boul. du Séminaire Nord 348-9090

ACTUALITÉ

LE CANADA FRANÇAIS

Plymouth
Camions Dodge

Premier
PLYMOUTH-CHRYSLER INC.

Jean-Marie Denault
Conseiller au vente et location

390, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-7366

Un film de science-fiction de \$4,5 millions tourné à Saint-Jean à compter du 4 juin

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu servira à nouveau de décor de cinéma. «Laserhawk», un film de science-fiction dont le budget oscille aux alentours de \$4,5 millions, sera entièrement tournée dans nos murs au cours de l'été. Les premiers coups de manivelle sont d'ailleurs prévus pour le 4 juin.

Le personnel du bureau de production responsable de «La-

simon HURTEAU

serhawk» s'est installé au 201 Saint-Louis le 3 mai dernier. Il y restera jusqu'au 13 juillet, alors que le tournage de ce long métrage devrait être complété.

La réalisation de ce film de science-fiction pour adolescents a été confiée à Jean Pellerin. Ce dernier a fait sa marque en réalisant des vidéoclips pour Metallica et Whitney Houston. Il sera appuyé par son directeur photographique «attitré», Éric Moynier.

De leur côté, Alain Singher et Martin Dufour assumeront respectivement la direction artistique et la direction de production.

■ Laserhawk

Le rôle principal a été attribué à Jason James Richter, qui a notamment joué dans «Mon ami Willy I & II». Il sera Zac, le jeune héros. Un de ses complices, M.K., sera personnifié par Gordon Currie, qui a déjà joué dans son actif, dont Puppet Master IV & V et Vendredi 13 VIII. Il a aussi oeuvré à la télévision, principalement dans les séries Beverly Hills 90210 et Catwalk.

Pour ce qui est de l'histoire, allons-y avec ce bref résumé. Le Laserhawk est un vaisseau extra-terrestre qui s'est abîmé dans l'océan terrien à la suite d'une bataille galactique il y a 250 millions d'années. Un jeune garçon (Zac) sent un jour la présence du Laserhawk se manifester par une lumière et en reçoit un cristal gravé.

Adulte, Zac travaille comme analyste photographique pour l'armée américaine et revoit, à l'occasion d'une apparition d'OVNI, la même marque que sur son cristal. Le destin lui fait rencontrer un shérif qui a lui aussi reçu un cristal. Au fil de leurs recherches, ils découvrent que les cristaux s'assemblent et deviennent une carte pour se rendre au Laserhawk. Ils réalisent que des extra-terrestres s'apprêtent à envahir la terre. Décidés à défendre la planète, ils se lancent alors à la recherche du Laserhawk englouti.

■ Le tournage

«Laserhawk» sera entièrement tourné dans la région, de préférence à Saint-Jean», assure le directeur de production, Martin Dufour. L'équipe est actuellement en préproduction et des discussions sont toujours en cours relativement

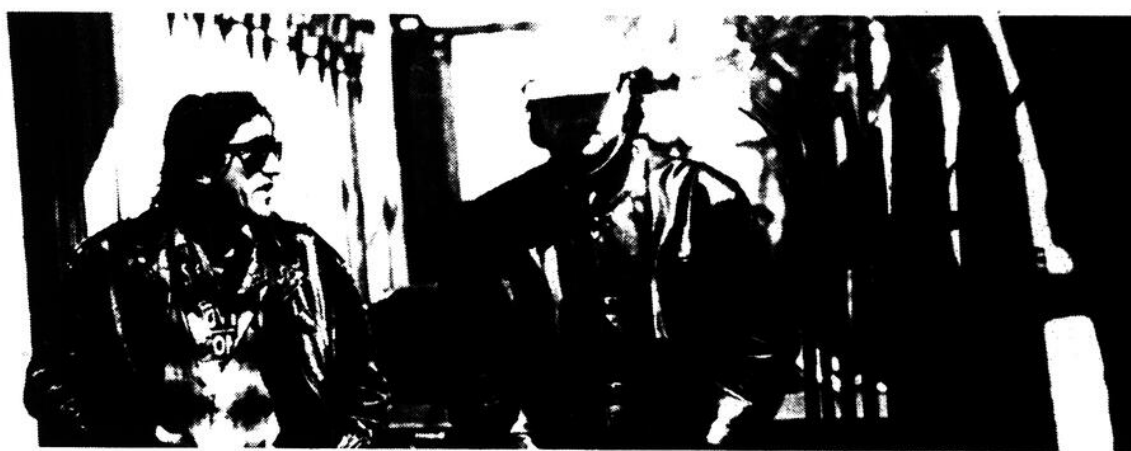
aux sites et aux acteurs pour les rôles de Cara et de Bob. Pour cette raison, l'équipe de production préfère attendre avant de confirmer quoi que ce soit.

Cette coproduction des maisons Everest Entertainment de Colombie-Britannique et de Kingsborough Greenlight de Montréal disposera d'un budget de \$4,5 millions, ce qui, aux dires de Martin Dufour, forcera l'équipe de 70 personnes à faire des miracles. «On a tout négocié serré, on n'a pas beaucoup de marge manœuvre parce que le budget est minuscule pour ce genre de film.»

Y aura-t-il des explosions et des cascades? «Nécessairement, mais elles seront mineures», précise M. Dufour. Presque tous les effets spéciaux, et il y en aura beaucoup, seront générés sur ordinateur.

Une production de cette envergure rime avec des centaines de milliers de dollars de retombées et la création de quelques emplois à court terme. La production complète de «Laserhawk» nécessitera 40 semaines, ce qui porte sa sortie en salle autour du printemps prochain.

«Laserhawk» est la première production cinématographique majeure tournée à Saint-Jean depuis le tournage spectaculaire de «Bolt» à l'été 94. On en attend encore la sortie.



Le réalisateur de Laserhawk, Jean Pellerin, et le directeur photo, Éric Moynier, faisaient récemment du repérage à Saint-Jean. (photo Jacques PAUL)

La SQ accuse Sylvain Richer

«Poncho» éliminé par les motards

Yves «Poncho» Saint-Denis a été descendu par les motards. Sylvain Richer, 23 ans de Joliette, serait l'homme qui a fait feu sur lui, dans la nuit du 15 mars dernier, au bar AA de la 1^{re} rue, à Iberville.

Richer aurait agi comme homme de main pour le compte

louise BÉDARD

des motards. Il est tombé en quelque sorte dans les bras de la SQ. Il s'est présenté de lui-même, dimanche, au quartier général de la Sûreté du Québec, à Parthenais, à Montréal.

Dans les discussions qu'il aurait eues avec les enquêteurs sur différentes affaires, il aurait été question du meurtre d'Iberville. À la suite de la conversation, les policiers ont décidé de le mettre en état d'arrestation pour le meurtre de Saint-Denis.

■ Dénonciation

Une dénonciation pour meurtre avec préméditation (premier degré) a été déposée contre lui lundi après-midi. De plus Richer est soupçonné d'avoir complété à Saint-Luc et Iberville, dans la même nuit, avec deux individus identifiés à la plainte mais qui ne font pas encore l'objet d'accusation ni même de mandat d'arrestation. D'autres personnes seraient mêlées à ce crime et l'enquête policière n'est pas complétée.

Officiellement, la SQ dit que Richer aurait agi pour le compte la bande de motards les Jokers de

Saint-Jean qui ont leur repaire à Saint-Luc. D'autres sources fiables parlent plutôt des Evils Ones, une bande qui est aussi dans le sillage des Hells Angels et qui gagne du terrain dans la région.

Par ailleurs la désignation de Richer comme l'auteur du meurtre de Poncho

confirme l'hypothèse à l'effet que Saint-Denis a été victime d'un règlement de compte parce qu'il ne respectait pas les règles qui régissent le trafic de drogue dans la région. Il aurait joué dans les plates-bandes des motards faisant montre de beaucoup d'inconséquence.

Indiscipliné, il aimait jouer les gros bras. Il était devenu trop embarrassant pour certains qui ont préféré le faire descendre.

Saint-Denis a été tiré par un individu cagoulé qui avait fait irruption vers 2h30 dans le bar alors qu'il jouait au vidéo poker. Il s'est écroulé de son tabouret après avoir reçu quatre balles dont trois à la tête. Poncho comme tout le monde le surnommait était une être violent qui avait été condamné pour plusieurs délits reliés aux stupéfiants et à des actes de violence.

Richer a comparu brièvement devant le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec. Son avocate, Me Joëlle Roy, a demandé le report de l'enquête préliminaire au mercredi 29 mai.

Nos bureaux fermés lundi

Nos bureaux seront fermés lundi à l'occasion de la fête de Dollard. Nos lecteurs sont toutefois priés de prendre note que la salle de rédaction sera en opération, les journalistes étant en congé vendredi.

La direction

MEUBLES SÉLECTION

Laurent

100\$ DE RABAIS*

Parlons cuir, ensemble. Profitez de ce spécial introduction dans notre nouvelle boutique tout cuir. 100\$ de rabais, ça ne se refuse pas...

* Avec tout achat de mobilier en cuir d'une valeur de 1000\$ et plus. Ne peut être jumelé à une autre promotion. Sur présentation de cette publicite.

SAINT-LUC

100, rue Moreau

Tél.: 348-4545

856-3646

Ils ne savent plus où donner de la tête

Les victimes du dégât d'huile vivent toujours à l'hôtel

Depuis dix jours, les résidents du 190, 12^e Avenue à Iberville ne savent plus où donner de la tête. Adieu la routine, bonjour les imprévus! Le livreur d'huile s'est trompé d'adresse. Ils se sont retrouvés avec une mare d'huile au sous-sol. On les a invités à aller vivre à l'hôtel. Leur vie a été mise sens dessus dessous...

Depuis le 3 mai dernier, Éric Lapointe et sa conjointe

isabelle SIMARD

Sophie Ouellette multiplie les démarches pour remettre les choses en ordre.

Dix jours après le désastre, les jeunes parents vivent toujours à l'hôtel avec leur petite fille Chloé. Ils se demandent si la santé du bébé ne risque pas d'être affectée par les odeurs lorsqu'ils retourneront à la maison.

Lundi dernier, le locataire du 190, 12^e Avenue a accepté d'accorder une entrevue au CANADA FRANÇAIS. À notre arrivée chez Éric Lapointe, l'odeur d'huile était omniprésente.

■ Panique

Le 3 mai, Sophie entre à la maison à 10

heures avec la petite Chloé. L'odeur est insupportable. La jeune maman descend au sous-sol et constate les dégâts: le plancher est maculé d'huile à chauffage.

Sophie panique. Éric est au travail. Finalement, elle réussit à rejoindre son conjoint et lui explique la situation.

Le livreur d'huile de la compagnie Pétroles Saint-Jean s'est trompé d'adresse. La propriété du 190, 12^e Avenue chauffe à l'électricité depuis dix ans, mais ses installations de chauffage à l'huile sont toujours en place. La valve du réservoir est demeurée ouverte. L'huile s'est répandue sur le sol.

«Dans la boîte aux lettres, nous avons trouvé une facture confirmant la visite du livreur d'huile. La facture s'élevait à environ \$150», souligne M. Lapointe, en



Éric Lapointe, le locataire du 190, 12^e Avenue à Iberville a accepté d'accorder une entrevue au CANADA FRANÇAIS. (Photo Jacques PAUL)

souriant.

«Ce vendredi-là, nous ne savions plus quoi faire. On a commencé par appeler

notre courtier d'assurances, puis notre propriétaire. La compagnie de sinistre est venue nous visiter», raconte-t-il.

Les visites se sont enchaînées. Un intervenant de la Ville de Saint-Jean, les pompiers et des intervenants du ministère de l'Environnement se sont rendus sur les lieux.

«Tous les meubles ont été sortis de la maison et doivent subir un traitement afin d'éliminer les odeurs. Des murs du sous-sol ont été démolis. Le nettoyage se poursuit depuis dix jours. Je doute fortement qu'ils soient en mesure d'éliminer complètement les odeurs», avoue-t-il.

Dimanche dernier, jour du baptême de la petite Chloé, Éric et Sophie ont acheté de nouveaux vêtements à leur enfant. «Tous nos vêtements sont imprégnés de cet odeur», ajoute-t-il.

Éric et Sophie n'entendent pas tenter de poursuites contre la compagnie Pétroles Saint-Jean.

«Par contre, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour retrouver la même qualité de vie», conclut M. Lapointe.

Le canal Chambly rouvre à la navigation vendredi

La saison de navigation sur le canal Chambly débutera le vendredi 17 mai prochain et se poursuivra jusqu'à la fête de l'Action de grâce, le 14 octobre.

michel PHANEUF

Durant cette période, il est prévu que quelque 3.500 bateaux emprunteront le tracé du Canal entre Chambly et Saint-Jean-sur-Richelieu, tracé qui s'étend sur une distance de 19 kilomètres (12 milles) et qui permet une ascension totale de 22 mètres.

Inauguré en 1843, le canal Chambly compte neuf écluses et sept ponts opérationnels. Habituellement, il faut compter de trois à cinq heures pour le parcourir en bateau.

■ Horaire

L'horaire en vigueur subira plusieurs changements au fil de la saison. Ainsi, du 17 au 31 mai, le Canal sera ouvert de 8h30 à 16 heures, tous les jours sauf les mardis et les mercredis. Du 1^{er} au 20 juin, l'horaire sera de 8h30 à 16 heures du lundi au vendredi et de 8h30 à 17 heures les samedis et les dimanches. À noter qu'il y

aura fermeture tous les mardis et mercredis jusqu'au 12 juin.

Le Canal sera ensuite ouvert tous les jours de 8h30 à 20 heures du 21 juin au 11 août, puis tous les jours de 8h30 à 17 heures du 12 août au 2 septembre.

Du 3 au 26 septembre, l'horaire sera de nouveau de 8h30 à 16 heures du lundi au vendredi et de 8h30 à 17 heures les samedis et les dimanches (il y aura fermeture les mardis et mercredis à compter du 10 septembre). Enfin, du 27 septembre au 14 octobre, le Canal sera ouvert tous les jours de 8h30 à 16 heures sauf les mardis et les mercredis.

Quant aux tarifs, le coût pour le passage d'une embarcation sur le canal Chambly sera de \$2.95 par mètre de long. Pour toute la saison (éclusage saisonnier), ce coût sera de \$22.97 par mètre de long.

Comme toujours, la vitesse maximale permise sur le canal est de 10 km/h. Parcs Canada rappelle également aux plaisanciers que la conduite d'une embarcation motorisée avec facultés affaiblies constitue une infraction en vertu du Code criminel.

Services réduits à l'Hôpital

Veillez prendre note que les bureaux administratifs de même que certains services de l'hôpital du Haut-Richelieu, incluant la pharmacie et la Fondation, seront fermés le lundi 20 mai à l'occasion de la fête de Dollard.

Le centre de prélèvements et les cliniques externes seront également fermés le 20 mai. De plus, les laboratoires, la radiologie, la médecine nucléaire, le centre de jour et l'hôpital de jour seront fermés aux patients externes.

La pluie provoque une hausse du niveau

Les sacs de sable ont refait leur appartition!

Les pluies abondantes de la dernière fin de semaine ont

gilles BÉRUBÉ

gonflé les eaux du lac Champlain et de la rivière Richelieu,

provoquant une hausse rapide du niveau. Hier mardi, le lac a atteint le niveau des crues extrêmes. Il pourrait encore monter aujourd'hui et si la pluie est bondante demain, la situation empirera.

Le mardi 7 mai, le niveau du lac était à 30,42 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il a baissé mercredi et jeudi. Cependant, quand la pluie s'est mise de la partie vendredi, il a commencé à remonter. En

fin de semaine, il a plu à peu près sans arrêt.

Entre vendredi midi et lundi matin, le lac a grimpé de 22 centimètres. Si le temps a été variable lundi et mardi, l'eau a continué à monter, le temps que le vaste bassin du lac Champlain (près de 24.000 kilomètres carrés) se draine. Hier mardi, entre 9 heures et 16 heures, le niveau du lac est demeuré stable à 30,67 mètres. Il s'agit précisément du niveau des crues extrêmes établi lors des travaux de la Commission mixte internationale, dans les années 70.

Par contre, hier, le niveau de la rivière a continué de monter. Jeudi dernier, le niveau de la rivière avait commencé à descendre. Il était alors à 29,92 mètres à la station de mesure

située à l'entrée du canal Chambly. Lundi matin, il était à 30,03 mètres et lundi soir, à 30,07 mètres. Hier, en fin de journée, le relevé indiquait 30,12 mètres.

Depuis jeudi, le niveau de la rivière a grimpé de 20 centimètres. En plus de la pluie, un autre phénomène s'est produit. Quand il y a un fort vent du nord, comme en fin de semaine, l'eau est retenue dans le lac. Quand le vent tombe, il y a comme un mouvement de reflux qui accélère la hausse du niveau dans la rivière.

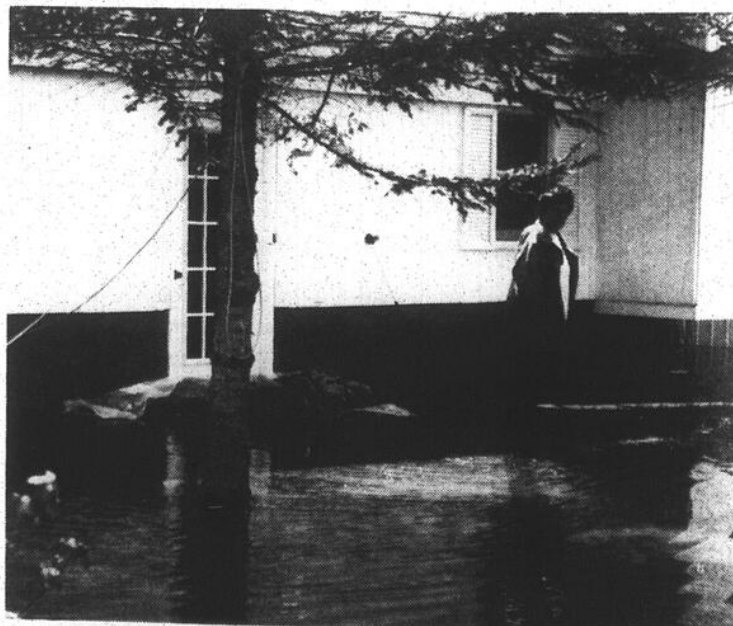
Hier mardi, en atteignant le niveau de crue extrême, l'alarme a sonné à la Ville de Saint-Jean. Les cols bleus se sont remis à la tâche pour emplir des sacs de sable et les distribuer

aux citoyens qui en faisaient la demande. Au moins trois rues ont été fermées dans le quartier Saint-Eugène, soit les rues Martin, Bossuet et Bourne.

Pour certaines résidences, il est moins

une. L'eau frappe littéralement à la porte. Il leur faut barricader les ouvertures de la maison, l'entrée de garage, les fenêtres du sous-sol. Si le niveau monte encore, plusieurs subiront des dommages.

Hier, Environnement Canada annonçait du beau temps pour aujourd'hui mercredi. Cependant, demain, les probabilités de pluie sont de 70%. Bref, il pleuvra sur le bassin du lac. Le niveau pourrait grimper à nouveau.



Dans Saint-Eugène, des rues ont été barrées. Les employés de la voirie ont d'ailleurs entrepris de rehausser l'une d'elles.

Les pompiers passent à l'ère moderne

Le Service des incendies de Saint-Jean entièrement informatisé dès le 1^{er} juin

L'équipe des pompiers passe à l'ère moderne. D'ici le 1^{er} juin 1996, la totalité des opérations réalisées par le Service de

isabelle SIMARD

protection des incendies de Saint-Jean seront informatisées. Tous les pompiers auront complété leur formation en informatique.

Selon le directeur des pompiers de Saint-Jean, Gilbert Dupuis, l'informatisation du Service de protection des incendies a été incluse dans la mise en place du système informatique de la Police du Haut-Richelieu.

Le Service de protection des incendies n'aura qu'à allouer une enveloppe budgétaire de \$3.700 à la gestion annuelle de son système informatique.

Depuis le 22 avril, les officiers et pompiers suivent une formation, laquelle vise à leur apprendre le fonctionnement des différents modules compris à l'intérieur du système informatique.

«Actuellement, tous nos appels sont répartis sur une carte d'appel électronique. Les informations concernant l'adresse et l'emplacement des bornes-fontaines dans un rayon de 200 mètres sortent sur une imprimante. Ces données nous sont transmises avant que nous quittions la caserne», explique Michel Degongre, lieutenant intérimaire, responsable de la formation.

Plusieurs modules informatiques ont été mis en place. Dès le mois de juin, l'ensemble de ces modules seront en opération.

■ Intervention

Deux modules sont directement liés à l'intervention des pompiers. Le premier module est rattaché au relevé de bâtiment. Au cours des prochains mois, les pompiers visiteront tous les commerces et industries situés sur leur territoire et rempliront une fiche comportant les renseignements inhérents à chacun des bâtiments.

Le dossier fournit une liste exhaustive d'informations sur la structure et la mécanique du bâtiment. Il comprend également des informations spécifiques sur l'indice d'inflammabilité, les matières dangereuses et les systèmes de protection des incendies aménagés dans le bâtiment.

Après chaque visite, le pompier se servira de l'ordinateur pour entrer les données à l'intérieur du module réservé à cette fin.

«Lorsqu'un feu se produira dans un commerce ou une industrie, nous aurons rapidement accès au relevé de bâtiment, et ce, avant même de nous rendre sur les lieux», précise M. Degongre.

Le rapport d'intervention constitue le deuxième module rattaché aux opérations directes des lieutenants et des lieutenants intérimaires.

«Les rapports d'interventions seront entièrement informatisés et nous les conserverons durant une période d'environ dix ans.

Une fois de plus, l'informatique nous facilitera l'accès aux nombreux rapports», ajoute M. Degongre.

■ Gestion

Les prochains modules sont destinés à la gestion des activités du Service de protection des incendies de Saint-Jean.

Un module concernant les activités quotidiennes a été implanté au mois d'octobre 1995. «Toutes les activités quotidiennes de chacun des employés sont informatisées, notamment le temps alloué à la formation, l'intervention, la prévention et le travail général», souligne M. Michel Degongre.

Un deuxième module de gestion d'intervention a été créé pour couvrir les interventions non urgentes telles que l'assistance aux citoyens et l'assistance au corps policier. Un fichier est aussi destiné aux activités de prévention des pompiers.

Le module A.C.C.S. (Appareil de chauffage à combustion solide) est rattaché à la prévention organisée par les pompiers dans les résidences disposant d'un poêle à bois.

■ Matières dangereuses

Trois pompiers ont été désignés responsables du module réservé aux informations sur les matières dangereuses après avoir suivi une formation au Centre de formation des pompiers de Montréal. Ces informations seront



Depuis le 22 avril, tous les pompiers de Saint-Jean suivent une formation en informatique. Sur la photo, Michel Degongre, responsable de la formation, explique le fonctionnement d'un module au lieutenant intérimaire Richard Plante. (Photo Jacques PAUL)

appliquées à tous les modules informatiques du service des incendies.

Selon Michel Degongre, l'informatisation du Service de protection des incendies de

Saint-Jean comporte de nombreux avantages. L'accès direct à l'information en est un majeur, puisqu'il permettra aux pompiers d'avoir directement et rapidement accès à l'information.

Sur le territoire du CLSC Vallée des Forts

373 signalements retenus par la D.P.J. l'an dernier

Au cours de la dernière année, la situation de 373 enfants et adolescents dont la sécurité ou le développement

gilles LÉVESQUE

pouvait être compromis a été signalée et retenue par la Direction de la protection de la jeunesse (D.P.J.) sur le territoire du CLSC Vallée des Forts. C'est deux cas de moins par rapport à l'année précédente.

Selon les données obtenues auprès de M. Jean-Pierre Hotte, directeur de la D.P.J. pour tout le territoire de la Montérégie, ces signalements touchent 190 garçons comparativement à 183 filles.

Ce sont principalement des signalements pour négligence qui ont été retenus, soit 148 sur les 373 traités par la DPJ au cours de la période allant du 1^{er} avril 95 au 31 mars 96. Suivent, dans l'ordre, des signalements pour des troubles de comportement (117), d'abus sexuels (66), d'abus physiques (35) et d'abandon (7).

M. Hotte fait remarquer que trois critères importants guident la D.P.J. pour décider si

le signalement d'un jeune est retenu ou non. Ces critères sont les suivants: la vulnérabilité de l'enfant (s'il est très jeune, s'il est en danger, si l'enfant peut recourir ou non à l'adulte, etc.); la capacité des parents à faire face à la situation ainsi que leur degré d'implication auprès de leur enfant; les ressources disponibles à aider la famille dans son milieu.

■ Pas toujours retenus

Les signalements ne sont évidemment pas tous retenus. «On n'entre pas dans la vie privée des familles par un simple «oui-dire». Ça prend plus que ça», commente M. Hotte.

À ce sujet, voici quelques exemples de signalements qui peuvent être non retenus. De toute évidence, une personne téléphone pour se venger de son voisin. Une autre veut gagner sa cause de divorce et porte plainte contre sa conjointe. Une grand-mère n'est pas d'accord avec la façon dont sa fille élève son petit-fils.

Il peut aussi s'agir d'une personne qui a entendu dire qu'un enfant était négligé,

mais qui ne l'a pas vu et ne possède pas plus d'information. D'un père qui n'est pas d'accord avec le jugement de la Cour supérieure qui confie la garde de son enfant à son ex-conjointe. De parents qui signalent parce qu'ils commencent à éprouver de la difficulté avec leur adolescent et veulent être aidés. On les réfère plutôt à leur CLSC.

«La D.P.J. a donc pour mandat de protéger les enfants les plus vulnérables. Pour ce faire, elle doit être appuyée par les ressources significatives de la famille elle-même, par toutes les organisations répondant aux besoins de la jeunesse, ainsi que par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux», conclut le directeur de la D.P.J.

Il est à noter que lors du dernier recensement, on dénombrait 23.225 jeunes âgés de 0 à 17 ans sur le territoire du CLSC Vallée des Forts. Le nombre de signalements retenus au cours de la dernière année par 1.000 de population jeunesse est de 16.

Cela dit, on peut rejoindre la Direction de protection de la jeunesse en composant le numéro (514) 679-0140.

CENTRE DE RÉPARATIONS

Sears
JVC
Toshiba
Sony
Sanyo
Hitachi

RCA
Mitsubishi
Quasar
Panasonic
Samsung
Zenith

SPÉCIAL NETTOYAGE ET VÉRIFICATION
DE MAGNÉTOSCOPIES EN 5 POINTS

- ☒ Nettoyage complet
- ☒ Vérification du système mécanique
- ☒ Vérification des courroies et poulies
- ☒ Lubrification
- ☒ Test d'enregistrement

34⁹⁹\$

VALABLE
JUSQU'AU
31 MAI 1996

(Sur présentation de ce coupon)

Techniciens
sur place

VIDEOLOGUE
Electronique
989, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199

Fraudes et vols contre des commerces d'ordinateurs: deux suspects arrêtés

Coup de filet des enquêteurs du Service de police du Haut-Richelieu qui ont arrêté deux Montréalais soupçonnés d'avoir commis une série de vols et de fraudes dans plusieurs commerces de vente d'ordinateurs, dont quatre de Saint-Jean.

L'enquête policière menée par les policiers de Saint-Jean les

louise BÉDARD

a conduits jusqu'à Mario Du Paul, un individu de 42 ans qui était en libération conditionnelle à la suite d'une condamnation dans une affaire de billets de faux \$50 en devise américaine d'une valeur de \$1,5 million remontant à 1992.

Ancien travailleur d'imprimerie, la police a saisi chez lui un appareil permettant de certifier les chèques, des tampons de banque, des faux papiers d'identité. Un

ordinateur qui aurait été obtenu frauduleusement à Saint-Jean le 30 mars dernier a aussi été découvert. De plus la police a trouvé des stupéfiants à sa résidence. Il fait face à une accusation de possession de drogue dans le but d'en faire le trafic.

■ Procédé

Selon l'enquête, Du Paul téléphonait aux commerces de vente d'ordinateurs. Dans Saint-Jean, il en aurait contacté quatre. Il se présentait comme un homme sur le point de se lancer en affaires et qui voulait faire des

achats d'ordinateurs. Il demandait des soumissions puis effectuait des achats.

Mais il envoyait un autre individu, Bertrand Derome, un Montréalais de 37 ans qui a déjà été condamné au pénitencier pour prendre livraison des ordinateurs. Alors que les banques étaient fermées, Derome payait avec un chèque certifié de la banque Scotia qui s'avérait faux par la suite. De même Derome aurait utilisé un faux permis de conduire pour s'identifier auprès des commerçants.

Ce stratagème aurait été utilisé pour frauder et voler des commerces de Montréal, Laval, Repentigny, Point-aux-Trembles, Saint-Antoine, Rosemère et Saint-Eustache. La valeur

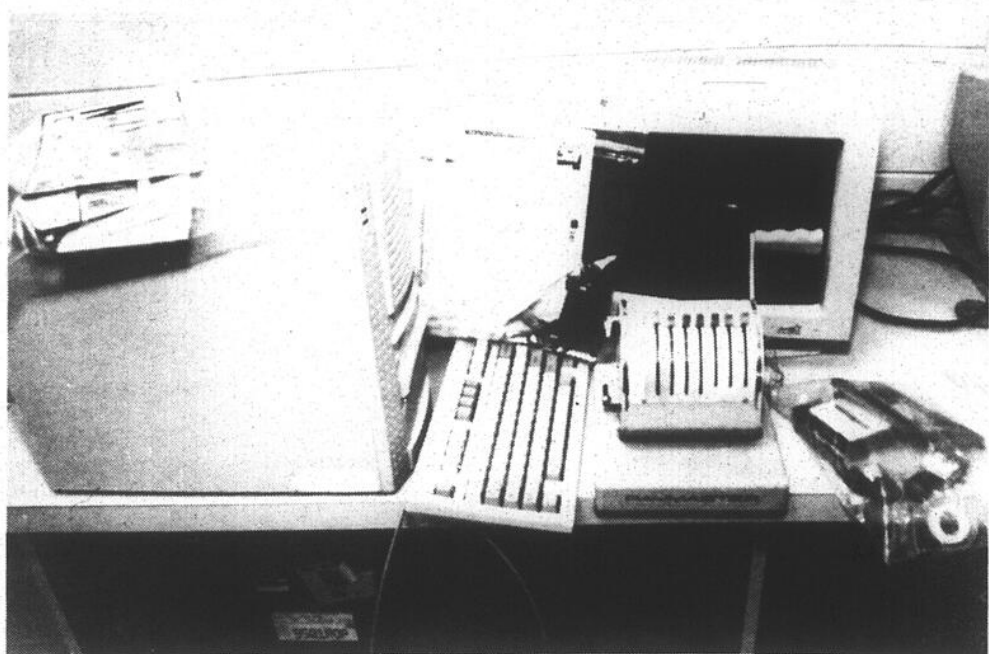
des vols atteindrait les \$100,000.

La marchandise était mise dans un véhicule qui portait une plaque d'immatriculation volée ne permettant pas de repérer par la suite les individus.

Malgré toutes ces précautions prises par les suspects pour ne pas être retracés, les enquêteurs ont remonté jusqu'à Du Paul et Derome. Jeudi, les enquêteurs de Saint-Jean se rendaient perquisitionner à trois endroits dont le domicile des deux suspects à Montréal.

L'arrestation des deux individus permettrait ainsi de résoudre plusieurs autres vols commis dans la grande région de Montréal.

Les deux prévenus



Les enquêteurs de Saint-Jean ont retrouvé chez Mario Du Paul un appareil à fabriquer des chèques certifiés, un tampon de la banque Scotia, un ordinateur volé à Saint-Jean et de faux papiers d'identité. (Photo Jacques PAUL)

ont comparu vendredi. La couronne s'est objectée à leur remise

en liberté. Leur enquête sur caution devait être entendue

aujourd'hui, mercredi. Au total 47 chefs d'accusation ont été

déposés contre Du Paul et 30 contre Derome.

Trois véhicules volés retrouvés à St-Blaise

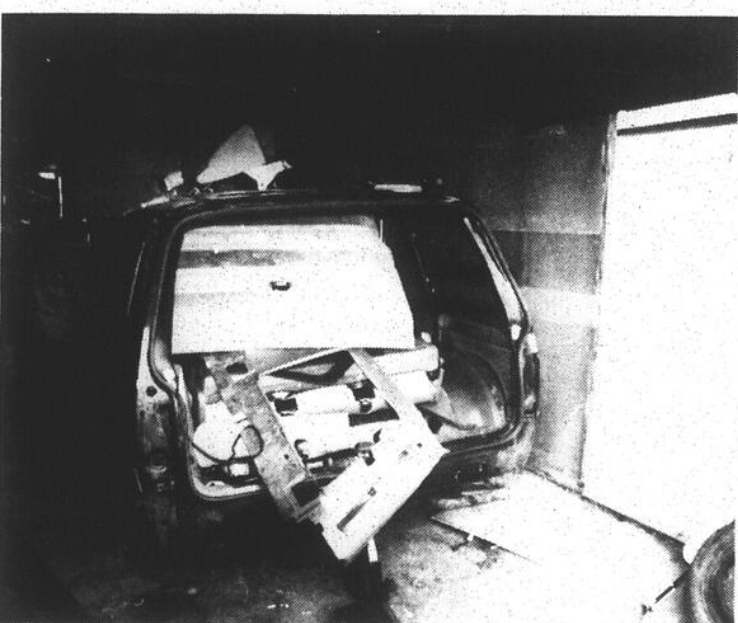
Jeudi matin, les enquêteurs du Service de police du Haut-Richelieu ont effectué

louise BÉDARD

une perquisition au 847 Principale, à Saint-Blaise, dans le but de retrouver des véhicules volés.

Trois véhicules dont une camionnette qui avait été volée la veille dans le stationnement de l'hôtel Best Western, à Saint-Jean, ont été retrouvés. Deux des trois véhicules avaient déjà commencé à être démantelés pour les pièces.

Le propriétaire des lieux a été arrêté et devrait faire face à



Deux des trois véhicules retrouvés avaient été en partie démantelés. (Photo Jacques PAUL)

des accusations. Libéré, il devrait comparaître par voie de sommation.

C'est à la suite d'informations recueillies par les enquêteurs qu'un mandat de perquisition a été obtenu pour fouiller deux garages situés à l'arrière d'une maison dans le village de Saint-Blaise.

La perquisition s'inscrit dans le cadre de l'Opération Cible déclenchée depuis le début de l'année dans la région de Saint-Jean pour retracer les nombreux véhicules volés. Plus d'une douzaine d'arrestations ont été effectuées jusqu'à présent.

Auteur de 6 vols qualifiés

Francis Dagesse condamné à 44 mois de pénitencier

Francis Dagesse, qui s'était évadé le 5 février dernier, a été condamné lundi à des peines totalisant 3 ans et 8 mois de pénitencier pour la commission de six vols qualifiés.

louise BÉDARD

Pieds et mains enchaînés, le jeune homme de 22 ans de Saint-Jean a été amené devant la cour. Il a reconnu sa culpabilité à des accusations de vol qualifié, de séquestration et de port de déguisement relativement à six vols avec violence commis dans des commerces de Saint-Jean, Saint-Luc, Napierville et La Prairie.

Arrêté le 25 janvier dernier, il avait échappé à la garde des agents de la détention lors de son transport du palais de justice de Saint-Jean au centre Parthenais. Trois jours plus tard il avait été

repris en plein centre-ville de Saint-Jean après avoir volé une voiture.

Récidiviste connu dans la région, Dagesse a perpétré avec des complices ces vols dans des dépanneurs et des stations d'essence au cours des mois de novembre, décembre et janvier. À chaque fois, les commis étaient séquestrés. Les malfaiteurs les attachaient et éventraient le coffre-fort. Les voleurs étaient cagoulés et armés. Ils réussissaient ainsi à s'emparer de sommes allant de quelques milliers de dollars jusqu'à \$14,000 dans un cas.

À la peine de détention suggérée par les avocats, le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec a ajouté une ordonnance interdisant à Dagesse de posséder des armes à feu pour toute sa vie.

MAINTENANT OUVERT

SUBWAY SAINT-LUC



M. Steven gérant et Yvon Messier, propriétaire

DÉJEUNERS
servis tous les jours
7 h à 11 h

- Muffins
- Bagels
- Croissants assortis
- Kaisers assortis

Bienvenue à tous!

HEURES D'OUVERTURE

Dimanche au mercredi:
7 h à minuit
Jeudi au samedi:
7 h à 2 h

310, boul. Saint-Luc, Saint-Luc (Place centre-ville Saint-Luc)

349-4240

Chantal Dufort honorée par les policiers

Elle sauve un bébé de dix mois que la mère avait tenté de noyer dans un bain

Chantal Dufort se souviendra longtemps du 21 octobre 1995. Sans son intervention et son sang froid, un jeune bébé de dix mois que sa mère avait tenté de noyer dans un bain serait probablement mort. Ce geste courageux a d'ailleurs été souligné par le Service de police du Haut-Richelieu mercredi dernier dans le cadre de la Semaine de la police.

C'est avec fierté que cette jeune adolescente de 17 ans a

gilles LÉVESQUE

reçu son certificat pour acte de civisme des mains du directeur du Service de police, M. Gaétan Vaillancourt. Jamais elle n'aurait pensé être honorée de la sorte en présence d'autant de policiers et de représentants du monde municipal.

En entrevue au journal, cette jeune fille de L'Acadie n'a pas caché que ces incidents malheureux

survenus dans une résidence de Saint-Jean l'ont sans doute marquée pour longtemps. «Des flashes me reviennent souvent depuis ce jour-là. Lorsqu'ils en ont parlé tantôt, j'ai eu les larmes aux yeux. Ce fut très émouvant», confesse-t-elle.

Le récit des événements

Mais que s'est-il passé au juste le 21 octobre 1995 dans cette résidence de Saint-Jean?

«Au départ, raconte celle qui étudie

au cégep Saint-Laurent, il faut savoir que je gardais à cet endroit à toutes les fins de semaine depuis un mois. Un soir, alors que j'attendais le retour du père de l'enfant pour qu'il vienne me reconduire à la maison, sa femme est soudainement sortie de la salle de bain en disant qu'elle venait de noyer son bébé de dix mois.

«Tout est allé rapidement, poursuit la jeune fille. Comme j'avais déjà suivi des cours de gardienne avertie de la Croix Rouge, je me suis aussitôt approchée près du bébé (une fille) pour constater qu'il ne respirait plus. Elle avait les lèvres bleues. Je lui ai alors donné la respiration artificielle. Après quelques instants, le bébé s'est à nouveau



Chantal Dufort reçoit son certificat des mains du conseiller Michel Thibodeau et du chef Gaétan Vaillancourt. (photo Jacques PAUL)

mis à respirer. Son père l'a aussitôt apporté à l'hôpital.»

Panique

Vous vous demandez sans doute si Chantal Dufort a paniqué. Nous lui avons posé la question. «Oui j'ai paniqué, mais seulement après. Ça se passe tellement rapidement que tu ne penses pas à ça. Tu réagis. Je dirais que ces événements ont duré cinq minutes. C'est long. Heureusement que je savais comment intervenir dans une telle situation», explique celle qui aspire à devenir enseignante ou travailleuse sociale.

Croit-elle que le bébé serait mort sans son intervention? «Je crois bien que oui.

Non seulement le bébé ne respirait pas, mais il s'était aussi vidé sur le plancher. C'est un signe qui ne trompe pas. L'important, c'est que cet enfant se porte bien aujourd'hui et qu'il n'a gardé aucune séquelle de ces événements.»

Chantal Dufort a revu le bébé dans les semaines qui ont suivi. Elle espère avoir l'occasion de lui parler un jour, tant elle se sent près de cet enfant qui lui doit probablement la vie.

Oui, elle était visiblement fière d'elle, mercredi dernier, lorsqu'on lui a rendu hommage. Ceux qui l'accompagnaient pour la circonstance affichaient de leur côté des signes d'admiration qui en disaient long.

Semaine de la police dans le Haut-Richelieu

Un mini-poste sur roues pour se rapprocher de la population

C'est sous le thème «La police et vous: un travail d'équipe» que

gilles LÉVESQUE

se tient du 13 au 18 mai la Semaine de la police dans le Haut-Richelieu. En plus des activités habituelles, telles le concours Policier d'un jour et la remise de médailles du Gouverneur général aux policiers ayant plus de 20 ans de service, un mini-poste de police sur roues se déplacera dans la région tout au long de la semaine.

C'est en présence de nombreux policiers et de représentants du monde municipal qu'ont été dévoilées les grandes lignes de cet événement annuel, mercredi dernier, à l'hôtel de ville de Saint-Jean.

Comme le veut la tradition en pareille circonstance, le directeur du Service de police du Haut-Richelieu, M. Gaétan Vaillancourt, a été appelé à s'adresser à la population.

«Afin de mieux répondre aux besoins de la société en matière de sécurité publique, il est essentiel aujourd'hui d'être plus près du citoyen et de travailler en collaboration avec ce dernier. D'ailleurs, notre service a innové en ce sens cette année, alors que nos pa-



Sur la photo, dans l'ordre habituel, on reconnaît le sergent Claude Lemay, le sergent-détective Mario Rainville, le constable Serge Dupuis, le constable Yvan Deslippe et le constable Pierre Desrosiers. (photo Jacques PAUL)

trouilleurs sont assignés en permanence dans un secteur spécifique qu'ils ont eux-mêmes choisi par intérêt personnel.

«Le but de ces assignations permanentes, d'enchaîner M. Vaillancourt, est bien sûr d'établir un rapprochement avec le citoyen par différentes rencontres, que ce soit à leurs commerces, leurs résidences, dans les parcs, à l'école ou ailleurs. Cette nouvelle approche que l'on qualifie

par le thème «La police de quartier», rapproche le policier du citoyen et favorise la solution de problèmes spécifiques à chacun des secteurs et quartiers de notre territoire.

Mini-poste de police

Dans le cadre de cette semaine spéciale, le Service de police du Haut-Richelieu pourra bénéficier d'une roulotte de 17 pieds du camping Rémillard qui sera transformée en mini-poste de police.

«Les citoyens auront ainsi la possibilité de rencontrer un policier sur place, de discuter de son travail, de demander des conseils sur différents sujets ou encore de formuler une plainte, sans avoir à se déplacer au quartier général du service.

«Un mini-poste d'une journée dans chacun des secteurs est une première pour notre service et nous souhaitons que les citoyens démontrent leur intérêt en s'y rendant en grand nombre, de préciser

M. Vaillancourt tout en espérant pouvoir compter sur l'implication des citoyens pour améliorer la qualité de vie dans la région.

Ce mini-poste de police s'arrêtera à l'hôtel de ville de Saint-Athanase aujourd'hui, à la Place Saint-Jean jeudi et au Carrefour Richelieu vendredi.

Pour ce qui est du concours Policier d'un jour, six jeunes étudiants de la région ont vécu dans la peau d'un officier de poli-

ce durant toute la journée d'hier, mardi. Il s'agit de Daniel Choquette-Riel, Audrey Patenaude et Marie-Soleil Cloutier-Deslisle, de l'école Napoléon-Bourassa, de Maxime Forestier, de l'école NDL d'Iberville, et de Michael Deleske.

de l'école Marie-Denise.

Médailles du Gouverneur général

Enfin, mentionnons que cinq policiers ayant plus de 20 ans de service ont été honorés mercredi der-

nier par les dirigeants du Service de police du Haut-Richelieu.

Il s'agit de MM. Mario Rainville, Claude Lemay, Pierre Desrosiers, Serge Dupuis et Yvan Deslippe. Ce dernier compte pas moins de 29 ans d'ancienneté.

Aspirateur central



Prix suggéré
512\$
Incluant boyau
de 30 pieds
et accessoires

389\$



Modèle E-100

QUALITÉ QUÉBEC

URGENT BESOIN D'ASPIRATEURS
50\$
pour votre vieil aspirateur à l'achat
d'un aspirateur «Cyclo Vac»
Valable jusqu'au 31 mai 1996

Pièces
et
réparations
de
toutes
marques

LE PLUS GRAND CENTRE D'ASPIRATEURS DE LA MONTÉRÉGIE

Addition Confort

700, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-3575

Charest en liberté

■ Yves Charest, 57 ans, de Saint-Jean, soupçonné de trafic de drogue et de possession de cocaïne et de haschich dans le but d'en faire le trafic, a repris sa liberté moyennant le versement d'un cautionnement.

La couronne et la défense ne s'entendaient pas sur le montant du cautionnement à déposer avant l'élargissement du prévenu. La poursuite exigeait \$50,000. Finalement le juge Jacques Rancourt a statué que devait être déposés une somme de \$10,000 en argent sonnante et un engagement financier de \$10,000 devait être contracté par la conjointe du prévenu qui est propriétaire de la résidence familiale. Si Charest ne pouvait satisfaire à cette condition, il avait l'alternative de verser plutôt une somme de \$5,000 et son épouse devait signer un engagement de \$25,000.

De plus le tribunal a interdit à Charest d'entrer en contact avec les autres prévenus arrêtés dans le cadre de la même opération policière. Il ne doit pas mettre les pieds à l'extérieur de la province et il doit se rapporter une fois par semaine à la GRC.

Charest a été arrêté de même que quatre autres personnes, à Saint-Jean, le 3 mai dernier. Au cours de l'opération policière la GRC a saisi 2 kilos de cocaïne, 7 kilos de hasch et \$450,000 en argent liquide. Ces cinq personnes sont soupçonnées de faire partie d'un réseau oeuvrant dans la région.

Quant à Barrington Miller, un résident de la région de Toronto, il a pu aussi reprendre sa liberté après avoir versé une somme de \$10,000 en garantie.

Dépanneur de drogue

■ Diane Lacombe devra purger 30 fins de semaine d'emprisonnement. Elle a reconnu sa culpabilité à cinq chefs d'accusation de trafic de drogue. Complice de son conjoint, Cyrille Tanguay, elle avait été arrêtée le 28 avril 1994.

À la suite d'informations à l'effet que la vente de drogue s'effectuait au domicile du couple au 17, Saint-Paul, à Saint-Jean, les policiers y avaient eux-mêmes acheté des stupéfiants pour les pincer. La participation de la femme au commerce illicite a été qualifiée de moins importante que celle de son conjoint.

Roy coupable

■ Annie Roy, arrêtée lors de l'opération du 30 novembre dernier de la SQ pour démanteler une partie du réseau de vente de drogue contrôlé par les Jokers, a reconnu sa culpabilité aux accusations de complot et de trafic de drogue.

À la demande de la défense, le tribunal a demandé au service de probation d'évaluer l'admissibilité de la jeune femme au programme de travaux communautaires. La sentence sera prononcée le 6 septembre prochain.

Les infractions reprochées ont été commises entre le mois de septembre et novembre. Elle est la conjointe de Stéphane Richard qui avait une participation beaucoup plus considérable dans les activités. Celui-ci a été condamné en décembre dernier à une peine de 18 mois de détention. Déjà en liberté, il a reconnu vendredi sa culpabilité à des accusations de tentative d'entrave à la justice et de complot. Il a obtenu un sursis de peine compte tenu qu'il aurait écoupé de la même peine d'emprisonnement cet automne si les dernières accusations avaient été portées.

Il avait comploté avec d'autres personnes pour faire croire qu'une somme de \$5,000 saisie lors d'une perquisition chez Michael Joseph était un prêt du père de ce dernier et non pas le fruit de transactions de drogue.

Un autre individu arrêté lors de l'opération de la SQ du 30 novembre dernier, Patrick Lapointe, a reconnu vendredi sa culpabilité à l'accusation de possession de 250 gr de mari. Il devra acquiescer une amende de \$1,000. Il subira par ailleurs son procès le 6 septembre prochain pour avoir été trouvé en possession d'une mitraillette AK 47 lors de son arrestation.

Les inspecteurs comme des coyottes

■ Un homme qui se défendait seul a fait grimper la pression de tout le monde vendredi matin lors de son procès. L'accusé, Jean Siouville, ne parlait pas en s'adressant aux témoins, il criait. D'une taille très imposante, l'agriculteur de Napierville était accusé d'avoir proféré des menaces à une inspectrice du ministère de l'Agriculture.

Le 26 septembre dernier, une femme inspectrice s'était rendue à sa ferme pour y effectuer un prélèvement de lait à la suite d'un rapport antérieur qui questionnait la qualité du lait

produit. Après avoir accepté qu'elle effectue le prélèvement, l'agriculteur avait suivi l'inspectrice à l'étable et s'était emporté.

Selon le témoignage de la femme, il avait alors menacé de tirer, à coup de 12, le prochain fonctionnaire qui mettrait les pieds sur sa terre. Arrivé au tour de l'accusé d'interroger la plaignante, il s'est mis à l'accuser de se parjurer. De sa haute taille, il tendait le bras avec le doigt menaçant à quelques pouces seulement du témoin qui a fondu en larmes. Appelant lui-même à la barre des témoins un autre inspecteur du ministère, il s'est adressé à lui sur le même ton.

Il a traité les inspecteurs du ministère d'escrocs, de maîtres-chanteurs, de dilapidateurs des fonds publics et d'animaux, pire que les coyottes qui viennent rôder autour de sa ferme.

L'homme a été trouvé coupable. Me Éric Simard de la couronne a réclamé l'imposition d'une courte peine d'emprisonnement pour bien signifier à l'accusé que son comportement est inacceptable. Mais le juge Jacques Rancourt a plutôt condamné Siouville à une amende de \$200. Il lui a interdit de posséder des armes à feu pour une période de dix ans. Il l'a placé sous probation pour une période d'un an et lui a interdit de communiquer avec les deux inspecteurs. Mais l'accusé a menacé de faire régner la «loi des prédateurs» si un autre inspecteur se présentait chez lui.

Puis vers la sortie de la salle d'audience, l'accusé a trouvé le tour de s'approcher encore une fois des témoins et de les avertir qu'il entendait déposer une plainte de parjure contre eux. Après cet autre éclat, l'accusé a été invité par les policiers à sortir de la salle.

Alors que tout le monde se remettait de ses émotions durant un ajournement de la cour, Siouville est revenu précipitamment vers la salle d'audience entraînant à sa suite les agents de la sécurité qui couraient derrière lui, de crainte d'un autre incident. Finalement après avoir discuté avec l'enquêteur de la SQ, l'accusé est reparti paisiblement du palais.

Lamarre incarcéré

■ Patrick Lamarre, un jeune homme de 21 ans de Saint-Jean, devra rester détenu jusqu'à la tenue de son enquête préliminaire, le 29 mai prochain. Il est soupçonné d'avoir commis un vol qualifié sous la menace d'un bâton de baseball à l'endroit d'un adolescent de 16 ans.

Il a été arrêté le 8 mai dernier quelques minutes après que le plaignant l'ait désigné sur la rue avec un autre individu comme étant ses agresseurs. L'autre jeune homme arrêté, Pascal Lafontaine, a été remis en liberté sous conditions.

Selon le témoignage de l'enquêteur Rock Robert, du Service de police du Haut-Richelieu, le jeune plaignant a dû remettre sous la menace ses souliers de course neuf qu'il venait tout juste d'acheter au coût de \$125, tout comme sa casquette. Il aurait été entraîné dans un appartement de la rue Colin, au centre-ville de Saint-Jean.

Quelques jours auparavant, Lamarre venait tout juste d'être remis en liberté par le tribunal qui avait reporté au 6 septembre le prononcé de la sentence pour plusieurs infractions de vols, de menace et de voies de fait. Sa mère avait déposé une caution de \$1,000 pour garantir sa bonne conduite.

Ce n'est pas la première fois que la cour le remettait en liberté sous conditions.

Du 15 mai au 15 juin

Surveillance accrue pour contrer l'alcool au volant

À compter d'aujourd'hui, le Service de police du Haut-Richelieu augmente la fréquence de ses interventions policières en ce qui a trait à la conduite avec facultés affaiblies, et ce, jusqu'au 15 juin.

isabelle SIMARD

À l'instar des services policiers de la Montérégie, de Lanaudière et de Montréal, les policiers du Haut-Richelieu mettent en branle

Les vandales récidivent au cimetière de Saint-Jean

Le cimetière de Saint-Jean-sur-Richelieu a été une fois

isabelle SIMARD

de plus la cible des vandales dans la nuit de jeudi à vendredi.

Une quinzaine de pierres tombales ont été renversées. Les responsables du cimetière ont déposé une plainte au poste de police. À leur avis, les monuments ont été jetés au sol par une bande de jeunes.

Le cimetière de Saint-Jean a subi des actes de vandalisme à deux reprises depuis les deux dernières semaines.



La Police du Haut-Richelieu a visité le cimetière de Saint-Jean pour constater les dégâts. (Photo Jacques PAUL)

Intersection Gouin et Lasalle

Accident impliquant deux automobilistes et un piéton

Un accident de la route impliquant deux automobilistes et un

isabelle SIMARD

piéton s'est produit au coin du boulevard Gouin et de la rue Lasalle vendredi dernier, à 10h15.

Un des véhicules circulait sur Lasalle en direction du boulevard du Séminaire. Le deuxième véhicule roulait sur le boulevard Gouin et se dirigeait vers la rue Saint-Jacques.

La collision a eu lieu à l'intersection du boulevard Gouin et de la rue Lasalle. Les deux conductrices étaient âgées respectivement de 61 ans et 44 ans.

Au moment de



Un des véhicules impliqués dans cet accident est allé frapper un piéton qui se trouvait sur les lieux. (Photo Jacques PAUL)

l'impact, le premier véhicule est allé frapper un piéton qui se trouvait sur les lieux. La victime, un homme de Saint-Jean de 56 ans, a été conduite à l'Hôpital du Haut-Richelieu.

■ Bilan

En 1995, sur le territoire de la Montérégie, 50 services policiers ont participé au programme en organisant 181 contrôles routiers. Au total, 21,700 conducteurs ont été interceptés. Pas moins de 774 automobilistes se sont soumis au dépistage et 119 à l'ivressomètre.

Malgré une amélioration du bilan routier, l'alcool reste en cause dans 40% des accidents mortels et 15% des accidents impliquant des blessés.

Vous êtes éligible à un prêt de 4 500\$

3 ANS SANS INTÉRÊT

- Prix du manufacturier
- Évaluation gratuite
- Schéma par ordinateur
- Entrepreneur licencié

Plus de 1 500 clients satisfaits

ARMOIRES Cuisines action

359-7980
ou 1 800 359-7980

SALLE DE MONTRE AU: 1050, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

Importation et exportation de drogue

Nouvelles accusations contre Yves Charest

L'opération policière qui a conduit le 3 mai dernier au démantèlement d'un réseau «indépendant» de trafic de drogue

louise BÉDARD

dans Saint-Jean a connu un rebondissement hier, mardi, alors que la GRC a mis à jour un complot pour importation et exportation de drogue qui impliquerait plusieurs des mêmes personnes.

Le dépôt de nouvelles accusations vient clore cette enquête qui s'est étalée sur un an et a donné lieu à l'utilisation de l'écoute électronique.

Un individu de la région de Toronto est toujours recherché et fait l'objet d'un mandat d'arrestation. La police a fait comparaître hier après-midi cinq personnes dont Yves Charest désigné comme la tête du groupe qui a été ramené devant la justice et incarcéré de nouveau.

En plus des accusations de trafic de cocaïne et de haschich, cet homme d'affaires de 57 ans de Saint-Jean est maintenant soupçonné de complot pour importation de drogue et de complot pour exportation de drogue. Il subira aujourd'hui, mercredi, son enquête sur cautionnement.

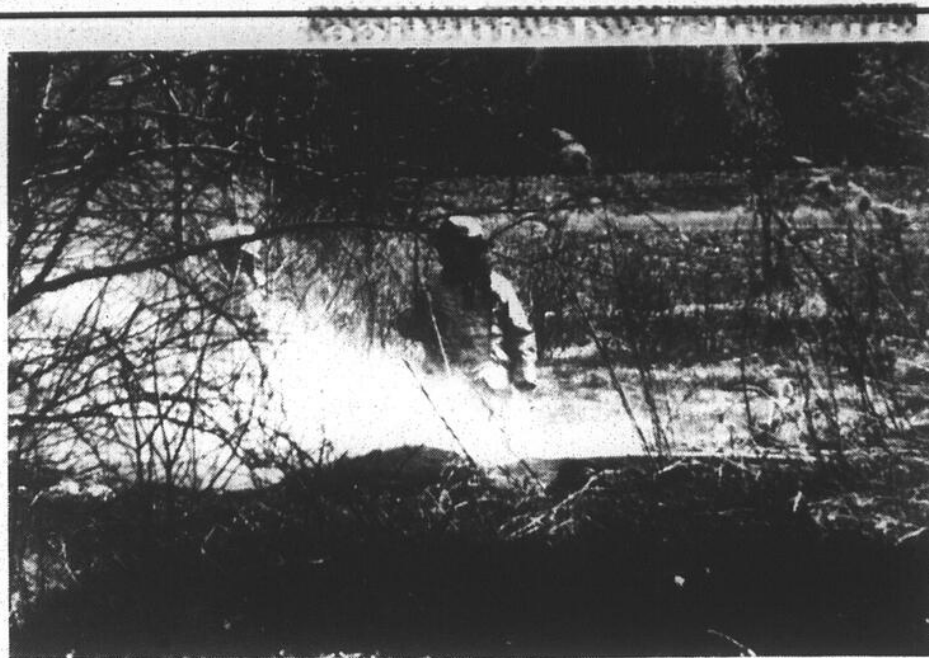
De même Paul Barrington Miller, un résident de Mississauga (Ont.) a été ramené à Saint-Jean pour répondre lui aussi

à de nouvelles accusations de complot pour importation et exportation de drogue. Le 3 mai dernier, il avait été arrêté à Saint-Jean à la résidence de Charest. La police avait alors saisi dans la maison de la rue Cardinal, à Saint-Jean, 2 kilos de coke et \$250,000 en argent liquide. De plus 7 kilos de haschich avaient été saisis au cours de la même opération.

Robert Devoyault, 35 ans de Saint-Luc, intercepté le 13 avril dernier, au volant d'un camion-remorque qui cachait 13,5 kilos de haschich, fait face maintenant à des accusations de complot pour importation. Il est employé de la compagnie de transport de Charest. La GRC relie cette saisie au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle aux activités du réseau. La couronne ne s'est cependant pas objectée à la remise en liberté de Devoyault.

Il en est de même pour Ginette Beaudreault, 35 ans de Chomedey-Laval qui en plus des accusations de trafic et de possession de haschich qui pendaient contre elle, doit maintenant répondre à des accusations pour complot avec Devoyault, Charest et Denis Girard.

Ce dernier, un nouveau prévenu, a comparu sous une dénonciation de complot pour importation. Le ministère public s'est objecté à sa remise en liberté. Il sera ramené devant la cour aujourd'hui.



Une imprudence occasionne un feu de champ

Jeudi à 14h15, les pompiers d'Iberville ont été dépêchés au 212, Route 104 à Saint-Athanase. Le vent a surpris un individu qui s'affairait à brûler des déchets à l'arrière de la résidence. À l'arrivée des pompiers, le feu s'étendait sur une grande partie du champ. Une vieille automobile et des pneus ont été brûlés, occasionnant un vaste nuage de fumée. Les pompiers rappellent à la population qu'il est interdit de faire brûler des déchets sans détenir un permis de la municipalité. (Photo Jacques PAUL)

Il s'assoupit avant de faire cuire ses frites

Une maison centenaire rasée par les flammes

Une maison centenaire appartenant à un couple de Sabre-

isabelle SIMARD

vois a été rasée par les flammes dans la nuit de vendredi à samedi. L'un des occupants, qui s'apprêtait à faire frire des pommes de terre, s'est assoupi sur le sofa en laissant l'huile sur le feu. Les pompiers ont travaillé durant quel-

ques heures avant d'éteindre l'incendie.

La conjointe, qui se trouvait à l'étage, aurait alerté les pompiers aux environs de 23h30. À l'arrivée des pompiers, l'incendie faisait rage au rez-de-

chaussée ainsi qu'à l'étage de la résidence située au 1046, Route 133 à Sabre-

vois. Les pompiers d'Iberville ont dû faire appel à leurs confrères de Saint-Jean et de Saint-Alexandre. Ils ont quitté

les lieux à 5h25.

D'après le rapport du Service des incendies d'Iberville, il s'agit d'une perte totale. Les dommages causés à la résidence sont évalués à \$135,000. La maison ne disposait pas d'avertisseur de fumée.

Quelques secondes de distraction

Une automobiliste et ses deux enfants se retrouvent dans le fossé

Quelques secondes de distraction ont bien failli tourner au drame pour une automobiliste de 32 ans qui circulait sur la rue Jean-Talon, lundi midi, à la hauteur de la Grande-Ligne.

isabelle SIMARD

Deux enfants prenaient place à l'arrière du

véhicule au moment de l'accident. D'après le rapport des policiers de Saint-Luc, la jeune maman a connu quelques secondes de distraction lorsqu'un des enfants a réussi à se détacher de son siège.

Le véhicule a quitté la chaussée et effectué un tonneau pour ensuite se retrouver dans le fossé, du côté du canal Chambly.

La conductrice et ses deux passagers âgés de 1 an et 3 ans ne semblaient présenter aucune blessure grave. Ils ont tout de même été transportés en ambulance à l'Hôpital du Haut-Richelieu.

Unité d'urgence: portes ouvertes

Les membres de l'Unité d'urgence de la Sûreté du Québec de la région ouest qui ont leurs quartiers à Saint-Hubert, le long de l'autoroute 30, offrent l'occasion à la population de venir les rencontrer, lors d'une journée «portes ouvertes», vendredi.

De 9h à 21h, la population est invitée à discuter avec les différents spécialistes qui oeuvrent au sein de l'Unité d'urgence: maîtres de chien, techniciens en explosifs, groupe d'intervention, spécialistes du contrôle de foule, pilotes d'hélicoptère, plongeurs, montards et patrouilleurs nautiques.

Le matériel sera exposé et si les conditions le permettent des démonstrations de sauts en parachute et de rappel à partir d'un hélicoptère seront exécutés. Les locaux sont situés au 3131, 2^e rue, à Saint-Hubert (angle Cousineau et autoroute 30).

L'alcool au volant...
ça brise des vies!

Cours d'anglais

PARLEZ ANGLAIS SANS TRADUIRE

- méthode éprouvée depuis 20 ans
- durée du cours: 135 heures
- groupes homogènes de 4 à 8 personnes
- immersion en milieu anglophone
- nous vous garantissons PAR ÉCRIT que vous parlerez l'anglais SANS TRADUIRE à la fin de VOTRE COURS

SESSION D'ÉTÉ

Inscriptions immédiates

Nombre d'inscriptions limitées

Tél.: 346-4359



Ecole de
conversation anglaise Welch

1, rue de Salaberry, Saint-Jean-sur-Richelieu



MANON
&
LOUISE
PAPINEAU

P R O M O T I O N

Verres de contact

Lentilles souples,
claires, à port
quotidien **99\$***
la paire

VALABLE JUSQU'AU 21 OCTOBRE 1996.

Plus de 50 ans
de service!

OPTOMÉTRISTES
174, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 346-4293

* Sur réserve de certaines prescriptions.

Le conseiller municipal le plus «illuminé» de Saint-Jean est certainement Germain Granger. L'étincelant politicien demeure sur la rue Dorchester, tout près du terrain de soccer du parc-école Saint-Gérard. Un terrain presque aussi bien éclairé que celui du stade olympique! Il a brillé de tous ses feux en fin de semaine, jusqu'à trois ou quatre heures du matin, alors qu'il pleuvait à boire debout et qu'aucun joueur de foot ne souffrait d'insomnie!

Le conseiller Granger avait-il secrètement promis des clairs de lune artificiels à ses voisins lors de sa campagne électorale? A-t-il trouvé un nouveau moyen de «brûler» le surplus accumulé de \$3,6 millions de la ville de Saint-Jean? Voilà des questions qui nous plongent dans le noir...

- marc-olivier TRÉPANIÉ

Les fonctionnaires municipaux ne souffrent pas seulement d'un gel salarial cette année. Lundi matin, après un dimanche de printemps assez hivernal, il faisait 16 degrés dans les bureaux de l'hôtel de ville. Pas chaud pour travailler.

Pour réchauffer l'abri du chaleureux tandem Smereka-Bonaldo, il aurait sans doute fallu récupérer la chaleur gaspillée dans le quartier Saint-Gérard par l'éclairage du terrain de soccer du noctambule Germain Granger!

- marc-olivier TRÉPANIÉ

En abaissant le taux de crédit d'impôt et le montant maximal admissible à l'achat d'actions du Fonds de solidarité du Québec, le ministre des Finances du Québec, Bernard Landry, s'est harmonisé avec les mesures annoncées dans le dernier budget du ministre fédéral Paul Martin. Pas de chicane cette fois-ci. Voilà un bel exemple de... fédéralisme rentable!

- marc-olivier TRÉPANIÉ

Pour plusieurs, je suis la risée du Québec. J'ai moi aussi «viré mon capot de bord». C'était la seule façon de faire parler de moi pour attirer de nouveaux clients dans mon bureau depuis que les séparatistes me boudent. Il me faut sans attendre des fédéralistes à défendre. Qui suis-je?

Réponse: Me Guy «la girouette» Bertrand, un futur ami du député Le Hir!

- gilles LÉVESQUE

De l'utilité du député



À la suite des remous dans la vie politique de M. Richard Le Hir, le comté d'Iberville a non seulement perdu son ministre mais également son député péquiste. Quel drame! Quelle perte pour les citoyens du comté d'Iberville! Vraiment?

Selon l'exécutif péquiste du comté en tout cas, ils ont perdu beaucoup puisque celui-ci s'apprête à demander à ce que la ministre Louise Beaudoin devienne «marraine» du comté. Une marraine, me direz-vous, ça ne peut pas nuire. Soit. Mais permettez-moi quand même de faire une mise en garde aux gens du comté d'Iberville.

En effet, Mme Beaudoin est une personne connue de ce côté-ci de la rivière, à Saint-Jean. Car Mme Beaudoin a déjà été en quelque sorte notre «marraine» à nous aussi, les citoyens de Saint-Jean. C'est elle qui s'est occupée du dossier du Collège militaire au nom du gouvernement du Québec quand Ottawa a pris la décision de le fermer.

Durant toutes ces semaines de crise, on a souvent vu la souriante Mme Beaudoin qui, semble-t-il, s'est beaucoup amusée à pourfendre les méchants fédéralistes d'Ottawa. Hélas! sa politique et celle de son gouvernement n'ont rien donné à Saint-Jean et son action a eu un gros zéro comme résultat. Tout ce qu'elle a eu à dire à la population de Saint-Jean, c'est que les futurs officiers de la

très hypothétique future armée de l'encore plus hypothétique Québec souverain seraient formés à Saint-Jean. Si vous saviez comme cela a été pour nous tous une grande consolation!

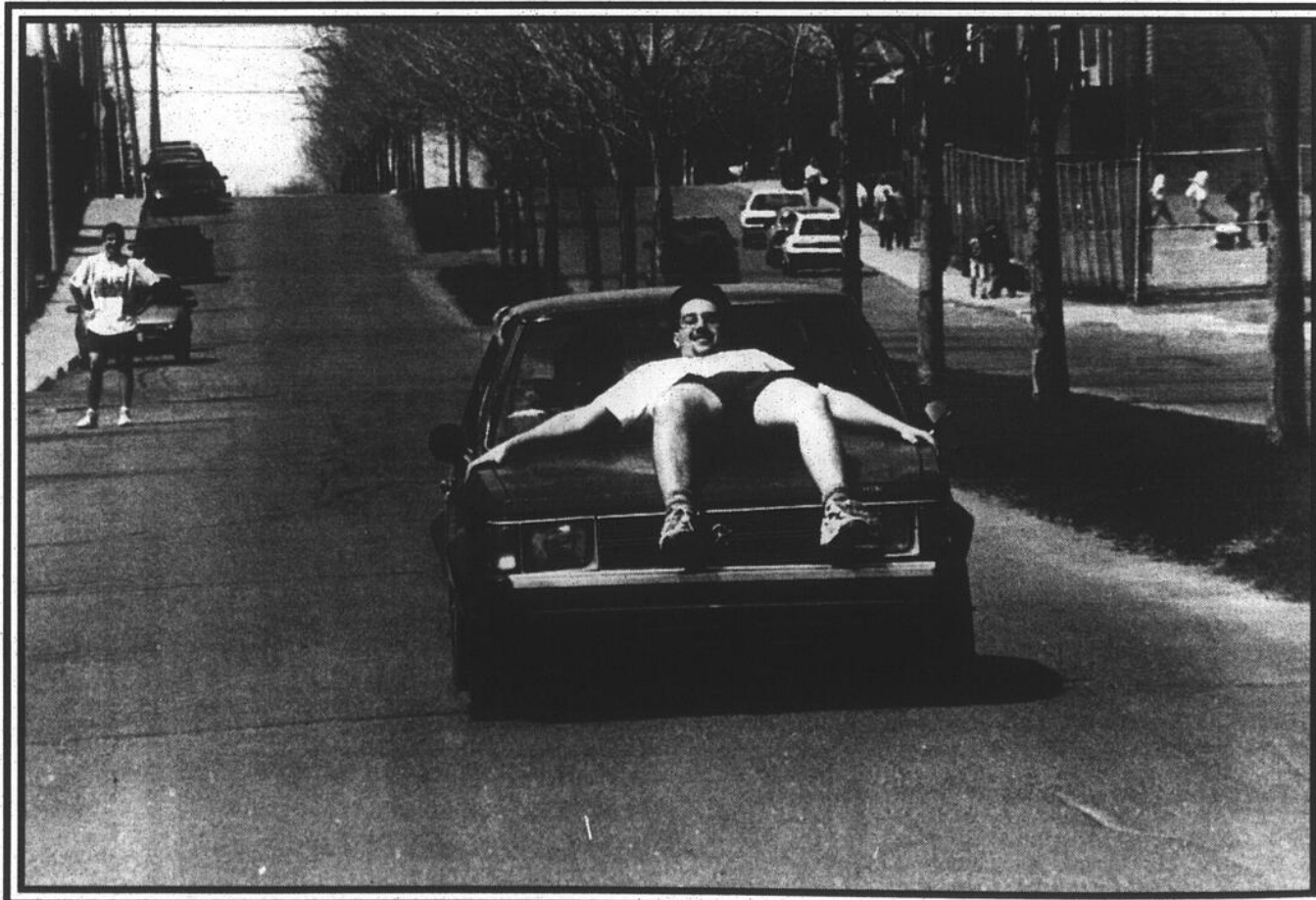
En fait, Mme Beaudoin n'a même pas respecté le programme péquiste pour la Montérégie qui favorisait un recyclage du CMR dans l'éducation universitaire. Avec le résultat que certaines personnes de la région se débattaient aujourd'hui comme des diables dans l'eau bénite pour tenter d'assurer la survie du Collège mais sans aucun appui de Québec.

En clair, gens d'Iberville, cette «marraine» ne nous a pas été d'une grande utilité à nous, gens de Saint-Jean. Tant mieux si elle peut vous être utile à vous. Mais n'ayez pas des espoirs trop grands, car vous pourriez verser des larmes.

Vous savez, nous à Saint-Jean, nous avons le bonheur d'être représentés à Québec par un député péquiste. Il s'appelle Roger Paquin et c'est lui qui a dit de M. Le Hir «qu'il fait une mauvaise lecture de la situation politique et des conditions d'émancipation du peuple québécois». Vous avez dans cette phrase le résumé complet de toute l'action de M. Paquin: lui, il fait une bonne lecture de la situation politique et des conditions d'émancipation du peuple québécois. Sauf que pour nous, humbles contribuables du comté de Saint-Jean, il ne nous est d'aucune utilité. Le professeur Paquin, d'ailleurs un homme dévoué et charmant, est en politique d'abord pour servir son parti et la cause de l'indépendance du Québec. Grand bien lui fasse, c'est son droit. Sauf que nous, citoyens de Saint-Jean, ça ne nous est d'aucune utilité, je le répète. Nous en souffrons beaucoup, puisque auparavant notre député Michel Charbonneau se souciait peu de son parti et presque exclusivement de son comté.

Mais, chers concitoyens d'Iberville, ne versez pas trop de larmes. Votre député n'est plus du «bon bord» mais vous aurez une marraine souriante. Nous vous souhaitons au moins qu'à défaut de vous être utile, elle vous soit plus sympathique qu'à nous, de notre côté de la rivière.

Renel BOUCHARD



Drôle de chevreuil...

Même si ce n'est pas l'automne, il y a des bipèdes qui se prennent pour des chevreuils. Mercredi dernier, sur la rue des Trinitaires à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce jogger installé sur le capot d'une automobile ne prêchait pas par l'exemple, tout près de l'école primaire St-Lucien. Il doit y avoir des façons moins dangereuses de «capoter»! (photo Jacques PAUL)

Un gros merci, Monsieur Raymond



C'est vrai que les mauvaises nouvelles abondent en ces temps difficiles. D'apprendre par exemple que Sport Maska va procéder à 225 nouvelles mises à pied a de quoi inquiéter ceux qui sont en mesure d'évaluer les répercussions à moyen terme.

Derrière ce nouveau licenciement se cachent 225 familles qui vont probablement s'accrocher à l'aide sociale tout en reportant à plus tard des achats tant nécessaires pour stimuler notre économie régionale que l'on sait mal en point.

Reste qu'il n'y a pas que des mauvaises nouvelles. Elles sont devenues choses rares, certes, mais il y en a bien quelques-unes.

Cette semaine, l'occasion ne pourrait être plus belle pour souligner les 25 ans d'histoire du Fonds Claude-Raymond, un organisme sans but lucratif dont l'implication constante auprès des jeunes n'est malheureusement pas reconnue à sa juste valeur.

Sans cet homme qui a pour nom Claude-Raymond et tous les bénévoles qui l'ont épaulé durant toutes ces années, on peut penser que la pratique du sport ne serait pas ce qu'elle

est aujourd'hui dans le Haut-Richelieu.

Il suffit de se rendre au Complexe sportif Claude-Raymond en soirée pour voir à quel point ces lieux bien entretenus fourmillent de jeunes sportifs en herbe qui ne demandent qu'à s'amuser.

Il y a ces installations qui font la fierté de Saint-Jean, mais il y a aussi toutes ces sommes d'argent que le Fonds Claude-Raymond a versé aux athlètes et organismes sportifs de la région depuis le début des années 70. On parle de subventions totalisant \$350,000. Sans cet énorme apport financier, bien des jeunes auraient été privés de ressources qui leur permettent de pratiquer leur sport préféré dans de bonnes conditions.

On ne peut pas passer sous silence non plus ces bourses d'excellence qui se veulent une source d'encouragement et de motivation extraordinaire pour l'élite locale.

Voilà, et vous en conviendrez, une bonne nouvelle qui mérite d'être soulignée pour mieux en réaliser l'importance en ces temps si difficiles pour tout le monde, y compris le sport amateur.

Au nom des sportifs de la région, et ils sont nombreux à reconnaître votre dévouement, merci beaucoup Monsieur Raymond. Merci aussi à tous vos bénévoles. Vous méritez pleinement tout ce qu'on dit de bien à votre sujet.

gilles LÉVESQUE

Que pensez-vous du budget Landry?



Moi, je ne suis pas au courant. Il y a maintenant au moins deux ans que j'ai décidé de ne pas suivre la politique et de ne plus écouter les nouvelles. Maintenant je m'occupe de moi et c'est moins stressant que la politique.

Sandy Durand
Saint-Jean



«Le dernier budget, c'est tout simplement un déficit d'idées. Il n'y a rien de bien constructif. On tourne toujours autour du pot et il ressemble à un autre budget d'élections.»

Michel Pardiac
Saint-Jean



«Je n'ai pas encore pris connaissance des points saillants du budget, mais de ce que j'ai entendu jusqu'à maintenant, je peux dire que le gouvernement n'a pas grands choix. On ne peut pas lui reprocher de prendre les moyens qu'il faut pour réduire le déficit. Il faudra cependant qu'il soit plus imaginaire.»

Serge Hébert
Saint-Jean



«Moi je vais vous dire une chose: que l'on donne de l'ouvrage à ceux qui reçoivent des chèques du gouvernement ou que l'on crée de l'emploi. Il faut faire quelque chose. Je n'ai rien contre les assistés sociaux, mais pourquoi ne pas s'en servir pour le recyclage par exemple? Présentement, ils ne sont pas rentables.»

Paul Marion
Saint-Jean



«Je considère que c'est relativement un bon budget, mais à ce que j'en sais, ce sont les personnes âgées qui vont écopier le plus. On va être taxé davantage mais on semble avoir pris des moyens détournés pour y arriver. On savait qu'on y goûterait.»

Mario Duguay
Saint-Jean



«C'est un budget qui a première vue semble raisonnable. M. Landry aurait peut-être pu se forcer compte tenu des circonstances et de la situation économique difficile. On s'attendait à pire.»

Michel Lapierre
Saint-Jean

L'ailleurs ou l'ici



Maintenant notre intérêt dans l'ailleurs et les problèmes planétaires remplissent notre vie. L'ici est laissé pour compte. Vous voulez des preuves. Et bien regardez les manchettes qui attirent l'attention et soulèvent les passions.

Nous sommes même rendus à trouver que les nouvelles d'ici sont plus intéressantes lorsqu'elles sont présentées par des médias extérieurs à la région. Qu'un député d'ici fasse parler de lui à travers les radios ou les télévisions nationales et voilà qu'il est devenu intéressant alors que ses déclarations publiées dans un journal local ne soulèveront pas le moindre commentaire! L'importance ne vient plus du propos lui-même, mais de la forme qui le présente: l'impact du moyen médiatique.

Nous devenons plus planétaire que local ou régional. Ainsi, la maladie du sida est certes dévastatrice, mais ne se compare pas au cancer qui touche bien plus de monde. Cependant, notre attention, notre pitié, notre compassion et notre désir de venir en aide sont bien davantage monopolisés par les campagnes pour lutter contre le sida que contre le cancer.

La survie des espèces et la protection de l'en-

vironnement attirent l'attention des gens. On veut sauver la planète, les arbres, les animaux, surtout si cela n'a pas d'implication autour de soi. Dans un récent sondage, 145,000 jeunes affirmaient être convaincus que la préservation des espèces animales constituait le plus grave problème de l'heure. En Espagne, les éco-flics traquent les pollueurs, plus près de nous Les Panthers font campagne pour la survie de la panthère de Floride et nos gouvernements et nos municipalités n'ayant d'autres choix que de suivre ce mouvement se mettent au pas du recyclage des déchets, de la réutilisation des fibres etc.. Ce sont les seules choses vendables de ce temps-ci et pour lesquelles on gratte les fonds de tiroir.

Si une forte proportion de gens sont au fait des derniers développements de la science pour lutter contre les maladies ou des dernières inventions qui multiplient à l'infini notre capacité de communiquer rapidement, si une majorité croissante de gens naviguent sur l'internet et voyagent à travers un monde plus virtuel que réel, l'ensemble de la population ne manifeste plus de passion pour le monde qui l'entoure. Pourtant c'est à ce niveau qu'elle a du pouvoir pour transformer son milieu.

Quand avez-vous mis les pieds à l'hôtel de ville pour suivre la chose municipale? Ne rougissez pas, même si vous répondez jamais. Un préfet d'une MRC autre que celles des alentours me disait dernièrement que depuis qu'il est préfet, il a constaté que personne ne vient aux assemblées. Et il ajoute que même les maires qui forment le conseil de la MRC ne sont

pas intéressés par les réunions. Vous voyez à quel point le désintéressement est global.

Quand avez-vous lu un avis public municipal pour la dernière fois? Pourtant ce n'est pas parce qu'il est difficile pour le citoyen de se renseigner et de suivre la modification proposée des règlements. Ainsi, par exemple, la municipalité de l'Acadie publiait le week-end dernier plus de 11 avis de convocations à des assemblées de consultation publique sur la modification des règlements de zonage. La plupart de ces changements concernaient la réduction des marges. Selon la vie des conseils de ville, les publications des avis publics s'égrainent au fil des années dans les journaux, mais à quel point les conseils crient dans le désert?

Les citoyens sont protégés par les règlements de publication. Tous ces avis donnent la date, l'heure et le lieu de l'assemblée où sera traité le sujet, mais qu'est-ce que cela rapporte si personne ne s'en soucie.

Il me semble qu'il nous faudrait garder l'équilibre pour ne pas tomber dans le rêve et l'imaginaire: ne pas troquer la proie pour l'ombre. Les choses planétaires deviennent de plus en plus préoccupantes, mais ce n'est pas une raison pour que le milieu dans lequel on vit ramasse les miettes de notre attention. En nous basant sur le désintéressement chronique pourra-t-on construire un environnement qui soit à notre goût et au goût de nos enfants?

Maryse RACICOT-GAGNON

Nous ne méritons pas ça! Le virage à droite

Monsieur le directeur,

Suite aux commentaires de ma déléguée syndicale, Mme Gilberte Lamarre, parus dans Le Canada Français du 31 janvier 1996, je vous apporte mon opinion au sujet des coupures de poste pour les infirmières auxiliaires et puéricultrices à l'hôpital du Haut-Richelieu.

Je suis outrée de l'injustice qui se trame contre nous, infirmières auxiliaires à l'hôpital du Haut-Richelieu.

Dans le contexte actuel d'un déficit important à l'hôpital du Haut-Richelieu, je conçois mal que l'on élimine toutes les puéricultrices, des gens qui prennent soin des bébés à la pouponnière et des infirmières auxiliaires qui oeuvrent au département d'obstétrique et de gynécologie depuis l'ancien hôpital et depuis l'ouverture du nouvel hôpital en 1972.

La plupart de nous ont plus de 25 ans de service auprès de la population et c'est comme cela qu'on nous remercie. Pas de bonus pour avoir performé toutes ces années comme certains chefs de service alors que c'était nous le personnel aux malades qui performions, pas de merci non plus. Douze postes de puéricultrices et d'infirmières auxiliaires seront fermés sur ce seul département en

juillet 96, nous a-t-on dit le 8 mai 1996. Que l'on procède à des coupures, cela est inévitable mais que l'on privilégie une profession plutôt qu'une autre cela est de la discrimination.

Pour vous, cher public qui ne faites pas la différence entre une infirmière auxiliaire et une infirmière autorisée, nous, infirmières auxiliaires, faisons sensiblement les mêmes soins auprès des malades, sauf que l'infirmière auxiliaire a une formation de 2 ans au niveau de la polyvalente et l'infirmière autorisée a une formation de 3 ans au niveau du Cégep.

Nous avons toutes les deux un ordre professionnel et nous payons toutes les deux une licence pour travailler tout comme les médecins et autre ordre professionnel. Notre champ d'activité n'a aucune limite, secteur privé, clinique, hôpital général, comprenant les départements de chirurgie, médecine, CLSC, soins de longue durée, etc.

Nous sommes 20,000 au Québec et nous sommes là pour y rester, pour vous soutenir, vous reconforter, vous soigner lorsque par malchance la maladie frappe nous sommes à votre chevet. Après 25-30 ans d'expérience, cher public vous n'avez à avoir aucun doute sur nos compétences. J'ai

toujours travaillé en professionnelle que je suis. Moi et l'infirmière autorisée formions une équipe formidable où l'harmonie y régnait.

Nous, infirmières auxiliaires, avons soumis à notre chef de service un plan prouvant qu'elle pouvait nous inclure dans l'équipe de ce nouveau département, mais on nous a dit non. Est-ce une guerre d'ordre professionnel, de la politique purement simple ou un manque de bonne volonté de la part des administrateurs de mon hôpital, moi et le public avons le droit de savoir, car dans le fond c'est nous qui payons la note?

Je considère que j'ai ma place au même titre que la préposée, le laveur de plancher, l'infirmière autorisée et le médecin dans la réorganisation de ce nouveau département.

Le 8 mai, à 15 heures précisément, on nous convoque à une réunion départementale pour nous informer des derniers développements au sujet de la réorganisation du département d'obstétrique et de gynécologie. On nous en explique le plan dont nous savions déjà le contenu, ayant déjà été convoquées deux mois plus tôt.

C'est là qu'on nous informe, nous, infirmières auxiliaires et pué-

ricultrices, de l'abolition de tous nos postes à partir du 8 juillet, n'étant plus assez qualifiées selon certaines personnes. Jusqu'à cette date nous sommes assez qualifiées pour rester sur place et on se doit d'aider, de coopérer jusqu'à ce que le département soit fonctionnel en début juillet. À cette date, on nous assignera à notre nouveau poste dans un autre département. J'ai demandé, n'étant pas assez compétente pour faire partie du nouveau département, à être assignée à mon nouveau poste ce jour même.

On m'a dit qu'on comprenait mon agressivité mais que ce n'était ni le temps, ni la place pour protester et m'exprimer, je devais me contenir. On me disait qu'après 20 ans sur ce département, je n'étais plus qualifiée et on voulait que je me taise.

Je tiens à informer les infirmières qui étaient présentes lors de cette fameuse journée du 8 mai 96, amies et compagnes de travail que vous n'avez pas à vous sentir coupables de rester au département. Je vous crois sincèrement peignées pour nous. Vous n'aviez pas à subir cela, nous non plus. Je déplore la façon dont on nous a avisées. Personne ne mérite d'être humilié et dégradé comme on nous l'a fait.

Ayant travaillé

pendant 20 ans dans ce département, je ne crois pas avoir mérité cela. Nous avions, nous, infirmières auxiliaires et puéricultrices, le droit de sortir de notre département en toute dignité et c'est par respect pour ma profession et mes compagnes de travail infirmières auxiliaires et puéricultrices que je me devais d'écrire cette lettre.

Je suis contre toute forme d'injustice quelle qu'elle soit et je n'accepterais jamais qu'on se serve de moi pour servir son propre intérêt. Voilà la façon cavalière dont on est traité par notre employeur. Ceci n'est qu'un exemple de ce qui se passe dans votre hôpital cher public. Ce qu'on nous fait en ce moment est inacceptable.

Gloria Aubry
infirmière
auxiliaire
3^e nord

Ministre du transport (Qc)
Jacques Brassard

Monsieur le ministre,

Il y a dix ans, cette idée aurait été jugée de saugrenue voire même irrecevable.

Puisque la pensée d'un virage sur la droite à la lumière rouge est l'objet d'un débat d'actualité, j'ose soumettre nos arguments lesquels pourraient conduire votre prise de décision à la faveur de cette éventualité essentielle.

Toutefois, aux intersections dangereuses et piétonnières, il serait de rigueur de conserver la priorité aux flèches de direction.

Considérant l'engagement à créer des emplois, ce projet favorisera en partie sa réalisation par:

L'élaboration d'un programme télévisé sur la sécurité et sur le changement au code routier lequel promulguera les effets positifs aux téléspectateurs et par le fait même aux usagers de la route.

L'exécution de l'installation d'un système de lumières approprié aux différents endroits.

Dans la conjoncture actuelle, le vieux dicton: «Le temps c'est de l'argent» demeure toujours un facteur d'économie.

Considérant la récupération du temps perdu en attente inutile cela devrait produire une sécurité accrue sur nos routes par une diminution de la vitesse.

Attendu qu'il est temps d'ajuster notre horloge aux aiguilles des villes de l'Amérique du Nord.

Attendu que l'on doit faire confiance au bon jugement des Québécois dans l'adaptation d'un changement majeur.

Il est proposé aux membres de votre ministère de prendre en considération tous les avantages de cette évolution qui jugulera une contrainte de moins aux automobilistes pour une plus grande augmentation du civisme au volant et une meilleure qualité de vie aux contribuables.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, notre plus haute considération.

Doris Bonneau
et les membres L'AFEAS
Notre-Dame-Auxiliatrice

Des mollassons, ces gens-là!

Monsieur le directeur,

Ceux et celles qui, le samedi 20 avril, ont participé à l'assemblée générale annuelle du Parti québécois du comté de Saint-Jean savent que les couteaux y ont volé bas à certains moments! Très bas, même! Et pour cause!

À la suite de ma proposition exigeant que le gouvernement du Québec abolisse la loi 86 et renforce la loi 101, le tout tel que prévu dans le programme même du Parti québécois, le député Roger Paquin, un homme de parti qui suit le chef et non le programme du parti, est descendu aussi bas que de vouloir que le PQ se conforme à l'opinion des Nations-Unies qui ont dit ne pas être d'accord avec l'abolition de la loi 86! Quelle honte! Quel prétexte folichon pour ne pas avoir à faire ce qu'il est impérieux de faire ici chez-nous!

Et le ministre André Boisclair, lui, d'accord avec son chef Lucien Bouchard

qui change d'idée comme il change de chemise, est descendu très bas à son tour en disant vouloir garder la loi 86 et en ajoutant que le seul moyen de régler la question de la langue au Québec est de faire la «souveraineté»! Quelle honte, encore une fois! Quel prétexte grossier pour ne pas avoir à assumer ses responsabilités immédiates!

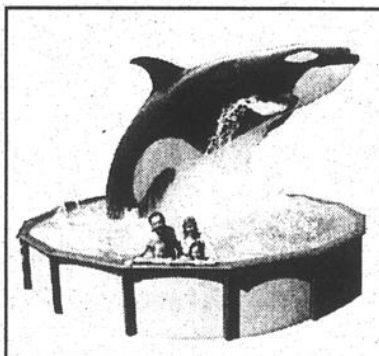
Des mollassons, ces gens-là! Des lézards se chauffant paresseusement au soleil en attendant la... «souveraineté»! Pas étonnant que les couteaux aient volé bas ce jour-là! J'en avais un dans mes poches, pour ainsi dire, et il ne s'agissait pas du célèbre couteau sans lame auquel il manque le manche! Car ça, c'est l'arme du PQ! Et c'est pourquoi le Canada anglais ne nous prend pas vraiment au sérieux! Au PQ, ce qui s'impose, c'est un urgent redressement des mollassons qui le dirigent et, au besoin, leur remplacement!

G. Brosseau

PISCINES CARON

***** LE SPÉCIALISTE DE LA PISCINE *****

19, rue Moreau, Saint-Luc 348-6905



PISCINE HORS-TERRE 1996

18 PIEDS

Structure de 6 pouces

Garantie 25 ans

Équipement inclus

Toile solaire incluse

1 259\$

non-illustré

PISCINE CREUSÉE

12 PI X 24 PI

Structure garantie 50 ans

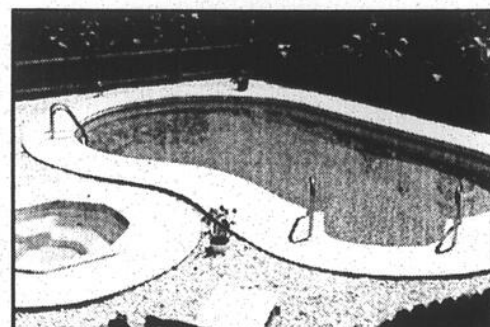
Trottoir de béton inclus

Équipement inclus

Installation incluse

6 899\$

non-illustré



RABAIS DE 10%

sur produits d'entretien pour la saison à l'achat d'une piscine

POUR L'OUVERTURE

DE VOTRE PISCINE, RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT!

SERVICE DE ROUTE 7 JOURS PAR SEMAINE

Entretien, vente, installation et réparations

Accessoires de piscines hors-terre et creusées

**DES PRIX SUPER
MOINS CHER**

que

*** CLUB PRICE**

*Club Price est une marque déposée de Price Company, California, États-Unis.

PASQUIER
tout en
fraîcheur

87, boulevard Saint-Luc, Saint-Luc 349-3585

Photos à titre indicatif seulement
Prix en vigueur du lundi 13
au dimanche 19 mai 1996.

AUCUNE CARTE DE MEMBRE

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 9h à 21h
Samedi : 8h à 18h
Dimanche : 9h à 17h



1,17 sans coupon

Rabais 40¢
«Pepsi»,
«Seven-up»,
«Pepsi Max»
Régulier
ou diète
2 litres

77¢ ch.

Valable du 13
au 19 mai 1996

Rabais 40¢
«Pepsi»,
«Seven-up»,
«Pepsi Max»
Régulier
ou diète
2 litres

77¢ ch.

Valable du 13
au 19 mai 1996



77¢ sans coupon

Rabais de 30¢
Moutarde
préparée «Heinz»
500 ml

47¢ ch.

Redemco 7650226
Valable chez Pasquier
du 13 au 19 mai 1996

Rabais de 30¢
Moutarde
préparée «Heinz»
500 ml

47¢ ch.

Redemco 7650226
Valable chez Pasquier
du 13 au 19 mai 1996

Pains hot-dog
(régulier ou vapeur)
Pains hamburger
Famille «Weston»
12 unités



67¢ ch.



Saucisses fumées
«Laflour»
450 g

1 17 ch.

Galette de boeuf haché
maigre, 4 onces

MINUTE Viandes

57¢ ch.

Emballage 2 X 4 onces = 1,14 ch.



Frites «Cavendish»
Régulières, ondules ou juliennes
Catégorie A
Sac de 1 kg

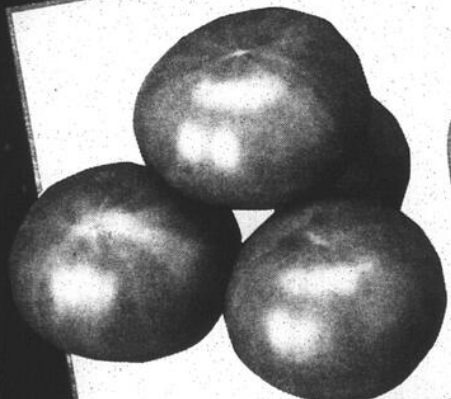
87¢ ch.



Nectarines
pr. É.-U. no 1

87¢ lb

1,92 kg



Tomates rouges
de serre
pr. Ontario no 1

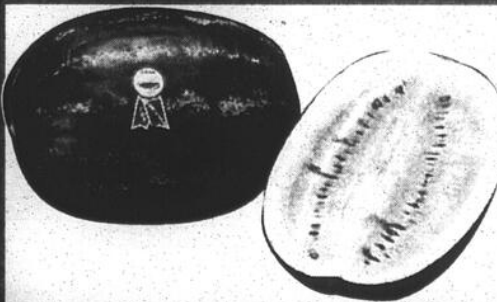
97¢ lb

2,14 kg



Laitues «Iceberg»
pr. Californie no 1
Gr. 24

2 1/97¢



Melon d'eau
pr. É.-U. no 1

37¢ lb

82¢ kg

Elles engraisent le surplus de la ville...

Les amendes à la bibliothèque ne servent pas à l'achat de livres!

Vous avez un livre ou un document audio-visuel en re-

marc-o. TRÉPANIÉ

tard à la bibliothèque Fernand-Charest. Il vous faut payer une amende. «Pas grave!», vous dites-vous, persuadé que cette amende représentera votre contribution à l'achat de nouveaux livres.

Attention! Vous faites erreur. Ce n'est pas à l'enrichissement de la collection de la bibliothèque qu'ira l'amende de 10 cents par jour ou de 5 cents par jour (livre pour enfant).

Les revenus d'amendes (\$18.887 en 1995) seront plutôt engouffrés par le fonds général de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et contribueront à gonfler davantage son farineux surplus accumulé de \$3,6 millions.

«Les amendes sont versées au fonds général parce que c'est le fonds général qui finance la bibliothèque», a laconiquement déclaré le directeur général, Édouard Bonaldo, en réponse à une question du citoyen Gaston Dupuis, lors de la dernière séance du conseil. «Ça pourrait augmenter le budget de la bibliothèque», lui a rétorqué M. Dupuis.



Plutôt que de servir à l'acquisition de nouveaux livres, les revenus d'amendes de la bibliothèque Fernand-Charest sont versés au fonds général de la ville. Pendant ce temps-là, frappée par la hausse des prix du papier et la dévaluation du dollar face au franc français, la bibliothèque voit son pouvoir d'achat diminuer de 15%.

■ Les livres en hausse de 15%...

Ce n'est sûrement pas la directrice de la bibliothèque, Mme Camille Bricault, qui se plaindrait si le conseil municipal décidait d'affecter les revenus d'amendes à l'achat de livres et de documents audio-visuels.

«Depuis deux

ans, l'augmentation moyenne du coût des livres est de 15 à 16%. La hausse du prix du papier et la dévaluation du dollar canadien par rapport au franc français sont les principales causes de cette flambée des prix des livres», explique Mme Bricault.

Comme le budget d'acquisition n'a pas été augmenté, il en résulte une perte

importante du pouvoir d'achat pour la bibliothèque. Résultat: la bibliothèque acquiert de moins en moins de livres et doit écarter des collections devenues trop dispendieuses.

L'an dernier, la bibliothèque a acquis 5,405 livres, soit 6,8% de moins qu'en 1994 avec 5,803 livres. Le coût moyen des livres

acquis (toutes catégories confondues) en 1995 a été de \$24,21.

Au printemps 1995, selon des chiffres fournis par le service des bibliothèques de la ville de Montréal et la librairie Renaud-Bray, le prix moyen d'un roman était de \$32,95 et celui d'un livre de poche de \$12,95. Les ouvrages documentaires pour le grand public se vendaient au prix moyen de \$39,95 et les ouvrages documentaires de niveau universitaire \$72,95.

Du côté des livres jeunesse, le prix moyen était de \$9,95 pour un roman de poche, de \$24,95 pour un album et, également, de \$24,95 pour un documentaire.

L'an dernier, le budget d'acquisition de la bibliothèque Fernand-Charest s'établissait à \$154,095, réparti de la façon suivante: \$132,364 pour les livres, \$9,025 pour les périodiques et \$12,706 pour les documents audio-visuels (cassettes, disques compacts, disquettes).

Dans ce contexte général, le versement des revenus d'amendes au budget d'acquisition de la bibliothèque lui permettrait de compenser une partie de la perte de son pouvoir d'achat.

Accessibilité aux handicapés, fenestration, etc.

Des travaux de \$210,700 à l'hôtel de ville cet été

Le 188 Jacques-Cartier Nord subira une cure de rajeunissement cet été. Des travaux de réfection de \$210,700 seront réalisés en août à l'hôtel de ville.

marc-o. TRÉPANIÉ

D'une durée d'un mois, le chantier consistera à rendre la vieille partie de la mairie accessible aux personnes handicapées, à remplacer les fenêtres, à sécuriser la rampe d'escalier donnant accès à la salle du conseil municipal et à installer un système de surveillance des accès.

C'est en août dernier que le conseil municipal avait mandaté la firme d'architectes Giroux, Vadeau pour ce projet, notamment pour l'examen des meilleures solutions afin d'adapter l'immeuble aux besoins des handicapés.

Pour l'accessibilité de l'hôtel de ville aux personnes handicapées, il a finalement été décidé d'aménager des plate-formes éle-

central (\$32,700) et à l'escalier de l'accès ouest (\$29,000).

Le remplacement des fenêtres de la vieille section de l'édifice ainsi que l'installation d'un nouveau mur-rideau en façade coûtera quelque \$108,000.

La correction de l'escalier principal conduisant à la salle du conseil, dont les barreaux se sont pas suffisamment rapprochés

pour la sécurité des jeunes enfants, nécessitera des travaux de \$8,500. La hauteur des garde-corps sera également ajustée.

Enfin, il en coûtera \$5,650 pour l'installation d'un système de surveillance des accès de l'hôtel de ville au moyen de trois caméras.

Les frais d'expertise professionnelle sont estimés à \$13,150 et les taxes à \$13,715.

Fête de Dollard

St-Jean en congé

À l'occasion de la fête de Dollard, le lundi 20 mai prochain, les citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu n'auront pas accès aux services municipaux habituels.

La bibliothèque, l'hôtel de ville, le garage municipal et les bureaux administratifs du service des Loisirs seront fermés.

En cas d'urgence (bris d'aqueduc, etc.), on communique avec le service de police au 357-2222.

Beethoven

DE RETOUR
LES MIDIS
DE LA BOÎTE À LUNCH

Tous les midis, apportez votre lunch et profitez de notre service de bar à prix réduit.

Vous n'avez pas votre lunch, alors un petit casse-croûte est disponible à compter de 11 h du lundi au vendredi et les samedis et dimanches à compter de 13 h.

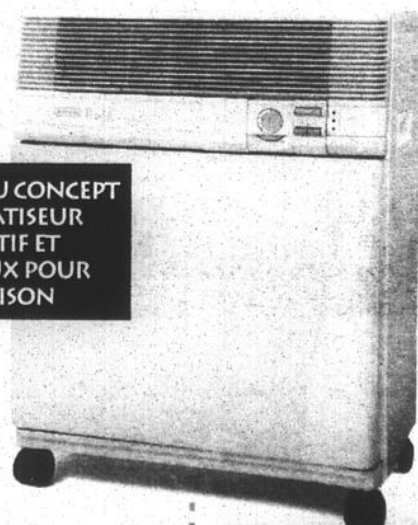
35, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean-sur-Richelieu 346-4513

IL VOUS SUIT PARTOUT

MAIS VOUS NE
L'ENTENDEZ
JAMAIS!

LE NOUVEAU CONCEPT
DE CLIMATISEUR
PORTATIF ET
SILENCIEUX POUR
LA MAISON

BONNEAU
CLIMATISATION
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
THERMOPOMPE



956, SAINT-LUC, SAINT-LUC

INFORMEZ-VOUS!

349-4330

Médiation et conciliation à Saint-Jean

Cols bleus, policiers et pompiers en parade au ministère du Travail

Policiers, pompiers et cols bleus de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu s'appêtent à parader dans les bureaux du ministère du Travail à Montréal afin de faire avancer leurs dossiers de négociations.

MARC-O. TRÉPANIÉ

L'impasse dans laquelle se retrouvent les négociations entre la ville et ces trois syndicats n'est pas une surprise. Lors de l'adoption des prévisions budgétaires 96, les politiciens avaient en effet décrété un gel des salaires pour toutes les catégories d'employés.

Une décision qui conduisait inévitablement les syndicats des policiers et des pompiers à emprunter la voie du processus de médiation-arbitrage, seule façon d'espérer une augmentation de salaire.

Le dossier en est donc rendu à cette étape-là avec les policiers et les pompiers, dont les négociations avec la ville portent uniquement sur les clauses salariales (salaires et régime de pen-

sion). Les clauses normatives ont été réglées pour une période de deux ans (31 décembre 1997) avec les policiers tandis qu'elles ne venaient pas à échéance cette année dans le cas des pompiers.

Après quelques séances infructueuses, les négociateurs du syndicat des policiers et ceux de la municipalité se présenteront devant le médiateur, Paul Desharnais, le jeudi 23 mai.

Quant au syndicat des pompiers, qui a déposé ses demandes salariales le 19 avril dernier, la demande de médiation a été formulée il y a à peine une quinzaine de jours. Les parties attendent la nomination du médiateur qui les convoquera.

■ Cols bleus

Avec les cols bleus, c'est à une première séance de conciliation que les parties se rendront le mardi 21 mai à Montréal dans les bureaux du ministère du Travail, boulevard Crémazie. Le conciliateur est Rolland Léonard.

Ce sont les cols bleus qui, au début

d'avril, ont demandé à Québec de nommer un conciliateur après 17 séances de négociation.

En plus de faire face à un gel des salaires, les cols bleus voient la ville être en demande sur plusieurs points de la convention relativement aux horaires de travail. La ville veut ajouter de la flexibilité afin de réduire ses coûts d'opération et d'améliorer le rendement. Ces demandes ont un impact significatif pour les cols bleus en termes de temps supplémentaire, de sécurité d'emploi, etc.

Parmi les demandes de la ville, notons qu'elle voudrait, à l'instar de municipalités comme Granby et Shawinigan, obliger les cols bleus à prendre les pauses du matin et de l'après-midi sur les lieux du travail.

■ Cols blancs

Enfin, c'est hier (mardi) que le syndicat des cols blancs devait rencontrer les négociateurs de la ville pour le début des négociations de la convention collective expirée depuis le 31 décembre dernier.



L'entrepôt de voirie en juin

La construction d'un entrepôt de remisage saisonnier d'équipement et de véhicules bat son plein sur le site du garage municipal. Les travaux sont effectués par Construction Bugère Inc. de Saint-Hyacinthe à qui un contrat de \$232,400 a été octroyé. Le bâtiment de 8,000 pieds carrés est construit à partir de matériaux récupérés à l'entrepôt de l'ancienne usine Longtin Conduits, dont le site a été acquis par la ville à la suite de la faillite. Sur notre photo, on remarque la dalle de béton sur laquelle sera érigé l'entrepôt dont la construction doit être complétée à la fin de juin. (photo rémy BOILY)

FAUTEUIL

Causeuse en cuir disponible

SO

1148\$

elran

Rien à payer avant

'97

* Ni acompte, ni intérêt, ni paiement jusqu'en février 1997. Léger supplément pour les électroménagers et électroniques.

MAISON

FACE AU COLLÈGE MILITAIRE

ETHIER

Taux
réduits

Profitez des **TAUX** du Haut-Richelieu
pour obtenir un taux de financement à

6.9%

Terme jusqu'à 60 mois
sur tout véhicule
neuf ou usage.

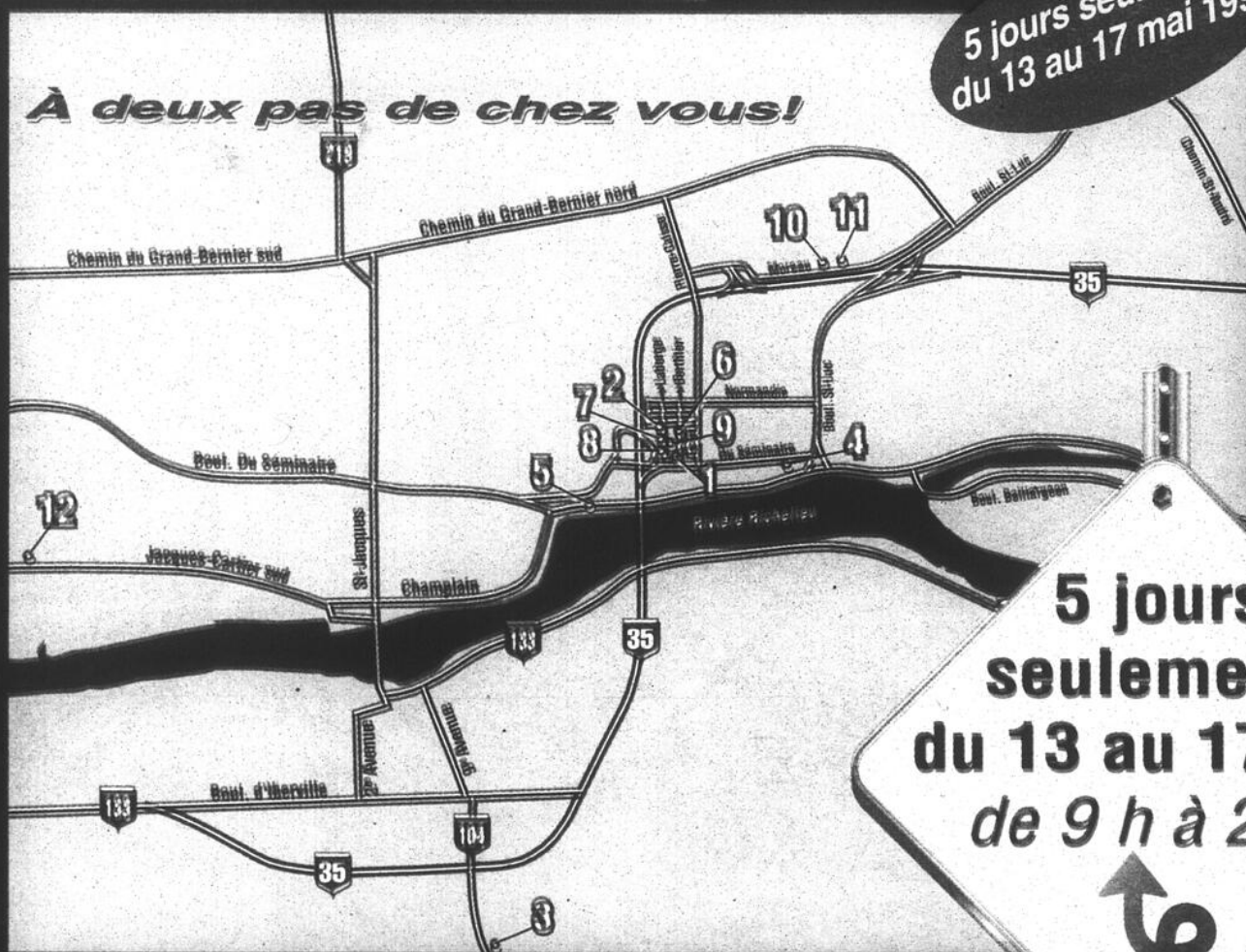
Sujet à l'approbation
de crédit.



Les Caisses Populaires participantes

5 jours seulement
du 13 au 17 mai 1996

À deux pas de chez vous!



**L'Association des concessionnaires
du Haut-Richelieu**

12 concessionnaires

- 1 **Automobiles Cloginor inc.**
359, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
- 2 **Carrefour Lincoln Mercury**
410, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
- 3 **Coupat et Brassard auto inc.**
127 Route 104, Saint-Athanase Iberville
- 4 **Déry Toyota**
1055, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
- 5 **Grégoire Dodge Chrysler**
606, rue Champlain, Saint-Jean-sur-Richelieu
- 6 **Haut-Richelieu Volkswagen inc.**
370, rue Berthier, Saint-Jean-sur-Richelieu
- 7 **Nonda St-Jean-sur-Richelieu**
400, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
- 8 **Premier Plymouth Chrysler**
390, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
- 9 **Quintin Mazda**
358, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
- 10 **Racine Chevrolet Geo Oldsmobile**
200, rue Moreau, Saint-Luc
- 11 **Rondeau Pontiac Buick Cadillac GMC**
180, rue Moreau, Saint-Luc
- 12 **Subaru Saint-Jean**
450, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean-sur-Richelieu

5 jours
seulement!
du 13 au 17 mai
de 9 h à 21 h

Nombreuses
promotions
sur place!

Écoutez
Z104.1
FM
Le Rocher sympathique!

Regardez, choisissez, négociez, faites une offre!
Profitez-en pendant que la folie dure!

Les

AUTOFOYEs

UNE INVITATION DE VOS

12 Concessionnaires automobiles

**DU
13 AU 17
MAI**

**Grand
tirage!**

**5 remises de 500\$
et/ou financement à**

0%*

**Des
aubaines
absolument
folles!**

Profitez-en!

Détails et règlements
du concours disponibles
chez les concessionnaires participants
et à la Caisse populaire d'Iberville

**Venez nous rencontrer sous le chapiteau!
Suivez nos ballons dans le ciel du Haut-Richelieu!**

Un proprio de dépanneur se dit brimé par une piste cyclable

Le développement du réseau cyclable de la ville de Saint-

marc-o. TRÉPANIÉ

Jean-sur-Richelieu se heurte parfois à des problèmes où les politiciens doivent tenter de concilier les intérêts des cyclistes et les intérêts commerciaux.

Lors de la dernière séance du conseil municipal, le propriétaire du dépanneur *Le Quotidien* dans le quartier Saint-Edmond, situé au 203 boulevard Gouin, est venu se plaindre du passage d'une nouvelle piste cyclable de l'autre côté de la rue de son commerce.

M. Gaétan Pinsonneault a fait valoir que l'interdiction de stationnement sur le côté sud du boulevard Gouin, engendrée par le passage de la piste cyclable, allait nuire à ses affaires.

Il signale que la perte des places de stationnement de l'autre côté de la rue



Le propriétaire du dépanneur *Le Quotidien*, Gaétan Pinsonneault, estime que la piste cyclable qui passe de l'autre côté de la rue lui fera perdre la clientèle des automobilistes qui n'arrêteront plus, faute de stationnement. (photo rémy BOILY)

le privera de la clientèle d'automobilistes. Une clientèle pressée qui n'arrête pas si elle ne peut trouver rapidement et à proximité une place de stationnement.

M. Pinsonneault a estimé qu'il pourrait ainsi perdre environ 75 clients par jour, dont les achats sont en moyenne de \$6, ce qui signifierait une diminution quotidien-

ne de ses ventes de \$450 pendant la saison cyclable.

Responsable du dossier du réseau cyclable, le conseiller de Normandie Est, Jean Grimard, a suggéré que les cyclistes pourraient apporter un nouvel achalandage au dépanneur. Lors de la séance publique, il s'est dit ouvert à la discussion et a même décidé de faire arrêter temporairement la pose des poteaux délinéateurs à la hauteur de la rue Cousins.

En compagnie de la conseillère responsable de ce secteur du quartier Saint-Edmond, Lise Dallaire-Durocher, et de fonctionnaires municipaux, M. Grimard doit rencontrer ce matin (mercredi) le propriétaire du dépanneur *Le Quotidien* afin d'examiner la question plus à fond.

boulevard Gouin soit modifiée à la hauteur du dépanneur.

«Jimmy ou Jack?», demande Smereka!

La voirie justifie l'achat des «Jimmy»

Le directeur du service des Travaux publics de la ville de Saint-Jean, Michel Larivière,

marc-o. TRÉPANIÉ

s'est montré très étonné de l'intervention de l'ancien secrétaire de l'ex-Comité des citoyens, Daniel Brault, lors de la dernière séance du conseil municipal. Ce dernier a critiqué l'utilisation de camions «Jimmy» par les contremaîtres des Travaux publics.

«Ça fait deux ans que nous n'avons pas acheté de camion Jimmy», a réagi M. Larivière en précisant que la flotte de véhicules des Travaux publics comprenait cinq camions «Jimmy» utilisés par les contremaîtres.

Il souligne que les véhicules «Jimmy», dont le plus vieux a déjà une dizaine d'années, correspondent mieux aux besoins des contremaîtres que les camionnettes.

Les «Jimmy», fait-il valoir, sont plus fonctionnels dans la neige, permettent de transporter trois passagers, offrent un meilleur espace pour le rangement des outils et coûtent même moins cher qu'une grosse camionnette.

Il ajoute que les camionnettes sont un type de véhicules qui répondent de moins en moins aux besoins de la voirie comparativement à ce qui se passait antérieurement.

Il note que le temps est révolu où les camionnettes étaient utilisées pour une période de trois ou quatre ans par les contremaîtres avant d'être refilées à d'autres utilisateurs de la voirie municipale.

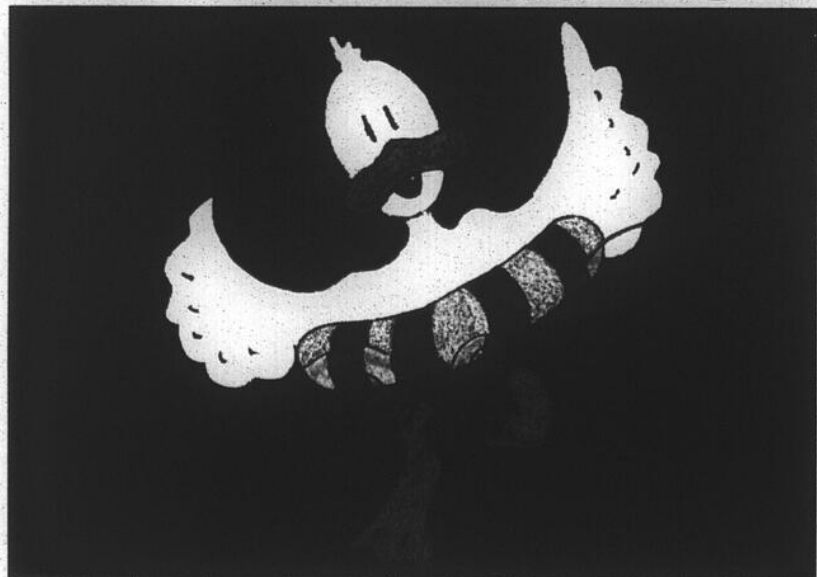
«Avec les Jimmy, les véhicules des contremaîtres durent beaucoup plus longtemps et la ville achète moins de véhicules qu'auparavant», a souligné le directeur des Travaux publics.

Des explications qui sauront sans doute éclairer le maire Myroslaw Smereka. Notre maire-piéton ne conduit pas d'automobile et n'est pas un grand amateur de carrosserie.

«Comme je ne conduis pas moi-même, un Jimmy ou un Jack, je ne sais pas ce que ça veut dire», avait-il lancé pour bien faire sentir à son auditoire qu'il connaît beaucoup mieux les grands de la politique que les grands de l'automobile.

COURSE DES CANARDS

Le dimanche 16 juin



21 000\$ À GAGNER

Billets: 10\$

En vente:

- Hôpital du Haut-Richelieu
- Carrefour Laplante
- Super C
- dans les institutions financières

Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu

Tous les profits serviront à l'acquisition d'un laser «Yag» pour les opérations de la prostate.



superC

SOLENO

spd

Z104.1
Le Rocher sympathique!



Le conseil en dynamique de groupe

Smereka évite les coups et frappe chez Bonaldo!

Le maire Myroslaw Smereka ne s'est pas laissé entraîner dans les câbles lors de la séance de dynamique de groupe à laquelle son conseil municipal l'avait convoqué samedi matin au restaurant La Renaissance du Boulevard.

marc-o. TRÉPANIÉ

Sous l'initiative du conseiller de NDA, Michel Thibodeau, le conseil municipal le rencontra trois semaines après en avoir fait autant avec le directeur général, Édouard Bonaldo.

Il est ressorti de cette rencontre un communiqué de presse dans lequel on lit très bien que le maire Smereka a évité les coups qu'il aurait pu recevoir en raison des relations qui demeurent tendues entre lui et son directeur général, un an et demi après son accession au pouvoir.

En plus de se tirer indemne de l'exercice, le maire a même réussi à frapper la

balle dans le camp de son directeur général en réussissant à convaincre le conseil municipal d'entamer un processus d'examen complet de l'appareil administratif dirigé par Édouard Bonaldo.

Le communiqué de presse signé par le conseiller Thibodeau mais largement inspiré du style Smereka souligne que le maire et les conseillers se sont entendus sur deux points.

Le premier point est d'une clarté limpide: «Le conseil doit clairement établir les orientations politiques concernant l'avenir de la municipalité afin que, par la suite, des directives précises soient soumises à l'appareil adminis-

tratif pour exécution.»

Le second point semble d'une obscurité calculée. On y parle d'une étude qui sera menée par une firme de consultants afin de réaliser un «tableau» des heures de tous les employés municipaux afin de déterminer comment elles sont consacrées aux différentes activités municipales.

Ce «tableau» doit ensuite permettre à la firme de consultants de faire un «diagnostic» de l'administration municipale afin de mieux connaître le fonctionnement réel de l'appareil administratif en établissant une liste des activités municipales «qui est ajustée à la réalité locale et particulière de la municipalité.»

Le style employé dans le communiqué de presse n'a rien de la clarté de Boileau,



Le maire Myroslaw Smereka.

celui qui a écrit que «ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement».

Juste un petit exemple de la prose alambiquée du communiqué: «Cette liste d'activités regroupera, sous une forme palpable et contrôlable, les différents sous-objets ou éléments d'une activité provenant de différents postes comptables.» Ouf!

En clair, a-t-on appris de la bouche du maire, cela signi-

fie qu'un mandat sera octroyé à une firme de consultants, à un coût d'environ \$35.000, pour réaliser une étude de la gestion du temps des 300 employés municipaux. Cette étude durera douze semaines et permettra une analyse des dépenses par fonction ou activité.

«Avant de s'engager dans la planification stratégique, nous voulons connaître le coût détaillé des services livrés aux citoyens et la façon dont nous déployons nos ressources humaines pour y arriver», a dit le maire.

Le directeur général Édouard Bonaldo et son personnel cadre travailleront donc sous la loupe de consultants pendant trois mois. On verra bien, après ce diagnostic, si la ville de Saint-Jean souffre d'une maladie particulière.

Denis battu sur la résolution Bonaldo

Le conseiller de St-Edmond/St-Lucien, Yves Denis, a été battu cinq à deux sur une résolution visant à

marc-o. TRÉPANIÉ

forcer le directeur général à lui répondre par écrit à diverses questions relatives aux comptes à payer.

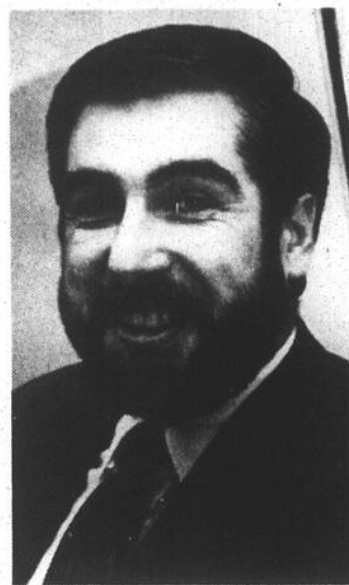
Seul le conseiller René Galipeau l'a appuyé dans la présentation de la «résolution Bonaldo» tandis que ses collègues Germain Granger, Jean Grimard, Jean Lamoureux, Robert Lafontaine et Michel Thibodeau ont voté contre.

La résolution demandait à ce que «le directeur général de la ville soit tenu de répondre par écrit aux questions que je lui avais adressées le 28 mars dernier relativement à la justification et à la pertinence de certaines dépenses apparaissant sur les listes de paiements à ratifier; qu'il soit également tenu de répondre à toutes autres questions soulevées de la part d'un conseiller ou d'une conseillère.»

Le directeur général, Édouard Bonaldo, est intervenu lors du débat afin d'obtenir des précisions sur la résolution du conseiller Denis. «Moi, j'ai juste deux mains», a dit M. Bonaldo en demandant si cette résolution signifiait qu'il était tenu de répondre à chaque conseiller.

Il a aussi voulu savoir quel niveau de priorité il devrait donner aux questions des conseillers dans l'ensemble de son travail. Qu'est-ce qu'il devra faire si la réponse fournie n'est pas acceptée par le conseiller? «Je ne sais plus où ça arrête», a-t-il dit.

«Je ne lui demande pas de me



Yves Denis

convaincre de la justesse de la dépense mais de sa pertinence», a expliqué le conseiller Yves Denis, en vain.

L'argumentation du directeur général a convaincu la majorité du conseil municipal. «Nous avons une machine administrative qui est déjà assez lourde», a commenté le conseiller Jean Lamoureux. «Lorsque je reçois toutes les factures et que j'ai des questions, je vais chez M. Bonaldo, on se parle et j'ai les réponses», a dit son collègue Robert Lafontaine.

«La pertinence m'apparaît une notion très subjective. Cette procédure-là me semble lourde», a ajouté le conseiller Jean Grimard.

Vote divisé au conseil

Les pompiers obtiennent leur trousse d'urgence

Les pompiers de Saint-Jean auront enfin une trousse de

marc-o. TRÉPANIÉ

premiers soins leur permettant d'intervenir minimalement en situation d'urgence, en attendant l'arrivée des ambulanciers.

mobilisation.

On se souviendra que c'est à la suite d'un incident au magasin d'alimentation Provigo de la rue Saint-Jacques, le 10 mars dernier, que le besoin d'une trousse

d'urgence s'était manifesté de façon plus criante.

Ce jour-là, un homme avait été pris d'un malaise cardiaque. Aucune ambulance n'était disponible sur le champ et les

pompiers avaient été appelés sur les lieux. Ils n'avaient pu intervenir complètement, faute d'équipement respiratoire. Heureusement, l'homme s'en était tiré et avait pu être transporté à l'hôpital.

Décision avant la fin mai

Le dossier des planeurs rendu chez Collenette

S'il faut en croire l'officier des Affaires publiques pour les cadets de la région de l'Est, le major

marc-o. TRÉPANIÉ

Carlo De Ciccio, le rapport final sur le regroupement à l'aéroport de Saint-Jean de toutes les activités de vol à voile (planeurs) serait finalement rendu sur le bureau du ministre de la Défense, David Collenette.

Le ministre en serait saisi depuis quelques jours seulement. En effet, dans une lettre datée du 7 mai, l'adjoint spécial du ministre, Charles A. Bergeron, écrivait à l'avocat des riverains de l'aéroport, Me Michel Yergeau, que le ministre n'avait pas encore reçu le rapport final touchant les préoccupations exprimées par le public

sur le dossier des planeurs.

Dans ce contexte, le porte-parole du ministre soulignait qu'il était donc prématuré de donner suite à la recommandation de l'avocat des riverains de confier à une Commission d'évaluation environnementale indépendante l'analyse du dossier du regroupement des activités des planeurs à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le major De Ciccio nous a affirmé hier (mardi) avoir eu l'assurance que le ministre Collenette fera part de sa décision dans le dossier des planeurs avant la fin de mai, date limite pour permettre aux cadets d'organiser la saison estivale à Saint-Jean ou à Saint-Honoré (Chicoutimi). Le camp d'été de vol à voile débute le 2 juillet.



LUNETTERIE
F. FARHAT



Dans les grandes marques telles que

Guess
Harley-Davidson
Napoléon
Groove

Profitez de notre spécial
20^e anniversaire
POUR TOUS LES STYLES

À l'achat de votre prochaine paire de lunettes complète (monture et verre), obtenez

40% de rabais sur toutes nos montures en magasin et **PAYEZ SEULEMENT...**

29\$* pour les verres simple vision (plastique ou minéral)

49\$* pour les verres double foyers apparents (plastique ou minéral)

79\$* pour les verres à foyers progressifs (V2, Visa, en plastique ou minéral)

et n'oubliez pas notre incroyable 3 pour 1
* Le prix des verres s'applique à l'achat d'une lunette complète seulement. Cette offre ne peut être jumelée à aucun autre promotion.

GALERIE RICHELIEU

1000, boul. du Séminaire Nord,
Saint-Jean-sur-Richelieu

348-8651

Grimard-Lamoureux: le tandem du nord

Ainsi vote l'un, ainsi vote l'autre. Les conseillers du quartier

marc-o. TRÉPANIÉ

Normandie, Jean Grimard et Jean Lamoureux, affichent de plus en plus une solidarité indéfectible lors des votes. Une alliance qui pourrait laisser croire qu'ils feront officiellement partie de la même équipe lors de la prochaine élection au cours de laquelle Jean Grimard serait candidat à la mairie.

Au cours de la dernière séance du conseil, il leur est arrivé à quatre reprises de voter ensemble contre l'adoption d'autant de résolutions controversées: contre une location au Centre de bénévolat; contre une location gratuite du stade Ri-



Jean Grimard



Jean Lamoureux

chard-Lafontaine au club de baseball Les Dynamiques; contre l'achat d'une trousse de premiers soins; contre une motion du conseiller Yves Denis

sur la justification des dépenses.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les deux conseillers du quartier Nord ont des

atomes crochus. Avant de faire sa propre rentrée en politique, Jean Lamoureux était l'organisateur de son compère Grimard.

Un permis sera exigé

Saint-Jean réglemente les ventes de garage

À l'exception de deux fins de semaine bien précises, les citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu devront dorénavant se procurer un permis, au coût de \$20, pour faire une vente de garage. L'activité devra être tenue entre 8 heures et 20 heures.

Aucun permis ne sera cependant requis par la ville pour

marc-o. TRÉPANIÉ

les ventes de garage effectuées au cours de la troisième fin de semaine de mai (fête de Dollard) et de la deuxième fin de semaine de septembre.

En cas de pluie pendant les trois jours (fête de Dollard) ou les deux jours (en septembre) de ces fins de semaine, la vente de garage sans permis pourra être reportée à la fin de semaine suivante.

Le greffier municipal, Me Jacques Jutras, explique que le conseil municipal a décidé de régle-

menter les ventes de garage à la suite de plaintes provenant de voisins de certains citoyens qui, par le passé, ont fait des ventes de garage un commerce permanent.

En dehors de ces deux fins de semaine, la ville n'accordera qu'un seul permis par année civile pour une même propriété, sauf s'il y a un changement de propriétaire. Le permis sera valide pour trois jours consécutifs.

Le règlement no 2683 sur les ventes de garage régit la disposition des lieux (aucun empiètement permis sur le trot-

toir, etc.), l'installation des enseignes et l'affichage du permis.

Si un propriétaire organise une vente de garage sans permis, il est sujet à une amende d'au moins \$50 pour une première infraction et d'au moins \$200 pour les infractions subséquentes.

La police est responsable de la distribution des constats d'infraction.

Préférez au Dôme

Le Centre de bénévolat déménage au 185 Mercier

Le Centre de bénévolat de Saint-Jean quittera le second éta-

marc-o. TRÉPANIÉ

ge de l'édifice de la Place du Marché pour se relocaliser dans l'immeuble du 185 rue Mercier, dans un immeuble appartenant aussi à la ville.

La télévision communautaire, qui s'apprête à déménager à la Place du Louvre, est l'actuel locataire de la maison du 185 rue Mercier.

C'est sur division que le conseil municipal a adopté la résolution autorisant le déménagement du Centre de bénévolat. Les conseillers Jean Grimard et Jean Lamoureux s'y sont opposés.

Le conseiller de Normandie Est, Jean Grimard, a précisé que cette décision ne tenait aucunement compte d'une recommandation faite au conseil municipal par la directrice des Loisirs, Lucie Dallaire.

Mme Dallaire, dont le service n'a jamais reçu de demande de la part du Centre de bénévolat, recommandait au conseil municipal de relocaliser la Maison des jeunes Le Dôme au 185 rue Mer-

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ! PROFITEZ-EN!

Stores!

STORES VERTICAUX

STORES HORIZONTAUX

STORES PLISSÉS

STORES DE TOILE

Toujours...

- DIRECTEMENT DU PLUS GRAND FABRICANT au QUÉBEC!
- LES PLUS BAS PRIX!
- MEILLEURE QUALITÉ, GARANTIE à 100%!
- ...PRÊTS en 24 HEURES!

APPORTEZ VOS MESURES
...on s'occupe DU RESTE!

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Succ. 1050⁰⁰ - Séminaire N. • 348-0990
No. 32 - À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (en face de Toyota Dery, près de Wal-Mart)

Arthabaska	519-357-1297	Greenfield Park	514-672-0200	Ave. Mont-Royal	514-322-0700	St-Georges	418-226-0067
Chicoutimi	418-543-1465	Joliette	514-752-4123	Pte. aux Trembles	514-640-9037	St-Hyacinthe	514-771-4266
Champlain	514-663-2370	Lafontaine	514-569-8332	Repentigny	514-562-0037	St-Jean S.R.	514-348-0850
Drummondville	514-478-4553	• Montreal •		Shedden	519-565-0007	Terrebonne	514-471-4781
Madisonville	514-363-2020	Jean Talon E	514-251-0375	Sorel	514-745-6386	Trois-Rivières	519-378-5715
Granby	514-777-1000	Pier 27 St-Hubert	514-278-8327	St-Eustache	514-074-3434	Vanier, Québec	418-687-0053

PLUS GRAND CHOIX AU PAYS: 15,000 STYLES ET COULEURS DE STORES

ENTREPRISE QUÉBÉCOISE ÉTABLIE DEPUIS 1954



L'Académie de GOLF Les Légendes

354, Route 133, Sabrevois
347-1283
(Anciennement chez Léo)

CLINIQUE MATINALE

Tous les mercredis
Début: 29 mai 1996
Coût: 15\$ chaque session

CAMP JUNIOR

Durée: 6 semaines (samedi)
Début: 15 juin 1996
Coût: 99\$
- Enseignement technique
- 9 trous, par 3
- Balles illimitées
- Âge 10 à 18 ans

COURS DE GROUPE

Groupe de 5 personnes
Début: 22 mai 1996
23 mai 1996
24 mai 1996
Coût: 60\$
Durée: 4 semaines

Les cours sont donnés par
Michel Lemay, CPGA
Classe «A»
349-1092 (rés.)

Commentaires sur le brunch des bénévoles

La dépense de \$1,087 encourue pour la tenue du brunch des bénévoles, le 24 mars dernier, a déclenché les commentaires tant d'élus que de citoyens présents à la dernière assemblée du conseil municipal, le 6 mai dernier. Le sujet a servi de prétexte à un nouvel accrochage entre conseillers et directeur général de la ville.

Seulement 38 personnes avaient répondu à l'invitation du maire d'assister à ce brunch. Un conférencier avait été invité. Le maire craignait qu'il y ait trop de personnes de sorte qu'une relance n'aurait pas été faite à la suite des invitations.

La conseillère indépendante Jocelyne Desranleau, très favorable à l'initiative de souligner le travail des bénévoles, a déploré cependant que la dépense n'ait pas été prévue au budget et que certains bénévoles dont des membres de la Commission des loisirs aient été offensés de ne pas avoir été invités. D'autres l'auraient été à la dernière minute compte tenu du peu de convives.

Interrogé à savoir si la dépense n'aurait pas été budgétée, le directeur général Jean-Marc Lalande n'a pas voulu contredire le maire en public. Il a

d'abord dit ne pas s'en souvenir. Mais la conseillère Diane Larouche l'a relancé. M. Lalande a répondu qu'il ne voulait pas intervenir dans une discussion publique entre deux élus. Finalement il a indiqué que la dépense n'aurait pas été prévue au budget, c'est pourquoi son approbation était à l'ordre du jour. Le maire Jean Rioux avait l'air surpris que cette dépense n'ait pas été inscrite au moment de la préparation du budget.

Quant au fait que certains bénévoles n'avaient pas été invités, le conseiller Paul Houde a fourni une explication sur le choix des invités. Finalement il a été convenu que l'année prochaine un suivi plus serré serait fait au moment de l'organisation du brunch destiné à encourager l'esprit de collaboration entre Iberville et non pas à susciter les divisions.

Barrage routier

Iberville autorise l'organisation d'un barrage routier au profit de l'Association canadienne de la dystrophie musculaire, les 16 et 17 août.

Les bénévoles ramasseront les dons des automobilistes à l'intersection du boulevard d'Iberville et de la 2^e avenue, du boulevard d'Iberville et de la 9^e avenue, de la 1^{re} rue et de la 9^e avenue.

Par ailleurs une randonnée à motocyclette au profit de la même association se tiendra à

Iberville, le 6 juillet prochain.

De leur côté les pompiers organiseront une clinique de sang, à la caserne, le 18 juin.

OMH: dépôt des états financiers

Les états financiers de l'OMH (Office municipal d'habitation) d'Iberville pour l'exercice 1995 ont été déposés à la dernière séance du conseil municipal.

Le rapport des vérificateurs indique que les états représentent fidèlement la situation financière de l'OMH.

Les dépenses se sont élevées à \$904,899, laissant voir un déficit de \$379,817 avant la contribution de la Société d'habitation du Québec (\$341,835) et celles de la ville d'Iberville (\$37,982) qui viennent équilibrer le budget.

Agrandissement des Glaces

À la recommandation du comité d'urbanisme, le conseil municipal a amendé le règlement de zonage pour permettre l'agrandissement du commerce Les Glaces Nicole situé sur la 1^{re} rue. Deux nouvelles zones commerciales à même un terrain appartenant au commerce sont créées.

Trinity Church: 4 zones créées

Le règlement de zonage relatif aux terrains entourant Trinity Church a été amendé de façon à subdiviser le secteur en quatre zones dont deux réservées pour des usages communautaires et deux autres pour des fins résidentielles.

Une zone résidentielle est réservée pour l'habitation unifamiliale et l'autre pour l'habitation multifamiliale commandant des usages communautaires et un maximum de quatre logements.

Rue Tassé: report de l'octroi du contrat

Le conseil municipal a reporté à une prochaine assemblée l'octroi du contrat pour la réalisation des travaux de nettoyage et de réfection des conduites d'acquéduc sur la rue Tassé.

Tout comme l'adoption d'une résolution autorisant un emprunt temporaire de \$150,000 a été reportée. Le ministère des Affaires municipales a déjà approuvé le règlement décrétant l'emprunt pour réaliser ces travaux.

Ceux-ci ne sont pas pour autant retardés, indique-t-on, mais le conseil voulait plus de temps avant de procéder à l'octroi du contrat.



UN AN

ÇA SE FÊTE!



1993 Suzuki Swift GL
2 portes, 1,3 litre, 58 000 km, balance de garantie du fabricant
149\$/mois + taxes
Financement 60 mois. 750\$ comptant



1992 Eagle Vista
2 portes, «hatchback», 72 000 km
155\$/mois + taxes
Financement 48 mois



1991 Ford Escort LX
2 portes, transmission automatique
189\$/mois + taxes
Financement 36 mois. 750\$ comptant



1994 Chevrolet Cavalier
2 portes, 5 vitesses, 4 cylindres, 48 000 km
199\$/mois + taxes
Financement 60 mois



1994 Pontiac Sunbird
4 portes, automatique, bas kilométrage
199\$/mois + taxes
Financement 60 mois. 750\$ comptant



1993 Chevrolet Cavalier
4 portes, automatique, climatiseur, 44 000 km seulement
199\$/mois + taxes
Financement 60 mois. 750\$ comptant

GRATUIT

DÉMARREUR À DISTANCE

PROMOTION DU 15 AVRIL AU 31 MAI
(À L'ACHAT D'UN MODÈLE AUTOMATIQUE '92 À '96)

TOUJOURS LÀ POUR VOUS!
DOCTEUR DU PARE-BRISE
VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTOS
FRANCHISE 0\$
POUR UNE RÉPARATION DE PARE-BRISE (SI ASSURÉ)

POSE DE 4 PNEUS
BALANCEMENT
INCLUS

24,95\$

MÉCANICIENS D'EXPÉRIENCE
SERVICE OUVERT DE 8H00 À 18H00

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI AU VENDREDI
DE 8H00 À 21H00
DÉPARTEMENT
DES VENTES:
OUVERT LE SAMEDI
DE 9H. À 13H.



1994 Cavalier Wagon S
automatique, climatiseur, balance de garantie GM, superbe condition
211\$/mois + taxes
Financement 60 mois. 750\$ comptant



1991 Plymouth Voyager SE
7 passagers, V-6, 3,0 litres, transmission «overdrive»
219\$/mois + taxes
Financement 48 mois. 750\$ comptant



1993 Pontiac Grand Am SE
4 portes, 6 cylindres, bien équipé, climatiseur, 48 000 km seulement
249\$/mois + taxes
Financement 60 mois



1995 Plymouth Acclaim
29 000 km seulement, climatiseur
279\$/mois + taxes
Location 48 mois. Aucun comptant requis



1993 Eagle Talon ES
5 vitesses, climatiseur, 28 000 km seulement, comme neuf
298\$/mois
Financement 60 mois. Aucun comptant requis



1995 Oldsmobile Achieva
4 portes, 6 cylindres, tout équipé
299\$/mois + taxes
Location 48 mois. Aucun comptant requis

CENTRE DE VOITURES D'OCCASION GRAVEL

ST-JEAN INC.

PROBLÈMES DE CRÉDIT ?
FINANCEMENT MAISON DISPONIBLE

505 ST-JACQUES ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

347-2835

Financement par Prêt-rachat Royal

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 15 mai 1996 A-21

Le propriétaire parti sans laisser d'adresse

Une autre usine à problèmes pour Saint-Jean

Saint-Jean se retrouve avec une nouvelle usine à

gilles BÉRUBÉ

problème. En février, le propriétaire de la compagnie Eastpak a filé en douce pour éviter une saisie de la CSST. Il a abandonné derrière lui des matériaux contaminés et plusieurs créanciers, dont les employés. Pour le ministère de l'Environnement, le dossier n'est pas considéré catastrophique puisque la matière laissée sur place est recyclable.

C'est un ancien employé de l'entreprise, M. Luc Raymond, qui a attiré l'attention sur ce cas. L'entreprise faisait affaires dans la région depuis plus de deux ans. Elle opérait sous le nom de Eastpak, mais les chèques émis aux employés portaient plutôt le nom de Eastcan. La compagnie, propriété de M. Edward Ted Reid, recyclait des sacs de semi-vrac.

Ces sacs de grandes dimensions servent à manutentionner des produits en vrac. Ils sont utilisés par les manufacturiers de différents produits dans le domaine de l'alimentation, mais aussi des produits chimiques. Eastpak récupérait ces sacs, les nettoyait et les modifiait pour les besoins spécifiques de la clientèle. Par exemple, l'entreprise adaptait les attaches pour que les sacs puissent être soulevés à l'aide de grues, de ponts de levage, de chariots élévateurs ou autres. Les sacs pouvaient, par exemple, être équipés d'une ouverture pour être vidangés par le fond.

Selon M. Raymond, l'entreprise a occupé trois locaux différents à Saint-Jean. Il ignore où la compagnie s'est installée en arrivant dans la région, mais elle a opéré pendant un certain temps dans l'usine de Max-Atlas, chemin Grand-Bernier, avant de louer un bâtiment de l'ancien complexe Singer, au début de 1995.

Il apparaît que M. Reid n'était pas un bon payeur. Il a eu moult différends avec son propriétaire, la firme Olton. Les employés, eux, travaillaient dans des



L'entrepreneur a filé en douce en laissant des rebuts derrière lui. (Photos Jacques PAUL)

conditions difficiles. Il est arrivé que le bâtiment soit privé de chauffage, d'électricité et d'eau. Pour eux, c'est le nettoyage des sacs qui posait le plus de problème.

Nettoyage

Selon notre interlocuteur, les sacs contiennent des résidus de matières qu'ils servaient à manutentionner. Le nettoyage se faisait selon des méthodes qui laissaient plutôt à désirer. Pour un sac contenant des restes d'aliments ou de vermiculite, ça ne pose pas vraiment de problème.

Cependant, quand il s'agit de pesticide ou de soufre, c'est une autre chose. Souvent, les employés allaient nettoyer les sacs à l'extérieur à l'aide d'un balai ou en les secouant. M. Raymond a vu des employés avoir des nausées et vomir en effectuant ce travail parce qu'il respirait des produits toxiques.

CSST

C'est là que les employés ont demandé l'intervention de la Commission de santé et de sécurité au travail. Un porte-parole de la CSST, M. Jacques Millette, explique que les inspecteurs sont intervenus à plusieurs reprises sans succès. Deux fois, ils ont arrêté les opérations.

Faute d'obtenir des résultats, la CSST s'est pris autrement. Puisque l'entreprise lui devait des cotisations, la Commission a pris des mesures pour réclamer son dû. En septembre, la CSST a déposé un certificat de défaut de paiement au montant de \$13.697, incluant

les arrérages et les intérêts.

Le 14 février dernier, la Commission a obtenu un bref de saisie qui a été exécuté par un huissier, le vendredi 16 février. Au cours de la fin de semaine qui a suivi, l'entrepreneur a quitté les lieux, emportant avec lui de l'équipement, notamment des machines à coudre, et des matériaux. Il a laissé un imposant stock de sacs.

Déménagement

L'entreprise a été retracée. Elle a déménagé à Brébeuf, dans les Laurentides, puis à Namur, à quelques dizaines de kilomètres de là. Avant de venir à Saint-Jean, l'entreprise avait opéré dans la municipalité de Brébeuf. Il n'y a pas que des sacs; que M. Reid a laissé derrière lui, il y a aussi beaucoup de créanciers.

Outre la CSST, le propriétaire, les employés et la Ville de Saint-Jean lui réclament de l'argent. Le ministère du Revenu serait aussi sur l'affaire. Selon M. Raymond, les 19 employés ont entrepris une poursuite avec la Commission des normes du travail pour récupérer quelque \$23.000 en salaires.

À la Ville, le directeur général, M. Édouard Bonaldo, indique que l'usine n'est pas considérée comme un site dangereux ni orphelin. D'abord, il y a un propriétaire. Ensuite, ce n'est qu'une partie des sacs qui contiennent des produits toxiques. Enfin, au ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), on estime que les sacs sont recyclables.

Environnement

Une porte-parole de la direction régionale d'Environnement Québec, Mme Marielle Marchand, indique que le ministère n'est jamais allé sur les lieux pendant les opérations pour la simple raison qu'on n'en connaissait pas l'existence. La compagnie n'avait pas demandé de certificat d'autorisation pas plus qu'elle n'aurait demandé de permis à la Ville. C'est la CSST qui a avisé le ministère après la fermeture de l'usine.

Un inspecteur du ministère s'est rendu sur les lieux. Il a constaté que des sacs contenaient des produits toxiques, mais que d'autres avaient servi à manutentionner des aliments. Au ministère, on estime que les sacs sont encore bons et qu'ils peuvent être recyclés. Des démarches ont été entreprises auprès de Recyc Québec pour trouver un acheteur. Il existe d'autres entreprises oeuvrant dans ce domaine qui utilisent des méthodes appropriées pour recycler les sacs.

Pour le moment, c'est la CSST qui pilote le dossier. Selon M. Raymond, les opérations auraient repris à Namur sous le nom de N.G. Eastpak. M. Millette confirme que l'entreprise fonctionne. Il a avoué ne pas savoir la raison sociale de l'entreprise. Actuellement, la CSST tente de démêler si M. Reid opère en son nom propre ou s'il travaille pour quelqu'un d'autre. Il ne sait pas non plus dans quelles conditions se déroulent les opérations au nouvel emplacement.

Entre Chenevert et le boulevard Saint-Luc

L'urbanisation de la rue Jean-Talon tire à sa fin

Les travaux d'urbanisation réalisés sur la rue Jean-Talon,

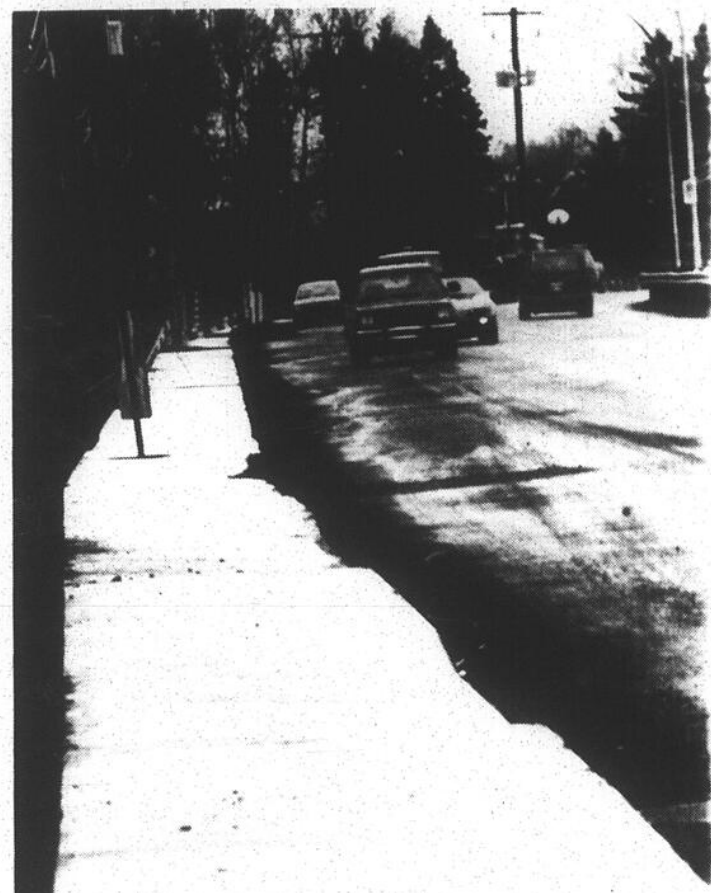
isabelle SIMARD

entre Chenevert et le boulevard Saint-Luc, seront complétés d'ici deux semaines.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme d'infrastructures de la Ville de Saint-Luc. Ils comprennent la mise en place d'un égout pluvial, la construction d'un trottoir et l'aménagement d'une piste cyclable du côté du canal Chambly.

«L'urbanisation de cette section de la rue Jean-Talon s'harmonisera avec la rue Champlain à Saint-Jean», spécifie le directeur intérimaire de la Ville de Saint-Luc, André Dépelteau.

Le coût des travaux d'urbanisation entre les rues Chenevert et le boulevard Saint-Luc sur Jean-Talon est évalué à \$385.000. La Ville de Saint-Luc dispose



Un trottoir a été aménagé sur la rue Jean-Talon, entre Chenevert et le boulevard Saint-Luc. (Photo Jacques PAUL)

d'une aide financière de \$250.000, laquelle est rattachée au Programme d'infrastructures Canada-Québec.

Île Sainte-Thérèse

Les automobilistes roulent trop vite: les citoyens se plaignent de la poussière

Des citoyens de l'Île Sainte-Thérèse se plaignent de la poussière occasionnée par les véhicules qui circulent trop rapidement dans

Le directeur général de la Ville de Saint-Luc, André Dépelteau, invite les automobilistes à réduire leur vitesse sur l'Île Sainte-Thérèse.

isabelle SIMARD

les différents secteurs où se déroulent les travaux de construction du réseau d'égouts et d'aqueduc.

«De nombreux citoyens sont incommodés par la poussière. Plusieurs automobilistes ne font pas attention et roulent trop vite sur l'Île Sainte-Thérèse. Nous leur demandons de ralentir», a-t-il affirmé, rejoint au téléphone.

Bel-O
TRANSPORT D'EAU
POUR
PISCINES

Patrick Boucher, propr.
347-6512

7 JOURS / SEMAINE
SERVICE
24 HEURES

Nouvelle citerne de
9000 GALLONS

Plusieurs
citernes
à votre service

à St-Luc

Embauche de deux policiers temporaires

■ Deux policiers temporaires sur appel ont été embauchés au Service de la sécurité publique de Saint-Luc. Il s'agit de Stéphane Bilodeau, domicilié à Prévost et Éric Lapierre, un résident de Chomedey-Laval.

Rentrée scolaire: besoin de nouveaux locaux

■ La Ville de Saint-Luc appuie favorablement les autorités de la Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu dans leurs démarches visant à doter le territoire de Saint-Luc d'une nouvelle école primaire. La prochaine rentrée scolaire nécessitera un besoin supplémentaire de 16 locaux pour les étudiants de Saint-Luc.

Les statistiques de la CS Saint-Jean-sur-Richelieu démontrent que la clientèle scolaire, du niveau préscolaire et primaire provenant de Saint-Luc, augmentera d'au moins 600 élèves d'ici l'an 2000, ceci ayant un effet direct sur le nombre de locaux requis au cours des quatre prochaines années scolaires.

À cette fin, les autorités de la CS Saint-Jean-sur-Richelieu ont déposé une demande auprès du ministère de l'Éducation du Québec afin d'obtenir l'autorisation et les fonds nécessaires à la construction d'une nouvelle école primaire.

Saint-Luc refuse d'appuyer la Ville de Chambly

■ Les membres du conseil municipal de Saint-Luc n'ont pas l'intention d'appuyer, pour le moment, la Ville de Chambly dans ses démarches auprès du ministère des Transports du Québec afin d'interdire la circulation de véhicules lourds sur le chemin de la Grande-Ligne.

Les élus municipaux considèrent que le fait d'appuyer de telles démarches aura pour effet d'augmenter considérablement la circulation de camions sur le chemin Saint-André. L'intersection du chemin Saint-André et de l'autoroute 35 étant très dangereuse, le conseil municipal considère qu'il n'y a pas lieu d'augmenter la circulation à cet endroit. La Ville de Saint-Luc est toujours dans l'attente de la confirmation, par le ministère des Transports du Québec, de la construction d'un échangeur routier à l'intersection du chemin Saint-André et de l'autoroute 35.

Encan municipal le 25 mai

■ Un encan municipal se tiendra le 25 mai au garage municipal de la Ville de Saint-Luc. Il s'agit d'une vente de biens non réclamés que la municipalité a en sa possession. Cette année, la vente se limitera à une cinquantaine de bicyclettes.

Saint-Luc adhère au Centre de ressources municipales

■ La Ville de Saint-Luc a décidé d'adhérer au Centre de ressources municipales en relations de travail et ressources humaines (C.R.M.). Cette adhésion comporterait de nombreux avantages, notamment l'accès à des banques de données sur les conventions collectives et la jurisprudence du travail en matière municipale, ainsi qu'un service conseil auprès des gestionnaires municipaux. Rappelons que la Ville de Saint-Luc est responsable de la gestion de quatre conventions collectives de travail.

LE SEUL TAILLEUR POUR HOMMES ET FEMMES

627, boul. Gouin,
Saint-Jean-
sur-Richelieu

LE MAÎTRE
Tailleur
347-0028

Tout un monde d'avantages ©

MEUBLES SÉLECTION

À RÉVERAMA ANNUEL

21 Lave-vaisselles INGLIS À GAGNER*

Rien à payer avant 1 AN**

Inqlis

969\$

Exclusif 529\$

Lave-vaisselle Niagara

- Système de lavage à 3 niveaux
- Insonorisation supérieure
- Panier à couverts dans la porte
- Paniers de luxe en nylon
- Étagère à tasses

Réfrigérateur 20 pi. cu.

- Portes réversibles
- Tablettes de verre
- Aucun serpentin à l'arrière (peut être poussé au mur)

Inqlis

Super capacité

Laveuse Super Capacité

- Cuve de lavage 25% plus grande avec les mêmes dimensions extérieures
- 5 cycles de lavage
- 3 niveaux d'eau

Sècheuse Super Capacité

- Tambour de super capacité
- Cycles de séchage minuté et automatique
- Lampe de tambour

Inqlis

999\$ - 50\$ de rabais* 949\$

Inqlis

649\$ Cuisinière 30"

MEUBLES SÉLECTION

Laurent

100, MOREAU, SAINT-LUC

Tél.: 856-3646 / 348-4545

* Chaque achat d'un produit Inqlis vous donne droit à un coupon de participation au tirage de l'un des 21 lave-vaisselles Niagara. Le rabais applicable sur des produits Inqlis sélectionnés vous sera retourné par la poste et les taxes sont payables sur le prix avant rabais. ** Aucun paiement, aucun intérêt avant le 12 mai 1997. Les taxes sont payables à l'achat. Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin.

Réhabilitation d'infrastructures aux Jardins du Haut-Richelieu

La Ville de Saint-Luc souhaite établir un programme de réhabilitation de ses infrastructures urbaines dans le secteur des Jardins du Haut-Richelieu.

isabelle SIMARD

De nouvelles technologies sont maintenant disponibles pour réhabiliter les infrastructures au lieu de les remplacer totalement.

Le programme de réhabilitation serait appliqué sur les rues Pierre-Paul-Demaray, Louis-Liénard-de-Beaujeu et François-Blanchet. L'état des branchements latéraux d'égouts dans ce secteur de la ville entraîne une infiltration d'eau parasite importante.

Le conseil municipal de Saint-Luc a autorisé le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines à présenter une demande d'aide financière au volet III du programme «Travaux d'infrastructures Canada-Québec».

Nouveaux numéros de téléphone

«Bell Canada. Vous avez obtenu le 348-7348. Ce numéro a été remplacé par le 359-2400.» Ça y est, la Ville de Saint-Luc dispose d'un nouveau système téléphonique et de nouveaux numéros de téléphone.

isabelle SIMARD

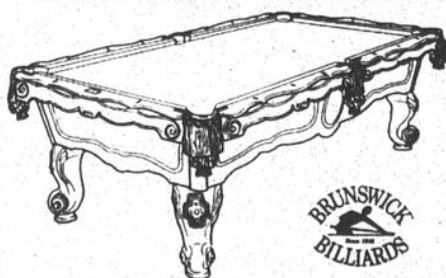
Depuis le début du mois de mai, la «madame» de Bell se fait un devoir d'indiquer les nouveaux numéros aux citoyens qui tentent de rejoindre les responsables des différents services municipaux.

Seuls les bureaux de la Sécurité publique ont conservé le même numéro (359-9222).

Les citoyens sont invités à composer les numéros suivants, pour rejoindre: les services techniques (359-2460), les taxes et évaluation (359-2420), les finances (359-2430), le service du greffe et la Cour municipale (359-2440), les travaux publics (359-2500), la bibliothèque (359-2450), les loisirs (359-2480), Compo Haut-Richelieu (347-0299).

Rappelons que la mise en place du nouveau système téléphonique fera économiser à la Ville la somme de \$660 par mois.

ACHETEZ
VOTRE TABLE DE BILLARD



ET NE PAYEZ QU'EN FÉVRIER '97

Maître Piscines Horizon

345, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
348-6851

Le coût des travaux réalisés dans le cadre de ce programme est évalué à \$150,000. La Ville de Saint-Luc aurait à déboursier le tiers de ce montant.

Nouvelles technologies

Les nouvelles approches technologiques permettent de réaliser des travaux en minimisant les impacts sur les usagers.

«Les technologies «LATERO» et «FIX-TAP» sont accessibles à des fins d'expérimentation. Elles sont qualifiables au volet III du programme «Travaux d'infrastructures Canada-Québec».

La Ville de Saint-Luc investit \$20,500 pour réaménager son système de ventilation

Le système de ventilation de la salle du conseil municipal et du Service des loisirs de Saint-Luc sera réaménagé au coût de \$20,512.

isabelle SIMARD

Selon André Dépelteau, directeur général de la Ville de Saint-Luc, le système actuel ne répond plus adéquatement aux besoins. L'équipement dessert à la fois les locaux situés au sous-sol et à l'étage de l'hôtel de ville.

Le contrat de réaménagement du système de ventilation a été octroyé au plus bas soumissionnaire, c'est-à-dire à la compagnie Plomberie Carillon, de Saint-Jean-sur-Richelieu, pour la somme de \$20,511.90, incluant les taxes applicables.

Une somme de \$3,000 a également été allouée pour la réalisation des travaux électriques et de raccordement, lesquels seront effectués en régie par la Ville de Saint-Luc.

SUPER VENTE DE SURPLUS D'INVENTAIRE!



Aucun paiement
ni intérêt
AVANT 1997*

MULTIMEDIA

Pentium 75 MHz Intel
8 Mo de mémoire vive EDO
Disque dur de 1.1 Go
Lecteur de CD-Rom 6x
Télécopieur/modem 28.8 Kbps voie donnée
Carte sonore 16 bits
Windows 95 français inclus
Plus de 10 logiciels inclus
Souris, microphone, clavier inclus
Garantie 2 ans

1 999\$

MONITEUR OPTIONNEL

EN PRIME
un logiciel
CD-Rom de
votre choix
sur place

GRAND CHOIX
DE JEUX ET LOGICIELS
Version française



59⁹⁹\$



49⁹⁹\$

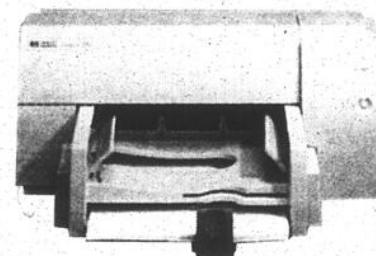


69⁹⁹\$

Imprimante à jet d'encre

HP600
600X300 dpi

299\$



TÉLÉCOPIEUR

- Photocopieur
- Main libre
- Technologie anti-roulage
- Répondeur téléphonique intégré



SAMSUNG

FX 800

399\$

RADIO PORTATIF SONY MEGABASS



- Double cassette
- Haut-parleurs détachables

249\$

Lecteur laser programmable

Discman™ SONY MEGABASS



- Écouteurs inclus

Seulement
129\$

* Quantités limitées. * Sur items sélectionnés seulement. Les photos peuvent différer. Certains modèles peuvent être démonstrateurs. Excluant les taxes. Sur approbation de crédit.

HÉBERT & GOUIN
Audio-vidéo-communications

391, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu

348-5210

VISA

MasterCard

Résolution contestée

Venise défendra le maire Daigle

La municipalité de Venise-en-Québec assumera les frais de défense du maire Rosaire Daigle dans l'action en déclaration d'inhabilité

gilles BÉRUBÉ

déposée contre lui. Une contribuable de Venise, Mme Nicole Osieda, conteste la validité de cette décision du conseil. À son avis, le conseil ne formait pas le quorum quand cette décision a été prise.

Rappelons que deux conseillers de la municipalité, Mme Constance Boucher et M. Yves Duchesne, de même qu'un ancien conseiller, M. Jacques Gagné, ont déposé une requête devant les tribunaux pour demander la destitution du maire Daigle. Ils affirment que ce dernier s'est placé en situation de conflit d'intérêts en participant aux délibérations sur des sujets dans lesquels il avait des intérêts.

Lors de l'assemblée régulière du mois d'avril, le conseil a mandaté la firme Hébert, Denault pour représenter M. Daigle dans cette poursuite. Lors de cette séance, Mme Boucher et M. Duchesne étaient absents. Un poste de conseiller est toujours vacant depuis la démission de M. Jacques Gagné. Comme il a des intérêts dans le dossier, M. Daigle s'est retiré de la table de délibération.

Ce sont donc les conseillers Rhéaume Duhamel, Mario Samson et Micheline Allard qui ont adopté la résolution d'assumer les frais de défense du maire. Le préambule de la résolution explique que le recours en justice résulte de l'adoption de résolutions par le conseil municipal. Il précise aussi que les agissements reprochés au maire ont été accomplis durant l'exercice de ses fonctions de membre et de président du conseil.

Selon Mme Osieda, les trois conseillers ne formaient pas le quorum au moment d'adopter cette résolution, aussi pense-t-elle que la décision n'est pas valide. À ce propos, l'article 147 du Code municipal précise que dans les conseils municipaux locaux, le quorum est formé de la majorité des membres. La majorité, c'est 50% plus un. Normalement, le conseil de Venise est formé de sept personnes. Dans ce cas, le quorum est de quatre. Actuellement, le conseil est formé de six personnes. Le quorum est encore de quatre.

La situation n'est pas évidente puisque, s'ils avaient été présents, les deux autres conseillers, Mme Boucher et M. Duchesne, auraient dû eux aussi se retirer des délibérations. Comme ils sont les requérants dans la cause contre M. Daigle, ils ont eux aussi un intérêt dans le dossier.

Mme Osieda s'est adressée au ministre des Affaires municipales, M. Rémy Trudel, pour dénoncer la situation. Dans une lettre datée du 6 mai, elle demande au ministre d'intervenir dans les meilleurs délais. Elle ne précise toutefois pas l'intervention souhaitée. Dans sa lettre, Mme Osieda déclare être préoccupée, tout comme d'autres citoyens, de l'interprétation que l'administration municipale fait de la loi.

ACHETEZ VOTRE PISCINE «HORIZON»



ET NE PAYEZ QU'EN FÉVRIER '97

Maître PISCINES HORIZON
345, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
348-6851

«Chez L'Économe j'en ai plus pour mon argent!»



Mme FRANCE CHARBONNEAU Beloeil

L'Économe est un magasin à petite surface qui m'offre un grand choix de produits; on y trouve de tout à des prix intéressants. Les prix et la qualité des produits me conviennent. Je fréquente ce magasin parce que chez L'Économe, j'en ai plus pour mon argent!



Mme RENÉE POISSANT St-Charles-Borromée

Chez L'Économe, les prix et la variété m'intéressent; c'est surtout ce que je recherche. L'Économe me permet de faire des économies considérables.

JUS/BOISSON AUX FRUITS	BEURRE D'ARACHIDES/CONFITURES	SOUPES	PRODUITS DE NETTOYAGE
Punch First Squeeze 3.78L 169	Beurre d'arachides crémeux Peter Pan 500g 179	Soupe aux tomates Aylmer 284ml 33¢	Essuie-tout Prestige 2 rouleaux 79¢
Jus de fruits Oasis 960ml 99¢	Beurre d'arachides crémeux en chaudière Chef Master 1kg 279	Collation instantanée au choix Mr.Noodles 85g 23¢	Nettoyeur liquide tout usage M.Net 800ml 229
Boisson aux fruits Minute Maid 3x250ml 89¢	Beurre d'arachides croquant Skippy 500g 239	Soupe légumes ou pois Madeleine 796ml 76¢	Nettoyeur liquide tout usage Casino 1L 99¢
Jus d'orange ou de pommes Morning Dew 12x300ml 359	Tartinade noisettes&chocolat Nutella 400g 269	Soupe légumes ou poulet & nouilles Aylmer 284ml 56¢	Récurant en poudre au citron Old Dutch 500g 49¢
Boisson à l'orange ou aux pommes Sprint 3x250ml 79¢	Miel liquide ou crémeux Doyon 500g 269	Soupe légumes ou pois Habitant 796ml 89¢	Nettoyeur en crème Old Dutch 250ml 69¢
Jus de pommes Lexus 1.36L 106	Confiture ou marmelade Dora 500ml 176	Soupe légumes ou pois déshydratée poulet&nouilles Stuart House 4x224g 99¢	Nettoyeur pour vitres Casino 1L 99¢
Boisson aux fruits Tropical 12x300ml 359	Confiture fraises ou framboises Double Fruit 500ml 289		Eau de javel Printemps 3.6L 95¢
	Marmelade Good Morning Shirriff 750ml 279		Gants de caoutchouc Playtex 1 unité 99¢
	Gelée de raisins Welch 500ml 229		Vadrouille éponge Rubbermaid 1 unité 479

Prix en vigueur du lundi 13 mai au dimanche 19 mai 1996.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Le texte prévaut en tout temps.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi : 9h à 19h

Jeudi, vendredi : 9h à 21h

Samedi : 9h à 17h

Dimanche : 10h à 17h

L'ÉCONOME

...vraiment pas cher!



St-Charles-Borromée
197, rue Visitation - Tel. 755-6329
St-Jean-sur-Richelieu
915, boul. du Séminaire Nord - Tel. 349-1598
Beloeil
223, Cartier - Tel. 464-4029
Rosémère
247, boul. Labelle - Tel. 979-9614
St-Eustache
136, 25^e Avenue - Tel. 472-8118



Rémunération: pas de décision avant l'été

Ce n'est pas avant l'été prochain que le conseil des maires de la MRC prendra une décision sur la rémunération à verser aux élus. Malgré cela, les maires ont reçu copie de deux projets de règlement pour modifier leur salaire. Le premier n'est pas loin du statu quo alors que le second, déposé par le maire de Saint-Blaise, propose une rémunération sur une base annuelle.

Rappelons que depuis le début de l'année, la question de la

gilles BÉRUBÉ

rémunération des maires a suscité quelques discussions à la table du conseil de la MRC. C'est le nouveau maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Gaétan Delisle, qui a alimenté le débat d'abord en suggérant le gel des salaires, puis en révélant qu'il est arrivé, en 1995, que des maires ont été payés pour cinq réunions au cours d'une même journée.

Plus tôt cette année, le maire Delisle a été invité par ses collègues à soumettre un projet d'amendement. Il a cependant

dû s'arranger tout seul pour mener cette démarche. Le mois dernier, les maires ont été convoqués à une séance de travail pour discuter de la question de la rémunération. Le projet soumis lors de la séance de mai est le résultat de cette soirée de travail.

Essentiellement, le règlement propose le statu quo. La rémunération des maires est maintenue à \$156,38 par séance pour chaque présence enregistrée. Cela vaut pour les assemblées régulières, spéciales ou les ajournements. Pour les membres du comité administratif, la même rémunération est versée pour chacune de leur présence au comité. La même règle s'appli-

que aux membres du bureau de délégués. Pour les membres du conseil, une rémunération additionnelle peut être accordée pour une séance de travail préalablement autorisée.

■ Application

Jusqu'à-là, il n'y a pas grand-chose de changé. Cependant, le projet de règlement apporte des précisions sur l'application de la rémunération. Il établit que le salaire est versé à l'acte et non pas à la journée. Cependant, il précise que les membres du bureau des délégués ne seront rémunérés que pour une séance s'ils assistent à plus d'une réunion consécutive au même endroit. Le bureau des délégués est formé de maires de MRC limitrophes pour des dossiers de cours d'eau qui touchent plus d'une MRC.

Le projet stipule que la rémunération est versée pour une séance de travail et non pour des sorties à caractère social tel que les cocktails, les conférences de presse ou les soupers. Le principal changement est sans doute de fixer un maximum de rémunération au cours d'une même journée. Ce maximum est fixé à deux jetons de présence, peu importe le nombre de séances de travail tenues dans la journée. Cette clause exclut cependant le préfet.

■ Dépenses

L'indexation annuelle de la rémunération, sur la base de l'indice des prix à la consommation est maintenue. Le conseil peut cependant en suspendre l'application sur simple résolution. Par ailleurs, les frais de déplacement sont remboursés au prix de \$0,30 le kilomètre. Les autres dépenses sont remboursées sur présentation des pièces justificatives.

De son côté, M. Delisle arrive avec une toute autre proposition. Il préconise une rémunération différente selon les fonctions occupées. La rémunération est payée sur une base annuelle selon les taux suivants: préfet, \$10.000; préfet suppléant, \$5.000; membre du comité administratif, \$2.000; membre du conseil, \$1.000; rémunération additionnelle, \$500.

La rémunération additionnelle est versée à un membre du conseil mandaté pour représenter la MRC. Elle ne peut être

versée qu'une seule fois par année. Son projet prévoit également une rémunération de remplacement basée au prorata des mois en fonction.

Par ailleurs, il préconise le covoiturage dans les déplacements et le paiement au moindre coût entre \$0,30 le kilomètre et le prix de location d'une voiture du type de courtoisie. Pour les dépenses de repas et d'hébergement, il suggère d'appliquer une allocation fixe basée sur les taux en vigueur au gouvernement (exemple: un déjeuner, \$8).

Dans son document, le maire de Saint-Blaise note que l'objectif de remboursement des dépenses n'est pas de faire de l'argent, mais de dédommager les élus pour les frais encourus. Il demeure que l'écart entre la situation actuelle et ce qu'il propose est importante. Un membre du conseil qui assiste à toutes les réunions de l'année touche \$1.876 par rapport aux \$1.000 suggérés par M. Delisle.

Paquin se réjouit des mesures d'aide aux producteurs de vin

Le député de Saint-Jean et secrétaire régional de la Montérégie, Roger Paquin, se réjouit des

marc-o. TRÉPANIÉ

mesures annoncées jeudi dernier dans le premier budget Landry en faveur des producteurs artisans de vin et de bière.

«C'est la cerise sur le sundae», a-t-il dit à propos de ces mesures destinées à donner aux viticulteurs et microbrasseurs un meilleur accès aux marchés de consommation. Un sujet sur lequel il s'est penché avec le viticulteur Victor Dietrich.

Deux mesures ont été annoncées par le ministre des Finances:

1) «Les consommateurs pourront déguster sur place les produits des producteurs artisans et des microbrasseurs sans que ces derniers soient obligés d'obtenir un permis de restaurant;

2) «les producteurs artisans pourront également vendre leurs produits aux établissements accrédités de leur région touristique et lors d'événements régionaux à caractère agro-alimentaire, sans devoir subir la majoration appliquée par la Société des alcools du Québec.»

En conférence de presse où il a passé en revue les grandes lignes du discours sur le budget, il a notamment souligné avoir contribué, à partir du dossier de l'entreprise Univiane de Saint-Jean, à faire bonifier l'aide à l'industrie agro-alimentaire.



Le député de Saint-Jean, Roger Paquin. (photo rémy BOILY)

Le budget a annoncé la mise en place d'un programme de garanties de prêts aux coopératives de producteurs de bovins de boucherie dans le but d'augmenter l'autonomie et la diversification des entreprises agricoles et de favoriser le développement régional.

Dans l'ensemble, M. Paquin a estimé que le modèle budgétaire québécois, basé sur la rigueur et la compassion, offrira un meilleur équilibre à long terme que l'approche ontarienne.

Fête de Dollard

Collecte sélective reportée d'une semaine

En raison du congé de la fête de Dollard, le lundi 20 mai, il n'y aura pas de collecte sélective pour les matières recyclables dans huit localités de la région, soit à Henryville (village et paroisse), Lacolle, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Noyan, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin et Venise-en-Québec. La collecte sera reportée au lundi suivant.

lundi prochain, le 20 mai.

OUVERTURE LE 3 JUIN

Les Couleurs d'Autos Vallées des Forts Inc.

Système **Zyna^{MC}**
ZynaTec^{MC}

Ligne de produits de peinture industrielle et commerciale

ZynaGold^{MC}

Ligne de produits de peinture économique à l'uréthane acrylique

193, rue Bouthillier
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-8602

ROGER TREMBLAY, président
Depuis 25 ans à votre service

Distributeur spécialisé de peintures pour carrosseries

ICI AUTOCOLOR

GRANDES VALEURS

Surveillez notre circulaire dans le journal

ÉCONOBAINÉ
COUPONS ET OFFRES SPÉCIALES

Non disponibles dans tous les marchés

LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS SOIRS

Table d'hôte

11 95\$ +taxes

2 personnes

- Salade César
- Steak au poivre vert
- Profiteroles au chocolat

À partir de 17 h

SPÉCIAUX DU MIDI

4 choix

5 95\$ +taxes

Incluant potage et dessert

«5 à 7» produits **UNIBROUE^{INC.}**

et bière maison
«LA SING SING»

41, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean-sur-Richelieu

Tél. et fax:
357-9524

BRAULT & MARTINEAU

le meilleur choix en électronique!
Bénéficiez des conseils de nos experts
et de 36 ans d'expérience.

AUCUN DÉPÔT
PAIEMENT
NI INTÉRÊT

PAYABLE
en
AVRIL

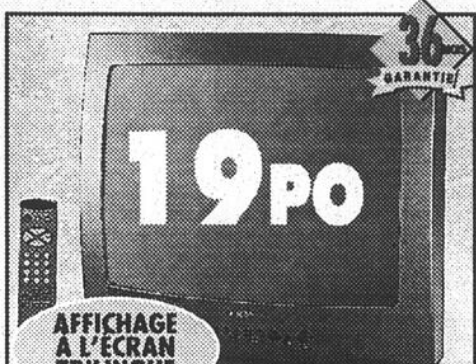
97



SAMSUNG 13PO

- Rappel du canal précédent
- Programmation automatique des canaux

199\$



SAMSUNG 19PO

- Minuterie marche/arrêt
- Programmation automatique des canaux

299\$



SAMSUNG 25PO STÉRÉO

- Filtre peigne
- Sortie audio variable
- Rappel du canal précédent

469\$



SAMSUNG 25PO

- Prises d'entrée audio/vidéo
- Prise pour écouteurs à l'avant
- Magnétoscope à 4 têtes
- Sous-titres

749\$



SAMSUNG 27PO STÉRÉO

- Filtre peigne
- Sortie audio/vidéo
- Rappel du canal précédent

599\$



SAMSUNG CAMÉSCOPE 8 MM

- Éclairage minimum 2 lux
- Télécommande mince
- Tête d'effacement flottante

ZOOM 12 X

599\$



SAMSUNG MAGNÉSCOPE À 4 TÊTES STÉRÉO HI-FI

- Télécommande à compatibilité multiple
- Entrée audio/vidéo à l'avant
- Pile de sauvegarde

349\$



SAMSUNG MAGNÉSCOPE À 4 TÊTES

- Rembobinage rapide
- Télécommande à compatibilité multiple

249\$



SAMSUNG MAGNÉSCOPE À 4 TÊTES

- Alignement numérique
- Recherche par index
- Autonettoyage des têtes

199\$

PLAN DE SERVICE
D'ENTRETIEN PROLONGÉ!
Demandez-le!



SAMSUNG CHAÎNE STÉRÉO

- 3 correcteurs pré-réglés
- Balayage des pages

359\$

LIVRAISON
GRATUITE!
PARTOUT AU QUÉBEC
même le dimanche!

OUVERT
AUJOURD'HUI
de 9.30h. à 18h.

HEURES D'OUVERTURE

Lun.-Mar.-Mer. 9h30 à 18h
Jeu.-Ven. 9h30 à 21h
Sam. 9h à 17h Dim. 11h à 17h



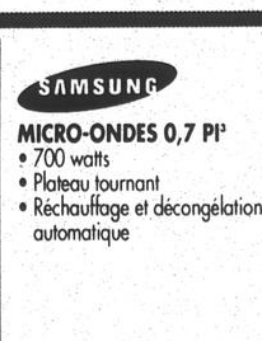
199\$



139\$



139\$



139\$

CENTRE DE LIQUIDATION
8600, Place Marier
(Sortie 85, Métropolitain Est)
Tél.: 881-9400
Non-disponible au C.D.L.
(Livraison gratuite 200 km)

LAVAL
1770, boul. Des Laurentides
(Coin St-Martin)
Tél.: 667-3210

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3345, boul. Des Sources
(Sortie 55, Transcanadienne)
Tél.: 685-3572

LASALLE
1130, Dollard
(Près du boul. de La Verendrye)
Tél.: 364-6110

LONGUEUIL
3245, Chemin Chambly
(Coin Roberval)
Tél.: 679-1260

ST-LÉONARD
6875, Jean-Talon Est
(Près des Gal. d'Anjou)
Tél.: 254-9455

BROSSARD
8220, boul. Taschereau
(Coin Pelletier)
Tél.: 465-5544

POINTE-AUX-TREMBLES
12605, Sherbrooke Est
(Près de Tricentenaire)
Tél.: 640-6446

HULL
217, Montcalm
(Coin St-Joseph)
Tél.: (819) 771-6611

ROCK FOREST
4275, boul. Bourque
(Coin Grégoire)
Tél.: (819) 562-4242
1-800-267-4240

KIRKLAND
3150, boul. St-Charles
(Sortie 50, Transcanadienne)
Tél.: (514) 697-9228

STE-THÉRÈSE
125, boul. Desjardins Est
(Sortie 22, Caré Labelle)
Tél.: (514) 430-0555

PROCUREZ-VOUS LA CARTE
BRAULT & MARTINEAU



Quantité limitée sur certains articles. Achat minimum requis de 500\$ meubles/électroménagers et 300\$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Valable pour les produits en inventaire seulement. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 avril 1997.

Cerwin-Vega, Panasonic, JVC, TOSHIBA, Gentec, SHARP, ONIKYO

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 15 mai 1996

A-27



Les «5 à 7»
du «Party's»
sont
maintenant
des «4 à 8»
du dimanche
au jeudi

«GRAND NORD»
prix réduit
7 jours/7

Carrefour Richelieu (voisin du Super C) **359-3366**

Festival de théâtre scolaire de Saint-Jean

L'école Racicot en pleine effervescence: des centaines de comédiens envahissent la scène

La polyvalente Chanoine-Armand-Racicot était en pleine effervescence, du 6 au 10 mai, alors que se déroulait le 8^e Festival de théâtre scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'événement haut en couleur a réuni plusieurs centaines d'étudiants du Québec et de la Colombie-Britannique.

L'ambiance était à la fête. Durant cinq jours, 14 écoles ont

isabelle SIMARD

présenté 11 créations collectives, 16 performances et 16 extraits de pièces de répertoire.

Toute la semaine, des élèves ont discuté de leurs performances et joué aux critiques culturelles. Ils ont présenté leur spectacle devant une foule d'adeptes du théâtre.

Les onze groupes d'élèves de l'option d'art dramatique de la polyvalente Racicot ont trimé dur pour mettre en scène un spectacle en prévision du festival. Depuis le début de l'année scolaire, les étudiants se préparaient activement à cette semaine intensive d'activités culturelles.

Vendredi, LE CANADA FRANÇAIS a rencontré quelques élèves de quatrième secondaire inscrits au

cours d'art dramatique enrichi de la polyvalente Racicot.

■ Dans la loge

Au moment de la rencontre, sept élèves sont réunis dans une loge de l'auditorium et attendent impatiemment de présenter leur pièce de théâtre. Le spectacle a lieu ce soir. A mesure que les heures s'écoulent, les jeunes sont envahis par la nervosité.

Leur pièce s'intitule «T...». Chaque spectateur interprétera le titre à sa façon. La production renferme 29 personnages. Trois élèves ont été désignés techniciens. Ce soir, les spectateurs plongeront dans l'univers du rêve et de l'inconscient.

Au mois de septembre, les 32 étudiants de Caroline Juneau, professeure d'art dramatique, ont mis en commun leurs idées. Ils ont ensuite structuré la pièce, écrit les textes et les

chansons, appris quelques chorégraphies. Ils viennent à peine de donner la touche finale à leur spectacle.

«Les chansons et la danse ont exigé beaucoup de travail des étudiants. La plupart d'entre eux ont fait du théâtre, mais ils n'avaient jusqu'ici jamais expérimenté la danse et la chanson. Dans cette pièce, presque tous les personnages dansent, y compris les garçons», explique Caroline Juneau.

■ Conseil d'administration

Pierre-Olivier Bois, Audrey Turmel, Charles Desjardins, Annie Tremblay, Philippe Fortier, Claude Toussaint et Virginie L'Écuyer se sont tous engagés dans le conseil d'administration du festival, lequel regroupait une trentaine d'élèves et trois enseignants en art dramatique.

En plus de présenter une pièce de théâtre, ils ont assumé d'autres responsabilités, notamment la vente d'articles promotionnels, la sécurité aux loges, la billetterie, les services techniques, l'en-



Ils adorent le théâtre. Lorsque nous les avons rencontrés, ils attendaient impatiemment de présenter leur pièce de théâtre dans le cadre du festival. Sur la photo, on aperçoit: Charles Desjardins, Annie Tremblay, Philippe Fortier, Caroline Juneau (enseignante), Claude Toussaint, Virginie L'Écuyer, Pierre-Olivier Bois et Audrey Turmel. (Photo Jacques PAUL)

tretien et l'accompagnement des juges.

Tous les soirs, l'auditorium était plein à craquer. Le public a été chaleureux. Des étudiants de Saint-Jean, La Pocatière, Val-des-Bois, Rigaud, St-Eustache, St-Hubert, Longueuil, St-Bruno, Chambly, Napierville, Iberville et de la Colombie-Britannique ont pris part à l'événement.

■ Fierté

Les huit étudiants

rassemblés dans la loge sont fiers d'avoir eu la chance de vivre cette expérience.

Pierre-Olivier a toujours aimé faire du théâtre et jouer devant une foule. «Ce festival est très professionnel», juge-t-il.

Audrey a accueilli deux étudiants de l'extérieur chez elle. «Il n'y a pas beaucoup de choses dans lesquelles j'ai envie de m'engager à l'école. Heureusement, il y a le théâtre».

avoue-t-elle.

«Je planifie mon année en fonction du festival de théâtre. Ce que j'en retire? Beaucoup de fatigue, mais une expérience très enrichissante», souligne Charles.

Philippe considère le festival comme un événement grandiose. «On s'implique rarement dans quelque chose d'aussi gros.

Le festival m'a permis de rencontrer plein de monde», précise-t-il.

Ce qu'en pense Philippe? «J'apprécie de pouvoir constater l'aboutissement du travail réalisé durant toute l'année. C'est fatigant, mais j'adore ça», lance-t-il.

«On travaille durant toute une année

et, finalement, le festival ne dure que cinq jours. C'est court, mais très intense», enchaine Claude.

Virginie qualifie l'expérience de «gratifiante». «Lorsque le festival sera terminé, je me sentirai fière. J'adore le théâtre et je ne sais pas ce que je ferais si cette activité n'existait pas à l'école», conclut-elle, son-

Et les grands gagnants sont:

Quatorze écoles du Québec et de la Colombie-Britannique ont présenté 11 créations collectives, 16 performances et 16 extraits de pièces durant le Festival du théâtre scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu. Voici la liste des gagnants dans chacune des catégories du concours.

■ Création collective

1. Secondaires 1-2-3
 - Le souvenir, Saint-Eustache (Prix d'interprétation).
 - Un drôle de party, Saint-Eustache (Prix de la mise en scène).
 - Dur, Dur d'être un ado, Val-des-Bois (Prix d'écriture).

2. Secondaires 4-5

- On a marché sur la terre, polyvalente Racicot (Prix d'interprétation).
- On a marché sur la terre, polyvalente Racicot (Prix de la mise en scène).
- L'envers du décor, polyvalente Racicot (Prix d'écriture).

■ Extrait de pièce de répertoire

1. Secondaires 1-2-3

- La déprime, Chambly (Prix d'interprétation).
- Bébé est disparu, Val-des-Bois (Prix de la mise en scène).

2. Secondaires 4-5

- Voyage au bout de la nuit, Saint-Bruno (Prix d'interprétation).
- La famille du collectionneur, Marcellin-Champagnat (Prix de la mise en scène).

■ Meilleure performance

1. Secondaires 1-2-3

- Monologue sur le sida, La Pocatière.

2. Secondaires 4-5

- Qui est au premier but?, Port Coquitlam.

■ Meilleurs comédien et comédienne

- Philippe Goulet, Val-des-Bois.
- Caroline Dionne, Marcellin-Champagnat.

■ Prix du public

- L'envers du décor, polyvalente Racicot.
- Le souvenir, Saint-Eustache.
- On a marché sur la terre, polyvalente Racicot.
- Monologue sur le sida, La Pocatière.
- Voyage au bout de la nuit, Saint-Bruno.

D'autres prix ont été décernés aux élèves, notamment pour la pièce la plus tragique (Monologue sur le sida, La Pocatière), pour la pièce la plus comique (Le psy, polyvalente Racicot), pour le moment le plus inusité (Clin d'oeil sur le cinéma, polyvalente Racicot) pour l'originalité (On a marché sur la terre, polyvalente Racicot) et pour le meilleur esprit d'équipe (école Mary Hill Jr, Port Coquitlam).

Germain Boucher Sports

TONDEUSES
LAWN-BOY
Silver Series

SPÉCIAL
349⁹⁵\$
Rég.: 389.95\$

- Moteur 4.5 CV
- Déchiqueteuse ou éjection latérale
- Ramasse-herbe optionnel



980, boul. Iberville
Iberville **347-3457**

Sports et arts-études: 109 inscriptions

■ À ce jour, la commission scolaire de Saint-Jean dénombre 109 inscriptions acceptées au programme sports et arts-études qui sera implanté à compter de septembre. Quelque 25 jeunes de 5^e année suivront un ou l'autre des programmes offerts. Trente élèves de 6^e année et 24 de 1^{er} secondaire sont inscrits dans l'une ou l'autre des disciplines sportives ou en théâtre.

Ces élèves talentueux habitant dans différents coins de la commission et même à l'extérieur seront regroupés pour y recevoir en avant-midi leur formation académique et s'adonner à leur discipline respective en après-midi.

Le recrutement se poursuit et quelques élèves de plus qui entrèrent au secondaire en septembre devraient se rajouter, a indiqué le directeur du service des activités éducatives, Pierre Buisson.

Plan d'effectif du soutien

■ Les autorités de la commission scolaire de Saint-Jean viennent de déposer le plan d'effectif des employés de soutien pour la prochaine année budgétaire. Des dispositions de la convention collective l'obligent à présenter la liste des postes maintenus à cette époque-ci de l'année.

Grosso modo c'est le statu quo. Au total 192 postes réguliers dont 186 à temps plein sont assurés. Il y aura déplacement d'un poste de préposé aux élèves handicapés de l'école Napoléon-Bourassa de L'Acadie à une autre école à être désignée pour accueillir cette clientèle. De plus un poste d'agent de bureau classe 1 au service des ressources humaines est aboli.

Demande du diocèse

■ Le diocèse de Saint-Jean/Longueuil, par la voix de Fernand Ostiguy, le responsable de la région du Haut-Richelieu, demande à la commission scolaire de Saint-Jean d'accroître sa participation financière aux activités pastorales dans les écoles.

Saint-Jean y consacre actuellement \$37.500 et le diocèse voudrait lui voir ajouter \$18.000. La direction de la commission scolaire étudiera cette demande lors de la préparation du budget.

Frais pour les adultes

■ À quelques exceptions près, les mêmes frais seront exigés par le service de l'éducation des adultes de la commission scolaire de Saint-Jean, pour l'année scolaire 1996-97.

La commission maintient à \$70 les frais annuels incluant le matériel didactique imposés aux étudiants inscrits à la formation générale, à temps plein ou partiel. Cependant des frais de \$9 seront exigés aux étudiants qui reprennent plus que deux fois un examen. La commission veut ainsi que ces étudiants s'y préparent plus sérieusement et ne comptent pas uniquement sur la possibilité d'une reprise pour tenter d'obtenir la note de passage.

Les frais exigés aux étudiants inscrits comme autodidactes sont de \$50 par session et de \$20 pour ceux du programme d'alphabétisation. Les mêmes frais que par cette année seront imposés pour les tests de classement, la consultation d'un spécialiste, etc.

Du côté de la formation professionnelle, la commission réduit de \$80 à \$60 le coût horaire par groupe d'élèves pour les cours de micro-informatique. La commission ajuste ses prix à l'entreprise privée.

De même dans le cas des cours en industrie, elle réduit de \$80 à \$70 le taux horaire si les cours sont dispensés dans l'entreprise avec les

équipements et les matières premières fournies par l'entreprise.

Ouverture de soumissions

■ Un contrat de \$7.293 a été accordé à Produits sanitaires Morency pour l'achat d'une autoréceuse pour assurer l'entretien ménager à l'école

primaire Saint-Eugène.

Par ailleurs, c'est la firme Distribution Richard Tessier inc qui se voit accorder le contrat de \$9.506 pour doter l'école primaire Providence de Saint-Luc de modules de jeux extérieurs. À noter que cette firme n'a rien à voir avec le secrétaire général de la commission scolaire qui porte le même nom.

✓ Choix ✓ Valeurs sûres ✓ Économies

C'EST GARANTI!

FACE AU BOULEVARD DU
SÉMINAIRE NORD, SAINT-JEAN

**DES IDÉES
LUMINEUSES**

298\$

Le meuble du Québec

**QUALITÉ
INNOVATION
DESIGN**

**RIEN À PAYER
AVANT
1 AN**

**CHOUETTE CE FUTON
À PRIX MIGNON**

Possibilité de ne rien payer avant
1 an avec léger supplément
Taxes applicables à l'achat

À VOIR ABSOLUMENT...

Ensemble mobilier de cuisine
alliant bien-être et beauté

Bon rapport
qualité/prix,
dînette 5
morceaux.

98\$
5 mcs

Voyez nos bas prix de tous les jours!

898\$
5 mcs

Salle à manger avec dessus en merisier. Buffet également disponible.
Offert en plusieurs coloris.

MEUBLES

Ethier & Frères

à un
demi-kilomètre
de l'hôpital

370, RUE LABERGE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

FACE AU BOULEVARD
DU SÉMINAIRE NORD

348-0006

**ACHETEZ DIRECTEMENT
DU FABRICANT À PRIX
INFÉRIEUR**

• Remise à jardin • Gazebo
• Niche à chien
Grandeurs sur demande
Livré et installé

**AVIGNE &
Frères Inc.**

419, 3e Rang Sud
Iberville

346-4905

Avis aux bonnes fourchettes!

Cette année encore, la salle Édouard-Fortier ouvrira ses portes dès le début mai afin de vous offrir des repas exécutés par les élèves de cuisine professionnelle et du service de la restauration.

Veuillez consulter le calendrier ci-dessous pour vos réservations.

Service du soir.
Mai: menus simples 15, 16, 17, 20, 21.
Juin: menus table d'hôte 12, 14, 19, 21, 28.

Service des petits déjeuners. Juillet: 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11.

Service du soir.
Août: 28, 30. Septembre: 6, 11, 13, 18, 20, 25, 27. Octobre: 2, 4, 9, 11, 18, 23, 25. Novem-

bre: 6, 8, 13, 15.
Menus à la carte: 18, 19, 20, 21, 22.
Décembre: buffet: 2, 3, 4, 5, 6.

Réservations
348-0413 poste 236.

Nous vous remercions à l'avance.

Pierre Couture,
Francis Champion
Gaétan Grenier
et Victor Téton

Un vitrail à Saint-Alexandre

■ C'est vraisemblablement un vitrail qui ornera la nouvelle partie de l'école Saint-Alexandre dans le cadre du programme d'intégration des arts à l'architecture. Après avoir tenu deux rencontres, le comité de sélection a recommandé au Conseil des commissaires d'Iberville d'octroyer à l'artiste johannais Yvan La Fontaine un contrat de \$1.000 pour réaliser dans un premier temps la maquette de l'oeuvre en question. Si celle-ci est acceptée, le vitrail ornera un des murs extérieurs de la nouvelle bibliothèque.

Sport-Arts-Études:

19 jeunes d'Iberville admis

■ 19 jeunes qui résident sur le territoire de la Commission scolaire d'Iberville ont été admis au programme de la Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu. Ceux-ci se sont donc adressés à leur commission scolaire d'origine afin d'obtenir les autorisations et la conclusion des ententes de service qui leur permettront de suivre ce programme. Tout en acquiesçant à leur requête, le 13 mai dernier, les commissaires ont tenu à préciser dans leur résolution que la Commission scolaire d'Iberville ne fournit pas le transport pour ces élèves. Fait à noter, presque tous les 19 jeunes admis au programme le sont dans une discipline sportive, dont pas moins d'une douzaine en hockey.

Règlement hors cour

■ À la suite du dépôt de griefs par le syndicat, la Commission scolaire d'Iberville et un de ses employés congédié il y a quelques mois après avoir été reconnu coupable d'attouchements sur une jeune élève en sont arrivés à un règlement hors cour quant au paiement d'un montant de \$5.500 représentant de l'argent qui lui était dû, ainsi qu'une somme additionnelle de quelque \$2.500. Si la majorité des membres du Conseil scolaire ont acquiescé à cette entente, le commissaire Fernand Chaput a tenu à manifester et à faire inscrire son opposition, estimant que cette façon

de faire équivalait à donner un cadeau à une personne qui ne devrait aucunement en recevoir, compte tenu des circonstances de son congédiement.

Semaine culturelle

Durant la semaine culturelle qui s'est déroulée à la polyvalente du 8 au 12 avril, les étudiants ont eu l'honneur de rencontrer plusieurs personnalités de bien des domaines différents. De Chapleau à Foglia, nous avons passé par tout un éventail de vedettes. Mais moi, j'ai rencontré Marie Laberge, auteure et interprète.

Madame Laberge a un charisme impressionnant vu ses deux passions qui se complètent: l'écriture et le théâtre. Pour une personne qui aspire à être écrivain, Marie Laberge est la petite poussée dans le dos qu'il vous manque. Mais même pour une personne qui ne lit pas ni écrit, elle donne le goût de l'écriture tellement elle est passionnée. Elle nous a lu plusieurs passages de ses pièces, elle en a écrit vingt, avec la passion d'une actrice. Nous l'aurions écoutée trois heures et nous en aurions demandé encore. En tout cas, elle serait le professeur de français idéal.

Ce fut une expérience si enrichissante pour tous les élèves, que nous serions prêts à recommencer. Nous la remercions profondément de nous avoir rendu visite. Pour conclure, je vous invite à lire soit une pièce ou un roman de Marie Laberge, des écrits où les émotions ne manquent pas.

Annie Chiasson



VENTE DE LIQUIDATION
Kiosque de bas anciennement
Carrefour Richelieu

VENTE VENTE VENTE VENTE

"Dim"	"Filodoro"	"Daisy"
"Elita"	"Harvey"	"fresh"
"Silks"	"woods"	"Hanes"
"Suncee"	"Phantom"	Etc

HEURES D'OUVERTURE:

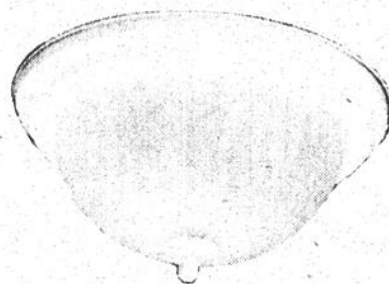
Mercredi: 10 h à 17 h 30 Vendredi: 10 h à 21 h
Jeudi: 10 h à 21 h Samedi: 9 h à 17 h

228-B, rue Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu

Vous pouvez laisser un message au téléphone suivant: 990-5083

VENTE DE FERMETURE

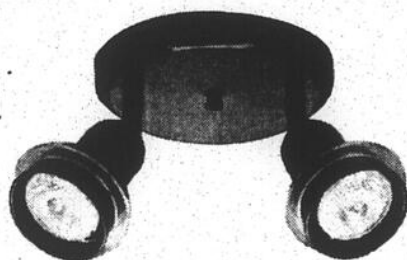
**VOUS TROUVEREZ DES SPÉCIAUX SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN
TOUT DOIT ÊTRE LIQUIDÉ.
PLUSIEURS ITEMS EN BAS
DU PRIX COÛTANT.**



Plafonnier 11"

Blanc ou laiton

8\$



Plafonnier noir

- 1 réflecteur **4\$**
- 2 réflecteurs **7\$**
- 3 réflecteurs **10\$**



Murale extérieure

Blanche ou noire

14⁵⁰\$



Encastré halogène

Blanc pour 50 watts MR-16

24\$



Lampe loupe

Blanche ou noire

39\$

• TOUTE VENTE EST FINALE
• AUCUN ACOMPTE • AUCUNE MISE DE CÔTÉ • PAYEZ ET EMPORTEZ

MULTI LUMINAIRE

575, rue Pierre-Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu

349-6781

Reconnaissance de l'excellence au Cégeg

Sabrina Leclair reçoit la médaille du Gouverneur

Sabrina Leclair, finissante au programme de sciences de la nature au Cégeg, mérite cette année la médaille du Gouverneur général ainsi que la bourse «Hommage à l'excellence» de \$250 décernée par la Banque de Montréal.

Depuis maintenant sept ans, le cégeg Saint-Jean-sur-Richelieu souligne en fin d'année scolaire les excellents résultats académiques et les succès de ses étudiants. Des bourses sont offertes par

cheliu souligne en fin d'année scolaire les excellents résultats académiques et les succès de ses étudiants. Des bourses sont offertes par

des entreprises et des organismes pour encourager les étudiants.

La Médaille du mérite scolaire du Gouverneur général est remise à un finissant de l'enseignement régulier qui a conservé des résultats scolaires de 80% et plus et obtenu

d'excellentes notes principalement dans les cours de concentration.

La soirée tenue mardi 7 mai dernier était placée sous la présidence de Renel Bouchard, directeur général du journal LE CANADAIN FRANÇAIS.

Des étudiants artistes qui ont participé au concours «Cégeg en spectacle» ont ponctué la distribution des bourses en présentant des numéros de trapèze par Karine Moreau, de baladi par Véronique Bourbeau, de danse par Stéphane Dubé et Marie-Hélène Maltais, de chant par Dora Cristina Pessoa et par Martine Blais accompagnée au piano par Mylène Roy.

Boursiers

Les boursiers de l'enseignement régulier sont Sabrina Leclair en sciences de la nature, Marcel Parent en sciences humaines sans math, Josée Sévigny en sciences humaines avec math.

Charles Carey en sciences humaines (profil administration), Mélanie Boulais en arts plastiques, Claudia Lemire en lettres, Caroline Beaudry en technologie de laboratoire médical, Solange Peron en soins infirmiers, Serge Brunelle en génie mécanique, Jaky Lavoie en électronique, Johanne Falcon en techniques administratives, Josée Tétreault en bureautique, Éric Tringue en informatique et Lyne Bellemare en design d'intérieur.

Les lauréats à l'éducation des adultes sont Bruno Déziel, inscrit au programme de techniques de génie mécanique, Liette Breton en sûreté industrielle et commerciale, Martine Juneau en gestion financière informatisée.

L'implication des étudiants à la vie étudiante a aussi été soulignée. Ainsi l'excellence de la contribution de certains a été récompensée. Il s'agit de Stéphanie Dubé pour son apport à la vie culturelle, Marie-Claude



Finissante en sciences de la nature, Sabrina Leclair mérite la médaille du Gouverneur général que lui présente le président d'honneur de la soirée Reconnaissance de l'excellence, Renel Bouchard, et Michel Masson, directeur régional de la Banque de Montréal, le principal commanditaire. (Photo rémy BOILY)

Michon dans le secteur sportif et Méli Langlois au secteur

communautaire. Enfin des entreprises ont offert des

bourses remises par différents départements du collège.

Étudiant en soudure à EPM

Éric Lord se rend en finale canadienne

Éric Lord, étudiant en soudure à l'École professionnelle de Métiers (EPM), s'est rendu jusqu'en

loulise BÉDARD

finale canadienne aux Olympiades de la formation professionnelle qui se sont tenues à Montréal au début du mois.

Lundi soir dernier, le conseil des commissaires de Saint-Jean lui a adressé des félicitations.

Il avait décroché la médaille d'or dans sa catégorie aux Olympiades provinciales et avait été désigné pour représenter le Québec.

Le 28 février dernier, aux

compétitions régionales de la Montérégie, Éric Lord avait obtenu la première place qui lui a donné un laissez-passer pour la finale provinciale.

Puis sa médaille d'or à la finale québécoise lui a permis d'accéder à la finale canadienne où il s'est classé quatrième. Un écart de seulement 10 points sur 1,000 séparait M. Lord du gagnant canadien.

La commission scolaire de Saint-Jean avait présenté 16 élèves aux qualifications régionales. Éric Lord a été le seul médaillé d'or à pouvoir gravir les échelons plus élevés. Trois autres élèves ont reçu une médaille de bronze

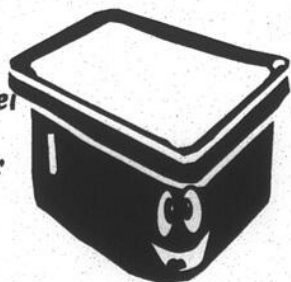
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES

Lundi 20 mai Fête de Dollard

COLLECTE SÉLECTIVE

Il n'y aura pas de collecte sélective le lundi 20 mai à:

Henryville (SD et VL)
Lacolle
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Noyan
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
Saint-Sébastien
Saint-Valentin
Venise-en-Québec



Elle sera reportée au lundi suivant

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Aucun changement n'est prévu le lundi 20 mai à l'horaire de la collecte des ordures régulières.

Rens.: 347-0299 1-800-324-0299



Eh les enfants venez déjeuner tous les samedis entre 9h00 et 12h00 en compagnie de Batman au DELI PLANET

605, Pierre-Caisse
St-Jean-sur-Richelieu
tél. : 349-6499

Super promotion de mai et juin

Déjeuner #1 à 3,99 \$



Jumelés à des jeunes du Vermont

Vingt-trois élèves de l'école Marguerite-Bourgeoys ont participé à un échange culturel avec des étudiants du Vermont, de Vergennes Union Highschool. Les élèves de Saint-Jean ont passé quatre jours chez leurs échangistes. Du 9 au 12 mai, ce fut au tour des jeunes du Vermont de venir séjourner au Québec. Plusieurs activités et des sorties ont été organisées dans le cadre de cet échange. (Photo Jacques PAUL)



Nouvel exécutif pour les retraités

Les retraités de l'enseignement ont élu un nouvel exécutif à leur association. Sur la photo, on reconnaît: Hélène Boudreau, la présidente sortante, Jeannine Bisaillon, présidente élue, Françoise Boucher-Gervais et Estelle Desourdy, directrices; deuxième rangée: Louise Barbeau, secrétaire, Bertrand Allard, trésorier, Jean-Marc Martel, directeur. Gervaise Lucier, directrice, est absente sur la photo. (photo Jacques PAUL)

Choix du Cégep

Priorité aux valeurs familiales

Les valeurs familiales semblent avoir particulièrement de poids chez les jeunes de la région quand vient le temps de choisir un

louis BÉDARD

cégep pour poursuivre leurs études collégiales. Ce n'est pas tant les pressions exercées par les parents que le désir de continuer à vivre avec eux qui pèsent dans le choix des cégépiens.

Invités à indiquer les raisons les plus importantes qui ont motivé leur choix d'un cégep, 74.8% des étudiants du cégep Saint-Jean ont retenu que ce collège était le plus près de la résidence de leurs parents. Au niveau provincial, cette raison est invoquée par seulement 39.9% des étudiants.

Dans le même ordre d'idées, 45.1% des étudiants du cégep de Saint-Jean, comparativement à 19.9% des répondants de l'ensemble des collèges du Québec, ont déclaré avoir choisi ce cégep pour continuer à demeurer chez leurs parents.

Ces données sont tirées d'une étude établissant certaines caractéristiques des élèves qui se sont inscrits aux études collégiales le printemps passé. Plus de 40,000 étudiants du secondaire qui se préparent à entrer au cégep, ont été interrogés dont plus de 400 admis au cégep de Saint-Jean.

Le questionnaire a été administré de nouveau, le mois dernier, aux nouveaux étudiants qui feront leur entrée au cégep en septembre prochain. Les données sont compilées par le SRAM (Service régional d'admission du Montréal métropolitain).

■ Autres raisons

Parmi les autres raisons invoquées par les étudiants de Saint-Jean pour choisir un collège, il y a aussi le fait que ce cégep offrait le programme de leur choix (75.3%).

Si dans l'ensemble du Québec, 38.7% expliquent leur choix de raisons de la très bonne réputation du collège sur le plan scolaire et 20.4% pour sa bonne réputation sur le plan des activités sociales, culturelles et sportives, à Saint-Jean les pourcentages sont respectivement de 16.6% et 9.8%.

Le profil des étudiants du cégep de Saint-Jean sur les autres éléments étudiés par le SRAM est semblable à celui des autres collégiens québécois. Que ce soit sur le plan de la motivation pour poursuivre les études, des habitudes d'études, de la condition socio-économique de leur famille, etc.



S P É C I A L

Feuilles de tôle sécurité
prépeintes blanches 16pi 1po 30 g.a.

3185\$*

/feuille

*Quantité limitée sur matériel en inventaire

Disponible : en acier galvanisé, galvalume et prépeintes

*Avec vous
depuis 50 ans*



Idéal revêtement
COMPAGNIE, LIMITÉE

A.Y. LANGEVIN

194, rue Principale, Ange-Gardien
293-3332 (sans frais) 1-800-531-1578

unitotal

Mode, chaussures, accessoires, cosmétiques, articles de bébé, bagages, meubles, appareils

SEARS AUJOURD'HUI

électroniques, literie, salle de bains, quincaillerie, rénovation, gros électroménagers

GRANDE LIQUIDATION!

POUR LA CHAMBRE À COUCHER ET LA SALLE DE BAINS

RABAIS 50%

LITERIE
DANS
UN SAC

Modèle LNH pour enfants
Comprend douillette, ens. de draps
et couvre-oreiller.

COORDONNÉS
"CHINTAMANI" ET
"STANHOPE"
POUR LA CHAMBRE

Comprend douillette, draps, juponage,
cantonnières, couvre-oreillers.

SERVIETTES
DE LA
COLLECTION
"ROYAL DOULTON"

Serviettes de toilette, débarbouillettes,
serviettes de bain.

DRAPS
DE
BAIN

Modèle "Radiance" 32 X 60"
et en coton égyptien 36 X 72".

Plus OFFRES EXCEPTIONNELLES

COUETTES CHOISIES
EN DUVET DE CANARD
ARGENTÉ

Tout format

49⁹⁹-59⁹⁹ c.

SÉLECTION DE
DOUILLETES
POUR ENFANTS

13⁹⁹ 1 pl.

COUVRE-
LITS
VARIÉS

Tout format

14⁹⁹

DRAPS EN PERCALE DE
LA COLLECTION
"SPRINGMAID"

200 fils au pouce carré.

8⁹⁹ à 24⁹⁹

OFFRES EN VIGUEUR DÈS MAINTENANT ET JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS, sauf avis contraire
Marchandise en stock dans les magasins Sears seulement. Ne s'applique pas aux achats par catalogue
ou des centres de liquidation. Le choix peut varier selon les magasins.

Offres spéciales d'ouverture du SAMEDI MATIN!

SAMEDI LE 18 MAI 1996, DE 8 H 30 À 11 H, dans la limite des stocks disponibles

Rabais additionnel 40%

SOUTIENS-GORGE SUSPENDUS
ET CULOTTES
COORDONNÉES
OLGA,
WARNER'S^{MD},
VOGUE
DESSOUS^{MD}
DÉJÀ EN
LIQUIDATION
Différent de l'illustration
Le choix varie selon les magasins



Rabais 30%

VÊTEMENTS TOUT-ALLER BAHAMA^{MD}
POUR HOMMES
Le choix varie selon les magasins



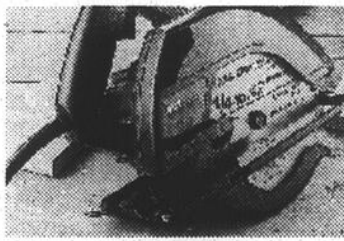
Rabais 30%

TOUTES LES CHAUSSURES
D'ENTRAÎNEMENT REEBOK^{MD}
POUR HOMMES ET FEMMES
Le choix varie selon les magasins



Rabais 40\$

SCIE CIRCULAIRE CRAFTSMAN^{MD}
AVEC LAME AU CARBURE EN PRIME
Scie à moteur 11.0 A, 5000 tr/min pour
coupe efficace et rapide. N° 21019.
Ord. 119,99. Ch. 79,99
Limite 1 prime par client. La prime doit être rendue en cas de retour.



Moitié prix

PROFITEZ D'UN TRÈS BAS
PRIX SUR CE BALADEUR RCA
AM/FM stéréo à lecteur de cassette
à 4 pushers et renforcement des
graves. Ord. 34,99.
Ch. 17,49
N° 20791



En plus d'une foule d'autres bons achats en magasin... profitez-en!

R É C L A M E D U W E E K - E N D

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears.
Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.

Les étudiants largement satisfaits de la formation et des services

Les étudiants du cégep de Saint-Jean sont largement satisfaits de la formation dispensée par l'institution et les services reçus. Tout comme 95,3% d'entre eux donnent une appréciation globale allant de bonne à excellente de la vie au collège.

C'est ce qui ressort d'une enquête menée au printemps dernier

louise BÉDARD

auprès des cégépiens et dont les résultats viennent d'être rendus publics.

C'est dans le but de mieux connaître la clientèle étudiante fréquentant le collège et d'évaluer le taux de satisfaction qu'une série d'enquêtes ont été commandées à un comité interne. L'étude la plus importante avait trait à la satisfaction des étudiants concernant les cours, les professeurs, les services pédagogiques et des affaires étudiantes et communautaires, les installations, etc.

Ainsi 90,2% des étudiants qui ont répondu au sondage se déclarent satisfaits ou totalement satisfaits de la qualité de la formation, 92,3% des services offerts, 83,8% des installations et 69,5% de la vie étudiante.

Commentant les résultats, des membres du comité se sont

montrés agréablement surpris des résultats. Par ailleurs les remarques formulées par les répondants prouvent que les étudiants ont répondu avec sérieux au questionnaire comportant 113 questions et qu'ils ont su se montrer critiques vis-à-vis les services du collège mais aussi leurs propres organisations comme l'association étudiante, la radio, etc.

Les cégépiens jugent entre autres moins satisfaisante la vie étudiante. Certains reprochent aux autres étudiants par exemple d'être snobs. Mais comme le soulignent des membres du comité, ce résultat peut être propre au tempérament de jeunes adultes. Il serait intéressant de vérifier si cette perception de la vie étudiante varie entre élèves du secteur préuniversitaire et ceux des programmes techniques qui suivent leurs cours ensemble, participent à des activités communes, etc.

Sans être suffisamment importantes pour détruire la perception générale positive, des insatisfactions sont ex-

primées notamment en ce qui a trait aux services pédagogiques. D'ailleurs des mesures ont depuis été prises ou l'application d'autres accélérée, souligne-t-on au comité.

Ce sont les élèves de 2^e et 3^e années qui ont participé à l'enquête. Le comité voulait ainsi s'assurer que les répondants aient une connaissance suffisante des services.

Résultats scolaires

Des 350 questionnaires distribués, 220 ont été complétés donnant un taux de réponse de 63%. L'âge moyen des répondants est de 19,25 ans et plus et la moitié sont de sexe féminin. L'échantillon représente bien la répartition de la population entre élèves du secteur technique (57,7%) et préuniversitaire (42,3%).

La plupart des étudiants n'avaient pas changé de programme depuis le début de leurs études collégiales. Près de la moitié n'avaient pas abandonné de cours mais 52,1% avaient renoncé à poursuivre au moins un cours.

En mettant les pieds au Cégep, leurs résultats scolaires ont connu une baisse. Ainsi 42,7% des cégépiens interrogés affirment



Au Cégep, 90,2% des étudiants qui ont répondu au sondage se déclarent satisfaits ou totalement satisfaits de la qualité de la formation. (photo Jacques PAUL)

avoir décroché des moyennes de plus de 80% au secondaire alors que seulement 28,6% ont su conserver de telles notes au collégial. Cet écart refléterait bien les exigences plus grandes des cours et de la vie au collégial.

Au Cégep, une très forte majorité, soit 58,2%, obtient des notes dont la moyenne se situe entre 70% et 79%. Quant à ceux qui doivent se contenter de notes de 69% et moins au Cégep, ils repré-

sentent 11,7% des étudiants. C'était le lot au secondaire de la même proportion d'étudiants admis au cégep d'après le profil des répondants.

L'enquête mesure non seulement la satisfaction des étudiants vis-à-vis des cours, des profs, des services mais aussi l'environnement et la qualité des installations.

Sécurité

Ainsi au moins un élève sur cinq déclare

ne pas se sentir en sécurité quant au harcèlement sexuel et aux agressions physiques. Mais cette perception n'est pas réservée aux filles et aucune différence significative quant au sexe des répondants n'est observée sur ce sujet. Une campagne d'information pour faire connaître la politique du collège contre le harcèlement sexuel a été menée depuis.

Si la grande majorité des répondants (88,2%) se sentent protégés contre les ac-

cidents au collège, près de 60% craignent le vol. Il faut dire qu'au moment où a été menée l'enquête plusieurs vols dans les casiers étaient déplorés et des mises en garde avaient été servies aux élèves.

Propreté

Le taux de satisfaction est élevé en ce qui concerne la propreté des lieux. La cafétéria et le café étudiant font toutefois exception puisque environ 40% des étudiants ne trouvent pas ces lieux

propres. Mais ils en apprécient le service. Cependant 30% jugent le coût des produits en vente non adéquat. Rappelons que la cafétéria a subi de grandes transformations depuis le printemps passé.

Les étudiants se plaignaient aussi à l'époque du manque de places dans le stationnement qui a été agrandi l'été dernier. À noter que 60% de la clientèle étudiante utiliserait le stationnement, selon les résultats de l'enquête.

Participation variable aux activités étudiantes

La participation des étudiants aux activités organisées par le service des affaires étudiantes et communautaires est variable. C'est le service des sports qui attire le plus grand nombre.

louise BÉDARD

Près de la moitié des répondants à l'enquête menée par le Cégep déclarent avoir participé à l'une des activités offertes par le service des sports. Plus de 95% d'entre eux recommanderaient les activités à leur entourage. Ceux qui ne pratiquent pas de sport invoquent surtout le manque de temps.

L'appréciation est grande aussi chez les utilisateurs du service d'animation culturelle qui représentent cependant 21% des étudiants rejoins par l'enquête. Si les activités ne sont fréquentées que par une minorité, cela est dû d'abord au manque d'intérêt (57,7%) puis au manque de temps (23,1%).

Seulement 16,9% des répondants ont déjà profité des ateliers de soutien à l'apprentissage (préparation aux examens, prise de notes, gestion du stress, etc) offerts par le collège. Les trois quarts d'entre eux expriment leur satisfaction. Encore une fois, c'est le manque d'intérêt et de temps qui expliquent le faible taux de participation.

Pastorale

Les activités de pastorale ne rassemblent qu'une petite minorité d'étudiants. La très grande majorité ne s'y intéresse pas. Seulement 3,3% des répondants ont participé aux activités d'équipes de réflexion, d'Amnistie

internationale, de bénévolat, etc.

De plus, près de la moitié de ceux qui y ont pris part ne recommanderaient pas aux autres étudiants de s'impliquer. Leur insatisfaction touche l'organisation, le manque de disponibilité de la personne-ressource.

Depuis le printemps dernier, des changements ont été apportés au service, indique le responsable des affaires étudiantes et communautaires, Richard Ouellet. De nouvelles activités comme la mise sur pied d'un groupe d'entraide devraient être de nature à attirer plus d'étudiants, pense-t-il.

Service d'aide

L'enquête mesure aussi le degré de satisfaction des cégépiens vis-à-vis les différents services d'aide. Près de la moitié des répondants ont eu recours au service d'aide financière et la majorité s'en montre satisfait.

Cependant près du quart déclarent ne pas avoir eu un accueil satisfaisant au service de placement alors qu'un peu plus du quart des répondants y ont eu recours. Par contre les utilisateurs du service de santé (16,1% des répondants) sont très satisfaits. De même les étudiants habitant les résidences expriment leur satisfaction.

Frais

Au moment où l'enquête a été menée, les étudiants trouvaient raisonnables les coûts exigés. Mais la cotisation d'adhésion à l'Association étudiante était raisonnable par seulement 40,5% d'entre eux.

Il faudrait voir quelle serait la réponse des étudiants depuis que le collège a porté au maximum permis par la loi les frais afférents.

Association étudiante

Les étudiants sont critiques vis-à-vis leurs propres organisations et activités qu'ils mènent. Si 44% des étudiants interrogés ont eu l'occasion de participer à l'une ou l'autre des activités organisées par l'association étudiante (assemblée générale, party ou manifestation), plus du tiers de ces personnes trouvent que celles-ci ne répondent pas à leurs besoins même si 72% des participants considèrent qu'elles sont bien organisées.

De même, parmi ceux qui ont fait appel aux services de l'AGE pour obtenir de l'information ou faire valoir leurs droits, 80% en ont été satisfaits.

Journal et radio

Le journal étudiant «L'Hermès» est lu par plus de 60% des répondants qui lui accordent une cote positive. Leur évaluation est cependant plus mitigée en ce qui a trait à l'utilité des connaissances transmises (seulement 58,2%).

Même si elle est écoutée par plus de 70% des élèves rejoins, la radio étudiante ne récolte la faveur des étudiants qu'en ce qui concerne la programmation (équilibre convenable entre la musique et l'information). Mais seulement un peu plus de la moitié des élèves sont satisfaits du type de musique diffusée et les sujets d'information abordés intéressent moins de 40% des répondants.

60% des cégépiens ont un travail rémunéré

Un grand nombre de cégépiens, soit 62,7%, ont un travail rémunéré pendant l'année scolaire et près de 20% de ceux-ci y consacrent plus de 21 heures par semaine.

louise BÉDARD

Cette donnée fait partie des résultats d'une enquête menée par le Cégep. Elle montre une progression importante de la place qu'occupe le travail dans la vie des étudiants. Un autre sondage effectué il y a quelques années laissait voir que près de la moitié des cégépiens combinaient travail et études. Ce phénomène aurait pris de l'ampleur.

Pour les autres étudiants qui travaillent, la job occupe de 16 à 20 heures de leur temps et pour 58,4% d'entre eux elle représente 15 heures et moins dans leur semaine.

Questionnés sur le temps alloué aux études, à la préparation des travaux et des examens, 66,2% ont répondu y passer 15 heures et moins. Une proportion égale, soit 16%, affecte de 16 à 20 heures et 21 heures et plus aux activités scolaires après les cours.

Enfin moins de 15 heures par semaine sont réservées à des activités personnelles et sociales par près de 60% des élèves interrogés. Environ 20% y accordent de 16 à 20 heures et 15,5% s'y adonnent pendant plus de 21 heures.

Enquête du SRAM

Une enquête effectuée à la même époque, le printemps dernier, par le Service régional d'admission du Montréal métropolitain auprès de plus de 43,000 cégépiens du Québec dont plus de 400 du cégep de Saint-Jean arrivait à des résultats quelque peu différents en ce qui a trait au travail.

58,5% des répondants fréquentant le cégep de Saint-Jean déclaraient ne pas avoir d'emploi, comparativement à 52,5% dans l'ensemble des collèges.

Par ailleurs, 85% des étudiants du Cégep qui travaillaient indiquaient le faire pour accroître leur autonomie financière ou encore se payer plus de confort (50%), acquérir de l'expérience du marché du travail (47,2%), développer leurs responsabilités (64,2) et seulement 18,4% pour assurer leur subsistance.

Les profs d'éducation physique ont la plus haute cote d'amour

La plupart des élèves sont satisfaits de leurs cours obligatoires comme de spécialisation. Questionnés à savoir si «dans l'ensemble des cours leur appréciation est positive», 26.3% se disent fortement en accord avec cette affirmation et 71.4% assez en accord.

Les réponses à différentes questions permettent au Cégep

louise BÉDARD

de conclure que tant sur l'aspect contenu, clarté des explications, utilité des connaissances, répétition des sujets dans différents cours, situation d'apprentissage ou charge de travail, l'appréciation est positive.

Plus de neuf étudiants sur dix manifestent leur satisfaction à l'égard des cours d'éducation physique. Ils les apprécient parce que la charge de travail est jugée adéquate, les thèmes abordés présentés avec clarté, etc.

Par contre au moins le tiers affirme que la répétition des mêmes sujets ne leur convient pas. Plus du quart des répondants estiment ne pas y recevoir des connaissances utiles.

Précisons que les élèves interrogés étaient assujettis à l'ancien régime pédagogique qui obligeait le cégépien à suivre quatre cours d'éducation physique. Ils n'en ont maintenant plus que deux et le contenu a été refondu.

■ Français

Le taux de satisfaction aux cours de français s'élève à 72.7%. Mais le quart des étudiants interrogés jugent que les cours de français ne leur rapportent rien. Plus d'un sur cinq n'est pas satisfait des moyens utilisés pour atteindre les objectifs et de la charge de travail exigée.

Près de 20% estiment que le contenu des cours n'est pas bien structuré et 15.2% que les thèmes abordés en classe ne sont pas présentés avec clarté.



Près de 20% des cégépiens estiment que le contenu des cours n'est pas bien structuré. (photo jacques PAUL)

■ Philosophie

Même si dans l'ensemble les cours de philosophie sont bien appréciés, près de la moitié des répondants (45.4%) considèrent cependant que ces cours ne leur apportent pas de connaissances utiles.

Cette contestation des étudiants quant à l'utilité des cours de philosophie n'est pas nouvelle. Il serait intéressant de vérifier éventuellement si l'appréciation des étudiants inscrits au secteur technique est différente de celle de leurs compagnons du préuniversitaire.

Plus du tiers de l'ensemble des répondants ne sont pas satisfaits de la charge de travail, de la clarté des explications, des

moyens utilisés. Le quart se plaint que le contenu des cours ne soit pas bien structuré.

■ Cours de concentration

L'appréciation des cours de concentration et de spécialisation grimpe à 95%. Les étudiants estiment qu'ils leur apportent des connaissances utiles et ils apprécient l'enseignement des profs. Mais un élève sur dix prise moins la charge de travail.

La satisfaction vis-à-vis des cours complémentaires est aussi très grande (90%).

■ Professeurs

Dans l'ensemble, l'appréciation à l'égard des professeurs est positive. La majorité des élèves les trouvent disponibles en dehors des heures de cours. Les profs préparent bien leurs cours et savent les rendre intéressants. Les relations profs-étudiants sont harmonieuses.

Le degré d'appréciation des professeurs suit celui des types de cours observé plus haut. Ainsi les profs d'éducation physique ont la cote d'amour la plus élevée: 96.8%. Viennent ensuite les profs de concentration (91.6%) et de cours complémentaires (93.9%).

Enfin les profs de français et de philosophie recueillent respectivement un taux d'appréciation de 85.6% et de 75.2%. Aux énoncés «les profs savent adapter le contenu du cours à mes préoccupations» et «savent rendre intéressants les thèmes abordés», environ 36% sont en désaccord pour les cours de français et 46% en ce qui concerne ceux de philo.

■ Services pédagogiques

L'étude a tenté aussi de mesurer le degré de satisfaction des services d'aide pédagogique. Près des deux tiers des répondants y ont déjà eu recours pour le



La plupart des étudiants sont satisfaits de leurs cours obligatoires comme de spécialisation. (photo jacques PAUL)

choix de cours, un changement de programme, etc. A peu près la même proportion en sont satisfaits. Toutefois les étudiants relèvent certaines lacunes dans l'accueil (39%), l'organisation (33%), les renseignements obtenus (28.5%), le délai pour rencontrer une personne-ressource (25.2%).

Quant à l'information scolaire et professionnelle, près de la moitié des répondants y ont fait appel et les trois quarts ont apprécié.

Le tiers des étudiants interrogés ont utilisé les services d'orientation pour un choix de carrière. De tous les services pédagogiques, c'est ce-

lui qui obtient une cote d'appréciation plus faible (53.9%). Mais comme le notent des membres du comité d'étude, il faut voir si l'insatisfaction peut s'expliquer en partie par l'incertitude des étudiants face à leur avenir.

Enfin le quart de ceux qui ont eu affaire avec le registrariat se plaignent de l'accueil. Le Cégep a depuis procédé à des réaménagements pour séparer l'accès au registrariat du comptoir d'accueil des quatre services pédagogiques et éviter la congestion.

■ Bibliothèque

Mentionnons enfin que le Centre d'aide en français (CAAF), le défunt service de technologies éducatives et la bibliothèque sont très appréciés. Mais 40% des répondants se plaignent des conditions d'étude, du silence et des heures d'ouverture de la bibliothèque. Les heures d'ouverture ont été allongées depuis.



LA POLICE A UN NOUVEAU PARTENAIRE: LE CITOYEN



Notre expérience fait toute la différence!

534, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE
2 POUR 1
SUR LA TAILLE DE VOS CLÉS
Valable jusqu'au 31 mai 1996.

359-1919

Les Transports
SCOLAIRES RICHELAIN INC.



368, rue Croisetière Nord
Saint-Athanase

346-5071

Le respect des règles de sécurité en transport écolier est important: soyez-en conscients pour nos étudiants!

La sécurité de notre milieu fait partie de notre richesse collective.

ET CHAQUE GESTE DE PRÉVENTION EST UN DÉPÔT AU COMPTE DE NOTRE SÉCURITÉ.



Ville de Saint-Luc

Germain Boucher Sports

TONDEUSES
COLUMBIA



SPÉCIAUX
SUR
MODÈLES
1995
en inventaire

980, boul. Iberville
Iberville **347-3457**

Au Campus du Fort Saint-Jean, dès septembre

Un programme de formation en administration des affaires de sécurité et de gestion de crise

Un programme de formation en administration des affaires de sécurité et de gestion de crise doit démarrer à compter de septembre prochain au campus du Fort Saint-Jean (site de l'ancien Collège militaire).

Un groupe-pilote de 25 étudiants doit être formé au niveau

louise BÉDARD

de la maîtrise destinée aux cadres en exercice et un groupe-pilote de 60 étudiants au BAC pour les détenteurs d'un DEC.

L'automne dernier, une étude a été menée pour mesurer les besoins de formation professionnelle et universitaire en administration des affaires avec une concentration en sécurité et gestion de crise. Elle a été exécutée pour le compte de la Corporation du Campus du Fort Saint-Jean et de l'Université de Sherbrooke, maître d'œuvre de la formation

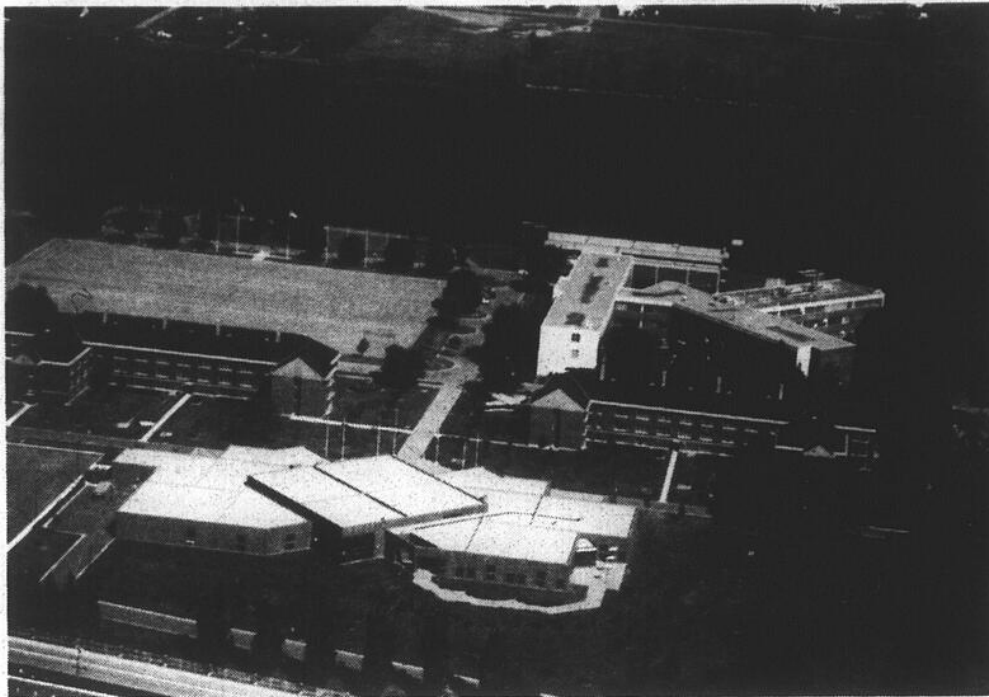
universitaire sur le campus.

L'étude visait à concevoir entre autres un programme de deuxième cycle en matière de sécurité publique et privée. Plusieurs organismes ont été consultés. Parmi eux, des corps de police (GRC, SQ, SPCUM, l'Association des directeurs de police et des pompiers Québec), des grandes corporations (Hydro-Québec, CN), des entreprises de service en sécurité privée, des organismes gouvernementaux comme de SCRS (Service canadien de renseignement et de sécurité), le ministère québécois de la Sécurité publique, le ministère de la Défense nationale et des

institutions d'enseignement.

L'étude a conclu à des besoins de formation professionnelle et universitaire suffisants pour assurer l'apport régulier d'une clientèle, précise Paul Corriveau, un professeur d'administration, ancien chargé de cours au Collège militaire, qui travaille à la conception et la mise sur pied du programme.

Le concept de sécurité à la base de la formation envisagée est compris au sens large et englobe la sécurité du territoire, des personnes, des biens, etc. Ainsi le programme devrait intéresser non seulement les policiers, les spécialistes de la sécurité privée mais aussi les gestionnaires de l'environnement, de la protection civile, des cadres de l'entreprise privée, des militaires, etc.



Les promoteurs du projet caressent le projet plus global de créer au Campus du Fort Saint-Jean un Centre d'excellence en matière de sécurité et de gestion de crise. (photo ARCHIVES)

■ Centre d'excellence

Les promoteurs du

projet caressent le projet plus global de créer au campus du

Centre d'excellence en matière de sécurité et de gestion de crise. Ce centre dispenserait

de l'enseignement au niveau de la maîtrise pour les cadres intermédiaires et seniors.

au niveau du baccalauréat à temps plein ou à temps partiel ou par cumul de certificats et encore par la formation à distance.

Il offrirait aussi un programme de certificat à temps plein ou partiel. De plus, un programme de formation d'appoint et de formation continue à la fois en sécurité et aussi en gestion de crise et mesures d'urgence serait mis sur pied.

Un centre de documentation serait aussi constitué de même qu'un centre de recherche. On parle aussi d'un service de consultation.

■ Formation en septembre

Pour le moment, les autorités de l'Université de Sherbrooke et du Campus du Fort Saint-Jean ont donné le feu vert pour la mise en oeuvre en septembre du programme de MBA avec un groupe-pilote. De même elles ont autorisé la formation d'un groupe-pilote de niveau baccalauréat. Le recrutement est déjà amorcé.

Depuis quelques semaines, un premier certificat adapté pour la formation des chefs de police de quartier de la SPCUM est offert à Montréal.

Par ailleurs un comité avisier du programme a été constitué. Car les concepteurs du programme insistent beaucoup sur les liens qu'ils veulent maintenir avec le milieu concerné pour s'assurer que le programme d'enseignement soit constamment adapté aux besoins.

Un groupe-pilote en MBA et un autre au BAC

Le Campus du Fort Saint-Jean offrira à compter de septembre un programme de Maîtrise en Administration des Affaires (MBA) pour les cadres en exercice avec une option en Sécurité et Gestion de Crise. Un groupe-pilote de 25 étudiants sera constitué.

L'Université de Sherbrooke chapeautera cet enseignement. C'est d'ailleurs avec les autorisations que détient déjà l'Université pour le MBA que ce programme peut être dispensé rapidement.

Le MBA s'adresse à des cadres et des gestionnaires en exercice qui désirent parfaire leurs connaissances tout en continuant à occuper leur emploi à temps plein. Les cours seront donnés une journée par semaine, le vendredi ou le samedi, en alternance. Le programme s'inspire du modèle de MBA pour cadres en exercice dispensé actuellement par la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke.

Quinze cours, soit 45 crédits, devront être suivis pour obtenir le MBA. Les étudiants qui comptent obtenir leur MBA option Sécurité et Gestion de crise devront inévitablement suivre les quatre derniers cours de spécialisation à Saint-

Jean.

Les responsables du programme misent beaucoup sur la contribution des étudiants qui apporteront aux autres leur expérience. L'approche par résolution de problèmes tirés de situations vécues par les étudiants issus de différents milieux de travail sera privilégiée.

Quant à ceux qui veulent obtenir un MBA régulier, ils pourront compléter les quatre derniers cours au Centre de

l'Université de Sherbrooke à Longueuil.

■ Baccalauréat

Le programme de Baccalauréat en Administration des Affaires (B.A.A.) en Sécurité et Gestion de Crise vise une clientèle plus large et plus jeune. Il s'adresse à toute personne qui a un intérêt en sécurité publique et privée et pour la gestion de crise et les mesures d'urgence. Ce sont des personnes qui veulent entreprendre une démarche

professionnelle, y faire carrière ou encore qui exercent déjà une profession et amorcent une réorientation.

Elles détiennent déjà un DEC, un diplôme d'études collégiales préuniversitaires ou en technique touchant de près au domaine. Sont admissibles aussi les détenteurs d'une AEC (attestation d'études collégiales, ou à défaut de l'expérience. Une préparation adéquate en math est exigée.

Le programme doit

être suivi à temps plein durant trois ans. Il comporte 90 crédits dont 42 d'activités obligatoires en administration, comptabilité, finances, marketing, statistiques, gestion financière, etc.

S'ajoutent 39 crédits ou 13 cours obligatoires et à option dans la concentration. Ils portent sur le contexte socio-économique, les changements organisationnels, le financement des collectivités locales, la gestion de crise, l'éthique personnelle et professionnelle, les techno-

logies et la sécurité, le processus décisionnel, etc. Enfin 9 crédits au choix complètent le programme.

Le régime coopératif qui est déjà en vigueur dans certaines facultés de l'Université de Sherbrooke sera appliqué à ce Bac. L'étudiant effectuera trois stages de travail dans le milieu de la sécurité au Québec.

Les frais de scolarité sont ceux exigés par les universités québécoises. L'étudiant du bac peut choisir de résider sur le campus.



*Je désire souhaiter
une bonne fête
de Dollard
à tous les
Québécois!*

Claude Bouchard
Député fédéral

Claude Bouchard
CHAMBRE DES COMMUNES
OTTAWA
357-9100

GRATUIT - DÉCOUPEZ - GRATUIT - DÉCOUPEZ - GRATUIT - DÉCOUPEZ

L'Expo Commerce Habitat du Haut-Richelieu

5^{ème} Édition
Manèges extérieurs du jeudi au dimanche

Collisée Isabelle Brasseur
965, rue Choquette, Saint-Jean-sur-Richelieu

vendredi 17 mai 1996 - 17h à 22h30
samedi 18 mai 1996 - 12h00 à 22h30
dimanche 19 mai 1996 - 12h00 à 18h30

GRATUIT - DÉCOUPEZ - GRATUIT - DÉCOUPEZ - GRATUIT - DÉCOUPEZ

La Garde côtière amputée de la moitié de ses effectifs

Contrairement à ce que les autorités de la Garde côtière canadienne lui avaient signifié en mars, le député fédéral de Saint-Jean, Claude Bachand, a eu la mauvaise surprise d'apprendre vendredi que la base de sauvetage 1207 de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix sera amputée de la moitié de ses effectifs cet été.

« Cette façon d'agir à l'improviste et de tenter de nous mettre

marc-o. TRÉPANIÉ

devant le fait accompli est carrément inacceptable », a déclaré lundi le député Bachand, désireux de faire renverser la vapeur.

Il se promet d'intervenir lors des consultations publiques de la Garde côtière canadienne

qui se dérouleront le mardi 28 mai à 19 heures à l'hôtel Vallée des Forts de Saint-Jean-sur-Richelieu.

On se souviendra que les municipalités riveraines de la rivière Richelieu, l'Office du tourisme, l'Escadrille Fort Saint-Jean (Canadian Power Scadrons) et les députés avaient fait pression pour éviter, le printemps dernier, la fermeture complète de l'unité

1207 de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix qu'envisageait alors la Garde côtière. L'unité de sauvetage avait notamment répondu à plus de 50 appels d'urgence l'été dernier.

Sans avertissement préalable, cet organisme fédéral vient donc de réduire à une seule équipe de trois étudiants les effectifs de la base de sauvetage de Saint-Paul. L'unité 1207 a toujours compté deux équipes de surveillance.

Des étudiants qui se préparaient à occuper cet emploi d'été

ont même été informés de la perte de leur emploi lundi matin alors que débutait à Saint-Jean un stage de formation auquel ils avaient été convoqués. Cette décision a semé la consternation chez ces jeunes universitaires qui n'avaient pas cherché d'autre emploi d'été, convaincus d'avoir un poste avec la Garde côtière.

En plus d'être amputée de moitié, la patrouille de la rivière Richelieu ne sera plus assurée sept jours sur sept. Le nombre d'heures de patrouille passe de 70 heures à



Le député bloquiste Claude Bachand proteste contre la réduction de 50% des effectifs de la base de sauvetage 1207 de la Garde côtière canadienne à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Les employés de la Garde côtière sont en stage de formation au campus du Fort Saint-Jean depuis lundi. (photo rémy BOILY)

36 heures par semaine, du jeudi au di-

manche.

La même décision

qu'à Saint-Paul s'applique aussi à l'unité

1206 de Chambly tandis que pour les six autres bases de sauvetage situées le long du fleuve Saint-Laurent, le nombre d'heures de patrouille passe de 70 heures par semaine à 60 heures par semaine.

Le député Bachand considère qu'il est dérisoire de faire des économies de bouts de chandelle de \$25.000 sur le dos des étudiants à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix « alors même qu'une meilleure gestion de la flotte des brise-glace permettrait à la Garde côtière de sauver jusqu'à \$90 millions. »

« Que Le Hir aille écrire son livre chez lui »

— Gilles Leduc

Après le député bloquiste Claude Bachand et les libéraux provinciaux du comté, c'est au tour des péquistes d'Iberville de demander la démission du nouveau député indépendant Richard Le Hir.

marc-o. TRÉPANIÉ

« Qu'il aille écrire son livre chez lui », a déclaré le président du PQ Iberville, Gilles Leduc, au lendemain d'une réunion de l'Exécutif de comté.

M. Leduc indique que les discussions des membres de l'Exécutif n'ont pas été tellement longues pour en arriver à la décision de demander au député d'avoir le courage politique de quitter son poste. « Les électeurs du comté d'Iberville ont élu un député péquiste et souverainiste. Il est maintenant très clair que Richard Le Hir n'est plus ni l'un ni l'autre. Comme c'est à ça que tenait sa légitimité de député, on ne voit pas comment il peut continuer », dit-il.

Le président du PQ ajoute que si l'ex-ministre délégué à la Restructuration croit encore qu'il a une légitimité dans le comté, il n'a qu'à se présenter comme candidat indépendant dans une élection partielle: « On verra s'il aura plus de 1.000 votes. »

Pour le président du PQ Iberville, Richard Le Hir est maintenant « une chose du passé » qui ne le concerne plus sur le plan de l'action politique. M. Leduc ne cache pas que l'affaire Le Hir aura eu de nombreuses répercussions négatives sur le moral et la mobilisation des troupes péquistes du comté d'Iberville.

« Notre défi est de remobiliser les membres et de refaire l'unité », précise celui qui a convoqué tous les organisateurs des différentes « paroisses » à une grande réunion de famille le mardi 21 mai à Iberville.

Une réunion au cours de laquelle, explique-t-il, les péquistes se livreront à un post mortem et élaboreront des avenues pour remettre le parti sur ses pattes.

À titre d'exemple des moments difficiles que traverse la machine péquiste, notons que la campagne de financement n'a permis, jusqu'à présent, de recueillir seulement \$3.500 sur un objectif de \$23.000.

5 ième anniversaire

Date

les 17-18-19 mai 1996

Manèges extérieurs du jeudi au dimanche

Lieu

Colisée Isabelle-Brasseur

965, rue Choquette Saint-Jean-sur-Richelieu

Heures

d'ouverture

Vendredi 17h00 à 22h30
Samedi 12h00 à 22h30
Dimanche 12h00 à 18h30

Admission

Général 2,00\$
Age d'or 1,00\$
Étudiants 1,00\$
Moins de 12 ans Gratuit

Plus de 110 Kiosques

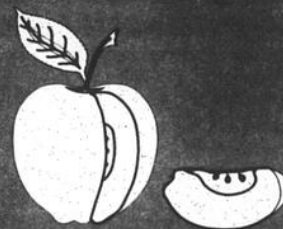
Salon

L'Expo commerce habitat du Haut-Richelieu

Habitation



Alimentation



Santé



Commerce



Commanditaire officiel :



Faites-vous conseiller par de

Viviane
spécialistes du matelas

Courrez la chance de gagner de nombreux prix d'une valeur incroyable

Une réalisation de Expo Commerce 2000 inc.

Pléiade d'activités offertes par la ville

Un été chaud et chargé attend les adolescents de Saint-Jean

Cet été, les adolescents n'auront pas l'occasion de s'ennuyer ou de tourner en rond puisque le service des Loisirs de la

sylvie PROVOST

ville de Saint-Jean leur a concocté une saison d'activités des plus intéressantes. Sorties, activités sportives, récréatives, randonnées de quelques jours, rien n'a été oublié pour les jeunes de 12-17 ans.

La liste complète des activités se retrouve dans le dépliant «T'a rien à faire cet été? Allume» qui sera distribué dans toutes les écoles de niveau secondaire à compter du 21 mai.

Ce programme estival vient remplacer les activités des clubs ados organisées habituellement par la Maison des jeunes Le Dôme.

Les activités libres seront pour la plupart offertes gratuitement. Des coûts sont exigés pour les ateliers et les sorties autant pour les résidents que les non-résidents. Des animateurs qualifiés accompagneront les jeunes en tout temps lors des activités.

■ Programmation

La programmation offerte propose entre autres des excursions de plein air: initiation à l'escalade, à l'équitation et randonnée en vélo de montagne. Lorsque des sorties comprennent une nuitée à l'extérieur, des rencontres d'information pour les parents sont prévues.

Pour ce qui est des sorties, les responsables offriront des sorties d'une journée à La Ronde, à la Super plage Le Sablon, au Parc aquatique du Mont Saint-Sauveur, à la Récréathèque de Laval et une sortie de deux jours à Québec.

Les jeunes auront également la possibilité de s'inscrire à un atelier d'équitation, à un camp d'apprentis-moniteurs, aux activités des clubs ados au Centre St-Edmond et même à des bains de nuit. De plus, il y aura de l'animation pour les ados tous les jours dans les chalets des parcs René-Lévesque, Joie-de-Vivre, N.-D.-L., Beaulieu et au parc-école Saint-Gérard.

Enfin à compter du 1^{er} juillet, la surface multi-sport du parc René-Lévesque sera réservée exclusivement aux ados les lundis entre 19 et 22 heures.

■ Inscriptions

Pour participer aux sorties ou à des ateliers en particulier, les jeunes devront se présenter avec le paiement requis au Complexe sportif Claude-Raymond, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12 heures et de 13 à 16 heures ou au Centre culturel Fernand-Charest, du lundi au vendredi de 8h30 à 18 heures.

On pourra également se procurer des billets dans les chalets des quartiers suivants: parc-école Saint-Gérard, parc Joie-de-Vivre, Parc N.-D.-L., parc Beaulieu et parc René-Lévesque, du lundi au vendredi, de 19 à 22 heures.

Il est aussi important de noter que des dates limites d'inscription ont été fixées pour certaines sorties ou activités.

Pour en savoir davantage, les ados seront conviés à rencontrer les responsables alors que ces derniers entreprendront du 27 au 31 mai une tournée des écoles Beaulieu, Bouthillier, Armand-Racicot, Marchand et Marguerite-Bourgeois ainsi que l'école Marcellin-Champagnat. Il seront de plus au Carrefour Richelieu de Saint-Jean le 30 mai. On peut obtenir des informations complémentaires en composant le 357-2157.

Hôpital du Haut-Richelieu

Le Syndicat des salariés s'insurge contre les nouvelles compressions

Si le député Roger Paquin y trouve matière à réjouissance, le Syndicat des salariés de l'hôpital du Haut-Richelieu et

seront affectés.»

■ Appel à la population

gilles LÉVESQUE

des centres d'accueil s'insurge, lui, contre les nouvelles compressions budgétaires de \$1.5 million imposées par la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie pour l'exercice 1996-97.

«Alors que notre établissement a tenté en vain d'atteindre l'équilibre budgétaire l'an dernier, la sous-région de Saint-Jean vient de se voir imposer des compressions qui mettront vraisemblablement en danger les services de santé dispensés dans notre région», commente la présidente du Syndicat, Mme Ghislaine Bourgeois.

«Tout comme la Conférence régionale des hôpitaux de la Montérégie qui décriait avec force le scandale des coupures dans les soins et services de notre région, notre syndicat dénonce le fait que les nouvelles compressions dépassent l'évaluation des économies potentielles dans notre région, tel que l'estime la Régie.

«De toute évidence, poursuit Mme Bourgeois, la Régie a fini de prétendre que jamais les soins offerts à la population ne

Le Syndicat dit par ailleurs s'inquiéter de la dette accumulée de l'Hôpital qui oscille présentement aux alentours de \$2 millions. Il considère que le remboursement de cette dette est un boulet qui entrave les efforts de rationalisation accomplis à l'Hôpital et le maintien des services à la population.

«La pauvreté économique et les facteurs démographiques ont également un impact majeur sur les besoins de la population en matière de soins. Les efforts exigés par la Régie risquent de créer un régime de soins de santé de seconde zone. C'est pourquoi nous comptons sur la population pour qu'elle se mobilise de manière à inciter nos députés à exercer des pressions pour que cette dette soit effacée.

«Déjà, conclut Mme Bourgeois, l'hôpital du Haut-Richelieu n'a plus le même aspect. Les nombreux locaux vides parlent d'eux-mêmes. Bientôt, si rien n'est fait, nous nous retrouverons avec un demi hôpital surchargé. D'ailleurs, certains départements le sont déjà. Le danger n'est pas loin.»

Gala des Optimistes le 25 mai

Du homard à volonté, mais aussi des tournedos au boeuf et un casino

Le Club Optimiste de Saint-Jean tiendra son 25^e Gala du Homard le samedi 25 mai, au Hangar D-4 de la base militaire. Lors de cette soirée, les participants pourront déguster des homards du Québec à volonté, mais aussi des tournedos au boeuf.

Le souper sera servi entre 18h30 et 21 heures. Après, question de bien faire digérer le tout, les amateurs de homards pourront se laisser aller sur la piste de danse. Pour les autres, une soirée casino est prévue jusqu'à 1 heure. Il s'agit d'ailleurs d'une nouveauté.

Cette soirée est l'une des plus importantes activités de financement du Club Optimiste de Saint-Jean. Les fonds recueillis sont versés pour l'aide à la jeunesse. L'an dernier, 864 personnes avaient pris part au gala. Cette année, on en attend un millier.

Le coût du billet est de \$50 par person-

ne. Pour les gens qui désirent uniquement participer à la soirée casino, des frais de

\$15 seront alors exigés. Pour obtenir des billets, ont rejoint Claude Thibodeau,

président au 348-2828 ou Charles Dugal, secrétaire, au 348-6876.



Pour lutter contre le cancer

Les membres du Fonds de bienfaisance des employés d'Oerlikon viennent de remettre un chèque au montant de \$1,600 à la division Haut-Richelieu de la Société canadienne du cancer. Ce montant sera versé pour la recherche sur cette maladie. Sur la photo: Jocelyne Desranleau, coordonnatrice régionale de la Société canadienne du cancer, Benoit Lemieux, employé d'Oerlikon et Pauline Mongeon, présidente de la division Haut-Richelieu de la Société canadienne du cancer. (photo Jacques PAUL)

CONSULTATIONS PUBLIQUES



Pêches et Océans Canada
Fisheries and Oceans Canada

CHASSEURS, PÊCHEURS, PLAISANCIERS!

Nous avons besoin de votre point de vue!

Garde côtière canadienne

Projet de partenariat pour embarcations de plaisance

La Garde côtière canadienne envisage des changements majeurs pour la navigation de plaisance sur tous les plans d'eau du pays. En effet, la Garde côtière entreprend une réforme de la réglementation s'appliquant au nautisme. Cette initiative vise à améliorer la sécurité de tous les amateurs de nautisme, du chasseur ou pêcheur utilisant une embarcation de plaisance pour pratiquer son loisir préféré jusqu'au fervent de voile ou de motonautisme possédant une embarcation de plus grande dimension.

Les mesures qui découleront de ce projet devront répondre aux besoins des clients. C'est pourquoi la Garde côtière organise des consultations publiques durant lesquelles les partenaires et les clients seront invités à émettre leur point de vue sur les propositions suivantes:

- que le système actuel d'enregistrement des embarcations de plaisance (permis) soit modernisé et qu'une tarification soit imposée;
- que la compétence des opérateurs soit améliorée;
- que l'application de la loi soit améliorée et renforcée.

Toute personne, représentant un organisme ou à titre individuel, intéressée à exprimer son point de vue sur les sujets précités est invitée à se présenter à l'une des séances de consultation suivantes (toutes les séances débutent à 19 h 00):

13 mai	Québec	Hôtel Plaza Québec, boul. Laurier
14 mai	Cabano	Hôtel de ville
15 mai	Amqui	Hôtel de ville
21 mai	Montréal	Sheraton Laval
22 mai	Sallabery-de-Valleyfield	Hôtel Delta Valleyfield
23 mai	Gatineau	Hôtel des Gouverneurs
27 mai	Sherbrooke	Hôtel Delta Sherbrooke
28 mai	Saint-Jean-sur-Richelieu	Hôtel Vallée des forts
29 mai	Shawinigan	Hôtel de ville
3 juin	Sept-Îles	Hôtel des Gouverneurs
4 juin	Val-d'Or	Centre culturel
6 juin	Jonquière	Hôtel de ville

Pour obtenir plus d'explications ou pour apporter des commentaires sur les propositions, on peut contacter le 1-888-454-8888. On peut également faire parvenir des commentaires par écrit au Directeur régional, Garde côtière canadienne, 101, boul. Champlain, Québec (Québec) G1K 4H9 ou par télécopieur au (418) 648-7337.

Canada

Conseil 1145

■ L'assemblée générale annuelle du Conseil 1145 des Chevaliers de Colomb de Saint-Jean qui devait initialement se tenir le mardi 14 mai a été reportée au mardi 21 mai. Tous les membres du Conseil sont invités à cette rencontre.

Concours d'affiche

■ Les jeunes de 12 à 17 ans intéressés à participer au concours de dessin organisé par le Groupe d'entraide l'Expression Libre du Haut-Richelieu ont encore quelques jours pour envoyer leur chef-d'œuvre. Ce concours a pour objectif de trouver le dessin qui représentera le mieux la mission de l'organisme qui est de favoriser l'entraide entre les adolescents victimes d'abus sexuels.

Les jeunes artistes doivent effectuer un dessin sur un carton blanc de 8 1/2 x 11 po et utiliser un maximum de trois couleurs. Les dessins doivent être envoyés à l'adresse suivante: C.P. 24 Saint-Jean, Québec, J3B 6Z1. Les participants doivent inscrire leurs nom, âge, adresse et numéro de téléphone à l'endos du dessin. Le gagnant sera connu le 31 mai et recevra une planche à roulette d'une valeur de \$200. Pour de plus amples informations: 348-4380.

Camps de jour à Saint-Luc

■ Les inscriptions aux programmes d'été «Néovent» et «Club 2/12» à Saint-Luc se tiendront les 15, 16 et 17 mai. Cette année, les jeunes auront la possibilité de participer aux activités dans l'un des six sites d'animation: Pré-Verts, Quatre-Vents, Sacré-Coeur, Gérard-Morin, Providence et Le Renfort.

Le coût de l'inscription de base est de \$12 par semaine, \$20 pour chaque semaine de service de garde et de \$15 par sortie. Les parents intéressés à y inscrire leur enfant pourront le faire de 18 à 21 heures, ce mercredi 15 mai à l'école des Prés-Verts, le jeudi 16 mai à l'école Aux-Quatre-Vents et le vendredi 17 mai à l'école Providence.

Porteurs de mascottes recherchés

■ Le comité organisateur de la Course des canards qui se tiendra le 16 juin lance un appel à la population afin de combler certains postes de bénévoles. Le comité a notamment besoin de porteur pour certaines mascottes qui sont prêtées à l'organisation par des groupes ou entreprises.

Les porteurs doivent être disponibles entre 12 et 15 heures le 16 juin. Les personnes intéressées doivent communiquer le plus tôt possible avec la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu au 359-5777.

Association d'Acadiens

■ Plusieurs bénévoles travaillent actuellement à mettre sur pied une association qui regroupera des Acadiens qui résident désormais dans la région. Les personnes qui désirent s'impliquer au sein de cet organisme ou celles qui désirent obtenir des informations complémentaires sont invitées à contacter Méline au 349-2670.

Tournoi de golf

■ La section Haut-Richelieu de la Société canadienne du cancer tiendra son tournoi annuel de golf le dimanche 26 mai au Club de golf de Mont Saint-Grégoire. Sous forme Las Vegas, les premiers départs du tournoi auront lieu à 8 heures. Le coût du billet est de \$50 pour le golf et le souper et de \$25 pour le souper seulement. De nombreux prix de présence seront tirés au cours de la soirée.

Tous les profits de la journée seront versés à la Société canadienne du cancer. Les personnes qui désirent participer à ce tournoi sont invitées à confirmer leur présence auprès de Mme Reine Hamel, responsable du comité organisateur du tournoi, en composant le 348-3948.

Âge d'or St-Jean

■ À l'occasion de la Semaine nationale de l'Âge d'or, les membres du conseil d'administration du Club de l'Âge d'or de Saint-Jean invite ses membres à assister à une messe, le dimanche 19 mai à 11 heures à la cathédrale de Saint-Jean. La cérémonie sera chantée par le chœur de chant de la cathédrale.

Après la messe, soit vers midi, un repas au bœuf et cochon braisés sera servi au Centre des aînés Johannais, 125 rue Jacques-Cartier Nord. Le dîner sera suivi d'une danse et d'une partie de cartes. Les billets sont présentement disponibles au coût de \$12 par personne auprès des membres du comité. Pour renseignements additionnels, rejoignez Gerald Gamache, président, au 348-2619.

Centre des aînés

■ La Corporation du Centre des aînés Johannais tiendra son assemblée générale annuelle le lundi 27 mai, à 13h30, au Centre des aînés, 125 rue Jacques-Cartier Nord. Tous les membres sont conviés à cette assemblée.

Collecte de sang

■ Le Club Optimiste de Mont Saint-Grégoire tiendra sa troisième collecte annuelle de sang le mercredi 22 mai entre 14h30 et 20h30 au Centre des aînés, 45 Avenue de la Montagne est à Mont Saint-Grégoire. L'objectif de la collecte a été fixé à 110 donneurs et c'est Mme Chantal Labrecque, présidente du Club Optimiste, qui assumera la présidence d'honneur de cet événement.

Comme par les années passées, un service de transport gratuit sera mis à la disposition des donateurs durant la collecte. Il suffira alors de composer le 347-9313.

Jardins fleuris

■ Le Parrainage civique du Haut-Richelieu invite le public à participer en tant que personne bénévole à une aventure dans la nature en compagnie de personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Cette année, le Parrainage entend concrétiser grâce à la collaboration de la ville de Saint-Jean et des professionnels du cégep de Saint-Jean, un projet de Jardins fleuris à proximité du Centre des aînés Johannais.

Les personnes intéressées sont invitées à se rendre les 21, 22 ou 23 mai, à compter de 18 heures, à l'arrière du Centre des aînés afin de participer à la transplantation des fleurs et à l'aménagement de la plate-bande. Si cette activité vous intéresse, confirmez votre présence auprès des responsables en composant le 347-8091.

L'Entr'ailes

■ L'organisme l'Entr'ailes de Lacolle organise le vendredi 17 mai un atelier pour les femmes de connaissance de soi et de son enfant. La rencontre sera animée par Mme Ghislaine Portelance, bachelière en adaptation scolaire et sociale et membre du bureau de consultants PEME.

Le tout se déroulera à compter de 19 heures au chalet des loisirs de Lacolle. L'admission est de \$15 pour les membres et de \$20 pour les non-membres. Pour se procurer des billets ou des informations additionnelles, on rejoint Nathalie au 246-4564.

Rallye automobile

■ Le Groupe d'entraide l'Expression Libre du Haut-Richelieu en collaboration avec le Resto-bar O'Port'Eau tiendra un rallye automobile le 25 mai. Cette activité de financement lui permettra de poursuivre son travail auprès des adolescents victimes d'abus sexuels. L'organisme offre notamment des groupes d'entraide, des rencontres individuelles et de l'accompagnement aux adolescents.

Le départ se fera à 10 heures du 180, Rue du Quai, à Saint-Jean et le coût est de \$20 par personne, incluant le rallye et le souper. Pour se procurer des billets, contactez Isabelle au 348-4380 ou Geneviève au 346-2987.

Église St-James

■ L'église anglicane St-James située au coin des rues Jacques-Cartier Nord et Saint-Georges à Saint-Jean inaugurera le dimanche 19 mai sa campagne de souscription en vue de la restauration de cette église historique. Le tout est prévu pour 11h30. Pour information: Mme Crawford au 346-1830.

Fondation Jean-Guy Martin

■ La Fondation Jean-Guy Martin tiendra son deuxième quille-o-thon annuel les 18 et 19 mai, durant 24 heures au Centre Multisport de Saint-Jean. Les activités se mettront en branle le samedi à compter de 17 heures.

Cette année, plusieurs artistes sont attendus à l'ouverture dont Justin Boulet et Sylvain Bouchard. Au cours de ce 24 heures, on espère pouvoir amasser à peu près la même somme que l'an dernier soit \$8,000. L'argent versé à la Fondation Jean-Guy Martin est utilisé pour venir en aide aux enfants malades de la région en leur achetant le matériel nécessaire pour améliorer leur qualité de vie.

Le coût du billet est de \$2 pour une partie de petites ou de grosses quilles. Pour une partie de billard, deux billets seront demandés. De plus, il sera possible de jouer aux quilles la nuit à volonté pour \$5. Des billets seront disponibles à la porte et on peut s'en procurer auprès de M. Jean-Guy Martin au 346-5733.

fotoclik

vous offre des

FILMS GRATUITS PENDANT 1 AN

à l'achat de tout appareil-photo

Vivitar

3 ANS DE
GARANTIE
remplacement à neuf
la première année



69⁹⁹\$
rég. 89⁹⁹\$

VP-4550
• Mise au point automatique
• Chargement automatique
• Réduction 'yeux rouges'

Nikon

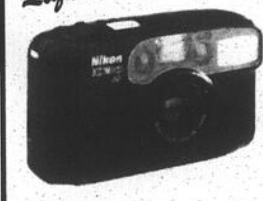
3
ANS
GARANTIE EXCLUSIVE



109⁹⁹\$

AF-220
• Mise au point automatique
• Réduction 'yeux rouges'

Liquidation



209⁹⁹\$
rég. 229⁹⁹\$

ZOOM 200
• Zoom - 38 à 70mm
• Complètement automatique
• Réduction 'yeux rouges'

FUJI



79⁹⁹\$

CLEAR SHOT SUPER
• Mise au point fixe
• Flash automatique
• Chargement automatique
• Drop In



129⁹⁹\$
rég. 149⁹⁹\$

DL-95 SUPER • DATEUR
• Mise au point automatique
• Large viseur
• Photos panoramiques
• Date sur photo



199⁹⁹\$

ZOOM DL-270
• Zoom 35 à 70 mm
• Complètement automatique
• Réduction 'yeux rouges'

PENTAX

GARANTIE PROLONGÉE
JUSQU'À 2 ANS
DE PLUS



349⁹⁹\$
rég. 369⁹⁹\$

ESPIO-110
• Zoom 38 à 110 mm
• Complètement automatique
• Réduction 'yeux rouges'



379⁹⁹\$

90 WR
• Zoom 38 à 90 mm
• Résiste aux intempéries
• Complètement automatique

Autres modèles sur
commande ESPIO-928,
ESPIO 120, ESPIO-140

coupon

Économisez 2⁰⁰\$

coupon



À l'achat de tout modèle d'appareil-photo
KODAK FUN SAVER 35

Valable jusqu'au 31 décembre 1996. Limite d'un coupon par client.
Le crédit TPS est compris dans la valeur nominale du coupon si applicable

KODAK CANADA INC. C.P. 3000
Saint-Jean, N.B. E2L 4L3



fotoclik

Aussi!
Nouveau
service

Agrandissement
sans négatif

Carrefour Richelieu 359-1101

nécrologie

INDEX DES DÉCÈS

- BARIL (Guy)
- BISAILLON-CARPENTIER (Yvonne)
- CARREAU (Émile)
- DELAND (Aimé)
- GUILLET (Jean-Paul)
- LANGLOIS-BOURRET (Simone)
- LECLERC (Yves)
- LEMIEUX-GOINEAU (Roma)
- MERCIER (Georgette)
- MOMBLEAU-LÉGER (Dolorès)
- RÉMILLARD (Marc)
- ROY (Richard)

BARIL, M. Guy

À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 12 mai 1996, est décédé à l'âge de 68 ans, M. Guy Baril, époux de dame Phyllis Smith. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Pierre (Louise Bélanger), Marie-Hélène (Réjean Roy), François (Marie-Claude Binette), ses petits-enfants: Julien, Émile, Corinne, ses frères et sœurs: Réginald (Yvette), Claude, Aurèle, Gaston, Marcella, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

Les funérailles ont lieu en l'église Saint-Gérard-Majella, aujourd'hui, le mercredi 15 mai 1996 à 11 heures et de là au crématorium LeSieur & Frère à Saint-Luc. Direction le: **COMPLEXE FUNÉRAIRE LeSIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC SAINT-LUC**

BISAILLON-CARPENTIER, Mme Yvonne

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 janvier 1996, à l'âge de 83 ans, est décédée Yvonne Carpentier-Bisailon. Elle laisse sa fille Murielle, sa petite-fille Isabelle Bisailon, ses frères: Aldor et Marcel, ses sœurs: Gracia Lefebvre (autrefois de Saint-Jean), Flore, Simone, Fernande ainsi que leurs conjoint(e)s et nombreux neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres seront célébrées le samedi 18 mai 1996 à 14 heures en la Cathédrale de Saint-Jean. La famille sera présente à l'église dès 13h30 pour recevoir les condoléances.

CARREAU, M. Émile



À Iberville, le 5 mai 1996, est décédé à l'âge de 65 ans, Émile Carreau, époux de Marie-Claire Lafond. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Monique (Mi-

chel Nadeau), Gilbert (Line Lagüe), Johanne (Denis Massé) et Daniel (Josée Hébert); sept petits-enfants, François, Martin et Émilie Nadeau, Benoît et Marie-Pier Carreau, Patricia et Michaël Massé; sa belle-mère, Mme veuve Philippe Carreau (Jeanette Lasnier), ses trois frères: Alain, Adrien et Raymond; et de nombreux beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis. Exposé aux:

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
CLAUDE & EDGAR LeSIEUR 530, 4^e RUE IBERVILLE

Les funérailles ont eu lieu le mercredi 8 mai à 14 heures en l'église Saint-Athanase d'Iberville suivies de l'inhumation à Iberville.

La famille de M. Émile Carreau remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

DELAND, M. Aimé

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 14 mai 1996, est décédé à l'âge de 86 ans, M. Aimé Deland, époux de feu Thérèse Lanoue. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Guy (Pierrette Darche), Madeleine (André McElligott), Robert (Lise Laplante), Marie (Yves Paquette), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé au:

COMPLEXE FUNÉRAIRE LeSIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC SAINT-LUC

aujourd'hui, le mercredi 15 mai 1996 à compter de 14 heures. Les funérailles auront lieu le jeudi 16 mai 1996 à 11 heures en l'église de Saint-Luc et de là au cimetière paroissial. Heures d'ouverture: mercredi de 14 heures à 17 heures et 19 heures à 22 heures, jeudi dès 9h30.

GUILLET, M. Jean-Paul

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 13 mai 1996, est décédé à l'âge de 71 ans, M. Jean-Paul Guillet, époux de dame Jeanne Richer. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Jocelyne (Francisco Rodrigues), Johanne (André Lacasse), Jean-Pierre (Denise Cummings), Geneviève Bellino (Pierre Zeppettini), ses petits-enfants:

Jean-François, Jean-René, Jean-Sébastien, Philippe, sa belle-mère Mme Rachel Rainville-Richer, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu en l'église de Saint-Gérard-Majella le samedi 18 mai 1996 à 11 heures. Direction le:

COMPLEXE FUNÉRAIRE LeSIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC SAINT-LUC

La famille recevra les condoléances 30 minutes avant le service.

LANGLOIS-BOURRET, Mme Simone



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 11 mai 1996, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Simone Langlois, épouse de feu Fernand Bourret. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Yvon (Suzanne Berger), Marielle (Réal Pélouin), Charlotte (Gilles Aubé), Denis (Hélène Larose), Jocelyne (Claude Perron), ses petits-enfants: François, André, Robert (Nicole Rousselle), Julie, Claude-Olivier, ses arrière-petits-fils: les jumeaux Anthony et Frédéric, ses sœurs: Aline Aubre, Jeanne Samoisette, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis.

«Jamais nous n'oublierons tes exemples de courage, de dévouement et de générosité envers tous. Tu seras toujours dans nos cœurs.»

Exposée à la: **RÉSIDENCE LeSIEUR & FRÈRE 114, RUE ST-JACQUES ST-JEAN-SUR-RICHELIEU**

Les funérailles ont eu lieu en la Cathédrale de Saint-Jean le mardi 14 mai 1996 à 14 heures suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Des dons à l'Association québécoise de la fibrose kystique seraient appréciés de la famille.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

LECLERC, M. Yves



À Iberville, le 9 mai 1996, à l'âge de 53 ans, est décédé Yves Leclerc, époux de Nicole Ouimet. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Pierre (Isabelle St-Jean), Marc (Chantal Bertrand) et Luc, ainsi que de nombreux autres parents et amis. Exposé aux:

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
CLAUDE & EDGAR LeSIEUR 530, 4^e RUE IBERVILLE

Les funérailles ont eu lieu le lundi 13 mai à 14 heures, en l'église Saint-Noël-Chabanel d'Iberville, suivies de la crémation.

La famille de M. Yves Leclerc remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

LEMIEUX-GOINEAU, Mme Roma

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 mai 1996, est décédée à l'âge de 72 ans, Mme Roma Lemieux, épouse de feu Robert Goineau. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Paul, Luce (Pierre Sénécal), ses petits-enfants: Vincent et Julie (mère Chantal Denis), Jade et Lili, ses frères et sœurs: Roland (Françoise LeSieur), Marc, Yves (Anne Lanctôt), Rita (Pierre Beaulac), ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Florence Goineau-Sheppard, Mme Rita Goineau, Mme Denise Goineau-Davis, M. et Mme André Goineau (Hélène McCall), Mme vve Bernard Goineau (Dolorès Barrière), ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Exposé au:

COMPLEXE FUNÉRAIRE LeSIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC SAINT-LUC

Les funérailles ont eu lieu le lundi 13 mai 1996 à 14 heures en la Cathédrale de Saint-Jean, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

MERCIER, Mlle Georgette

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 mai 1996, est décédée à l'âge de 90 ans, Mlle Georgette Mercier. Elle laisse dans le deuil, son frère et ses sœurs: Georges, Simone, Gertrude, ses deux belles-sœurs: Mme Doris Soutière (feu Roland Mercier), Mme Jeanne Pinsonneault (feu Philippe Mercier), ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. A été exposée à la:

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE LeSIEUR & FRÈRE 114, RUE ST-JACQUES ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

le mardi 14 mai 1996 à compter de 14 heures. Les funérailles ont lieu en l'église Saint-Edmond aujourd'hui, le mercredi 15 mai à 14h30 et de là au cimetière de Saint-Jean.

Au lieu de fleurs, des dons à la fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés de la famille.

Heures d'ouverture: mardi de 14 heures à 17 heures et 19 heures à 22 heures, mercredi dès 13 heures.

MOMBLEAU-LÉGER, Mme Dolorès

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 9 mai 1996, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Dolorès Mombteau, épouse de Ernest Léger. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Huguette (feu Gérard Faulkner), feu Pierre, Guy, Michel (Noëlla Lehoux), ses sept petits-enfants, ses quatre arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis.

Une Célébration de la Parole aura lieu le samedi 18 mai 1996 à 11h30 en la Chapelle du

COMPLEXE FUNÉRAIRE LeSIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC SAINT-LUC

Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés de la famille.

RÉMILLARD, M. Marc

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 11 mai 1996, est décédé à l'âge de 76 ans, M. Marc Rémillard. Il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs: Léon Rémillard, Chanoine Antoine Rémillard, Françoise (Albert Lemieux), Noëlla (Roch Lemieux), sa belle-sœur Alberte Rémillard, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. Exposé au:

COMPLEXE FUNÉRAIRE LeSIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC SAINT-LUC

Les funérailles ont eu lieu le lundi 13 mai 1996 à 14 heures en l'église de Saint-Jacques-le-Mineur et de là au cimetière paroissial.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

ROY, M. Richard

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 12 mai 1996, est décédé à l'âge de 71 ans, M. Richard Roy, époux de dame Rita Letendre. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Yves (Bernadette Roy), Nicole, ses petits-enfants: Jean-Alexandre, Élyse, Laurence, Joëlle, Paul, Antoine, ses deux sœurs, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis.

Une Célébration de la Parole aura lieu le samedi 18 mai 1996 à 13 heures en la Chapelle du:

COMPLEXE FUNÉRAIRE LeSIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC SAINT-LUC

2^e ANNIVERSAIRE DERAGON, M. Gilles



Déjà deux ans que tu nous as quittés pour un monde meilleur. Souhaitons-nous dans les épreuves. Nous ressentons encore ta présence. Veille sur nous tous, les familles Deragon et Isabelle. Une messe sera célébrée pour toi le 18 mai 1996 en l'église Sainte-Thérèse à 16h30.

Tu nous manques beaucoup!

De tes meilleurs amis Gino, Mireille, Rita et Kathy.

2^e ANNIVERSAIRE MORIN, M. Jean-François

Pas une journée sans penser à toi. Toutes les occasions pour prononcer ton nom. Ton départ laisse un grand vide et trop d'amour dans nos cœurs. On t'aime.

Tes parents, ta famille, tes amis.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

200107c50-g

C.O.C.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

200228c50-g

H.C.

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9^e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

200332c50-g

H.S.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

200367c50-g

R.L.

AVEC VOS 10\$, UN RÉFUGIÉ RWANDAIS MANGERA PENDANT UN MOIS.

Merci d'envoyer votre don dès aujourd'hui à:
Boîte postale 68
succursale Delorimier
Montréal (Québec) H2H 2N6

CARE
INTERNATIONAL
1 800 267-5232

Pour un service personnel

dans le respect et la dignité

Centre funéraire Oigny & Desrochers



Yvon Desrochers propriétaire Almo Vezano directeur

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu

247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Gregoire

826, 1^{re} Rue, Iberville 346-1124

Pour des soins de qualité, DONNEZ!



920, boul. du Séminaire N.,
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec), J3A 1B7
Tél.: (514) 359-5777

Confidentialité du droit de vote: Cajolais a été entendu à Québec

Témoignant jeudi dernier à Québec devant la Commission parlementaire des Institutions, un citoyen aveugle du comté d'Iberville, Pierre Cajolais, a plaidé en faveur de la confidentialité et du principe du libre choix de la personne qui assiste un électeur incapable de marquer lui-même son bulletin de vote en raison d'un handicap visuel ou autre (Maladie de Parkinson, etc.).

Lors du référendum du 30 octobre 1995 sur l'avenir du

marc-o. TRÉPANIÉ

Québec, Pierre Cajolais avait refusé de voter parce qu'on lui avait imposé, comme le prescrit la Loi électorale, de voter en présence d'un membre du personnel électoral alors qu'il était déjà accompagné par son épouse en qui il a pleinement confiance.

«C'est à moi seul de décider qui va m'accompagner dans l'isoloir. M'imposer un représentant, c'est de la dictature, du mépris et de l'ingérence dans ma liberté», avait-il déclaré après avoir refusé de voter.

S'adressant aux membres de la Commission des Institutions présidée par le ministre délégué à la Réforme électorale et parlementaire et leader parlementaire du

gouvernement, Pierre Bélanger, M. Cajolais a fait valoir qu'il fallait amender la Loi électorale afin que les personnes incapables de voter seules puissent le faire avec l'accompagnateur de leur choix et hors de la présence du personnel électoral.

Il a également demandé que l'exigence de la loi selon laquelle l'accompagnateur doit être un électeur de la même circonscription électorale soit carrément abolie. «Dans une région comme la nôtre, donne-t-il en exemple, on peut facilement imaginer un électeur du comté de Saint-Jean venir en aide à un ami ou à un parent du comté d'Iberville. Il n'y a que la rivière à

traverser.»

Le témoignage de M. Cajolais devant la Commission parlementaire des Institutions a duré une trentaine de minutes. Le député de Saint-Jean et secrétaire régional de la Montérégie, Roger Paquin, était présent à ces travaux.

M. Cajolais a dit avoir constaté une grande ouverture d'esprit de la part des parlementaires et il est confiant que la Loi électorale sera amendée de manière à mieux préserver la confidentialité de l'exercice du droit de vote des électeurs ayant besoin d'assistance pour marquer leur bulletin de vote.



Pierre Cajolais a été entendu jeudi dernier à Québec lors d'une séance de la Commission parlementaire des Institutions sur la réforme de la Loi électorale.

Pour des raisons financières

Transit-Fam cessera ses activités

L'organisme Transit-Fam cessera ses activités le 1^{er} juillet.

sylvie PROVOST

La décision de fermer temporairement la maison sur la rue Collins à Saint-Jean a été prise par le conseil d'administration en raison d'un important manque de ressources financières. Cependant, la charte n'a pas été abandonnée et d'autres bénévoles pourraient éventuellement relancer le pro-

jet.

Cet organisme sans but lucratif avait pour mandat d'accueillir, d'accompagner et de soutenir des jeunes femmes chefs de familles monoparentales et leurs enfants d'âge préscolaire qui vivent des difficultés dues à un contexte de vie difficile, soit par manque de ressources familiales, psychologiques, économiques ou sociales.

«Les besoins financiers de l'organisme étaient devenus de

plus en plus grands et il était de plus en plus difficile d'obtenir de l'aide en raison des coupures effectuées dans tous les programmes de soutien. Nous avons tenté de mettre de l'avant plusieurs projets de financement. Certains ont été abandonnés, d'autres retardés. Avec la fermeture de la maison, deux personnes perdront leur emploi», note Lise Sturgeon, membre du conseil d'administration.

«Transit-Fam avait un budget d'opération

de \$75.000 et était en partie financé par la Régie régionale, le Centre de partage Johannais et le Club Lions. Nous profitons également de programmes gouvernementaux pour engager du personnel», ajoute Mme Sturgeon.

De cinq à huit femmes et leurs enfants profitaient annuellement des services dispensés par Transit-Fam.

■ Relance

Bien que l'organisme cessera ses activités le 1^{er} juillet et que tout le matériel sera entreposé à partir de cette date, il n'en demeure pas moins que l'on cherche malgré tout à relancer l'organisme.

«Si plusieurs bénévoles désiraient s'engager et démontrer une ingéniosité qui permettrait d'obtenir le support de bienfaiteurs, cet appui sera grandement apprécié», note Lise Sturgeon. La décision de fermer pour de bon la maison sera alors possiblement reconsidérée par le conseil d'administration. Les personnes qui désirent en savoir plus ou qui ont des idées de financement sont invitées à contacter la vice-présidente, Lorraine Leblanc au 346-0088.»

C'est la Semaine de l'Âge d'or

«C'est en se regroupement et en découvrant le véritable sens de la solidarité que les aînés parviendront à faire reconnaître leurs besoins et obtiendront des solutions appropriées».

Voilà le message que le président de la Fédération de l'Âge d'or du Québec (FADOQ), M. Jean-Marie Marcotte, espère livrer à l'ensemble de la population aînée dans le cadre de la Semaine de l'Âge d'or qui se déroulera du 20 au 26 mai.

«Développer la solidarité», tel est le thème qu'adopteront les quelque 1.000 clubs de l'Âge d'or et les 17 regroupements régionaux qui sont affiliés à la FADOQ.

Chaque année, ce réseau qui regroupe 170.000 membres âgés de 50 ans et plus profite de la Semaine de l'Âge d'or pour sensibiliser la population québécoise à l'une des préoccupations des aînés.

«L'effritement des liens sociaux associé à une situation économique de plus en plus inquiétante nécessite une réaction ferme où il faut redécouvrir l'importance de certaines valeurs. Nos

responsables politiques, rappelle M. Marcotte, doivent être conscients que les aînés ne sont pas seulement des données statistiques mais qu'ils sont aussi des citoyens responsables et toujours actifs dans notre société. Solidaires les uns des autres, ils n'en seront que plus forts et dynamiques.»

Bien que la Semaine de l'Âge d'or s'adresse particulièrement aux aînés, la Fédération en profitera pour véhiculer son message auprès des autres générations. Tout au long de la semaine, diverses activités se dérouleront dans les 50 clubs de la Rive-Sud Métropolitaine et le dernier dimanche

de mai en marquera la fin. Consacré Dimanche provincial de l'Âge d'or depuis l'adoption, en 1971, d'un arrêté en conseil du Gouvernement du Québec, cette journée donne lieu à diverses manifestations dont la levée du drapeau de l'Âge d'or au mât des hôtels de ville de nombreuses municipalités.

Pour son service d'écoute téléphonique

Le Centre de prévention du suicide cherche des bénévoles

Le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu (CPSHR) est présentement à la recherche de bénévoles pour son service d'écoute téléphonique. Ce service opère de 18 heures à minuit, sept jours par semaine.

Les critères de base pour devenir bénévoles au CPSHR sont: avoir 18 ans, avoir le désir d'aider les autres et d'être utile, vouloir se développer personnellement, s'impliquer émotionnellement, se connaître davantage et croire à l'action bénévole et à l'entraide naturelle.

Les personnes intéressées n'ont

qu'à faire parvenir leurs coordonnées à l'adresse suivante: CPSHR, C.P.95, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc, J3B 6Z1 ou par téléphone au 357-9159.

Tous les candidats recevront une convocation pour assister à une rencontre d'information qui se tiendra le mardi 28 mai à 19 heures. L'endroit sera confirmé lors de la réception de la convocation.

Cette rencontre vise essentiellement à permettre aux bénévoles de prendre une décision plus éclairée quant à leur implication.



Don à LEUCAN

Le Fonds de bienfaisance des employés d'Oerlikon a décidé de venir en aide à LEUCAN en lui versant un montant de \$2.000. Cette aide financière importante permettra à cet organisme de poursuivre son travail auprès des enfants atteints de leucémie cancer. Sur la photo: Maryse Drapeau, du Fonds de bienfaisance et Sophie Quévillon, de LEUCAN. (photo Jacques PAUL)

ÉCONOMIE

LE CANADA FRANÇAIS

SPAIN	0.102	0.239	0.21
SWITZ	0.119	0.041	0.10
ARG	0.020	0.10	

SPÉCIAL

Crêpes aux fruits de mer

2 pour 10.95\$

Restaurant *Pâtis*

Carrefour Richelieu (voisin du Super C)

359-3366

Saint-Blaise

L'Institut Feller transformé en centre médical

Un centre médical ouvrira ses portes l'été prochain dans le vieil édifice Masse de l'ancien Institut Feller, de Saint-Blaise-sur-Richelieu. La clinique pourrait regrouper jusqu'à une vingtaine de médecins, essentiellement des spécialistes.

C'est pas une drôle d'idée, que de lancer un tel centre à l'extérieur de l'agglomération urbaine, dans une petite municipalité rurale? Les promoteurs, Hugo Robidoux et Diane Ménard, n'ont pas de doute. Ce projet répond à un besoin tant chez les patients que

chez les spécialistes, assure-t-il. En outre, le seuil de rentabilité de l'entreprise est bas, ce qui devient un atout certain.

gilles BÉRUBÉ

rieur de l'agglomération urbaine, dans une petite municipalité rurale? Les promoteurs, Hugo Robidoux et Diane Ménard, n'ont pas de doute. Ce projet répond à un besoin tant chez les patients que

Il y a déjà quelques années que M. Robidoux nourrit ce projet. Lui et son épouse sont bien branchés sur le milieu médical. M. Robidoux dirige Systèmes Médicus, une entreprise spé-

cialisée dans les logiciels de facturation et de rendez-vous pour les médecins. Il dessert trois cents agences de facturation qui elles-mêmes regroupent 2,000 médecins. Mme Ménard travaille dans le milieu depuis longtemps. Elle a maintenant une agence de facturation ici même dans la région. Le couple réside à Saint-Blaise.

Le milieu de la santé est en plein bouleversement, soulignent-ils. Bien des pratiques changent avec l'état actuel des finances publi-

ques et l'arrivée du virage ambulatoire. On assiste parallèlement à une croissance des services offerts par l'entreprise privée dans ce domaine.

Dans ce chambardement, les médecins remettent aussi des choses en question. Le commun des mortels n'est pas particulièrement porté à s'apitoyer sur leur sort, mais il n'en demeure pas moins que plusieurs sont insécures dans le contexte actuel. C'est notamment le cas des spécialistes dont la facturation est maintenant plafonnée à un peu moins de \$300,000 par la Régie de l'assurance maladie.

■ Coûts

\$300,000, ça fond vite une fois les coûts d'opération épongés et l'impôt payé. Dans la Métropole, un spécialiste paie jusqu'à 35% de ses honoraires en frais d'opération de son cabinet. Le fisc ramasse 60% du reste. Avec le plafonnement, pour accroître leurs reve-



M. Hugo Robidoux et Mme Diane Ménard. (Photos Jacques PAUL)

nus, les spécialistes doivent réduire leurs frais ou augmenter leurs revenus en dehors du régime de l'assurance maladie.

C'est là que M. Robidoux a vu un créneau. D'emblée, il avoue qu'il a eu un réflexe d'affaires, lui qui a une formation en administration et qui est spécialisé en marketing. Chez les médecins et dans le milieu médical en général, on n'a pas toujours ce réflexe. Publiquement du moins, le milieu médical a une certaine réserve à parler de la santé en termes d'affaires. Pourtant, note M. Robidoux, être en affaires, ça veut dire prendre soin de son personnel comme de sa clientèle.

■ Emplacement

Pour arriver à réduire les frais d'exploitation, il fallait

trouver des locaux à bon marché. M. Robidoux a étudié quelques emplacements directement à Saint-Jean. Avec l'achat du terrain et la construction d'un bâtiment, il aurait fallu investir quelque \$3 millions pour un projet comme celui qu'il prépare actuellement.

L'emplacement de l'Institut Feller, sur la Grande-Ligne de Saint-Blaise, n'était pas une évidence. Après avoir étudié l'idée de près, M. Robidoux trouve maintenant l'endroit idéal. L'immeuble appartenait au Renfort, qui en était à son troisième appel d'offres, quand le couple l'a acheté.

L'édifice abritait le gymnase de l'école. La vaste salle centrale est bordée de deux ailes à chaque extrémité. Le bâtiment, qui offre une superfi-

cie de 16,000 pieds carrés, a une charpente d'acier et il est en bon état. La première étape consiste à transformer la partie centrale en clinique. La rénovation des ailes suivra dans une phase ultérieure.

■ Investissement

La première phase, incluant l'acquisition de l'immeuble, coûtera moins de \$200,000. À ce coût, il faut trois médecins pour rentabiliser le projet, indique M. Robidoux. Il estime pouvoir ramener leurs frais d'opération à environ 20% de leur facturation.

M. Robidoux est sûr de pouvoir recruter des spécialistes de la métropole pour les amener à la clinique de la Grande-Ligne. Bien sûr, il ne s'agira pas nécessairement de leur bureau princi-

pal, mais il pense avoir une formule attrayante pour que les médecins y viennent une couple de jours par semaine.

Les salles polyvalentes pourront accueillir huit médecins en même temps, si bien qu'une vingtaine de médecins pourraient y être attachés. Notre interlocuteur estime qu'il lui faudra recruter au moins deux généralistes, le reste étant des spécialistes. Au départ, il vise un oto-rhino-laryngologiste, un dermatologue, un rhumatologue, un psychiatre, un pédiatre, un plasticien, un physiatre et un endocrinologue. C'est sans compter une pharmacie et un dentiste.

Notons enfin que les travaux actuellement en cours doivent être terminés pour l'été. L'objectif est d'ouvrir en août.



L'édifice offre une superficie de 16,000 pieds carrés.

Des médecins attirés par les coûts et l'environnement

Pourquoi des médecins spécialistes de Montréal viendraient-ils pratiquer à Saint-Blaise, ne serait-ce qu'une couple de jours par semaine? D'abord les coûts, indique le promoteur d'un centre médical à Saint-Blaise, M. Hugo Robidoux. Ensuite l'environnement. La nouvelle clinique leur offrira des locaux spacieux et confortables sans compter l'environnement extérieur. Un bureau entouré d'espaces verts est plus attrayant que le centre-ville de Montréal. M. Robidoux se propose de refaire le tennis extérieur à l'intention du personnel. Chose certaine, les médecins disposeront de leur salon.

■ Clients

«Et puis, nos bénéficiaires, on veut en prendre soin, on veut qu'ils reviennent». Là, Mme Ménard s'enthousiasme. Elle parle de salle d'attente plus confortable, de fauteuils plutôt que de chaises de plastique, d'un endroit pour s'étendre (et oui, on est parfois mal en point, quand on va chez le médecin), d'une salle de jeu pour les enfants, de la possibilité d'attendre à l'extérieur, à l'ombre des arbres. Elle parle aussi de l'accueil, de la priorité des cas, du nombre de salles d'examen, d'un coin cafétéria, des heures d'ouverture, de la formation du personnel. Bref, on veut garder la clientèle.

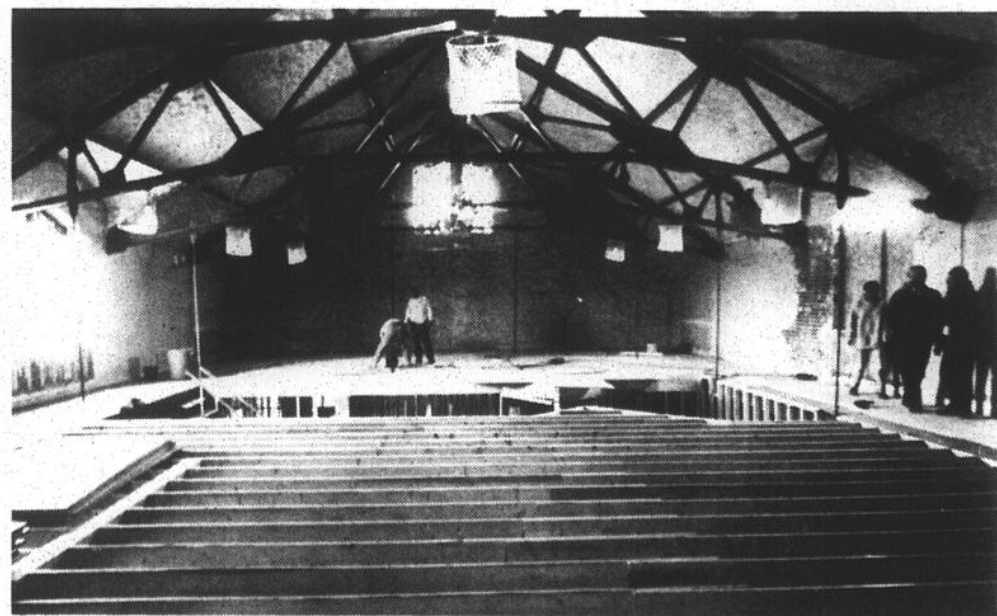
Dans une phase ultérieure, les propriétaires conçoivent bien d'autres services comme un centre de gériatrie, un centre de prélèvement, un laboratoire et autres activités liées aux soins de santé.

Par ailleurs, M. Robidoux ne cache pas qu'il a parfois la tête au sud. Pourquoi ne pas exporter la médecine québécoise? Actuellement, les coûts de la médecine québécoise sont beaucoup plus bas qu'aux États-Unis, sans compter le taux de change. M. Robidoux estime que certains spécialistes pourraient recruter des clients au sud de la frontière.

En outre, pour le Vermont et le nord de l'État de New York, le centre métropolitain le plus près reste Montréal. D'ailleurs, des dentistes de Saint-Jean ont des clients américains. Toutefois, M. Robidoux avoue que ce projet n'est pas pour demain.

Finalement, il y a la mise en marché. En plus de la gestion, la clinique se chargera de la mise en marché. «Les médecins ne sont pas habitués à vendre leurs services, commente M. Robidoux. Moi, ma clinique, j'ai bien l'intention de la vendre, d'en faire la promotion».

Et qu'est-ce qui dit que les patients viendront? Premièrement, ce n'est pas loin. Vérification faite, c'est à moins de dix minutes du Vieux Saint-Jean. Dans un rayon de 30 kilomètres, le bassin de population est d'environ 150,000 habitants. M. Robidoux pense même que des résidents de villes comme Saint-Constant, Candiac ou La Prairie pourraient préférer venir à Saint-Blaise plutôt que de traverser à Montréal. En outre, c'est souvent le généraliste qui réfère les patients au spécialiste.



Dans une première phase, la clinique occupera le centre du bâtiment, où se trouvait le gymnase.

Le Prix graphi-prévention décerné aux Entreprises Dominion Blueline

Les Entreprises Dominion Blueline de Saint-Jean-sur-Richelieu viennent de se voir décerner le Prix graphi-prévention pour des initiatives de prévention qui ont permis d'améliorer les conditions de réalisation du travail en éliminant de nombreux efforts reliés à la manutention.

gilles LÉVESQUE

Créé en 1989, ce prix vise à souligner la réalisation d'idées de prévention dans les entreprises du secteur de l'imprimerie. Il est décerné annuellement par l'Association paritaire de santé et de sécurité au travail, secteur imprimerie et activités connexes.

Toujours est-il que les employés de cette entreprise affectés à l'alimentation d'une machine servant à l'assemblage de livrets devaient transférer manuellement des paquets de 500 ou 750 feuilles d'une palette pour les déposer sur un convoyeur d'alimentation.

Pour chaque quart de travail, ils devaient ainsi transférer le contenu d'une vingtaine de palettes. Chaque palette compte en moyenne 20 séries de livrets à numéroté et chaque série pèse jusqu'à 38 livres.

En plus des efforts physiques requis, cette tâche était aussi exigeante au niveau de la concentration puisqu'il fallait respecter un

ordre de présentation pour la numérotation. Des blessures au dos chez le personnel affecté à cette tâche et des erreurs de production liées à la numérotation avaient été enregistrées à ce poste.

■ La solution

Pour réduire les efforts et minimiser la manutention, les Entreprises Dominion Blueline ont conçu un traineau d'aluminium qui permet de transférer les feuilles à partir de la palette directement sur le convoyeur d'alimentation de la machine. Il est ainsi possible de transférer une pile de 20 paquets de feuilles à la fois, sans effort. Les résultats sont probants.

Les employés qui sont affectés à l'alimentation de la machine sont beaucoup moins fatigués à la fin de leur quart de travail, ce qui réduit de beaucoup les risques de blessures. Alors que la méthode originale nécessitait de 30 à 45 minutes pour remplir le convoyeur, ce travail est maintenant réalisé en dix minutes, un gain appréciable pour la production. L'utilisation de la plaque de transfert a aussi contribué à éliminer les erreurs de numérotation qui étaient liées au transfert des feuilles.

Par cette idée de prévention, notent les responsables du prix, les Entreprises Dominion Blueline ont fait la preuve qu'il est possible d'améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail.



Sur la photo, dans l'ordre habituel, on reconnaît: Pierre A. DuMoulin, coprésident syndical, Gérard Gomeau, Clément Picard et Benoît Drouin, des Entreprises Dominion Blueline, Claude Payette, directeur de l'Association paritaire de santé et de sécurité au travail, et Rodrigue Gagnon, coprésident patronal.

À l'hôtel Vallée des forts

Le forum économique se tiendra les 27 et 28 juin

Le forum économique lancé par un groupe de gens d'affaires de la région se tiendra les 27 et 28 juin prochain, à l'hôtel Best Western Vallée des forts.

gilles BÉRUBÉ

Le coordonnateur du comité organisateur, M. Normand Tremblay, indique que le groupe a commencé à ébaucher un plan pour susciter le débat lors de la rencontre du mois de juin. Il donne un aperçu des quatre grands thèmes autour desquels s'articulera la discussion.

Le premier de ces thèmes est «Faire affaires chez nous». L'énoncé est clair. Le deuxième est «L'intégration des partenaires économiques». En gros, explique notre interlocuteur, il s'agit d'identifier et d'aplanir les irritants qui se posent en obstacles au développement économique de la région.

Le troisième thème est «L'emploi dans le Haut-Richelieu». Enfin, le dernier thème sera «L'organisation du territoire». Dans ce cas, il devrait être question de l'organisation des pouvoirs locaux de façon à maximiser le développement économique. Entre autres, on parlera de fusion, de régies ou d'ententes

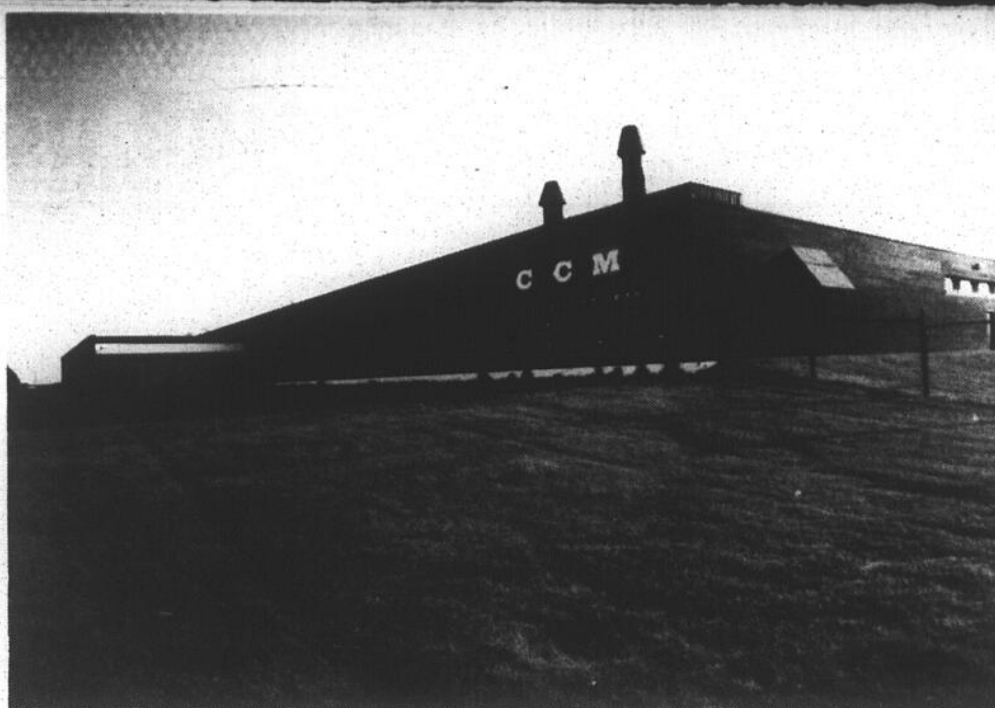
intermunicipales.

Pour le moment, précise M. Tremblay, il ne s'agit que de la charpente principale de la discussion. Le groupe veut élaborer un peu plus autour de ces thèmes pour alimenter la discussion. Le comité veut aussi valider son approche auprès d'autres personnes.

Par ailleurs, le comité a dressé une liste préliminaire de ceux qui seront invités à participer au forum. Une liste qui n'est surtout pas exclusive, précise M. Tremblay. «On veut rester ouvert à tout le monde». À prime abord, on vise entre 45 et 50 personnes représentant divers groupes socio-économiques de la région. Cette liste reste aussi à être complétée.

Rappelons que le forum projeté pour le mois de juin est l'initiative d'un groupe de gens d'affaires de la région préoccupés par la stagnation de l'économie locale. D'abord informelle, l'idée de se parler, de tenir un véritable forum pour s'entendre sur des choses à faire a rallié de plus en plus de monde.

S'il est entendu que les politiciens seront convoqués à cette rencontre, les organisateurs se sont gardés, jusqu'à maintenant, de les associer à la démarche.



Les prévisions de vente de la compagnie seront révisées à la mi-juin.

Baisse des ventes

225 mises à pied chez Sport Maska-CCM

La compagnie Sport Maska procédera, au cours des prochains

gilles BÉRUBÉ

jours, à la mise à pied de quelque 225 travailleurs de l'usine CCM, de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les ventes de la compagnie sont plus basses que prévues. Il semble que le problème touche l'ensemble de l'industrie.

Le directeur des ressources humaines de l'usine CCM, M. Pierre Corriveau, explique que les ventes ont baissé de 15 à 20% par rapport aux prévisions. Ce ralentissement est général et touche l'ensemble des produits et non pas un en particulier. La compagnie est donc obligée de remercier son équipe de soir, ce qui affecte environ 225 travailleurs, incluant du personnel cadre et des employés de l'administration.

Ces derniers viendront rejoindre près de deux cents de leurs collègues déjà mis à pied au fil des dernières semaines. Actuellement, l'entreprise emploie environ 550 personnes. Avec la mise à pied, les opérations se poursuivront avec environ 325 employés.

M. Corriveau indique que cette mesure commencera à s'appliquer au cours des prochains jours. Pour le moment, la durée de la mise à pied est incertaine. En juin, la compagnie procède habituellement à une révision de ses chiffres de vente, notamment en tenant compte des renouvellements de commandes. En outre, à cette période-ci de l'année, il se tient des expositions qui peu-

vent influencer les ventes de patins à roues alignées.

Si les ventes se redressent, il se peut que des employés soient rappelés pour accélérer le rythme de la production. Sinon, les travailleurs ne seront rappelés que pour le lancement de la prochaine saison de production, quelque part en novembre ou en décembre.

■ Procédure

Par ailleurs, le moulin à rumeur continue de circuler à propos de la compagnie. Il est vraisem-

blable qu'une procédure du Tribunal de la faillite des États-Unis viennent alimenter cette rumeur.

Rappelons qu'en octobre, la société SLM International, propriété de la famille Zunenshine, de Montréal, s'est placée sous la protection du Tribunal de la faillite des États-Unis, en vertu du chapitre 11 du Code des États-Unis. SLM est propriétaire de Sport Maska et de cinq autres filiales. La compagnie est inscrite à la bourse électronique Nasdaq, aux États-Unis.

En mars, le Tribunal de la faillite pour le district du Delaware a publié un avis public dans les quotidiens montréalais. Le 20 mars, le tribunal a rendu «l'ordonnance de la date de dernière limite». Cette procédure fixe au 15 mai, à 17 heures, heure normale de l'est, l'échéance pour produire une preuve de réclamation à l'endroit de SLM International ou de l'une de ces filiales. Bref, tous ceux qui estiment détenir une créance avaient jusqu'à ce soir pour en déposer la preuve auprès du tribunal.

LES ALUMINIUMS

WILLIAMS INC.

372-9940

Profitez du soleil à l'année

avec une véranda 3 saisons

Nous fabriquons et rénovons PATIOS ET GALERIES

- Planchers en fibre de verre
- Rampes en aluminium et en verre
- Colonnes en aluminium
- Auvents
- Treillis
- Gazebo et pergolas

Nous sommes «Le spécialiste du balcon et de la véranda»

Normand Guertin

346-7788

ÉVALUATION GRATUITE

Fax: 346-1375

Une nouvelle usine pour l'Atelier industriel

L'Atelier industriel Saint-Jean a le vent dans les voiles. L'entreprise de sous-traitance vient d'acheter la bâtisse principale de la brasserie Molson-O'Keefe, rue Aubry, à Saint-Jean. Dix jours après la transaction, l'Atelier était dans ses nouveaux locaux. En triplant sa superficie, l'entreprise sera en mesure de mieux servir sa clientèle. Faute de place, elle devait refuser du travail.

L'Atelier industriel est un centre de travail adapté supporté

gilles BÉRUBÉ

par l'Office des personnes handicapées du Québec. Il emploie des personnes déficientes intellectuelles ou handicapées physiques. Il effectue du travail de sous-traitance, principalement de l'emballage, de l'assemblage et de l'embouteillage. L'entreprise est équipée de machines spécialisées pour ce genre de travail.

Notamment, l'Atelier assemble et emballe des accessoires de piscine, des enveloppes, des vis, de la quincaillerie, des catalogues, des kits d'échantillons et autres.

En un an, indique le directeur général, M. Jean-Pierre Poulin, l'Atelier a augmenté son chiffre d'affaires de 40%. «Avec le même personnel, avec le même équipement et dans les mêmes locaux», précise-t-il. Bref, un gain de productivité de 40%.

Pas mal pour des travailleurs trop souvent mésestimés. «Notre force, commente M. Poulin, c'est de pouvoir réagir rapidement pour répondre à une commande, c'est notre qualité et c'est la motivation des travailleurs». Mais les locaux, eux, étaient devenus beaucoup trop exigus. Dans l'ancienne usine de 6,400 pieds carrés, les boîtes s'empi-

laient dans tous les coins.

■ Déménagement

Couramment, quand on changeait de commande, il fallait bouger le mobilier pour monter une nouvelle installation de production. Le temps de défaire un «set up» et d'en remonter un autre, des travailleurs devaient parfois attendre une heure. Il y avait une bonne année que M. Poulin parlait de déménagement au conseil d'administration de la corporation. Il fallait, estimait-il, au moins 10,000 pieds carrés pour travailler à l'aise.

L'Atelier a regardé du côté de l'usine de Maribro, boulevard Industriel, dont il est propriétaire. La bâtisse conçue pour des travailleurs handicapés, aurait répondu parfaitement aux besoins de l'Atelier. L'ennui, c'est que le Renfort détient un bail sur l'immeuble. M. Poulin avait com-



Le président de la corporation, M. Théo Grimard, et M. Maurice Giroux signe l'acte de vente. Ils sont entourés de M. Hervé Paquette, du notaire Robert Laplante, et du directeur général, M. Jean-Pierre Poulin. (Photo Jacques PAUL)

mencé à regarder des bâtisses industrielles dans les alentours.

■ Accès

Il tenait à demeurer dans le même secteur. D'une part, la majeure partie de la clientèle vient de la Rive-Sud. Il fallait donc garder un accès facile. Même chose pour les employés qui n'ont pas de véhicule. Ils viennent au travail à pied, à bicyclette, en autobus ou par transport adapté.

L'Atelier industriel a notamment évalué la possibilité d'acheter l'ancien bâtiment de Lavage Lussier. Comme ils sont voisins, M. Poulin croissait de temps à autre M. Maurice Giroux, distributeur des produits Molson-O'Keefe et président du groupe Prépar. Prépar confiait d'ailleurs de la sous-traitance à l'Atelier. M. Poulin lui avait demandé si par hasard son usine n'était pas à vendre.

■ Molson-O'Keefe

M. Giroux avait gardé la proposition en tête. Il y a quelques semaines, Molson-O'Keefe a entrepris de racheter tous ses agents distributeurs. La brasserie, même si elle n'avait

pas besoin de tout l'immeuble, était prête à tout racheter. L'immeuble a plutôt été scindé en deux. L'Atelier industriel a racheté le bâtiment, coin Aubry et Langlois, juste en face de son usine. Molson-O'Keefe a racheté le garage à l'arrière, situé rue Aubry.

«Ça ne pouvait difficilement tomber mieux», commente M. Poulin. La nouvelle usine fait 18,000 pieds carrés. Le réaménagement coûtera \$22,000 pour refaire quelques cloisons, construire des toilettes pour handicapés, brancher la machinerie et installer un système d'alarme particulier exigé dans les centres de travail adaptés. La transaction a été conclue vendredi dernier.

■ Aubaine

L'immeuble a été payé \$550,000, une aubaine aussi bien aux yeux des évaluateurs, des ingénieurs que de l'OPHQ. M. Giroux a de plus laissé du mobilier, notamment tout l'équipement et le mobilier de la cuisine et

de la petite salle de réception. Et puis, pour une durée d'au moins un an, Prépar loue une superficie de 3,000 pieds carrés pour ses bureaux.

La nouvelle usine permettra d'installer des lignes de production fixes tout en gardant quelques postes de travail polyvalents. Les changements de production se feront rapidement et l'espace d'entrepo-

sage ne manquera plus. L'Atelier sera en mesure de recruter de la clientèle supplémentaire.

Notons que l'acquisition s'est faite sans subvention. L'Atelier a d'ailleurs mis son ancienne usine en vente. Rappelons enfin que l'entreprise emploie 35 personnes dont cinq employés pour l'encadrement et l'administration.

Molson-O'Keefe rachète les distributeurs privés

Depuis maintenant près de deux mois, la brasserie Molson-O'Keefe a repris la distribution de ses produits à la grandeur du Québec, incluant la région de Saint-Jean. La brasserie a racheté une partie des actifs de M. Maurice Giroux, qui se concentre maintenant sur la compagnie Prépar.

M. Giroux raconte que la décision de Molson-O'Keefe s'inscrit dans une évolution à long terme. S'il n'est pas dans le secret des dieux, il croit quand même qu'il ne s'agit que d'une étape vers une concentration encore plus grande de la distribution.

En reprenant sa distribution, Molson-O'Keefe a fait comme Labatt et comme Coke et Pepsi. M. Giroux rappelle que dès la fusion des deux brasseries, en 1990, on avait assisté à une première opération de rationalisation du réseau. À l'époque, note-t-il, chaque brasserie avait environ 35 centres de distribution locaux indépendants ou corporatifs, soit 70 au total.

Avec la fusion, Molson-O'Keefe a ramené ce réseau à seulement 25 distributeurs locaux qui se rapportaient à neuf centres administratifs régionaux. Depuis 90, la rationalisation s'était poursuivie, les centres régionaux étant ramenés à six. Au début de l'année, la compagnie a décidé de racheter d'un seul coup tous les distributeurs indépendants. L'entrepôt de Saint-Jean relève maintenant du centre de distribution de Sherbrooke.

■ Avenir

S'il n'est plus dans le réseau, M. Giroux présume quand même de l'avenir de l'industrie. Il y a une dizaine d'années, lors d'une entrevue, il avait commenté que le jour n'était pas loin où la concurrence se jouerait sur le prix et non plus sur le support aux clubs de sport, sur les commandites et les articles promotionnels. Ce jour est arrivé.

Aujourd'hui, il croit que la rationalisation de la distribution va se poursuivre. Il ne serait pas surpris qu'un jour, il n'y ait plus d'entrepôt à Saint-Jean. Actuellement, l'industrie est protégée par une norme gouvernementale qui impose un prix minimal. Le

gouvernement s'appuie sur une règle de l'Organisation mondiale du commerce (qui remplace le GATT) permettant d'imposer des normes sur des questions de santé.

Pour freiner la consommation de bière, Ottawa impose un prix plancher, ce qui ne fait pas l'affaire des grands brasseurs américains. En outre, la distribution doit se faire directement chez les détaillants détenteurs de permis de vente d'alcool, ce qui représente aussi un obstacle aux importations américaines. Si les brasseries pouvaient livrer aux entrepôts des grandes chaînes d'alimentation, elles démantèleraient sans doute leur système de distribution.

Notons qu'à Saint-Jean, M. Giroux possédait deux entrepôts sur le terrain situé au coin des rues Aubry et Langlois, dans le parc industriel. La brasserie a racheté l'entrepôt arrière, laissant le bâtiment principal à l'Atelier Industriel Saint-Jean. Elle devra agrandir son édifice qui ne suffit pas à ses besoins.

Selon M. Giroux, l'entreprise a posé un beau geste. Elle avait en main tous les atouts pour s'approprier de la totalité de l'immeuble et revendre le bâtiment excédentaire à bien meilleur prix. Elle a été sensible aux représentations que M. Giroux a faites en faveur de l'Atelier Industriel.

Pour réussir son secondaire...

Le Collège de Saint-Césaire

Pour externes et pensionnaires
Possibilité de transport quotidien dans votre région
Examen d'admission à chaque mois.

Demandez notre vidéo gratuit

1300, rue Notre-Dame, Saint-Césaire JOL 1Y0. Tél: (460-1143 (R)) et 460-3143



Saint-Jean-sur-Richelieu
Bureau du Greffier

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, qu'il y aura une séance générale du conseil de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu le 3 juin 1996, à 20 h, à l'hôtel de ville, 188, rue Jacques-Cartier Nord, afin que le conseil statue sur la demande de dérogation mineure suivante, savoir:

A) Monsieur Jean-François Cloutier, pour le 292, rue Lebeau, demande une dérogation mineure à l'immeuble portant le numéro de matricule 2319-27-3565, tel qu'il existe à ce jour, quant à l'aménagement d'un espace de stationnement commercial sur l'immeuble concerné.

Toutes personnes et organismes qui désireront s'exprimer pourront se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de cette séance générale du conseil tenue le 3 juin 1996, à 20 h.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec,
Ce 15 mai 1996.
Jacques Jutras, avocat,
greffier

Le certificat de localisation, un document important

«Un certificat de localisation, c'est un document important. C'est un peu une police d'assurance qui établit qu'un bâtiment respecte bien la réglementation, que le propriétaire est bien chez lui tout comme le voisin».

gilles BÉRUBÉ

Les arpenteurs-géomètres de la région sentent le besoin de valoriser ce document, de valoriser le travail que nécessite un tel certificat. Une démarche étonnante? C'est qu'un de leur collègue, M. François Tremblay, et son associé de Chambly, M. Daniel Bérard, proposent actuellement une promotion aux professionnels de l'immobilier. Jusqu'au 31 juillet, à certaines conditions, Bérard, Tremblay & Associés offrent de dresser un certificat de localisation pour \$199.96 avant taxes. Bref, \$200. Le prix courant tourne plutôt autour des \$350.

Cinq arpenteurs de la région, MM. Laurent Véronneau, Yves Madore, Denis Genest, Marcel et Éric Denicourt, ont tenu à rencontrer le journal pour faire connaître leur point de vue sur ce sujet. «On ne veut pas partir en guerre, préviennent-ils d'emblée. On veut juste renseigner le public?». Quand même! Si Bérard, Tremblay ne faisaient pas cette offre, il n'aurait sans doute pas convoqué un journaliste. Ils en conviennent. En somme, ils sentent le besoin de justifier les honoraires qu'ils commandent habituellement pour ce travail et de mettre en valeur le certificat de localisation.

Ce serait mentir de dire que les arpenteurs-géomètres connaissent leurs meilleures années. Il n'y a pas si longtemps, il se construisait six à sept cents logements par année dans l'agglomération, la construction institutionnelle battait des records, on tirait les

plans du réseau d'assainissement des eaux et on abordait la réforme cadastrale. Tout ça presque en même temps.

Vrai, il y a déjà eu plus de pain sur la planche, mais chacun arrive à mener ses affaires sans faire de feu. Oeuvrant dans quatre firmes différentes, les cinq arpenteurs affirment occuper près de 90% du marché régional et tenir le greffe d'environ 90% du cadastre de la région depuis ses débuts, au siècle dernier. Ensemble, ils ont plus de 100 ans de pratique.

■ Entente

Il existe une bonne entente entre les arpenteurs de la région, disent-ils. Ils se rencontrent régulièrement pour échanger sur des questions professionnelles. Si à titre de consultants experts, ils sont appelés à être opposés dans des dossiers, il est plutôt rare que leurs avis soient diamétralement opposés. Leur position s'appuie sur une science et une documentation légale.

En citant la Loi sur les arpenteurs-géomètres, M. Madore explique que le certificat de localisation est un document comportant un plan et un rapport. Dans ce document, l'arpenteur exprime son opinion sur la situation et la condition actuelle d'un bien-fonds en se référant aux titres de propriété, au cadastre ainsi qu'aux lois et règlements pouvant l'affecter.

■ Document

Le document doit préciser entre autres l'occupation du terrain et la concordance ou la non-concordance entre l'occupation, le cadastre et les titres. Il doit aussi indiquer les limites, les servitudes, les avis d'expropria-

tion, les homologations, le classement comme bien culturel s'il y a lieu et les empiètements. Les structures, les bâtiments complétés, les bâtiments en construction et leur degré d'avancement, leur nombre d'étages et la nature du parement extérieur, leur conformité ou leur non-conformité sont quelques-uns des renseignements qui doivent être précisés sur le document.

L'établissement d'un certificat de localisation nécessite un travail de terrain de même qu'une vérification du cadastre et des titres au bureau de la publicité des droits (bureau d'enregistrement).

À quoi sert un certificat de localisation? De façon générale, au moment de la vente d'un immeuble, le vendeur doit s'engager à fournir un certificat. Les notaires en demandent aussi au moment d'une transaction pour tracer le portrait réel de l'immeuble dont ils vont enregistrer la propriété. Les institutions financières en exigent aussi un pour le refinancement d'une hypothèque. Pour les constructions neuves, ce sont les municipalités qui l'exigent. Bref, c'est un document courant.

■ Prix

Le barème de l'Ordre des arpenteurs-géomètres suggère, à titre indicatif, un tarif d'environ \$535 pour l'établissement d'un certificat de localisation d'un bungalow. Pour un semi-détaché en construction, ça peut être de \$365, mais le tarif peut aussi atteindre \$640. Dans la région, le prix courant oscille plutôt autour des \$350. De façon générale, les honoraires professionnels suggérés par l'ordre sont de \$105 l'heure, sans compter la rémunération du personnel technique.

Rien n'interdit de faire un meilleur prix, de travailler à perte ni même gratuitement. En outre, la règlement de l'Ordre permet mainte-

nant de faire de la promotion.

Pour sa part, M. François Tremblay explique que c'est pour aller chercher du marché qu'il fait cette promotion. Jusqu'à maintenant, il a quelque peu négligé ce genre de travail pour se concentrer sur le marché institutionnel et les développements domiciliaires.

■ Syndic

Avant de lancer sa promotion, il l'a faite approuver par le syndic de l'Ordre. Pour \$200, il offre le certificat de localisation d'un bâtiment résidentiel de moins de six logements. Le client doit cependant présenter une copie complète d'un ancien certificat préparé après le 1^{er} janvier 1986.

Pourquoi cette exigence? C'est un document de départ qui facilite la recherche, indique M. Tremblay. Il assure qu'il refait tout le travail exigé par le règlement. Le prix inclut les copies et les frais du bureau d'enregistrement. Quant à la date, elle est arbitraire. «On a mis dix ans parce qu'il fallait une limite. Ça aurait pu être quinze», indique M. Tremblay en précisant qu'il ne voulait quand même pas reculer trop loin dans le temps.

Jusqu'à maintenant, le carton de promotion a été distribué auprès des notaires et des courtiers d'immeubles. Il le sera peut-être auprès des prêteurs hypothécaires. Il préfère passer par eux parce qu'il conserve un lien d'affaires avec ces derniers quand vient le temps de se faire payer. Il demeure qu'au bout du compte, c'est le consommateur qui en profite.

Quand à la réaction de ses collègues arpenteurs, elle ne l'étonne pas trop. Ils se seraient déjà plaints au ministère des Transports du Québec parce que M. Tremblay avait décroché deux contrats comme arpenteur attiré du ministère. Ils auraient eu la même réaction quand il a obtenu un autre contrat de la Ville de Saint-Luc.

Agence Frédéric Lapierre

Nouvelle agence de voyages dans le quartier Saint-Eugène

Depuis la fin de février, une nouvelle agence de voyages a ouvert ses portes dans le quartier Saint-Eugène. L'Agence Frédéric Lapierre loge dans les locaux de la pharmacie Lapierre, rue Jacques-Cartier Sud.

Le propriétaire de l'entreprise, M. Frédéric Lapierre, raconte qu'il est détenteur d'un baccalauréat en gestion touristique. Il a beaucoup voyagé en Europe, il a travaillé pour un grossiste et il a été au service d'une agence locale. Pour lui, ouvrir sa propre agence allait de soi.

M. Lapierre convient que le marché est encombré dans l'agglomération de Saint-Jean. Il souligne toutefois qu'il est le seul courtier dans le secteur sud. En outre, il ne vise pas uniquement la clientèle locale puisqu'il fait aussi du «réceptif», comme on dit dans le jargon du tourisme. Il organise des forfaits à l'intention de la clientèle européenne.

M. Lapierre s'est



M. Frédéric Lapierre et Mme Sandra Arcarone. (Photo rémy BOILY)

lancé seul dans le réceptif en visant le créneau des voyages de chasse et de pêche. Cependant, il a dû vite faire appel au

groupe Associatour, de Montréal, dont son agence fait partie. Il organise des forfaits de pêche et de chasse à une pourvoirie de

Senneterre, en Abitibi, à l'île d'Anticosti et au lac Ontario.

En passant de la publicité dans une revue française spécialisée dans ce domaine, il a rapidement obtenu un bon résultat. Cependant, il n'arrivait à répondre à tous les besoins de ses clients. Il note que généralement, la clientèle s'offre une semaine de pêche ou de chasse pour ensuite faire du tourisme plus conventionnel. C'est pour cette raison qu'il s'est adressé à Associatour pour compléter ses forfaits.

Par ailleurs, pour se démarquer de la concurrence, M. Lapierre se charge de conduire ses clients à l'aéroport. Il les prend à la porte de leur domicile pour les conduire à l'aéroport. Il s'occupe de les ramener au retour en plus de leur offrir, en hiver, un service de vestiaire.

Actuellement, l'agence occupe deux personnes. Mme Sandra Arcarone travaille avec M. Lapierre comme conseillère en voyage.

NOMINATION



à la Caisse Populaire d'Iberville

M. Luc Bazinet, directeur général de la Caisse populaire d'Iberville, est heureux d'annoncer la nomination de Mme Louise Rousselle au poste de directrice service courant.

Mme Rousselle est une figure connue à la Caisse puisqu'elle y travaille depuis une quinzaine d'années. Elle y a occupé entre autres les postes de préposée au guichet, commis courant, commis administratif, caissier-payeur, pour enfin, assumer l'intérim du poste de directrice service courant ces trois derniers mois. Cette dernière expérience fut concluante puisque Mme Rousselle a su démontrer, hors de tout doute, qu'elle détenait les qualités et connaissances requises pour s'acquitter avec succès des responsabilités inhérentes à sa nouvelle fonction.

Forte d'un actif de 102 millions, la Caisse populaire d'Iberville est dans sa communauté un partenaire de premier plan en matière d'implication économique et sociale et de depuis 48 ans.



Caisse populaire d'Iberville

730, boul. d'Iberville (Québec) J2X 3Z4

Tél.: (514) 347-0371

Les tapis: tendances 1997 en matière de couleurs



Si vous êtes à la recherche d'un tapis pour la maison, les tendances en matière de couleurs pour 1997 offrent un

choix illimité qui vous permettra de créer l'ambiance voulue. Il suffit de donner libre cours à votre imagination!

Les couleurs primaires gagnent de plus en plus de terrain. Rien de tel pour créer une ambiance du tonnerre bien contemporaine.

Les teintes chaudes intermédiaires légèrement polies, comme l'ocre et le safran ont l'art d'im-

prégner d'énergie tout décor, qu'elles soient utilisées seules ou en combinaison avec des motifs de jacquard ou imprimés. Si vous voulez obtenir un intérieur chaleureux, travaillez avec des couleurs riches à base de jaune et l'ocre brun (terre cuite). Absent depuis les années 70, l'avocat revient à la mode à titre de couleur vive, le vert Guignet devenant la base neutre

au sein de ce groupe.

Les nouveaux tons neutres «enrichis» - ambre, lin, brun roux, étain, champignon et figue, par exemple - donnent un look bien contemporain. Ils constituent une toile de fond classique pour tout style d'intérieur et exercent un effet calmant. Les teintes

riches de ce groupe sont plus visuelles et reflètent un traitement plus audacieux des tons neutres habituels.

Faisant partie depuis toujours des décors commerciaux, voici que les tapis grande largeur à motif font une incursion du côté résidentiel. Les motifs sobres

dominant: fleurs délicates, imprimés, monochromatiques subtils et figures géométriques. Des touches pâles ou foncées provenant d'autres groupes de couleurs ajoutent du dynamisme au besoin.

De riches teintes foncées - écorce rouge cerise, indigo, vert menthe foncé et

prune, par exemple - nous arrivent directement de l'époque des châteaux. Elles sont tout indiquées pour les intérieurs élégants. Si on fait appel à une seule teinte, elle ajoute élégance et profondeur à un cadre neutre.

Les teintes pâles raffinées - aqua Chantilly, charolais,

rose - peuvent être subtiles ou audacieuses. Utilisez la couleur blanc provincial pour créer une toile de fond classique. Ajoutez des teintes chaudes ou froides pour apporter un contraste élégant. Choisissez des finis velours ou texturés, selon le décor de la pièce ou le style de vie de la maison.

Tapis et style de vie



tapis actuellement offerts sur le marché, les consommateurs qui ont pris la

décision de faire l'achat d'un tapis ont tellement de choix qu'ils ne savent pas trop où donner de la tête. La couleur et le prix sont évidemment des facteurs à considérer, mais un aspect trop souvent négligé est le style de vie que l'on mène.

Voici quelques questions à se poser avant de commencer à faire le tour des magasins. Elles vous permettront de gagner du temps et de faire un choix éclairé.

circulation dense.

Avez-vous un chien ou un chat?

C'est un aspect à ne pas oublier. Il faut un tapis qui offre les mêmes qualités de résistance que celles qui sont citées ci-dessus. En outre, il est préférable d'éviter les tapis à boucles uniformes et de style berbère car les griffes des chats et des chiens ont tendance à s'accrocher dans les boucles, ce qui peut entraîner

une usure prématurée du tapis.

Avez-vous besoin, compte tenu de votre style de vie, d'un décor simple, sans cérémonie, ou de quelques chose de plus élégant?

Pour créer un décor traditionnel ou élégant, optez des teintes riches ou des pastels délicats. Un saxony classique a tendance à laisser davantage paraître les traces de pas

que son cousin tout-aller, le saxony texturé, mais le saxony classique donne à un décor une élégance des plus raffinées, qui transcende les caprices de la mode.

Peerless vous donne plus de précisions sur l'art d'acheter un tapis dans sa brochure en couleurs de 16 pages intitulée «Le guide d'achat des tapis». Composez le 1-800-363-3801 pour en obtenir un exemplaire gratuit.

Avez-vous des enfants?

Les enfants mettent les tapis à rude épreuve. Les dégâts, accidents et passages répétés contribuent tous à défraîchir prématurément un tapis. Il faut donc chercher un tapis à l'épreuve des taches et de la saleté et qui résiste bien à une



La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est fière d'appuyer les commerçants et entrepreneurs participant à l'Expo Commerce-Habitat du Haut-Richelieu. Cet événement qui cherche à promouvoir l'achat local, représente un stimulant important pour la santé économique du milieu. Au nom de mes collègues du Conseil municipal, permettez-moi d'adresser mes sincères

félicitations aux organisateurs du Salon et je souhaite que cette initiative soit des plus profitables pour les gens d'affaires de Saint-Jean-sur-Richelieu et de la région.

Myroslaw Smereka
Maire
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

NOUVELLE SERRE À ROSIERS ET VIGNES CLEMATIS



CHOIX DE PLUS DE 70 VARIÉTÉS DE ROSIERS

- Rosiers hybrides thé
- Rosiers rustiques
- Rosier "Floribunda"
- Rosiers grimpants
- Rosiers à haie

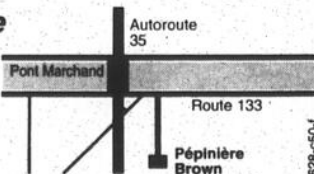
Choix de 20 variétés de CLEMATIS

SPÉCIAL
Clematis 1 gallon
10⁹⁵\$



Évaluation de
paysagement gratuite

54, Avenue de la Pépinière,
Iberville
347-1462



EBENISTERIE A.G.R. DESIGN INC.

SPÉCIALITÉS:

- Meubles de cinéma maison
- Armoires de cuisine et de vanité
- Meubles exclusifs de haut de gamme
- Qualité et service assurés

**83, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu 358-2833**

SALON L'Expo Commerce Habitat du Haut-Richelieu

Liste des exposants Salon l'Expo Commerce-Habitat

Pure-Tech Enviro
Les Entreprises
Chatel
Centre de Couture
Cartier
Menuiserie Gilles
Fontaine
Groupe Pro Canin

Pièces d'Autos
St-Jean
Rozon Batteries Inc.
Les Alarmes J.P.B.
Serrurier Lamarre
Agence des Halles
Resto-Grill
le St-Jean

Saucissier Wurst
La Fourcée
Poissonnerie
Odessa
Charcuterie
3 Continents
Fruiterie l'Avenue
du Potager

Boucherie Pierre
Aliments Pleine
Lune
Clinique des Petits
Moteurs Daniel
Chambre de
commerce du
Haut-Richelieu
Canevas et
Toile St-Jean
Le Matelassier
Meubles
L. Laurent Inc.
Les Tissus de la
Montérégie Inc.
Construction
Énergie Plus 1994
Symcom
Club d'Intérêt du
Haut-Richelieu
Bell Canada
François Jean
Denturologiste
O'Vision
Clinique Dr Jacques
Grégoire
Linda L'Étoile
Designer
Groupe Conseil
Qualité d'Air
Fondation de l'Hôpital
du Haut-Richelieu
Hébert & Gouin
Megatek
Bain Magique
Cuisine Nouvelle
Ambiance
Paysagistes
Montérégiens
Les Pétroles St-Jean
Trim Line du
Haut-Richelieu
Fabrik L. Broderie

Celltech Yves
Coderre
Services Financiers
Option
Société Eckankar
St-Jean
Granby Brique et
Pierre
St-Jean Internet Inc.
Comtech
Informatique
Zip Zap Graphique
Bigo
Mutuelle d'Assu-
rance Wawanese
Le Livre Voyageur
Serrurier Atout Inc.
Balcondeck 2000
Inc.
Investors
Centre du Lit d'Eau
Aloette
Boutique
Célébration
Louvret Fourrures
Inc.
Naturo
Le Photographe
Productions Reflex
Discount Location
d'Autos et Camions
MLS Concept
d'Ameublement
Constructions S.J.M.
Docteur Plancher
Diane & Guy
Thibault
Magazine du
Haut-Richelieu
Académie du Savoir
Aqua Futur
Beauce Carnaval

Caisse populaire
St-Edmond
Louise Léveillé
François Dubreuil
Mary Kay
Centre d'Abondance
d'Énergie
Hotel Best Western
Vallée des Forts
Comfort Inn
Mr Félix et Norton
Ventilation Isolation
Lemieux
Émondage 4
Saisons

Collesce
Télé-Kit

Assurances
Émilien Paré

5^e anniversaire

ne exposition qui rassemble les gens d'affaires et le public durant tout un week-end. L'Expo Commerce-Habitat du Haut-Richelieu.

Cinquième anniversaire

Le public est choyé puisqu'il a la crème des femmes et hommes d'affaires à son service pour ce rendez-vous commercial. Celui-ci a été planifié avec le plus grand soin, comme d'ailleurs les précédents. Nous en sommes rendus à fêter le CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE L'EXPO COMMERCE-HABITAT DU HAUT-RICHELIEU.

Le consommateur est le premier bénéficiaire dans ces rencontres où le but commun est de le renseigner par le biais du contact personnalisé qui lui est offert durant ce week-end.

L'équipe professionnelle dont

je me suis entourée ne déçoit ni le visiteur, ni l'exposant. Quand on a à cœur une réussite on ne ménage pas ses énergies, c'est un mot d'ordre chez moi en tant que professionnelle en expositions depuis quinze ans; c'est ce qui fait notre force.

La tenue de cette exposition sera de plus une occasion privilégiée pour resserrer les liens sociaux et économiques dans ce week-end. Les exposants et exposantes sont des gens avisés, avant-gardistes qui savent communiquer leur expertise au public avide de connaissances et d'information.

C'est un rendez-vous que je vous donne les 17, 18 et 19 mai prochains au Colisée Isabelle-Brasseur. Il sera possible de visiter le salon le vendredi 17 mai de 17 h à 22 h 30, le samedi 18 mai de midi à 22 h 30 ainsi que le dimanche 19 mai de midi à 18 h 30.

Nicole Lafontaine
Promoteuse
Expo Commerce 2000 inc.



François Jean, d.d.
denturologiste
Réalise les prothèses
dentaires amovibles
sur implants

Les implants dentaires: ça vaut le coût!

Il vous manque une dent? Plusieurs? Toutes vos dents? Vos prothèses actuelles vous causent de sérieux ennuis? La technique de l'implantologie peut faire toute la différence pour vous. C'est une solution avantageuse qui vous permettra de retrouver confort, esthétique et sourire d'une dentition naturelle. Venez me rencontrer en fin de semaine pour discuter des techniques modernes de denturologie. Il est à noter que mon invité Dr St-Onge sera présent spécialement pour vous le samedi 18 mai.

Une équipe de confiance
349-2425



Alain St-Onge, d.m.d.
chirurgien-dentiste
Réalise la mise en
place des implants et
les prothèses fixes



PÉTROLES ST-JEAN INC.

Michel L'Hérault
Directeur des ventes
aux équipements

197, boul. Séminaire Nord
St-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 5K4

Tél.: (514) 346-9245
Tél.: (514) 291-3353
Tél.: Mtl (514) 848-9289

Eau de Source

Spring Water



EAU DE SOURCE NATURELLE



VENEZ VOIR
NOS SPÉCIAUX

à notre kiosque
du salon sur la
vente et location de
refroidisseurs d'eau

Renseignez-vous
sur notre service
personnalisé de
livraison à domicile
d'eau de source
naturelle ou
deminéralisée.

Boire de l'eau
de source Naturo,
c'est s'accorder un
privilège!

Pour plus de renseignements,
vous pouvez nous joindre au

2325, chemin Grande-Ligne
Saint-Alexandre

358-1060 296-4935

L'eau de source Naturo,
une qualité de vie!

Choisir le bois traité c'est naturel



place aux travaux
dans le jardin

Le mercure montant, les Canadiens sortent de leur torpeur pour entreprendre des projets d'embellisse-

ment de jardin qu'ils ont caressé tout l'hiver durant: un belvédère romantique pour bien profiter des chaudes soirées d'été, une terrasse, des bacs à fleurs, un mini terrain de jeu pour que les enfants puissent jouer en sécurité chez soi. Il n'y a que l'embarras du choix.

Vous n'êtes pas seul à ainsi rêver. Les projets de jardin à la fois jolis et fonctionnels sous-tendent une industrie de 16 milliards \$ par an.

«Au cours des dernières années, le consommateur s'est rendu compte qu'il est plus économique d'investir dans la maison que l'on possède que d'en acheter une autre, d'où une reprise de projets de rénovation de jardin qui procurent de grands avantages à peu de frais», de dire Henry Walthert, directeur exécutif de l'Institut canadien des bois traités.

Dans le sillage de cette tendance, l'ICBT a conçu un ensemble de plus de 20 plans de projets de jardin. «Ce que ces plans ont de génial c'est que le propriétaire qui ne dispose pas de beaucoup de temps peut s'attaquer à un projet sans tarder, explique M. Walthert. Tout y est, des idées aux plans, des dimensions aux instructions et à la liste des matériaux». De plus, ces plans sont gratuits.

Parce qu'il dure plus longtemps que le bois non-traité, exige moins d'entretien et est écologiquement avantageux, le bois traité sous pression se prête idéalement aux applications extérieures.

Le traitement sous pression se fait dans une enceinte sous vide et implique l'injection sous pression d'une solution de préservation dans les cellules du bois. Le préservateur réagit avec les sucres naturels du bois pour combattre la dégradation que causent les moisissures et les bactéries.

L'arséniate de cuivre chromaté (ACC), le préservateur qui sert dans le bois destiné au consommateur, permet non seulement de minimiser les travaux d'entretien mais prolonge énormément la vie utile habituelle du bois.

Une terrasse standard exige le bois de deux à trois arbres. S'il s'agit de bois non-traité, il faudra remplacer la terrasse en tout ou en partie tous les quelques années. Grâce au bois traité, elle durera bien plus longtemps, ce qui sauvera des arbres, ainsi que le temps et l'argent qu'avaient l'entretien et la reconstruction.

«Il ne fait aucun doute que le bois traité sauve des arbres, déclare M. Walthert. Mais le consommateur oublie souvent les avantages de l'entretien moindre que permet le bois traité».

Les bois traités n'ont pas tous les mêmes caractéristiques. L'ICBT conseille l'utilisation de bois incisé pour toute structure qui touche au sol. «C'est un superbe procédé de traitement sous pression, explique M. Walthert. En pratiquant de petites incisions dans le bois, on permet au préservateur de pénétrer plus profondément dans les fibres du bois. Nous recommandons ce traitement pour l'infrastructure des terrasses, les clôtures et les travaux de paysagement».

Les bois ainsi traité se prête fort bien au paysagement. Non seulement crée-t-il des bordures écologiquement saines, mais il est idéal pour les murs de soutènement et les

sentiers dans votre jardin.

Conseils de construction et travail bien fait

Quelle que soit la tâche, des petits trucs du métier rendent toujours les choses plus faciles et agréables. L'ICBT suggère ce qui suit pour que votre projet soit plus joli et dure plus longtemps.

Choisissez le bois traité sous pression convenant au projet. Le bois qui touchera au sol devrait être incisé. Le consommateur s'y trouvera facilement car la surface du bois est marquée par des fentes ressemblant à celles d'agrafes.

Lorsque vous sciez du bois traité sous pression ou y pratiquez des trous, il est important d'enduire les fibres mises à nu d'un préservateur. Ceci aidera à assurer l'intégrité du traitement et sa durabilité. Votre fournisseur de bois saura vous vendre l'agent de préservation approprié.

Utilisez avec soin le préservateur qui sert à protéger le bois mis à nu. Lisez le mode d'emploi attentivement et respectez les consignes. Entrez-le dans un endroit sûr. Quant aux contenants vides, défaits-en vous selon les directives indiquées.

Pour empêcher que le bois se fende, émoussez légèrement la pointe du clou en la frappant avec votre marteau avant de l'enfoncer. Les clous à pointe émoussée se frayent un chemin dans le bois, tandis que les clous pointus séparent les fibres.

N'enfonchez pas de clous à plus près des bords que l'épaisseur de la planche. S'il faut clouer près des bords ou des bouts, il est recommandé de percer un petit trou pilote au préalable. Ceci empêchera le bois de se fendre tout en assurant une prise adéquate.

Pour augmenter la prise des clous, servez-vous de clous vrillés ou de clous annelés et enfoncez-les de façon à ce qu'ils forment des angles entre eux. Ce truc est d'autant plus important que le clou devra tenir le bois en place pendant beaucoup plus longtemps que dans le cas de bois non-traité.

Placez toujours les planches d'une terrasse côté écorce vers le ciel afin de prévenir une courbure concave. Pour ce faire, veillez à ce que les anneaux de croissance, visibles en bout de planche, pointent vers le sol.

ENEZ FÊTER AVEC NOUS À L'EXPO COMMERCE-HABITAT DU HAUT-RICHELIEU

Les 17, 18 et 19 mai
Colisée Isabelle Brasseur

20^e anniversaire



vous
invitent
aux

et Z 104.1
Fm
Le Rocker sympathique!

EXPOS

Une paire de billets V.I.P. à gagner à chaque heure
10 000 coupons-rabais
à la Rôtisserie St-Hubert de Saint-Jean
et autres prix... surprise!

ON VOUS ATTEND, KIOSQUES 6 ET 7



DEPUIS 1976

Fabricant d'armoires de cuisine
et salle de bains; Corian
Plan et conception
Détailant de portes et fenêtres

Tél.: (514) 347-1325

Fermes de toit
Poutrelles
Produits de finition intérieure
Résidentiel et commercial

275, 5e Avenue, Iberville



Michel L'Hérault
Directeur des ventes
aux équipements

ROLAND BOUDREAU INC.

197, boul. Séminaire Nord Bur.: (514) 347-3249
St-Jean-sur-Richelieu Tél.: (514) 346-9245
(Québec) J3B 5K4 Tél.: (514) 291-3353
Télécopieur: (514) 347-6667 Tél.: Mtl (514) 848-9289



Chambre
de commerce
du Haut-Richelieu

La Chambre de Commerce
du Haut-Richelieu souhaite
un bon salon et des
échanges fructueux à tous
les exposants.



5 ième anniversaire

Date

les 17-18-19
mai 1996

Manèges extérieurs
du jeudi au dimanche

Lieu

Colisée
Isabelle-Brasseur

965, rue Choquette
Saint-Jean-sur-Richelieu

*Heures
d'ouverture*

Vendredi	17h00 à 22h30
Samedi	12h00 à 22h30
Dimanche	12h00 à 18h30

Admission

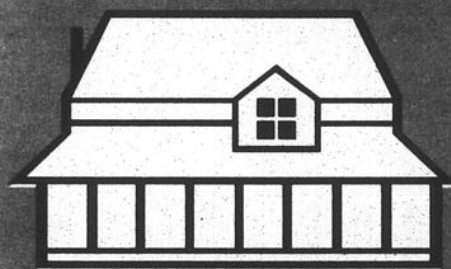
Générale	2,00\$
Âge d'or	1,00\$
Étudiants	1,00\$
Moins de 12 ans	Gratuit

Plus de 110
Kiosques

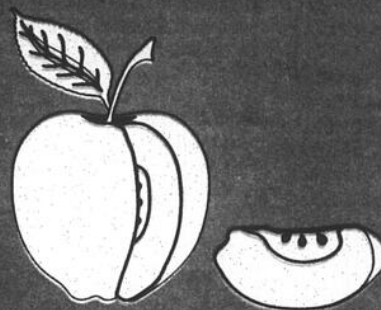
Salon

l'Expo commerce habitat du
Haut-Richelieu

Habitation



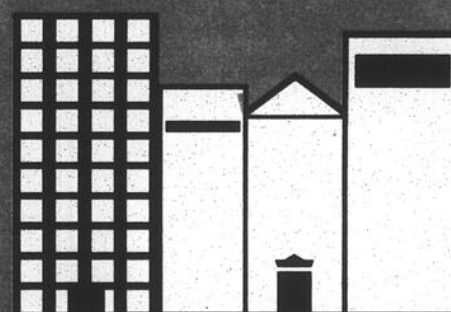
Alimentation



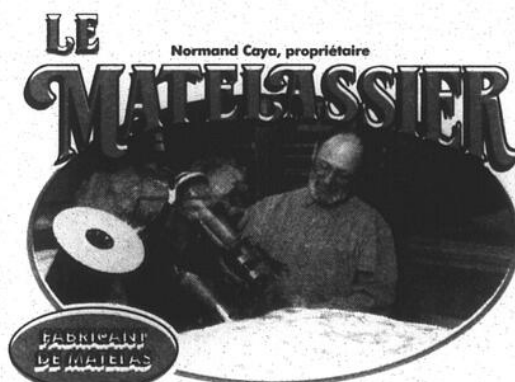
Santé



Commerce



Commanditaire officiel :



Faites-vous
conseiller par de

Vital
spécialistes
du matelas

Courrez la chance de gagner
de nombreux prix
d'une valeur incroyable

Une réalisation de Expo Commerce 2000 inc.



Contrat de construction: qui est responsable de quoi

M. Exigence a accordé à la compagnie Montetout Inc. un contrat pour la construction d'une annexe à sa maison. Des plans sont établis par une architecte, Mme Larègle, et le contrat de construction est établi sur cette base.

Les sous-contractants et les employés

Les sous-contractants contactés par Montetout Inc. sont inquiets connaissant la situation monétaire très précaire de Montetout. Il est cependant possible pour eux de se protéger en dévoilant à M. Exigence, le propriétaire qui a demandé ces travaux, l'existence de leur sous-contrat. Dès lors le propriétaire, devra s'assurer que les sous-contractants sont payés avant de libérer le reste de l'argent à son contracteur.

Les ouvriers de Montetout Inc., n'ayant pas reçu leur salaire peuvent aussi dévoiler leur situation au propriétaire.

Si le propriétaire reçoit de telles déclarations, il peut retenir sur le prix du contrat une somme

suffisante pour acquitter les créances des ouvriers et des sous-contractants pour les travaux ou les services fournis par eux après la dénonciation. Le fait de dénoncer leur intérêt dans ce contrat ne leur donne aucune protection pour les travaux, matériaux ou services fournis avant la dénonciation.

Vices de conception, de construction ou de sol

Un an après la fin des travaux, M. Exigence se rend compte que les murs de la rallonge se fissurent, que le plancher semble s'abaisser et que le plafond se creuse.

Qui est responsable?

Le Code civil est clair: l'entrepreneur, l'architecte et l'ingénieur

ont, selon le cas, dirigé ou surveillé les travaux et le sous-entrepreneur pour les travaux qu'il a exécutés sont solidairement responsables. Ils sont tenus responsables de la perte de l'ouvrage qui survient dans les 5 ans qui suivent la fin des travaux, que la perte résulte d'un vice de conception, de construction ou de réalisation de l'ouvrage, ou encore d'un vice de sol, et ce, à moins qu'ils ne puissent se dégager de leur responsabilité. Tout dépendra de l'étendue du mandat confié à chacun d'eux et des limites que ces derniers ont imposées à leurs services.

Si dans notre exemple l'affaissement de la rallonge est dû à un vice de sol, alors Mme Larègle et le constructeur Montetout Inc. seront solidairement tenus responsables, à moins qu'ils ne prouvent avoir recommandé à M. Exigence de faire faire des tests de sol et que leur responsabilité n'est pas en cause. Ainsi s'ils prouvent que c'est ce dernier qui a jugé cette mesure superficielle ou s'ils prouvent que M. Exigence leur a présenté un test de sol effectué sur sa demande par un tiers, lequel test ne révélait aucune anomalie, alors ils pourront se disculper.

Si Mme Larègle et Montetout Inc. ont pris seuls la décision de ne pas faire de test de sol ou si ce test a été fait par leur ingénieur

alors ils seront tous responsables, y compris leur ingénieur qui a présenté des relevés erronés.

L'architecte et l'ingénieur ne pourront se libérer de leur responsabilité qu'en prouvant que le vice qui a entraîné la perte totale ou partielle de l'ouvrage ne résulte ni d'une erreur ou d'un défaut dans les expertises ou les plans qu'ils ont pu fournir, ni d'un manquement dans la direction ou dans la surveillance des travaux. Ils n'ont pas à prouver que c'est la faute d'un autre, mais bien simplement à prouver que ce n'est pas la leur.

L'entrepreneur pour se dégager de sa responsabilité doit prouver que le vice résulte d'une erreur ou d'un défaut dans les expertises ou les plans de l'architecte ou de l'ingénieur, si ces derniers ont été choisis par le client. Si c'est l'entrepreneur qui a choisi l'ingénieur et l'architecte, alors il sera

tenu responsable avec eux.

Le sous-entrepreneur, lui, ne peut dégager sa responsabilité qu'en prouvant que les vices résultent des décisions de l'entrepreneur ou des expertises ou plans de l'architecte ou de l'ingénieur.

Lorsqu'une construction est l'objet d'une destruction totale ou partielle dans les cinq années qui suivent la fin des travaux, et que cette destruction résulte d'un vice quelconque, alors la chasse aux sorcières s'engage. Une fois que le client a prouvé la

perte dans les 5 ans et que cette dernière résulte d'un vice, la balle est dans le camp ingénieur-architecte-constructeur et sous-contractant. Chacun d'entre eux essaiera de sauver sa peau en prouvant que ce sont les autres qui sont responsables de la perte.

Arbitrage
Ce genre de chicane de cour peut durer très longtemps. C'est pourquoi dans la construction il est très fréquent de voir les parties en cause recourir aux services d'un arbitre afin de réduire la procédure de cour et accélérer le règlement.

Le carnet ÉCONOMIQUE

Formation professionnelle

■ Québec s'insurge contre la décision du gouvernement fédéral de couper \$40 millions dans le budget de la formation professionnelle administré par la Société québécoise de formation de la main-d'oeuvre. L'an dernier, Ottawa avait déjà amputé le budget de \$15 millions. Au total, en deux ans, ces coupures priveront de formation environ 25,000 personnes, principalement des chômeurs qui veulent réintégrer le marché du travail.

Fin du PATA

■ Le Fédéral coupera également \$12 millions dans le PATA, le Programme d'adaptation des travailleurs âgés. En outre, à compter de l'an prochain, Ottawa se retirera entièrement du programme. Le PATA s'adresse aux travailleurs âgés de plus de 55 ans qui sont victimes d'un licenciement collectif.

Prix Manning

■ Un résident de L'Acadie, M. Edward Moore, est en nomination aux prestigieux Prix Manning, décernés par la Fondation Ernest C. Manning, de l'Alberta. Établie en 1980, cette fondation financée entièrement par des intérêts privés, a pour but de reconnaître et d'encourager l'innovation dans toutes les disciplines au Canada. Annuellement, elle remet le Prix principal de \$100,000, le Prix de distinction de \$25,000 et deux Prix d'innovation de \$5,000.

M. Moore est en nomination pour sa «Mouse Arena», un poste de travail ergonomique pour l'utilisation d'une souris d'ordinateur. M. Moore a conçu toute une gamme de mobilier ergonomique pour le travail sur ordinateur. Ces meubles visent à prévenir l'apparition du syndrome du tunnel carpien, une affection aux mains qui touche des personnes qui passent de longues journées à un clavier d'ordinateur. Ses produits ont d'ailleurs déjà fait l'objet d'un reportage dans nos pages.

Banque de développement du Canada

Candidatures recherchées pour les Prix aux jeunes entrepreneurs

La Banque de développement du Canada (BDC) est à la recherche de candidatures pour la 9^e édition des Prix aux jeunes entrepreneurs.

La Banque de développement, c'est le nouveau nom de la Banque fédérale de développement. Annuellement, l'institution organise un concours à l'échelle du Canada pour souligner les réalisations de douze entrepreneurs âgés de 29 ans ou moins, soit un par province et par territoire.

Les lauréats bénéficient ainsi d'une reconnaissance dans tout le Canada. En plus, depuis maintenant trois ans, les gagnants sont jumelés pendant un an à une personnalité du monde des affaires qui devient en quelque sorte le parrain du jeune entrepreneur. En plus des conseils que cette personnalité peut lui donner, elle lui permet aussi d'élargir son cercle de personnes ressources.

Les lauréats recevront un trophée lors de la remise des prix,

qui aura lieu en octobre, à l'occasion du lancement de la Semaine de la PME. Cette année, le lancement se déroulera à Vancouver.

Pour être admissible au concours, il faut être âgé de moins de 30 ans, exploiter avec succès une entreprise, oeuvrer dans un secteur de la nouvelle économie, avoir le sens de l'innovation et participer à la vie de la collectivité. Le potentiel d'exportation de l'entreprise, l'âge de l'entrepreneur au démarrage de l'entreprise et les problèmes particuliers qu'il a fallu surmonter sont aussi pris en compte.

Les lauréats sont choisis par un jury formé par des gens d'affaires, des représentants de chambres de commerce, des professionnels locaux et des représentants de la BDC.

Les candidatures peuvent être présentées par les entrepreneurs eux-mêmes ou par des tiers. Les formulaires d'inscription sont disponibles dans les succursales

de la BDC ou en appelant sans frais au 1-888-463-6232. Les candidatures peuvent aussi être soumises à

partir du site Internet de la BDC, à <http://www.bdc.ca>. La date limite pour le dépôt des candidatu-

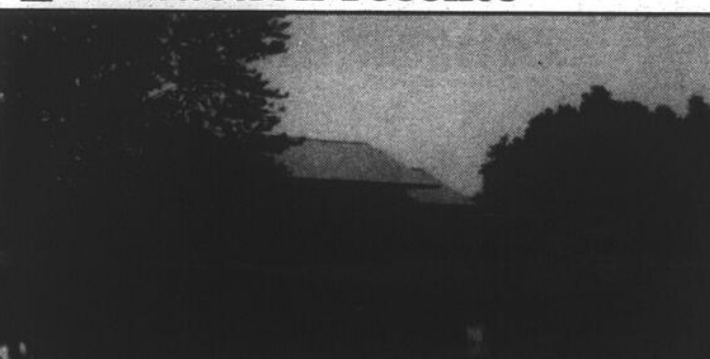
res est le 21 juin. Notons enfin que cette année, le concours est parrainé par la Banque Scotia.

Erratum

Contrairement à ce que nous laissons entendre la semaine dernière dans notre reportage portant sur les emplois d'été pour les étudiants, le programme Service Jeunesse Canada-été n'est pas disponible cet été.

Il est donc inutile de communiquer avec le Centre d'emploi du Canada pour étudiants à propos de ce programme.

Transaction récente

				
VILLE	SECTEUR	RUE	TYPE	ÂGE
St-Armand		Des Chutes	Bungalow	1989
DIMENSIONS	# PIÈCES	#CHAMBRES	SOUS-SOL	
28'x38'	5	3	Salle d'eau	
FOYER	CHAUFFAGE	GARAGE	TERRAIN	
combustion lente	électrique, air chaud	18x22	142,663 pi ²	
EXTRA				
Étang artificiel				
TAXES	PRIX DEMANDÉ		PRIX DE VENTE	
1,174\$	137,500\$.		116,500\$	
DATE DE VENTE		SOURCE		
4 février 1996		CHARLEMAGNE VAILLANVOURT TRANS-ACTION IMMEUBLE VENDEUR		

Les taux d'intérêt

	13 mai 1996	6 mai 1996	Année dernière
Taux d'escompte	5,00	5,00	7,47
Taux préférentiel	6,50	6,50	9,25
Bons du Trésor - Canada 91 jours	4,74	4,75	7,33
Dépôts garantis fiducies			
30 jours	3,625	3,625	6,25
90 jours	3,625	3,625	6,375
Semi-annuel	5,00	5,00	6,25
Semi-annuel	5 ans	6,25	6,75
Obligations			
- Canada	3 ans	6,35	6,56
- Canada	5 ans	6,88	7,05
- Canada	10 ans	7,64	7,88
- Québec	5 ans	6,93	7,15
- Québec	10 ans	7,87	8,02
Taux hypothécaires			
1 an	6,50	6,50	8,40
3 ans	8,00	8,00	8,63
5 ans	8,50	8,50	8,88
Taux d'inflation	Mars	Fév.	Mars
Cours change (\$ CAN en \$ US)	73,13	73,23	73,95
Prix de l'or (\$ US)	390,80	392,50	383,50
Taux d'escompte U.S.	5,00%	5,00%	5,25%
Taux préférentiel U.S.	8,25%	8,25%	9,00%



Gérer
sa PME

Renée Pageau



Étudiants
au travail

Alexandre Francis

La publicité qui frappe Un mode d'emploi pour rédiger votre C.V.

Choisir d'avoir recours à la publicité est une chose. L'exploiter efficacement en est une autre. Car une pub, pour être efficace et remplir pleinement son rôle doit attirer l'attention, certes, mais aussi la retenir.

Elle doit ultimement faire réagir, provoquer un comportement. Une bonne pub doit user de créativité sans toutefois dépasser les bornes, c'est-à-dire la capacité «d'absorption» des publics-cibles. Une publicité réussie, quel que soit le médium utilisé pour sa diffusion, aura créé un impact mesurable. Par la force des mots, des images, par l'agencement agréable des éléments graphiques, par l'originalité, l'effet de surprise, vous obligez les regards et/ou les oreilles (dans le cas d'une pub TV ou radio) à s'arrêter sur votre message. D'une part, vous aurez déjà relevé un grand défi.

Mais votre message doit aussi vendre! Il doit être assez puissant non seulement pour favoriser l'achat de votre produit, mais pour favoriser l'achat de votre produit chez vous plutôt qu'ailleurs! Pour les grands manitous de chez Cossette, l'agence de publicité au Québec, une publicité bien élaborée doit répondre à cinq critères: être séduisante, surprenante, stratégique, soignée et simple. Celle que vous diffusez actuellement remplit-elle bien ces exigences?

■ Évaluer le rendement de votre pub

Pour savoir si votre publicité remplit bien son mandat, il vous est possible d'évaluer son rendement en ayant à l'œil les modifications tangibles au niveau du chiffre d'affaires ou encore en constatant l'augmentation des appels ou des visites des clients. Un bon taux de rendement se situe autour de 5%. Combien de ou les médias utilisés devaient-ils rejoindre de personnes? Combien avez-vous reçu d'appels suite à votre publicité? Faites le calcul... Si les résultats ne sont pas satisfaisants, interrogez-vous. Où se situe le problème? Au niveau de la conception? Mon message est-il clair? Ma grille graphique est-elle intéressante ou carrément agressive? À moins que...

■ Une annonce bien placée...

La publicité est un moyen parmi beaucoup d'autres de communiquer. Il est entre autres celui qui permet de rejoindre le plus grand nombre de personnes à la fois. Mais encore faut-il rejoindre les bonnes! Informez-vous auprès des médias que vous avez l'intention d'utiliser, qu'il s'agisse d'une radio locale, d'un hebdo régional, ou d'une télévision nationale! Qui rejoignent-ils? Combien de foyers? Quel âge a la majorité de leurs publics cibles? À quelle heure, pendant quelle émission ou dans quelles pages avez-vous le plus de chances d'être lu, vu ou entendu par ceux que vous voulez vraiment rejoindre? Un placement média réfléchit fait également partie d'une campagne publicitaire réussie! On dit d'ailleurs dans l'industrie qu'environ 20% du budget publicitaire sert à la création et à la production et 80% à l'achat d'espace dans les médias.

■ Le budget pub

Selon Advertising Age International, le Canada se classe au sixième rang des annonceurs mondiaux avec des dépenses publicitaires de \$7,2 milliards US en 1994. (Info Presse, avril 1995). Ouf! Bien que les budgets soient proportionnels à la taille des entreprises, il n'en demeure pas moins que l'établissement de ce dernier devrait toujours tenir compte d'une certaine méthode.

Nombre d'entrepreneurs ont la mauvaise habitude d'y consacrer épisodiquement des petits mon-

tants récupérés à gauche et à droite, sans planification, sans suivi et souvent sans résultats. D'autres se fient sur les efforts déployés par leur concurrence, ne dépensent ni plus ni moins et se démarquent ni plus ni moins! La méthode basée sur un pourcentage des ventes a au moins l'avantage de permettre un peu de planification, mais elle ne répond toujours pas à la vraie question qu'il faut se poser en tant qu'entrepreneur: quels sont mes objectifs pour la prochaine année en terme d'augmentation des ventes, de part de marché, du nombre de clients? Fonctionner de la sorte vous permet d'établir clairement les activités nécessaires pour parvenir à vos fins et de débloquer les vrais budgets qui vous permettront d'y arriver.

■ Faites soumissionner

Une fois vos objectifs bien définis, retenez deux ou trois agences et faites-les soumissionner. En leur indiquant le budget dont vous disposez, chacune pourra vous présenter le programme qu'elle est en mesure de vous offrir... et vous choisirez ce qui vous convient le plus. Vous pouvez aussi choisir de taire le budget dont vous disposez mais vous risquez de vous retrouver avec des programmes que vous ne pourriez vous payer...

Commentaires, questions et suggestions sont les bienvenus! Contactez l'auteur de cette chronique chez Sortie 37 Communication au téléphone (514) 460-8844 ou à l'adresse électronique sortie37@ulix.net.

Pour les fins de cette chronique je vous propose une petite mise en situation:

Imaginez-vous en recherche d'emploi (ce n'est pas difficile!). En fouinant un peu, vous avez trouvé des entreprises qui pourraient éventuellement vous embaucher. Vous foncez et vous décidez de poser votre candidature dans plusieurs de ces entreprises. Votre but est simple: vous faire convoquer à une entrevue et être embauché par la suite.

Or, pour atteindre votre objectif, vous savez que vous devez fournir aux employeurs, des informations sur votre expérience de travail, votre formation scolaire, votre personnalité, vos aptitudes et vos connaissances particulières. Vous décidez donc de produire un document qui vous permettra de donner toutes les informations nécessaires à l'employeur potentiel. Un document bref, clair, complet et revêtant une image professionnelle, qui aura comme but principal de vous «vendre» à cet employeur potentiel.

Vous vous installez donc à votre clavier d'ordinateur. Vous décidez d'éviter le texte suivi, favorisant plutôt le style télégraphique pour faciliter la lecture rapide. D'abord, vous inscrivez votre nom, prénom suivis de votre adresse complète, numéro de téléphone,

numéro de télécopieur et adresse électronique. Ensuite, vous indiquez les langues parlées et les langues écrites, les prix et bourses que vous avez reçus, vos connaissances en informatique ainsi que toute autre connaissance particulière qui attire l'œil de l'employeur potentiel. Vous choisissez de ne pas inclure des éléments qui pourraient être discriminatoires comme l'âge, le statut social, etc.

Puis, vous organisez la balance des informations importantes bien identifiées comme suit: formation académique, expérience professionnelle, expérience de travail, activités parascolaires, loisirs et intérêts. À l'intérieur de ces sections, vous placerez les éléments de façon à ce que l'employeur retrouve d'abord les événements plus récents (donc par ordre chronologique décroissant).

Pour la formation académique, vous indiquez le plus récent diplôme obtenu (ou en cours) suivi de la date de son obtention et du nom de l'établissement scolaire. Vous répétez le procédé pour les autres diplômes.

Le bloc expérience professionnelle contient les emplois que vous avez occu-

pés qui sont directement liés au domaine du poste que vous postulez. Vous inscrivez le titre du poste, le nom de l'entreprise et vous mentionnez les tâches que vous exécutiez. Vous indiquez aussi la période d'emploi. Vous en faites de même pour les emplois non reliés au domaine du poste pour lequel vous posez votre candidature, sous la rubrique expérience de travail.

Dans le bloc activités parascolaires, vous indiquez si vous êtes membre d'une association, d'une équipe sportive ou d'un club quelconque. Vous mentionnez aussi vos activités bénévoles.

Enfin, vous inscrivez, dans le bloc loisirs et intérêts, toute autre activité qui reflète bien votre personnalité: les sports d'équipes et individuels, vos

passés, etc.

Afin d'éviter qu'une page soit perdue ou mélangée avec d'autres documents, vous les brochez et vous paginez les deuxième et troisième pages. De plus, vous indiquez votre nom en haut, à droite.

Pour préparer l'employeur à la lecture du document, vous vous assurez de toujours l'accompagner d'une lettre de présentation. Aussi, pour que ce dossier demeure efficace, vous le modifiez en fonction de l'emploi que vous postulez et de l'entreprise concernée.

Et voilà! Vous venez de concevoir, en bonne et due forme, ce qu'on appelle un curriculum vitae (C.V.). Vous devrez le remettre en main propre, à l'occasion d'un rendez-vous avec l'employeur. Il

est sage d'en apporter une copie quand vous vous présentez en entrevue.

Alexandre Francis,
agent d'emploi
étudiant

Source: Guide de recherche d'emploi pour étudiants, préparé par le service universitaire de l'emploi à l'Université de Montréal.

N.B.: Dans la chronique de la semaine prochaine, nous publierons un modèle de C.V.. Entretiens, en suivant la recette que nous venons de vous présenter, vous pourrez commencer à rédiger votre C.V.. Par contre, il est important de consulter quelqu'un qui s'y connaît. Nous sommes disponibles pour vous aider à corriger vos C.V. au Centre d'emploi pour étudiants (Cécep, p. 27).

À
FOND
DE
TRAIN

Quadracolor

DIGITALISATION
SORTIE SUR FILM
COLOR KEY

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 15 mai 1996 A-51

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Excavation

LES EXCAVATIONS J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave

BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

GARAGE
445, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J2Y 1A9
Tél.: (514) 358-1275

Réservez votre carte dès aujourd'hui et
atteignez un rendement supérieur.
Plus de 50 000 lecteurs par semaine.

Renseignez-vous!

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires,
communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323



LE CANADA
FRANÇAIS

Bourse-excellence-jeunesse

Le Fonds Claude-Raymond honore trois jeunes athlètes de la région

Trois athlètes de développement ont reçu des bourses dans le cadre du programme Bourse-excellence-jeunesse

mario TREMBLAY

du Fonds Claude-Raymond. Il s'agit de Émilie Fournier, gymnaste, Guyane Gervais, saut en hauteur, et Maxime Loiselle, lancer du javelot.

Cette remise de bourses est rendue possible par le biais d'une enveloppe créée par les surplus engendrés par la tenue des Jeux du Québec en 89.

Pour une, Émilie Fournier s'est vu remettre une bourse de \$1.000. L'an dernier, elle était devenue la plus jeune boursière du Fonds. Au cours de l'année 95, Émilie s'est distinguée dans plusieurs compétitions.

En avril, elle se classait quatrième aux Championnats québécois et se taillait une place sur l'équipe du Québec, catégorie «Novice». À l'âge de 11 ans, cette performance lui permettait d'être choisie «Espoir national» par la Fédération canadienne de gymnastique.

Depuis septembre, Émilie s'entraîne à plein temps au club Gymnix de Montréal. Elle est classée dans le secteur Excellence du Club qui est composé de quatre gymnastes qui sont ciblées au niveau international. Récemment, elle s'est entraînée pendant deux semaines avec l'équipe nationale junior de France. Au cours des prochaines semaines, Émilie doit participer aux championnats canadiens à Sault

Ste-Marie, aux Internationaux de Belgique et à Élite Canada. Son rêve est de participer aux jeux olympiques de Sydney en l'an 2000.

■ Guyane Gervais

La sauteuse Guyane Gervais est de son côté en pleine progression. Son record personnel est passé de 1m60 à 1m66 au cours de l'année. Elle détient la meilleure performance québécoise de l'année en saut en hauteur féminin 18 ans et moins. Elle a participé à différentes compétitions au niveau régional, provincial, national et international.

Pour l'année 96, Guyane envisage de participer à une tournée en France avec l'équipe du Québec junior. Elle sera aussi aux Championnats canadiens junior et entend prendre part à une tournée de l'équipe canadienne junior en Écosse et en Angleterre. Pour une deuxième année consécutive, Guyane obtient un appui du Fonds Claude-Raymond qui lui attribue une bourse de \$750.

■ Maxime Loiselle

Quant à Maxime Loiselle, il a remporté en 94 les championnats provinciaux civil et provincial scolaire en lancer du javelot en plus de terminer quatrième lors de la rencontre Québec-Nouvelle-Angleterre. En 95, il a participé aux championnats provinciaux et canadiens. Il réalise sa meilleure performance lors de sa participation aux Jeux du Québec avec un lancer de 55m38.

Maxime compte participer à un camp d'entraînement spécialisé à l'été 96 en France



Claude Raymond remet des bourses d'excellence à trois athlètes de développement de la région, soit Maxime Loiselle, Émilie Fournier et Guyane Gervais. (Photo Jacques PAUL)

pour lui permettre de s'assurer une participation au championnat canadien junior en 96 ainsi qu'à une rencontre triangulaire en France.

À 17 ans, Maxime est identifié «espoir» par la fédération québécoise d'athlétisme. Il a reçu une bourse d'encouragement de \$500 de la part du Fonds Claude-Raymond.

Des subventions de \$21,000 remises aux organismes sportifs

En plus d'honorer les athlètes les plus méritants, le Fonds Claude-Raymond a attribué des subventions à divers organismes sportifs et procédé à l'élaboration des activités reliées au 25^e anniversaire du Fonds.

mario TREMBLAY

Depuis sa création, il y a 25 ans, le Fonds Claude-Raymond a distribué plus de \$350.000 en bourses aux différents organismes sportifs et athlètes méritoires. Cette année, on a distribué plus de \$21.000.

Dans le secteur baseball et balle-molle, on a décerné un total de \$10.450. La Ligue de

baseball mineur de Saint-Jean (\$2.000), la Ligue de baseball mineur de Saint-Luc (\$1.500), la Ligue de baseball mineur d'Iberville et la balle-molle féminine Saint-Athanase (\$750), les Pirates de Saint-Jean (\$655), l'Association de baseball élite du Haut-Richelieu, l'Association de balle-molle mineure de Saint-Jean-sur-Richelieu, la ligue de balle-molle féminine luçoise ainsi que le Service des Loisirs de l'Acadie (\$500) et le parrainage civique du Haut-Richelieu (\$400) ont reçu un chèque de l'organisme.

Par ailleurs, quatre joueurs de catégorie midget évoluant dans la Ligue de développement midget AAA ont obtenu une aide de \$600. Il s'agit de Sylvain Beaupré, Charles Dubuc, Mathieu Gauthier et Claude Germain

III, quatre lanceurs. De ce groupe, Mathieu Gauthier a gradué avec l'Académie de baseball du Canada.

Dans le secteur parascolaire, l'école Amédée Bélanger (\$400), l'école Marchand, l'école Marguerite-Bourgeois ainsi que les Patriotes de Bouthillier (\$650), les Obélix de Saint-Jean (\$1.000), la polyvalente Marcel-Landry (\$1.200) et la commission scolaire St-Jean-sur-Richelieu (\$1.600) ont reçu des subventions totalisant \$6.150.

Puis, dans les autres secteurs, regroupements ou équipes sportives, le club d'athlétisme St-Jean Olympique, les Géants de Saint-Jean et l'école de gymnastique du Haut-Richelieu ont reçu chacun \$1.000 alors que la

Ligue de soccer mineur de Saint-Jean a pu toucher un chèque de \$1.100.

■ Activité du 25^e

Par ailleurs, les dirigeants du Fonds ont annoncé que le président des Expos, Claude Brochu, agirait comme président d'honneur des activités du 25^e anniversaire du Fonds. Les principales activités sont le super-tirage qui aura lieu le 26 juin, le tournoi de golf le 10 juillet et la soirée de clôture le 2 novembre.

Cette soirée en sera une «hommage» à Claude-Raymond. Plus de 350 personnes seront conviées pour l'occasion. Lors de cette soirée, on dévoilera le nom des athlètes masculin et féminin de l'année dans le Haut-Richelieu.

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 15 mai 1996



Quelques organismes sportifs ont profité de l'appui du Fonds Claude-Raymond. On reconnaît Éric Beaudry du Club St-Jean Olympique, Lévis Lessard de la corporation des Géants, Roland Boudriau de l'école de gymnastique du Haut-Richelieu, Claude Raymond et Isabelle Brasseur ainsi que Florent Gilbert et un de ses acolytes de la Ligue de soccer mineur de Saint-Jean. (Photos Jacques PAUL)



Quatre joueurs de baseball de la région jouent pour l'équipe de développement Midget AAA. Le Fonds Claude-Raymond a tenu à les encourager. Sylvain Beaupré (représenté par son père), Charles Dubuc, Isabelle Brasseur, Claude Germain III, Mathieu Gauthier (représenté par son père André) et Claude Raymond.

Claude Raymond et Isabelle Brasseur immortalisés dans leur centre respectif

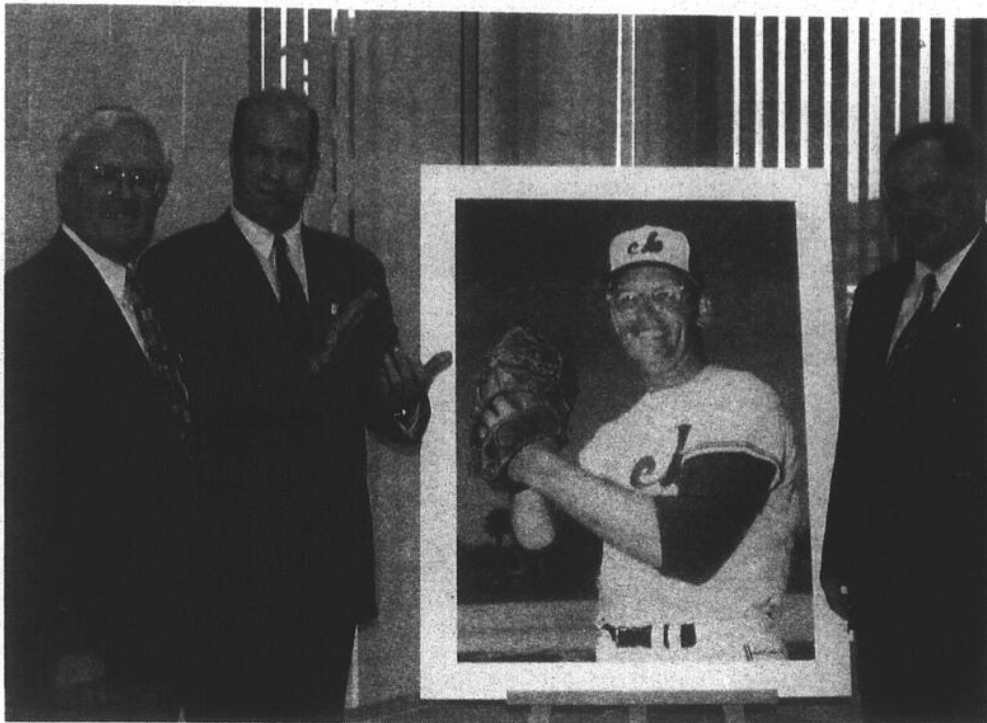
Le Fonds Claude-Raymond a profité de sa remise de

mario TREMBLAY et sylvie PROVOST

bourses annuelles pour honorer de façon permanente deux athlètes qui au cours des années ont représenté la région de façon remarquable. Il s'agit de Claude Raymond et de Isabelle Brasseur.

L'ex-lanceur des Expos de Montréal verra sa dernière photo prise dans l'uniforme des Expos être exposée sur un mur du Complexe sportif qui porte son nom.

Quant à Isabelle Brasseur, une magnifique photo prise en compagnie de son partenaire Lloyd Eisler sera installée à un mur à l'entrée du Colisée qui porte aussi son nom.



Claude Raymond sera immortalisé dans son complexe sportif. L'ancien des Expos est entouré du président du Fonds Claude-Raymond, Yves Fallu, ainsi que du maire de Saint-Jean, Myroslaw Smereka. (Photos Jacques PAUL)

Ça fait déjà deux ans que le Fonds songeait à honorer des grands sportifs de la région. Les

deux athlètes semblent particulièrement touchés par cette marque d'affection.

Isabelle Brasseur a quitté la Floride mercredi pour participer à l'événement. «C'est un honneur

qui me touche beaucoup. Je suis particulièrement heureuse de voir ma photo installée à l'entrée du Colisée, car les jeunes sauront qui est Isabelle Brasseur dans quelques années» a-t-elle mentionné. Elle a aussi tenu à souligner le support que lui a donné la Ville de Saint-Jean.

Isabelle est actuellement en tournée avec le «Tour des champions Tom Collins» et les Étoiles sur glace. Elle donnera aussi une série de spectacles à San Francisco et à Los Angeles au cours des prochains jours.

Quant à Claude Raymond, il dit espérer que son parcours dans le baseball majeur ait ouvert une voie aux jeunes Québécois qui désirent pratiquer ce sport.



La photo d'Isabelle Brasseur et de Lloyd Eisler sera installée au mur du Colisée Isabelle-Brasseur. La jeune patineuse est entourée du maire de Saint-Jean, Myroslaw Smereka, et du président du Fonds Claude-Raymond, Yves Fallu.



Un geste apprécié

Les frères Luc et Paul Rozon, propriétaires de Rozon batteries et de Booster Pac International, ont dernièrement fait installer quatre paniers pour la pratique du basket-ball à l'école St. Johns School. Ils disent espérer que d'autres hommes d'affaires de la région s'impliqueront de la sorte auprès des écoles qui ont besoin d'équipements sportifs. (photo Jacques PAUL)

Ouverture du Park Lane Café

Michel Mercier procédait la semaine dernière au lancement d'une nouvelle saison d'activités au Park Lane Café (ancienne conserverie David Lord). De nombreux dignitaires et plusieurs propriétaires de voitures anciennes étaient au rendez-vous pour souligner l'événement. Sur la photo, on reconnaît M. Mercier en compagnie de sa conjointe. (photo rémy BOILY)



ÇA ROULE CHEZ NOUS!



XE03 Rouge ou noir
XE01 LE jaune
«Rollerblade Bravoblade»
«ABEC3»
99\$



KR 05 et 03

179⁹⁹\$

ROLLERBLADE

«Pro 500» junior

Casquettes hors-la-loi
«Original Sin», «Quick Silver» à

69⁹⁹\$

9⁹⁹\$

Location de patins disponible

EN PATINS, SERS-TOI DE TA TÊTE!

897, boul. du Séminaire Nord,
Saint-Jean-sur-Richelieu

359-9277

BOUTIQUE
CLUBSKI



Les Géants décernent aussi des bourses aux joueurs-étudiants les plus méritants

Il n'y a pas que le Fonds Claude-Raymond qui a distribué des bourses la semaine dernière. La corporation des Géants en a fait autant en décernant des bourses d'études aux joueurs-étudiants les plus méritants de la dernière saison.

Un comité de trois personnes formé de Lucie Monast, prési-

mario TREMBLAY

dente de la Corporation, Benoit Bérubé, du service d'aide pédagogique du Cégep et André Archambeault, secrétaire-général du Cégep, est chargé d'étudier chacune des candidatures. La performance scolaire compte pour 70% de la note, les résultats sportifs 20% et le texte de présentation 10%.

Quatre bourses

d'études de \$250 ont ainsi été attribuées à autant de récipiendaires. Pour un, Philippe Lamarre a reçu la bourse «Enfin Sports Mode» remis au meilleur joueur-étudiant de première année.

Jean-François Joseph, lui, s'est vu décerner la bourse «Maisons Usinées Rémillard-Le Permanent» pour la qualité de son dossier scolaire et ses performances sportives. De son côté, Louis-Phillippe Roy a obtenu la bourse «Centre du camping



Les récipiendaires des bourses d'études des Géants de Saint-Jean et les commanditaires: Jean-François Joseph et Jacques Rémillard des Maisons Usinées Rémillard et du Permanent, Philippe Lamarre et Mariette Bouchard de Enfin Sports Mode, Réjean Gaudreau (membre de la corporation), Louis-Phillippe Roy et Robert Rémillard du centre du camping Rémillard et Alexandre Lebel-Vennes et Jacques Sauvageau de de Pepsi-Cola. (Photo Jacques PAUL)

Rémillard» pour la

son dossier.

Alexandre Lebel-

Vennes a mis la

main sur la bourse

«Pepsi-Cola» pour avoir présenté les meilleurs résultats scolaires. Il a maintenu une moyenne de 84% avec un écart de 17% dans les moyennes de groupe. Finalement, Donald Émond a reçu une bourse de \$100 de la Corporation des Géants pour avoir réussi le plus beau retour scolaire.

■ Activités

Par ailleurs, les Géants ont profité de cette rencontre pour annoncer la tenue d'un certain nombre d'activités de financement.

C'est ainsi que les 24, 25 et 26 mai, les joueurs des Géants se transformeront en

commis de caisse au magasin Super C. Les joueurs emballeront votre commande et pourront la porter à votre véhicule. Les fonds amassés serviront à l'achat de nouveaux système d'écouteurs pour le personnel d'entraîneurs.

Puis, le 8 juin, au club de golf de St-Gregoire, se tiendra le tournoi de golf annuel de l'équipe. On attend une centaine de joueurs. Le coût est de \$40 par personne, incluant le souper à l'érablière Au Sous-Bois. Les Géants tiendront finalement un lavo-thon à la polyvalente Armand-Racicot le 24 août prochain. Les billets sont en vente au coût de \$5.

Également, les Géants mettront sur le marché en septembre prochain un calendrier où les amateurs pourront se rappeler, en photos, quelques grands moments de l'histoire de l'équipe. La corporation est en période de soumission à cet effet.

■ Match amical

En terminant, mentionnons que les Géants mettront fin dimanche à leur camp de printemps en disputant un match simulé face à Maisonneuve. La rencontre sera disputée à la polyvalente Armand-Racicot à compter de 13 heures.

Les Broncs de St-Jean battent Sherbrooke... et Mère Nature!

Jouant dans des conditions exécrables, les Broncs de Saint-Jean ont amorcé sur le bon pied leur saison

mario TREMBLAY

dans la Ligue senior provinciale de football. Les Johannais ont en effet disposé des représentants de Sherbrooke au compte de 24 à 6. Cette formation subissait ainsi un premier revers en trois ans.

Dame Nature n'a évidemment pas contribué au spectacle. Il faisait un temps épouvantable et le terrain était dans un état lamentable.

«On se serait cru au mois de novembre en pleine saison de football», mentionne Martin Caron des Broncs. Ces derniers ont cependant

fait fi de la température pour offrir une solide performance.

Martin Caron a été impressionné par sa défensive qui a disputé un gros match. «Notre ligne défensive a poursuivi le quart adverse durant tout le match. De plus, nous avons obtenu trois interceptions. Notre unité défensive a été fort efficace», souligne-t-il.

Les deux formations se sont échangées des touchés en première demie. Frédéric Gagnon a donné les devants aux Broncs en inscrivant un touché sur une course d'une trentaine de verges. Puis, sur le dernier jeu de la demie, Sherbrooke a profité d'une échappée dans le champ arrière des Broncs pour reprendre le ballon à la porte des buts et inscrire le touché qui créera l'égalité.

C'est en deuxième demie que les Broncs se sont sauvés avec la victoire en inscrivant trois majeurs. La mauvaise condition du terrain a permis aux Broncs d'inscrire le premier de ces trois touchés. Une mauvaise remise entre le centre et le quart Yvan Granger a permis à Éric Barbeau de récupérer le ballon dans la zone des buts pour procurer une avance de 12-6 à Saint-Jean. Par la suite, Stéphane Bourgea, avec sa deuxième interception du match et Benoît Tremblay, sur une passe d'Yvan Granger, ont inscrit les autres touchés des Broncs.

Cette victoire augure bien pour les Broncs qui viennent de vaincre une des formations à surveiller dans le circuit en 96. Dimanche prochain, les Broncs subiront leur deuxième test de l'année en visitant Victoriaville.

UNE OFFRE **CHOC** POUR LES AMORTISSEURS MONROE !

Achetez-en 3, le 4^e est
GRATUIT*

À ce prix-là,
c'est vraiment
pas cher !



**GARAGE
STÉPHANE
BELHUMEUR
INC.**
M. Stéphane
Belhumeur
1479, Route 133
Henryville
(514) 244-5860



**ATELIER
TECHNO-PRO
ENR.**
MM. Guy Bessette,
Pierre Groulx,
Jean Rhéaume
508, rue Laurier
Saint-Jean-sur-Richelieu
(514) 348-2844



**GARAGE
MARIO
MEGRÉ INC.**
M. Mario Mégré
340, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-
Richelieu
(514) 346-7777

Le Dyamique pourra compter sur la complicité des Expos, des Roadrunners et de nombreux commanditaires

Les amateurs de baseball senior seront gâtés, demain soir, en

MARIO TREMBLAY

assistant au premier match local du Dyamique de Saint-Jean au stade Richard-Lafontaine. Non seulement les partisans pourront remporter des billets pour les Expos, mais les Roadrunners de Montréal se sont mis aussi de la partie en attribuant des billets au cours des rencontres du mois de mai à Saint-Jean.

Déjà, le gérant du Dyamique, Christian Turcotte, nous avait annoncé la participation des Expos. Les Roadrunners en ont fait autant un peu plus tard au cours de la semaine.

«Daniel Doré, l'entraîneur des Roadrunners est un ami personnel. Je l'ai persuadé de s'impliquer avec nous et il le fait avec beaucoup de plaisir», explique M. Turcotte. Ainsi, plusieurs billets seront tirés au hasard parmi les spectateurs présents aux différents matchs du mois de mai au stade Richard-Lafontaine. «Une bonne façon, selon nous, d'attirer des gens très tôt en saison», souligne-t-il.

Ce dernier est toutefois conscient que la meilleure façon d'attirer les foules, c'est de gagner. C'est ainsi qu'il a fait signer des contrats à quelques joueurs de la défunte équipe de Saint-Hubert afin de



On reconnaîtra Stéphane Thibodeau, Richard Martin, Marcel Racine de Racine Chevrolet, Émilio Salcedo, Christian Turcotte, Stéphane Tremblay, Khalid Kalille du restaurant la Station, Tony Thériault, Guy Génier et Daniel Doré, des Roadrunners de Montréal. (Photo Jacques PAUL)

comblent des vides à l'intérieur de la formation.

Cinq joueurs de Saint-Hubert ont ainsi joint les rangs du Dyamique. Il s'agit de Éric Beaudoin, Éric Mainville, Ron Bugeaud, Émilio Salcedo et Tony Thériault. Ils se grefferont aux joueurs locaux, Stéphane Thibodeau, David Marcotty, Benoît Lamoureux, Stéphane Tremblay, Richard Martin, Alain Hallée, Raymond Piette Jr et Dominique Massé.

Christian Turcotte

a aussi mentionné que des discussions étaient en cours avec d'autres joueurs afin qu'ils se joignent à l'équipe. C'est le cas notamment d'Alexandre Messier, le meilleur lanceur de la Ligue senior en 95, de Martin Lefebvre, de Stéphane Morin et de Jean-Guy Denault.

Par ailleurs, le Dyamique pourra compter sur l'appui de deux commanditaires importants pour la prochaine saison. Ainsi, le restaurant la Station, qui deviendra sous peu le Cactus, est le comman-

ditaire majeur du Dyamique. Le propriétaire Khalid Kalille s'impliquera au niveau des différentes activités tout en contribuant financièrement.

Aussi, Racine Chevrolet et Labatt s'impliquent de manière spéciale. Racine Chevrolet fournira la camionnette qui servira aux déplacements de l'équipe à l'extérieur alors que Labatt, qui s'est retirée à titre de commanditaire de la Ligue, s'impliquera au niveau local avec le Dyamique. Christian Turcotte a tenu à souligner l'ap-

port de la ville de Saint-Jean qui offrira ses terrains gratuitement au Dyamique pour la saison 96.

■ Activités

Pour sa part, le Dyamique sera associé à la Fondation Jean-Guy Martin pour certaines activités, notamment le tournoi de golf qui sera présenté le 4 août prochain au club de golf Vallée des Forts à Saint-Jean. Une centaine de billets sont disponibles pour ce tournoi. Le coût est de \$60, incluant le souper. Stéphane Thibodeau est le res-

pensable de l'événement. On peut le rejoindre au 346-1677.

D'autres activités de financement seront présentées au cours de la saison. Ainsi, le 15 juin prochain, on présentera la pièce Chômage à la polyvalente Armand-Racicot. Les billets pour cet événement se vendent \$10. Le 13 juillet, le Dyamique présentera son lavo-thon, toujours à la polyvalente. Les billets sont disponibles en prévente au coût de \$2, et \$4 la journée même. Finalement, on organisera

un tournoi de balle-donnée les 9, 10 et 11 août au stade Richard-Lafontaine. Les équipes de classe ouverte peuvent s'inscrire au coût de \$150 au 346-4791.

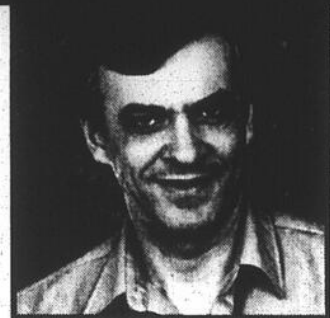
■ Direction

Finalement, le Dyamique a profité de la rencontre de presse pour présenter son bureau de direction. Christian Turcotte est le président, gérant, entraîneur-chef.

Il sera secondé de Gilles Lefebvre, entraîneur-adjoint, Guy

Génier, vice-président et marketing/publicité et secrétaire-trésorier, Patrick Brais, responsable des matchs locaux et du tournoi de balle donnée en compagnie de Stéphane Thibodeau, entraîneur-adjoint et responsable du tournoi de golf en compagnie de Richard Martin, Benoît Lamoureux, directeur du recrutement et responsable de la pièce Chômage et David Marcotty, entraîneur-adjoint et responsable de l'équipement.

TECHNICIEN DU MOIS



M. Michel Cloutier

M. Michel Cloutier a fait preuve d'un professionnalisme soutenu et a ainsi mérité le titre de technicien du mois.

La direction de Dery Toyota est heureuse de souligner ce travail remarquable.

Bravo



359-9000

1055, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

En plus, vous profitez de la garantie **AutoPLACE** tant et aussi longtemps que vous demeurez propriétaire de votre véhicule.

* L'amortisseur gratuit correspond au modèle le moins coûteux. Cette promotion prend fin le 15 juin 1996.



LA PLACE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE



PNEUS ROBERT BERNARD LTÉE
M. Claude Dion
450, rue Grand-Bernier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
(514) 346-4457



GARAGE C & N CLERMONT INC.
MM. Normand Clermont, Claude Clermont
60, rue Renaud
Saint-Jacques-le-Mineur
(514) 347-5024



ATELIER HI-TECH INC.
M. Gérard Ryan
323, boul. Saint-Luc
Saint-Luc
(514) 359-8626



Freins Silencieux
Mise au point Suspension

Les Pirates miseront sur l'expérience

Les Pirates de Saint-Jean ont lancé officiellement leur saison mercredi dernier en présentant à la presse l'édition 96, une formation qui ressemble à peu de choses près à celle de l'an dernier. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est l'activité principale de financement de l'équipe: le défi-Pirate.

L'édition 96 des Pirates a été présentée aux médias mer-

mario TREMBLAY

credi dernier, au restaurant Giorgio, l'un des partenaires des Pirates.

Les Pirates pourront compter sur trois très bons joueurs de 21 ans soit David Vanslette, lanceur et premier-but, ainsi que du voltigeur Steve Ellyson et du receveur Martin Roby, deux joueurs de Saint-Constant. Ces derniers ont été recommandés aux Pirates par la direction du Dynamique qui entend bien les utili-

ser à l'occasion.

La formation sera complétée par les lanceurs Brandon Knight, Jean-Luc Dubé, Dominic Provost et Sylvain Roy. À l'avant-champ, on retrouvera Patrice Farellà, Christian Jean, Yannick Larivière et Pascal Morency. Jean-Philippe Fournier, Jocelyn Marcoux, Pierre Raymond et Marc Trahan seront les voltigeurs alors que Frédéric Davignon sera le receveur et premier frappeur de l'équipe. Eric Yelle sera second sur le banc par son adjoint Mario Bisailon.



L'édition 96 des Pirates en compagnie de commanditaires. À l'avant: David Vanslette, Christian Jean, Mario Bisailon (assistant-entraîneur) et Jean-Philippe Fournier; à l'arrière: Eric Yelle (entraîneur-chef), Jean-Luc Dubé, Christian Boudrias du restaurant Giorgio, Marc Trahan, Dominic Provost, Sylvain Roy, Pascal Morency, Yannick Larivière, Dominique Corbeil du restaurant Giorgio, et Jocelyn Marcoux. Absents: Frédéric Davignon, Steve Ellyson, Patrice Farella, Brendon Knight, Pierre Raymond et Martin Roby. (Photo Jacques PAUL)

Matches de baseball annulés

Le Dynamique et les Pirates de Saint-Jean ont vu leurs matches être annulés en fin de semaine à cause de la pluie. Hier soir, le Dynamique visitait Le Gardeur alors que les Pirates se rendaient à Longueuil. Cette semaine, le Dynamique jouera trois matches à domicile. D'abord, demain soir, jeudi, les hommes de Christian Turcotte affronteront les Athlétiques de Montréal, champions de la dernière saison à 20 heures au stade Richard-Lafontaine. Puis, dimanche soir, 19h30, les Johannais recevront Joliette avant de recevoir Le Gardeur mardi soir prochain à 20 heures.

Les Pirates, eux, disputeront leurs deux prochaines rencontres à Saint-Jean. Samedi, la troupe d'Eric Yelle accueillera Ste-Julie à 19h30 alors que le lendemain, en matinée, 13h30, Brossard sera l'adversaire. Mardi prochain, les Pirates se rendront à Longueuil. (Photo rémy BOILY)



■ Défi Pirates

Par ailleurs, dans le but de les aider financièrement, Christian Boudrias du restaurant Giorgio, a mis sur pied Le défi-Pirate. Il s'agit en fait d'un genre de triathlon auquel prendront part une trentaine d'équipes de quatre personnes dont une femme. L'activité se déroulera le 22 juin prochain.

Ce qu'il faut faire, en fait, c'est de jouer d'abord une ronde de 9 trous de golf au Centre de golf Les Légendes de Sabrevois, puis une épreuve de pé-

dalo au Centre de plein air Ronald-Beauregard suivie de trois parties de quilles au centre Multisport.

Le coût est de \$35 par personne, incluant le souper au restaurant Giorgio. Pour le souper seulement, il y aura des billets de disponibles au coût de \$10. Des bourses, des cadeaux et prix de présence seront remis aux participants. M. Boudrias nous soulignait que déjà une vingtaine d'équipes s'étaient montrées intéressées. Par cette activité, le restaurant Giorgio compte remettre \$1.500 aux

Pirates. Si vous désirez des informations, vous pouvez en obtenir en appelant au 348-6108.

Parmi les autres activités de financement des Pirates, il y a le lave-o-thon samedi prochain, de 9 heures à 16 heures à la polyvalente Armand-Racicot. Le coût est de \$3 en prévente et de \$5 lors de la journée. Le billet est également valide pour un match des Pirates. Soulignons que les Pirates mettent en vente des billets de saison pour les 17 matches à domicile au coût de \$15. L'admission générale est de \$2.

18 995 \$

Aerosport XLT 96

Offerte avec le groupe d'équipements préférés 636A. Immatriculation et taxes applicables en sus.

Remise de 1000 \$ du fabricant incluse. Transport en sus (875\$). TPS et TVQ sur le plein prix d'achat avant déduction de la remise.



Ménagez vos transports en Aerosport!

- ◆ Moteur V6 de 3 litres
- ◆ Transmission automatique 4 vitesses à surmultipliée
- ◆ Direction assistée
- ◆ Freins assistés avec ABS aux roues arrière
- ◆ Climatiseur

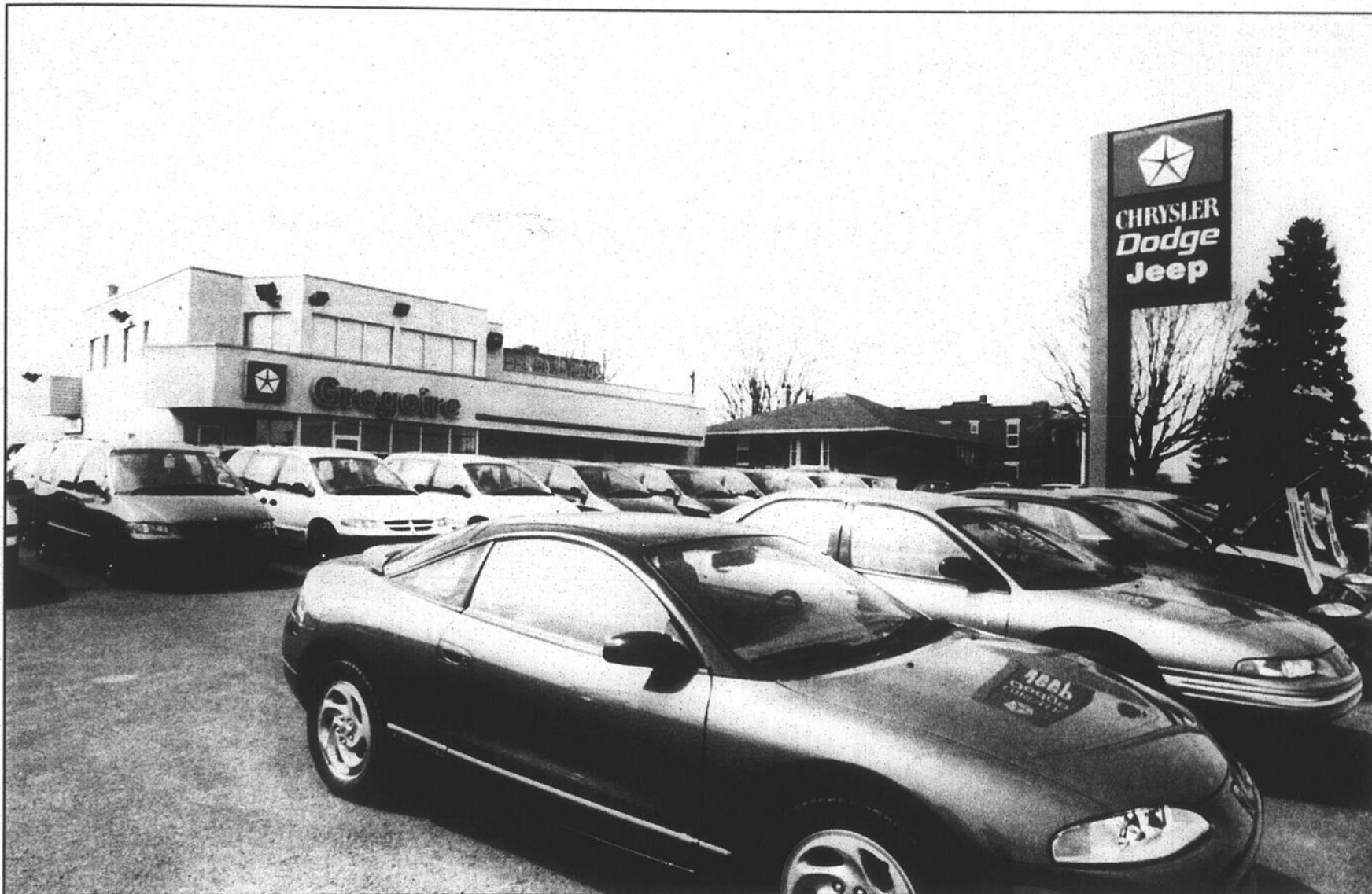
- ◆ Radio AM/FM stéréo cassette
- ◆ 7 passagers
- ◆ Groupe décor sport incluant: marchepieds et peinture deux tons
- ◆ Porte-bagages
- ◆ Lave-glace/essuie-glace et dégivreur de lunette arrière



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

PROGRAMME POUR DIPLOMÉS: Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

L'énergie Chrysler



c'est l'équipe de Grégoire Dodge Chrysler

Votre concessionnaire Grégoire Dodge Chrysler vous invite à fêter l'addition de sa nouvelle ligne de véhicules Dodge avec toute son équipe et à partager leur enthousiasme pour la gamme avant-gardiste des produits Chrysler, Dodge, Jeep et des camions Dodge qui ont raflé prix après prix !

L'équipe des ventes et du service de Grégoire Dodge Chrysler a été recrutée dans la région et formée selon notre philosophie «Le client d'abord». Nous sommes persuadés qu'elle mettra tout en œuvre pour vous convaincre que Chrysler fait preuve d'innovation non seulement en matière technique mais tout autant en matière de service et de satisfaction de la clientèle. Une petite visite à leur salle de montre saura vous démontrer l'énergie Chrysler déployée par l'équipe de Grégoire Dodge Chrysler.



GRÉGOIRE DODGE CHRYSLER.
606, Champlain, St-Jean-sur-Richelieu



Après 23 ans

L'école de karaté Michel Tremblay quitte à son tour le centre-ville

Une autre institution de Saint-Jean délaisse le centre-ville. Après 23 ans, l'école de karaté Budo Dojo de Michel Tremblay quitte la rue Richelieu pour s'installer au 201, St-Louis, dans des locaux plus spacieux et plus adéquats.

mario TREMBLAY

Au cours des 23 dernières années, le Budo Karaté Dojo de Michel Tremblay était localisé dans l'édifice du cinéma Capitol. Toutefois, avec le projet d'agrandissement du cinéma au centre-ville, Michel Tremblay devait se trouver un nouveau local.

C'est ainsi que depuis le 1^{er} mai dernier, il s'est installé au deuxième étage du 201, St-Louis. «C'est uniquement le projet du cinéma Capitol qui nous a forcé à quitter. Nous y étions bien et heureux. Mais il fallait faire place au changement», a-t-il dit. Il ne cache pas que les rumeurs de fermeture qui circulaient depuis un an l'ont un peu affecté.

«À 51 ans, je suis encore en pleine possession de mes moyens. Je n'ai pas l'intention de lâcher. C'était mal, me connaît-il», mentionne-t-il.

■ Plus d'espace

Au 201, St-Louis, Michel Tremblay aura cependant plus d'espace. Il pourra compter sur une superficie de 14,000 pieds carrés, soit 1,000 de plus qu'au centre-ville. Ainsi, il s'attend à offrir plus de cours.

«Nous avons des demandes pour des cours très tôt en matinée, notamment. Avec plus d'espace, on pourra répondre suffisamment à la demande.»

Les promoteurs du Ciné Capitol, avec Robert Blanchard en tête, ont semble-t-il fait d'importantes concessions pour relocaliser l'école au troisième étage, mais Michel Tremblay a finalement opté pour le 201, St-Louis.

Le Budo Karaté Dojo est la plus ancienne école de karaté Shotokan au Québec et probablement au Canada, selon M. Tremblay. Fondé en 1963, il est établi dans l'édifice du cinéma Capitol depuis 23 ans. Michel Tremblay se fait une fierté de nous parler de son implication tant au niveau local que sur le plan provincial. Ainsi, il se rappelle de la participation de son école à la journée Claude-Raymond au parc Jarry. Il a de plus présenté une dizaine de démonstrations de karaté au pavillon de la jeunesse, sur le site de l'Exposition universelle de Montréal, Expo 67.

Il souligne aussi les nombreuses médailles remportées par ses élèves lors de différentes compétitions de niveau régional, provincial ou national. Michel Tremblay aime rappeler l'enseignement particulier du Budo Karaté Dojo.

«Il se distingue essentiellement par son optique martial par opposition au karaté sportif. Aussi, aucun contact n'est toléré à l'entraînement, peu importe le niveau. Ils peuvent progresser sainement sans que leur capacité physique ne soit menacée», explique-t-il.

Au cours des 30 dernières années, tout près de 10,000 élèves sont passés par son école. Une centaine d'élèves par session prennent des cours chez lui.



Plusieurs bénévoles ont aidé Michel Tremblay à quitter ses locaux de la rue Richelieu. (Photo Michel LAFLAMME)

C'est comme si Pierre St-Martin n'avait jamais remis sa perche...

Mercredi dernier, une dizaine de participants ont pris part à la première compétition de saut à la perche organisée par Éric Beaudry à la polyvalente Armand-Racicot.

Il y avait belle lurette qu'on avait assisté à une telle

mario TREMBLAY

compétition à Saint-Jean. Pierre Saint-Martin, professeur à Marguerite-Bourgeoys a causé la surprise de la soirée en enlevant l'épreuve avec un bond de 3 mètres 5.

St-Martin n'avait pas sauté depuis une bonne vingtaine d'années. Il a remporté l'épreuve devant Éric Perricone, classé deuxième chez les juniors l'an dernier.

Chez les dames, Guyane Gervais est passée bien près de réaliser le standard canadien avec un saut de 1m90. Elle a raté de peu ses 3 essais à 2m10, le standard. Elle est cependant bien placée pour se qualifier en vue des premiers championnats féminins canadiens de saut à la perche l'été prochain.

■ Hauteur

Par ailleurs, il y



ter-Mike Alexandre, devrait être présent ainsi que le ghanéen Kwanku Boanteng qui a réalisé la meilleure performance au Canada cette année.

Boanteng est au Canada à titre de réfugié politique. Il

a demandé à Éric Beaudry d'être son entraîneur personnel. Guyane Gervais est classée parmi les 10 meilleures juniors au Canada. Le public est invité à assister à cette compétition au coût de \$2. Le tout débutera à 18 heures.

CÔTÉ QUALITÉ-PRIX, UN INVESTISSEMENT QUI ROULE LONGTEMPS.

MICHELIN Energy MXV4	MICHELIN RainForce MX4	MICHELIN XH4
4-saisons et des économies d'essence.	Pneu pluie 4-saisons	Un pneu 4-saisons révolutionnaire. Garantie 130,000km.
Descriptions Prix	Descriptions Prix	Descriptions Prix
185/70R14 110,33\$	145R13 56,05\$	P155/80R13 69,80\$
195/65R14 118,06\$	175R14 86,55\$	P185/75R14 98,71\$
205/65R15 136,05\$	185/65R15 103,90\$	P205/75R15 115,05\$

MICHELIN XGT 4	MICHELIN XGT H4	MICHELIN XGT V4
4-saisons. Performance.	4-saisons. Haute performance.	4-saisons. Ultra haute performance.
Descriptions Prix	Descriptions Prix	Descriptions Prix
P175/70R13 81,77\$	185/70R14 105,49\$	P195/60R14 131,57\$
P185/70R14 92,16\$	195/70R14 112,51\$	P195/60R15 131,16\$
P205/70R15 110,80\$	205/65R15 127,85\$	P225/60R16 165,55\$

À l'achat de 4 pneus neufs

INSTALLATION - BALANCEMENT 99¢ ch. jusqu'au 31 mai 1996

LES PNEUS Robert Bernard
450, rue Grand-Bernier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
346-4457
Séjour local: Saint-Paul & Atholville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Piquetville, Saint-Côme de Beauce, Charny et Saint-Georges de Beauce



Le super duo Lebeau : à chacun son ... toit ouvrant!

Radiocassette AM/FM PIONEER (KEH-1100) à inversion automatique. Seulement

199.95 \$*

- Puissance élevée 22WX4
- Façade détachable antiviol
- 6 touches de présélection pour la mise en mémoire de 24 fréquences (18 FM et 6 AM)
- Chargement amorti, éjection motorisée



Aussi, profitez en tout temps de bas prix incroyables sur un vaste choix de toits ouvrants, quel que soit le modèle ou l'année de votre véhicule.



Lebeau
VITRES D'AUTOS

910, rue Douglas
Saint-Jean-sur-Richelieu 348-9245

* Installation et taxes en sus.

Le Haut-Richelieu se défend bien en karaté

Les jeunes karatékas du Haut-Richelieu ont fait belle figure lors d'une récente compétition régionale de karaté. Les représentants des trois clubs de la région ont remporté leur large part de médailles.

Cette compétition s'est déroulée le 24 avril dernier. Les

de Saint-Jean gagnait l'or en combat et l'argent en kata.

mario TREMBLAY

clubs de la région affiliés à l'Association de karaté traditionnelle J.K.A. du Québec, soit ceux de Saint-Jean, Iberville et L'Acadie, étaient représentés par plus de 60 participants en kata et en combat. L'arbitre en chef, Denis Benoît, s'est montré plus que satisfait du déroulement de la compétition.

Dans la catégorie des 10 ans et moins, les enfants ne peuvent participer au combat libre mais doivent quand même exécuter un kata et un combat sur trois attaques.

Chez les ceintures blanches, Frédéric Robert et Francis Gilbert-Paquette d'Iberville ont mérité l'or et l'argent en kata et combat. Dans la même catégorie, mais chez les ceintures jaunes et oranges, l'honneur revient à Simon Latulippe de L'Acadie avec l'or en combat et l'argent en kata. Chez les ceintures vertes, Jeffrey Lyons-McAlpin de L'Acadie a remporté l'or en kata et l'argent en combat alors qu'Élizabeth Fortin

Chez les 10-13 ans, jaune et orange, Catherine Brault d'Iberville a remporté l'or en combat et l'argent en kata alors qu'André Régimbald, aussi d'Iberville, gagnait l'argent en combat et le bronze en kata. Nicolas Jean, de Saint-Jean, a quant à lui remporté l'or en kata et le bronze en combat.

Dans la catégorie

verte et bleue, An-nick Samson de

Saint-Jean a complètement domi-

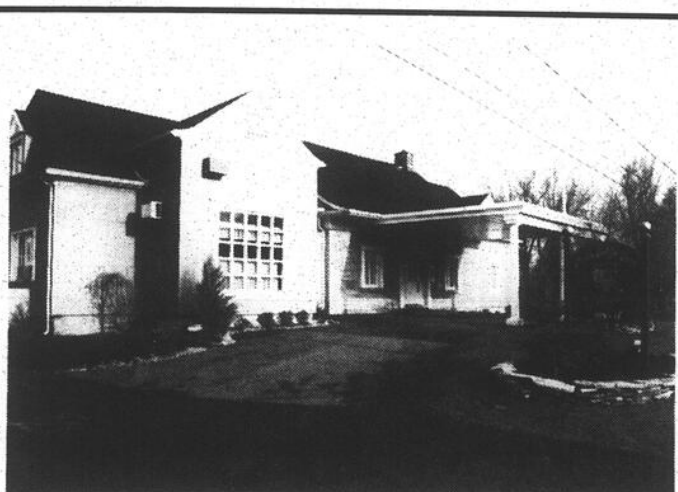
née ses adversaires en remportant l'or en kata et en combat. Chez les ceintures brunes, 10-13 ans, la palme va au club de L'Acadie avec Mathieu Charbonneau, or en combat et argent en kata, et Mathieu Boudreau avec l'argent en combat et le bronze en kata.

Chez les 14-15 ans, il faut retenir les noms de Mélanie Lachance de St-Jean qui a remporté l'or en kata et l'argent en combat de même qu'Éric Martin de L'Acadie avec l'or en combat et le bronze en kata.

Finalement, chez les 18 ans et plus, Jimmy Carbray du Club de Saint-Jean a remporté deux médailles d'or alors que son coéquipier Benoît Denault remportait deux médailles d'argent.



Denis Benoît et Robert Goyette et quelques-uns de leurs protégés de Saint-Jean et Iberville. (Photo Jacques PAUL)



Un premier tournoi de golf

Le club de golf de Saint-Jean ouvrira officiellement sa saison par un tournoi qui se déroulera le samedi 25 mai. Le tournoi se déroulera sous la formule Stableford-Honey Pot. Le coût d'inscription sera de \$25 par personne. Chaque quatuor devra être composée d'au moins une femme. Le système Stableford consiste à attribuer un point pour un bogey, deux pour un par, trois pour une birdie et quatre pour un eagle. Le départ se fera à 11 heures. Le tout sera précédé d'un brunch et en soirée, il y aura souper avec danse. Pour information: 346-3854 ou 346-6814. (Photo Michel LAFLAMME)

RÉSERVATIONS

ARÉNA FORT ST-JEAN

(ancien C.M.R.)

**Hockey d'été
DÉBUT
fin juin
Inscrivez-vous
maintenant!**

LOCATION D'HEURES DE GLACE
HIVER 96/97

**RÉSERVEZ
DÈS
MAINTENANT!**

Rens: 358-6651



Viva la famille!

- ◆ Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
- ◆ Freins assistés avec ABS aux 4 roues
- ◆ Climatiseur
- ◆ Vitres électriques et verrouillage électrique des portes

- ◆ 4 fauteuils Capitaine
- ◆ Radio AM/FM stéréo cassette
- ◆ 7 passagers
- ◆ Volant inclinable
- ◆ Régulateur de vitesse

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS:
Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$.
Voyez votre concessionnaire pour les détails.

**Vos concessionnaires Ford et vos
concessionnaires Lincoln Mercury**



Location de 24 mois
TRANSPORT INCLUS.

Avec mise de fonds de 2 375 \$. Première mensualité et dépôt de sécurité de 425 \$ exigés. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

Windstar GL 96

Offerte avec le groupe d'équipements préférés 357A.
Immatriculation, assurances et taxes applicables en sus.

Création d'un «pool» dans la région

Si c'est bon pour le hockey, pourquoi pas pour le golf?

Les «Pools» de hockey, c'est bien connu sont de plus en plus populaires. Quel amateur de hockey n'a pas au moins essayé de former sa

mario TREMBLAY

propre équipe afin de rivaliser avec ses amis? Et bien que pensez-vous d'une équipe formée de Greg Norman, Phil Mickelson, Corey Pavin, John Daly, par exemple? Pas fort sur la glace, direz-vous? Mais sur un terrain de golf c'est une autre paire de manche.

Depuis quelques années déjà, il existe au club de golf de Saint-Jean, un «pool» de golf. Michel Ménard et Jean J. Gosselin en sont les responsables.

Le principe, nous explique M. Ménard, est fort simple. Chaque joueur forme son équipe de 15 golfeurs selon une grille préétablie. Chaque semaine, les participants suivent les exploits de leurs joueurs favoris dans les différents tournois de la PGA.

Contrairement au hockey, ce n'est le pointage des joueurs mais bien sa position au classement des différents tournois qui est déterminant. On calcule la bourse obtenue par les joueurs au cours du week-end. Ainsi, plus un joueur termine haut au classement, plus il obtient d'argent et donne ainsi des points à son propriétaire.

C'est la bourse accumulée par les 15 joueurs de l'équipe qui détermine des vainqueurs hebdomadaires du «pool». À la fin de la saison, celui qui aura accumulé le plus de bourses remportera la saison.

■ Invitation

Les responsables du «pool» de la PGA recherchent des personnes intéressées à se joindre au groupe. Ainsi, la date limite d'inscription a été reportée au 18 mai.



M. Michel Ménard, l'un des deux responsables du «pool» de golf. (photo ARCHIVES)

Les membres du Club de golf de Saint-Jean devront déboursier \$10 alors que les non-membres verseront \$30. Ces sommes serviront à attribuer les bourses hebdomadaires aux participants. Si vous désirez des informations, contactez Michel Ménard ou Jean J. Gosselin au Club de golf de Saint-Jean.

200 patineurs répondent à l'invitation du Cégep

Pour une première, ce fut un succès. La journée de patins à roues alignées organisée par le département d'éducation physique du Cégep a attiré tout près de 200 personnes qui ont patiné pendant près de deux heures autour du collège.

mario TREMBLAY

Le porte-parole de l'événement, Normand Faucher, est satisfait des résultats. «Il faut dire

que la température était idéale. Plusieurs élèves du Cégep ont participé à l'événement ainsi que des professeurs. De plus, un important groupe du Campus Fort St-Jean est venu participer à la fête».

M. Faucher tient à souligner le travail de Carmen Archambeault qui a été en quelque sorte l'instigatrice du projet. Devant une telle réussite, il ne serait pas étonnant que cette activité soit de retour l'an prochain.



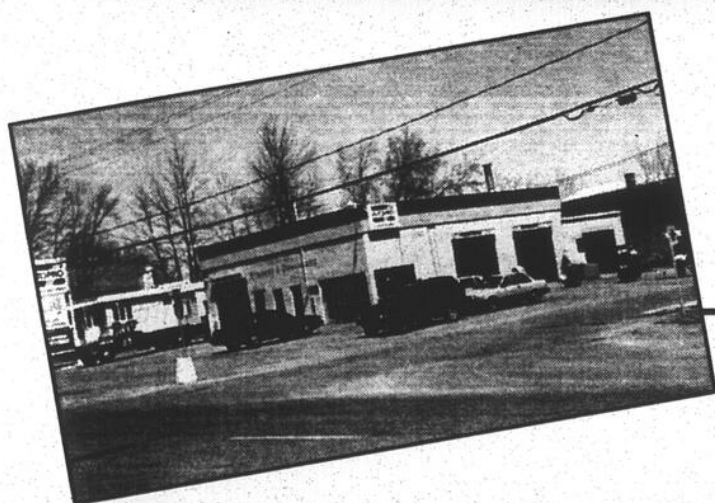
Plusieurs jeunes ont profité du beau temps pour patiner autour du Cégep. (Photo jacques PAUL)

**Le plus
grand
réseau
de professionnels
pour l'auto**

AUTOPRO[®]
MÉCANIQUE

**FREINS
DIRECTION
SILENCIEUX
SUSPENSION
TRACTION AVANT**

est fier de compter un nouveau membre dans votre quartier.



M. Sylvain Champagne du Garage Saint-Luc Auto Service
vous invite à venir visiter ses nouvelles installations.

**315, boul. Saint-Luc
Saint-Luc**

348-4218

Avec AUTOPRO Mécanique, vous bénéficiez de nouveaux avantages: une salle d'attente agréable, de l'information à jour sur l'entretien de votre véhicule, l'utilisation de pièces et de produits haut de gamme, des mécaniciens compétents et une garantie nationale.

La Garantie Nationale

Votre centre de réparation AUTOPRO Mécanique est maintenant en mesure de vous offrir une garantie protégeant la réparation effectuée sur votre véhicule*. Cette protection peut parfois être supérieure à celle obtenue lors de l'achat du véhicule.

AUTOPRO[®]
GARANTIE NATIONALE

*Seulement sur les spécialités AUTOPRO.

La carte de crédit AUTOPRO



La solution idéale pour l'entretien de votre véhicule :

- approbation de crédit instantanée;
- aucuns frais de transactions;
- aucuns frais annuels;
- vous pouvez régler chaque transaction de 300 \$ et plus en 3 versements mensuels égaux, sans intérêt.

Renseignez-vous auprès de votre garagiste!

Les nageurs du Haut-Richelieu s'illustrent au Nouveau-Brunswick

Pour les maîtres-nageurs du Haut-Richelieu

59 kilomètres de nage en une heure!

Une vingtaine de nageurs du Club des maîtres-nageurs du

mario TREMBLAY

Haut-Richelieu ont pris part à l'activité Nage ton Heure, où l'on doit effectuer le plus de longueurs de piscine possible en une heure. Cette activité est participative et ne vise rien de moins qu'à se mettre en forme tout en relevant un défi personnel.

Les 21 nageurs du Club du Haut-Richelieu qui ont tenté l'expérience ont totalisé 2,364 longueurs de piscine, soit l'équivalent de 59 kilomètres de nage. Parmi les participants, onze en étaient à leur première expérience alors que les dix autres ont tous amélioré leur performance.

Chez les hommes, la meilleure performance est venue de Romain Larose qui a effectué 167 longueurs de piscine.



Les 21 nageurs du Club des maîtres-nageurs du Haut-Richelieu ont nagé l'équivalent de 59 kilomètres en une heure. (Photo Jacques PAUL)

Chez les dames, c'est Lyne Paradis qui a été la meilleure avec 127 longueurs. Annick Larouche a réalisé la meilleure amélioration avec 10 longueurs de plus que l'an passé alors que Johanne Gagnon a

effectuée six longueurs de plus.

Soulignons que la grande majorité des participants ont effectué au moins 100 longueurs de piscine dans une heure, ce qui est très bon aux

dières de la responsable Laure Desrochers. Les autres participants à cette activité furent Michelle Otis, Monique Hamelin, Annick Larouche, Manon Grégoire, Daniel Raymond, Denis Fortin, Pascale

Casavant, Maya Guay, Pauline Frève, Diane Benoît, Catherine Lebeau, Marie-Andrée Lestage, Danielle Fortier, Richard Surprenant, Guy Bessette, Bertrand Grégoire et Claude Lapointe.

Les nageurs du Haut-Richelieu s'illustrent au Nouveau-Brunswick

Le Club de natation du Haut-Richelieu a récolté treize médailles en fin de semaine dernière lors d'une

mario TREMBLAY

compétition nationale qui s'est déroulée à Saint-John, au Nouveau-Brunswick. Deux marques de Club et deux marques personnelles ont aussi été enregistrées à cette occasion.

Quelques nageurs du Club de natation du Haut-Richelieu ont atteint les finales de cette compétition qui regroupait plus de 290 nageurs provenant de 20 clubs des Maritimes et des États-Unis. Le Club de natation du Haut-Richelieu était représenté par 23 membres.

Marie-Anne Lafaille, chez les 13-14 ans, a été la meilleure du groupe en récoltant deux médailles d'or au 100 et 200 mètres brasse. Elle a aussi terminée cinquième au 400 mètres quatre nages et quatre nages individuel. L'autre médaille d'or a été remportée par Marie-France Lassonde chez les 12 ans et moins, avec une première place au 200 mètres papillon où elle a amélioré sa marque personnelle. Elle a aussi remporté le bronze au 400 mètres quatre nages individuel avec là-aussi une nouvelle marque.

Karine Trépanier (13-14 ans) est pour sa part revenue avec trois médailles d'argent au 100 mètres dos, au 50 mètres libre et au 200 mètres quatre nages. Elle a de plus remporté le bronze au 100 mètres

libre en plus de participer à la finale au 200 mètres dos. Toujours chez les 13-14 ans, Mathieu Aubry a terminé deuxième au 400 mètres quatre nages et troisième au 100 mètres libre.

Chez les 15 ans et plus, Virginie Caillé a mis la main sur deux médailles, une d'argent au 800 mètres libre et une de bronze au 200 mètres papillon. Elle a participé aussi à quatre finales et signé deux quatrièmes places. La dernière médaille remportée par le CNHR fut celle de Jonathan Whittom, une médaille de bronze au 400 mètres quatre nages.

D'autres nageurs ont pris part à quelques finales. Ce fut le cas de Marc-Étienne Lebeau, William Langis, Elise Arnaud, Daniel Fontaine, Hugo Tremblay, Karoline Demers, Olivier Sigouin et Marc-André Clément.

Par ailleurs, les équipes de relais masculine et féminine 13-14 ans ont réalisé de nouveaux records du Club au quatre fois 100 quatre nages et au quatre fois 100 mètres libre. L'équipe masculine est composée de Daniel Fontaine, Mathieu Aubry, Hugo Tremblay et Patrick Auclair alors que l'équipe féminine est formée de Marie-Anne Lafaille, Marie-Lou Lacasse, Julie Coupal et Elise Arnaud.

L'entraîneur-chef du CNHR, Benoît Grenier, s'est dit relativement satisfait des résultats du week-end compte tenu du long voyage et de la période de la saison.

AVID MD-H4- Une performance qui mord à l'année longue

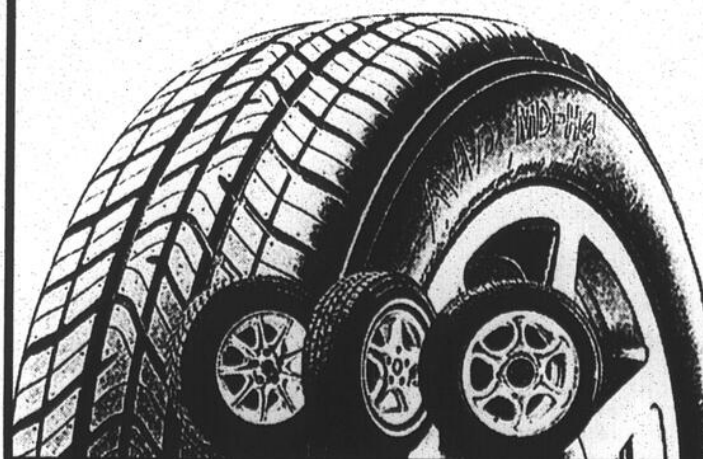
Rien n'adhère plus à une chaussée humide que l'exceptionnel pneu radial quatre saisons de performance AVID MD-H4. Avec ses points de prises multiples MPC uniques et la construction remarquable des flancs, le contact avec la route est toujours au maximum, même pendant les virages sur chaussée mouillée. De plus, sa cote de vitesse H et sa stabilité par tous les temps vous assurent une traction et une maîtrise incomparables toute l'année. Et, avec sa Protection Plus contre les risques routiers de Yokohama, il est sûr de faire mordre la poussière à ses concurrents.

À l'achat de 4 pneus neufs
Installation et balancement à 99¢ chacun
Valable jusqu'au 31 mai 1996.

LES PNEUS Robert Bernard
Notre ambition est de vous voir. Notre satisfaction de vous revoir!
450, rue Grand-Bernier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
346-4457
Siège social: Saint-Paul d'Abbotsford - Succursales: Boucherville, Papineauville, Saint-Côme-de-Beauce, Chambly et Saint-Georges-de-Beauce
PETRO-CANADA

YOKOHAMA
Radiaux de Performance

LES SUPERFORMANTS.™



LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 15 mai 1996

A-61

Venez visiter notre nouvelle salle de montre

Ensemble radio Kenwood incluant une paire de haut-parleurs.

229⁹⁵\$*
seulement

(prix de détail: 299,90\$)

NOMBREUX SPÉCIAUX EN MAGASIN

VITRES TEINTÉES

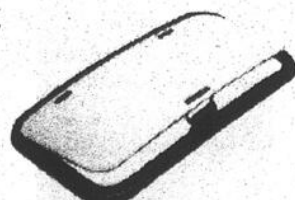
2 portes	150\$
4 portes	175\$

TOIT OUVRANTS

199\$**
inst.

15 x 30
** Taxes en sus

Y'a rien de trop
Beau
pour ton auto



Lebeau
VITRES D'AUTOS
910, rue Douglas, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-9245



Sécurité et performance font bon ménage chez Volvo

Le lancement de la série 850 en 1992 a donné des ailes au constructeur suédois Volvo et lui a permis de ne pas tomber dans l'indifférence la plus totale.

Contrairement à BMW et Mercedes-Benz qui, grâce à d'énormes capitaux, ont mis en branle une large offensive pour

contrer les fabricants japonais de voitures de luxe, Volvo a dû jouer de finesse pour relancer ses ventes.

Pour se faire, les

ingénieurs scandinaves ont convaincu les dirigeants ultraconservateurs de Volvo de miser sur la traction avant. Ce changement de cap a rapporté des dividendes et a permis à l'entreprise suédoise de connaître les

meilleurs moments de son histoire.

Pour 1996, la sécurité demeure la marque de commerce des modèles Volvo. Ainsi, toutes les Volvo sont équipées de coussins gonflables latéraux. De plus, pour démontrer sa confiance dans la sécurité de ses modèles, Volvo offre, sans frais, une assurance décès de \$250,000 dans le cas où le passager d'une Volvo 96 perdrait accidentellement la vie lors d'une collision.



La récente Volvo 850R version familiale est la voiture de sa catégorie la plus rapide au monde.

entre deux lignes

Patinage artistique

■ Le Club de patinage artistique de Delson tiendra ses évaluations pour la formation de ses équipes de catégories juvénile, novice, junior et senior pour la prochaine saison au centre sportif de Delson, 100, boulevard Delson, à Delson. L'horaire est le suivant: le 21 mai, de 18 heures à 19h30 pour les juvéniles; le 21 mai, de 19h40 à 21h10 pour les novices; le 22 mai, de 20h10 à 21h25, pour les juniors; le 22 mai, de 21h35 à 22h50, pour les seniors.

Nouvelle direction au hockey senior

■ La nouvelle ligue de hockey semi-pro du Québec a procédé mercredi dernier à l'élection de son bureau de direction. Mario Deguise en sera le président. Il sera secondé par Gilles Lefebvre des Dragons du Haut-Richelieu à la vice-présidence.

Les 13 formations seront réparties en trois sections. Les Dragons joueront dans la section montréalaise en compagnie de Sorel, Lachute, Saint-Lin et Saint-Gabriel-de-Brandon.

Assemblée générale du tournoi bantam

■ L'assemblée générale annuelle du tournoi national bantam de Saint-Jean-sur-Richelieu se tiendra le mardi 21 mai, à 19h30, à la salle André-Degongre du Complexe sportif Claude-Raymond. Cette assemblée sera précédée d'une assemblée générale spéciale à 19 heures. Les personnes ayant oeuvré comme bénévoles lors de la dernière édition sont admissibles à voter.

Gauthier impressionne

■ Le défenseur Denis Gauthier Jr impressionne dans l'uniforme des Flames de St-John's, filiale du Calgary, dans la Ligue américaine. Le johannais est en lice pour le titre du meilleur défenseur junior au Canada qui sera remis dans le cadre de la Coupe Memorial.

Pour Enfants-Soleil

■ C'est samedi qu'aura lieu le tournoi de volley-ball au profit d'Opération Enfants-Soleil. Ce tournoi qui se déroulera à la polyvalente Marcel-Landry d'Iberville réunira 10 équipes dans la classe ouverte et récréative.

Tournoi de hockey-cosom

■ Un premier tournoi de hockey-cosom se déroulera à l'école Marguerite-Bourgeois les 18 et 19 mai. Cet événement est réservé aux joueurs de 17 ans et plus. Une

vingtaine d'équipes y prendront part. \$900 en bourse seront distribués. Pour information: Stéphane Tremblay au 346-4791

Réunion de la Ligue amicale de basket

■ La Ligue amicale d'été de basket-ball tiendra une réunion d'information mardi, à 19 heures, au local E-207 du cégep de Saint-Jean. Cette réunion a pour but de former les équipes, d'organiser l'horaire au niveau de l'arbitrage et des officiels mineurs et de remettre le calendrier des matchs. Soulignons que les joueurs et les équipes intéressés ont jusqu'au 17 mai, à 16 heures, pour s'inscrire. Le coût est de \$35 par personne. Pour information: 347-5301, poste 2236.

Triathlon des jeunes

■ Jusqu'à vendredi, les gens intéressés à participer au deuxième triathlon des jeunes à la garnison Saint-Jean, peuvent s'inscrire à prix réduit. Ainsi, le coût d'inscription est actuellement de \$15 (individuel) et \$30 (familles et équipes). Après le 17 mai, il vous en coûtera \$20 (individuel) et \$35 (familles et équipes). L'événement se déroulera le 9 juin prochain. Il servira d'invitation provinciale scolaire et de finale régionale des jeux du Québec pour les régions Rive-Sud et Richelieu-Yamaska.

Classique Robert-Lebel

■ La deuxième Classique Robert-Lebel de balle-donnée se déroulera du 28 au 30 juin au stade municipal de Chambly. Il s'agit d'un tournoi de classe ouverte réunissant 14 équipes. Une bourse totale de \$2,600 sera offerte. Pour information: Sylvain au 460-4480.

Tournoi de pêche

■ L'Association chasse et pêche les Faucons de Saint-Édouard organise un tournoi de pêche le dimanche 2 juin au club Laramée de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Le coût d'inscription est de \$7 pour les membres et de \$10 pour les non-membres. Pour information: Arthur au 454-2681 ou Pierre au 454-3048.

Défi Roller-Hockey

■ L'Eskimod de Cowansville de la Ligue junior Tier-II organise le tournoi défi Koho de roller-hockey du 25 au 30 juin au pavillon des sports de Cowansville. Il y aura 4 classes: 9-11 ans, 12-14 ans, 15-17 ans et la classe ouverte 18 ans et plus.

Une bourse totale de \$2,000 pour la classe ouverte sera attribuée. Les gagnants se qualifient automatiquement pour le championnat provincial. La date limite d'inscriptions est fixée au 7 juin. Pour information: Frank Spinozzi au 776-7969 ou Robert Viens au 266-1283.

La 850R

Le plus récent bolide de Volvo est la nouvelle 850R, un véhicule haute performance offert en version berline ou familiale. La 850R est une 850 modifiée dont la puissance du moteur 5 cylindres 2,3 litres atteint 240 chevaux contre 222 chevaux pour le modèle Turbo de série.

Les performances de cette Volvo dépassent celles de la 850 Turbo puisqu'elle atteint 250 km/h en ligne droite comparativement à 235 km/h pour la 850 Turbo. En accélération, la 850R décline également la 850 Turbo en franchissant le 0-100 km/h en 6,0 secondes contre 7,5 secondes.

Ces prouesses permettent à la version familiale de la 850R de porter le titre de:

«la voiture familiale de série la plus rapide au monde». Quant à la version berline, elle peut se mesurer sans gêne à une BMW 540i ou à une Mercedes-Benz C36 pour environ les deux tiers du prix de ces allemandes.

Tenue de route

Avant l'arrivée de la 850R, les inconditionnels de BMW et Mercedes-Benz avaient raison d'affirmer que la tenue de route de la 850 Turbo avait du mal à suivre le rythme d'une BMW ou d'une Mercedes-Benz.

Sur un tracé sinueux, la suspension moelleuse de la 850 Turbo lui faisait perdre des points face à ces rivaux allemands.

Maintenant, ils devront ravalier leurs paroles, car la 850R est capable de suivre de près le pare-chocs des BMW et Mercedes-Benz, peu importe les difficultés du parcours.

Ainsi, la suspension de la 850R a été modifiée: les barres stabilisatrices sont plus grosses et les amortisseurs ultra-robustes hydrauliques (berline) ou ajustables (familiale) assurent une meilleure tenue de route. De plus, la combinaison des pneus Pirelli P-Zero de dimension 205/45 ZR17 aux nouvelles roues en alliage à 7 rayons spécialement conçues pour la 850R ne sont pas étrangers à ces performances.

Pour ne pas passer inaperçu, la 850R mise sur une présentation extérieure et intérieure plus sportive que la 850 Turbo. L'équipement de l'option «R» comprend des phares anti-brouillard, un becquet avant sous le pare-chocs un aileron arrière, des sièges orthopédiques, un volant en cuir, un système audio de 200 watts à 8 haut-parleurs, etc.

La série 900

La série 900 est la gamme luxueuse de Volvo. L'an dernier, les stylistes ont modifié la présentation extérieure du modèle 960. Même si les changements paraissent mineurs, environ

2.000 nouvelles pièces ont été revues pour cette dernière version.

De plus, les ingénieurs ont corrigé les suspensions et apporté quelques corrections au moteur 6 cylindres de 2,9 litres. Par rapport à la série 850 qui emploie la traction avant, les modèles de la série 900 se distinguent par leur mode de propulsion arrière, ce qui plaira à ceux et celles qui sont demeurés fidèles à ce type de conduite.

Avec la 850 et les 900, Volvo est équipée pour répondre aux attentes de sa clientèle en plus d'être en mesure d'élargir l'éventail des acheteurs.

Feu vert sur les aubaines



BFGoodrich
Pneus T/A

POSE ET ÉQUILIBRAGE

sans frais

LES PNEUS GAUMOND LTÉE

445, rue Jacques-Cartier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu
347-4057 - Mtl.: 983-0382 - Télécopieur: 347-5633



Les gagnants au Défi sportif

Les Lynx de Saint-Jean, représenté par une quinzaine de membres du Parrainage civique du Haut-Richelieu, ont remporté les grands honneurs de la finale de hockey cosom du Défi Sportif pour athlètes handicapés présentée au Centre Étienne-Desmarteau de Montréal. Pour accéder à la première marche du podium, les joueurs des Lynx ont défait en finale les Tigres de Saint-Hyacinthe, 4-2, et blanchi les équipes de Victor Cloutier de la Beauce, 9-0 et Gabriel-Major de Montréal, 4-0. L'équipe johannaise est entraînée par Philippe Olassa, lequel est assisté de Pierre Mcgee, Yannick Vézina et Raymonde Lavoie. Grâce à cette performance, l'équipe de Saint-Jean est désormais considérée comme étant la meilleure équipe de hockey cosom du Québec.

Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs

Le ministre de l'Environnement et de la Faune, M. David Cliche, annonce la mise en oeuvre du Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau «Pêche en ville».

Le programme est doté d'un budget de \$500,000 pour l'ensemencement. Il vise principalement à fournir une aide financière aux projets d'ensemencement des lacs et des cours d'eau à proximité des milieux urbains, là où l'offre de pêche est nettement inférieure aux besoins des pêcheurs.

Afin de soutenir la pêche dans les régions populeuses et pour répondre aux projets d'ensemencement, un montant de \$100,000 sera réservé pour les projets qui seront réalisés sur les territoires de la Communauté urbaine de Montréal ou celle de Québec.

■ Quelques modifications

L'aide financière maximale du programme qui s'adresse exclusivement aux organismes sans but lucratif est maintenue à \$6,000 par organisme pour l'achat de poissons. Cette aide pourra être majorée jusqu'à concurrence de \$18,000 lorsque le projet d'ensemencement sera réalisé dans un plan d'eau localisé dans une municipalité de 50,000 personnes et plus. Les projets réalisés dans la Communauté urbaine de Montréal ou celle de Québec, pourraient dépasser \$18,000.

En 1996, le volet éducatif ne sera plus un critère d'admissibilité, bien que le Ministère continuera à le promouvoir. De plus, le volet aménagement est retiré puisque d'autres programmes peuvent assurer le soutien financier à l'amélioration et à la restauration des habitats.

■ Rappel

Le plan d'eau ensemencé doit être accessible gratuitement aux pêcheurs pendant toute la saison de pêche de l'espèce. Les ensemencements et les activités de pêche réalisés dans le cadre du programme sont assujettis au Règlement sur l'aquaculture et la vente de poissons et le règlement de pêche du Québec.

Par conséquent, le permis de pêche sera obligatoire pour exercer cette activité et les amateurs devront respecter la limite de prise quotidienne et la saison de pêche en vigueur dans les zones où se réaliseront des projets.

La date limite pour soumettre des projets est

le 15 mai 1996. Les formulaires de demandes de subvention sont disponibles dans les bureaux régionaux et centraux du Ministère.

tableaux indicateurs

CYCLISME

Ligue de hockey bottine Saint-Luc

Classement	Pts	BP	BC	V	D	N
Mighty Ducks	16	47	28	8	2	0
Wolverine	10	30	25	4	4	2
Panthers	9	22	31	4	5	1
Raptors	4	14	42	2	8	0
Eagles	0	0	0	0	2	0

Meilleurs marqueurs						
	PJ	B	P	Pts		
J.M. Blanchet (Ducks)	8	17	17	34		
K. Daoust (Ducks)	9	20	11	31		
M. Davignon (Wolv.)	9	9	9	18		
Y. Landry (Ducks)	7	10	6	16		
J. Montpetit (Ducks)	6	4	11	15		
Meilleurs gardiens						
	PJ	BA	MFM	V	D	B.L.
S. Rouillé (Eagles)	7	12	1.71	3	1	2
J. Davignon (Wolv)	7	15	2.14	4	3	1

TENNIS

Association du tennis junior

Classement	PJ	PP	PC	Moy.
D. Berthiaume	44	38	6	.950
D. Boyer	35	16	19	.457
J. Boyer	46	20	26	.435
M. G-Boudreau	43	10	33	.233
Ligue B				
E. Brisson	63	59	4	.937
A. L-Mongeau	41	25	16	.610
R. Ponton	55	31	24	.564
V. Tétrault	45	20	25	.444
M. Potvin	59	21	38	.356
M. G-Boudreau	67	9	58	.134
Ligue C				
O. Brisson	42	30	12	.714
A. Vanslette	48	30	18	.625
A. Beauchamp	25	15	10	.600
C. Choquette	40	16	24	.400
J. Gaboriault	62	13	49	.210
Ligue D				
M. Gaboriault	70	45	25	.643
C. Choquette	73	43	30	.589
A. Fortier	38	22	16	.579
C. Bariteau	56	28	28	.500
P. Fortier	80	38	42	.475
S. Tremblay	63	14	49	.222

Ligue Tennis St-Jean

Classement	Tot Moy	PJ
R. Marcil	323	16
A. Auger	391	15
P. Mailloux	469	15
N. Daigault	444	14
C. Laurier	390	13
J.M. Mercier	363	13
F. Paradis	337	11
R. Boisjoly	306	10
C. Guérette	236	9
G. Barry	57	5

Ligue Tennis Junior

Classement	Tot Moy	PJ
P. Marchesseault	90	15
D. Pelchat	35	8
M.A. Bruneau	43	8

Favorisons nos jeunes!



Chez Chrysler, on connaît votre véhicule et on vous comprend.

VIDANGE D'HUILE ET REMPLACEMENT DU FILTRE



Comprend jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Mopar et un filtre à huile Mopar de qualité

- Vérification du filtre à air, des tuyaux, des courroies d'entraînement, des balais d'essuie-glace, des amortisseurs et des jambes de suspension, du système d'échappement, de pneus, des phares et feux
- Vérification du niveau de tous les liquides
- Renseignez-vous au sujet de notre garantie Cinq étoiles Chrysler.

Seulement

19⁹⁹\$

*S'applique à la plupart des véhicules de Chrysler Canada. Taxes en sus. Renseignez-vous.

«PRÊT À L'HEURE PROMISE... OU RIEN À DÉBOURSER!»

AMORTISSEUR MOPAR



Ces amortisseurs à charge d'azote pour service intense assurent contrôle et confort améliorés, que vous conduisiez une voiture, une fourgonnette ou un camion. Ils sont conformes aux exigences techniques de votre véhicule et offrent une réaction rapide, quelles que soient les conditions de la route (d'autres amortisseurs sont disponibles à prix comparables).

Seulement

39⁹⁹\$

chacun, pose comprise, taxes en sus. SG20864

GARANTI AUSSI LONGTEMPS QUE VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE!

PNEU 4 S III AUTOPAR



Pneu radial ceinturé d'acier offrant une bande toutes saisons, conçu par ordinateur pour améliorer la tenue de route et la traction, quelles que soient les conditions climatiques. (D'autres dimensions sont offertes à prix économiques.)

Seulement

43⁹⁹\$

chacun P155/80R13 *Pose, équilibrage et taxes en sus.

GARANTIE CONTRE LES RISQUES ROUTIERS SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES! Tous les détails chez le concessionnaire.

SERVICE CINQ ÉTOILES

CHRYSLER



- Techniciens formés par Chrysler
- Pièces de rechange Mopar
- Service et commodité
- Attention et courtoisie
- Prix concurrentiels



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



À la poursuite de l'excellence

VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE.

LES VACANCES SONT TROP COURTES POUR LES PASSER AU GARAGE

Soyez prévoyants
INSPECTION COMPLÈTE

INSPECTION DU SYSTÈME DE CLIMATISATION

INSPECTION MÉCANIQUE

INSPECTION DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

ALIGNEMENT DES ROUES



VIDANGE D'HUILE

24⁹⁵\$

en moins de 29 minutes ou
LA PROCHAINE EST GRATUITE ! *

*S'APPLIQUE À LA PLUPART DES VOITURES ET CAMIONNETTES

- Remplacement du filtre, lubrification du châssis et plein d'huile à moteur GM Goodwrench.
- Vérification et remplissage des liquides suivants: freins, servodirection, lave-glace, différentiel (P. at.), boîte de transfert (4 RM), boîte de vitesses.
- Inspection complète: pneus (pression et usure), filtre à air, liquide de refroidissement, boyaux, essuie-glace, courroie d'entraînement, batterie (câbles et brides), phares et feux.

* TPS et TVQ ne sont pas incluses.
À l'exception de l'huile synthétique.



Goodwrench
Service Plus

RONDEAU
PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

**Chez
Rondeau,
on ne rate
jamais une
bonne
occasion!**

6.9%

sur modèles
éligibles
Jusqu'au 17 mai
1996 inclusivement



1991

**Oldsmobile Cutlass
Supreme SL**
tout équipé, garantie prolongée
GM 23/05/1997 ou 100 000 km



1992

Dodge Spirit
3,0 litres, V-6, automatique,
77 460 km, climatiseur,
volant inclinable, régulateur de
vitesse, radio AM/FM cassette,
balance de garantie Chrysler



1994

Pontiac Firefly
4 portes, «hatchback»,
automatique, 50 000 km
balance de garantie GM



1994

Pontiac Sunbird
V-6, 3,1 litres, automatique,
climatiseur, roues «mags»,
53 000 km,
balance de garantie GM



1993

**Pontiac
Sunbird LE**
62 548 km,
automatique,
radio AM/FM stéréo cassette



1994

GMC Sonoma SL
4 cylindres, manuel 5 vitesses,
radio AM/FM stéréo,
26 260 km,
balance de garantie GM



1994

Pontiac Firefly
2 portes, 5 vitesses,
20 300 km,
balance de garantie GM



1990

Chevrolet Corsica
4 cylindres, automatique,
66 050 km, volant inclinable,
régulateur de vitesse



1995

GMC Van 1 tonne
28 500 km, moteur 350,
comme neuf,
balance de garantie GM



1993

Asuna Sunrunner
4 X 4, 5 vitesses, 53 500 km,
vitres et portes électriques, volant
inclinable, régulateur de vitesse,
balance de garantie GM



1994

Pontiac Firefly
4 portes, automatique,
40 853 km,
radio AM/FM stéréo cassette,
balance de garantie GM



**Financement
sur place**



**Véhicules
inspectés
et garantis**